REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

VIII[1].

LA MALADIE DU ROI.

Il semble qu'à certains momens de l'histoire la Providence prenne plaisir à se jouer de nos calculs les mieux faits et de nos prévisions en apparence les plus assurées. La maladie ou la mort, ces ministres muets de ses volontés, qui n'obéissent qu'à elle seule et qui frappent sans avertir, sont, à ces heures critiques, les instrumens qu'elle emploie pour faire sentir que son action est souveraine et indépendante de tout concours humain.

Le 4 août 1744, au moment où Louis XV faisait son entrée à Metz, tout paraissait seconder ses espérances; l'annonce que lui apportait l'envoyé du roi de Prusse enlevait, en réalité, tout péril à la réso-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 15 février, du 1er mars, du 1er avril, du 1er mai et du 1er juin.

lution généreuse qu'il avait prise de voler au secours de l'Alsace, sans en diminuer en rien le mérite. Dès qu'on était certain que quatre-vingt mille Prussiens allaient, au premier jour, passer la frontière autrichienne, le prince Charles était, par là même, contraint de reculer et d'évacuer l'Alsace sans coup férir. Il ne s'agissait plus que d'arriver à temps sur ses derrières pour changer sa retraite en déroute et précipiter dans le Rhin ses bataillons fugitifs. Une fois cette opération relativement facile accomplie, Louis prenait rang, du premier coup, parmi les souverains qui méritent la reconnaissance de leurs peuples et qui vivent dans la mémoire de la postérité. Ce triomphe était célébré d'avance, le 7 août au soir, dans un splendide souper qui fut offert par le roi à l'officier prussien et où la santé des deux monarques fut saluée à plusieurs reprises par de copieuses rasades. Le lendemain, le roi devait assister à un *Te Deum* chanté en remercîment d'un nouveau succès remporté en Italie par l'armée du prince de Conti, dont un des lieutenans, le bailli de Givry, venait d'enlever, sous les yeux mêmes du roi de Sardaigne, la forteresse importante de Château-Dauphin. Le départ pour l'Alsace devait avoir lieu le jour suivant.

Le matin du 8, le roi se réveilla avec un grand mal de tête et une grosse fièvre. On attribua cette indisposition soit à la fatigue d'un voyage très rapidement poursuivi par une chaleur excessive et sous un soleil ardent, soit au repas trop abondant de la veille; en un mot, à un brusque changement de régime qui n'était pourtant pas assez complet, puisque les épreuves nouvelles n'interrompaient pas d'autres genres d'excès. Il fallut renoncer à assister au *Te Deum* et laisser partir seul en avant le maréchal de Noailles; mais, dans les journées du 10 et du 11, le mal, au lieu de se dissiper, s'aggrava, et les médecins durent reconnaître qu'ils étaient en présence d'une fièvre putride d'un mauvais caractère.

Du moment que le roi avait dû garder le lit, les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais, introduites par le duc de Richelieu, avaient voulu veiller seules à son chevet, faisant la garde avec soin, imposant le silence aux médecins comme aux domestiques, et ne laissant ni entrer ni sortir personne qui pût répandre au dehors les alarmes qu'elles commençaient à ressentir. Mais de tels secrets ne se gardent pas longtemps, et le mystère même, en cas pareil, accroît l'inquiétude au lieu de la calmer. On ne tarda pas à murmurer, dans l'entourage royal, contre une séquestration contraire à toutes les règles de l'étiquette et imposée par une compagnie si suspecte. Les princes du sang présens à l'armée, le duc de Chartres et le comte de Clermont, rappelèrent très haut que, si quelqu'un entrait chez le roi, leur rang les autorisait à y pénétrer avant tous autres :

le duc de Bouillon, grand-chambellan, invoqua la prérogative de sa charge, qui lui donnait le droit d'assister à toutes les consultations des médecins. L'évêque de Soissons, grand-aumônier, demanda d'un ton moins animé, mais plus grave, si on voulait courir le risque de laisser mourir le roi de France sans le secours de la religion, à l'état de péché public. De leur côté, de jeunes officiers, amis de Richelieu, se riaient de ces prétextes et de ces scrupules, et la querelle devint assez vive pour que, de l'antichambre, le bruit s'entendît dans les appartemens intérieurs. Les duchesses et les confidens, avertis de ces rumeurs, essayèrent de faire taire les mauvaises langues en décidant les médecins, Lapeyronie et Chicoyneau, à donner une consultation publique. On leur fit la leçon, et les deux docteurs déclarèrent que, si l'état du roi donnait lieu à quelques symptômes alarmans, de nature à effrayer ceux qui n'en connaissaient pas la cause, à leurs yeux, ce n'étaient que les effets ordinaires d'une forte fièvre, et que le véritable danger consisterait à donner au malade, sur le caractère de ses souffrances, une inquiétude prématurée. Richelieu, de son côté, qui avait des prétentions à se connaître en médecine, affirma qu'il avait tâté le pouls du roi à plusieurs reprises et qu'il ne reconnaissait ni l'intensité fébrile ni le trouble qui pouvaient faire craindre un péril prochain.

Ces avis, trop évidemment concertés d'avance, ne rassurèrent personne. « Ces messieurs sont-ils protestans, disaient les âmes pieuses scandalisées, pour attacher si peu de prix à l'accomplissement des prescriptions de l'église? » Les princes prirent alors leur parti de forcer la porte, puisqu'on ne la leur ouvrait pas. Le comte de Clermont entra le premier, suivi du duc de Chartres : on dit qu'ils furent obligés de pousser eux-mêmes du pied le battant de la porte, en heurtant assez rudement le duc de Richelieu, qui voulait leur barrer le passage, et à qui le duc de Chartres demanda avec hauteur si un valet avait la prétention de faire la loi aux parens de son maître. L'un et l'autre s'approchèrent alors du lit du roi, en protestant qu'ils n'avaient d'autre intention que de lui rendre leurs hommages et de s'informer de ses nouvelles. Le roi les reçut de bonne grâce, et ils se retirèrent.

Mais la glace était rompue, et le cérémonial ordinaire reprit son cours. L'évêque de Soissons en profita pour avertir le roi qu'il était temps de mettre sa conscience en règle. « Je suis trop faible en ce moment, dit le prince; mais les médecins promettent de me soulager dans la journée, et je vous ferai prévenir. » L'évêque n'insista pas; seulement, en quittant la chambre, il avertit qu'il se tenait aux ordres du roi. Dès qu'il fut sorti, Mme de Châteauroux rentra, et, s'approchant du malade royal, lui parla dans les termes de leur

passion accoutumée; mais le roi, lui prenant la main pour la baiser : « Ma princesse, lui dit-il (c'est le duc de Luynes qui met cette expression dans sa bouche), je crois que je fais mal et qu'il faudra peut-être nous séparer. » Puis il recommanda au duc de Richelieu de l'emmener chez lui et de prendre soin d'elle.

C'était un congé tendrement donné, mais il n'y avait pas à s'y méprendre. La duchesse, ne pouvant se résigner, après avoir inutilement séduit les médecins, essaya de fléchir le confesseur : c'était un jésuite, le père Pérusseau, assez timide de sa nature et rendu tel, plus encore, par l'embarras de la position très délicate qu'il avait dû garder dans ces derniers temps. Croyant sans doute qu'elle trouverait chez lui quelques-unes de ces facilités de conscience que des calomnies très accréditées prêtaient à la fameuse compagnie, Mme de Châteauroux s'efforça d'obtenir qu'il se bornât à lui interdire l'entrée de la chambre royale, sans la faire sortir avec éclat du palais et en se contentant de la promesse que tout commerce criminel cesserait à l'avenir si le roi se rétablissait. « La proposition, dit Luynes, qui raconte l'entretien sans pourtant affirmer positivement qu'il ait eu lieu, ne fut point agréée par le père Pérusseau, et cela est aisé à croire. » En tout cas, la conversation ne put être longue, car un grand bruit qui s'éleva l'interrompit : c'était le roi qui venait d'être saisi d'une subite défaillance; il s'était déjà cru mort, et en proie à la terreur des châtimens célestes, appelait à grands cris les secours de l'église.

Si le père Pérusseau (ce que je suis très éloigné de croire) eût eu la faiblesse de céder, ou la naïveté d'ajouter foi aux promesses de Mme de Châteauroux, il en eût été pour ses frais de crédulité, car ce n'était point assez de recevoir les aveux secrets du roi et les promesses de son repentir : il fallait, par la réception des derniers sacremens, en donner à la conscience publique, si récemment outragée, l'éclatant témoignage; et ce n'était pas le confesseur, mais bien le grand-aumônier qui était le ministre désigné de cette solennité. Celui-là ne pouvait être sujet même au soupçon de la moindre complaisance. François de Fitz-James, évêque de Soissons, était un prélat encore jeune, de la plus illustre origine, petit-fils du maréchal de Berwick, appelé lui-même à la succession d'une duché-pairie et qui, malgré sa qualité d'aîné de famille, avait renoncé dès l'adolescence à l'éclat de son rang pour obéir à l'appel d'une sainte vocation. La pureté de ses mœurs, l'intégrité de son caractère, après avoir édifié son diocèse, défiaient, depuis plusieurs années déjà, la malveillance de la société corrompue au sein de laquelle sa charge de cour l'obligeait de vivre. Ceux que son autorité gênait, ne sachant que lui reprocher, l'accusaient volontiers

d'incliner vers le jansénisme, non qu'il eût jamais opposé aucune résistance aux définitions théologiques de Rome ou refusé sa signature à aucun formulaire, mais parce que la sévérité de sa tenue, la rigueur, parfois même l'âpreté de son zèle, lui donnaient un air de famille avec les docteurs de cette secte fameuse. Un tel homme n'avait garde de mettre en oubli cette antique règle de l'église : à savoir que la réparation en tout genre doit être proportionnée au scandale et que le rang élevé d'un pécheur, en donnant plus d'éclat à ses fautes, l'oblige à en apporter autant dans sa pénitence. Il avait trop souffert d'ailleurs du spectacle qu'il avait eu sous les yeux, du mélange qu'il avait dû tolérer entre les pratiques extérieures de la dévotion et l'effronterie du libertinage, pour se prêter plus longtemps à une confusion qui, à cette heure suprême, devenait sacrilège. Il ne voulait pas que les saintes cérémonies de l'église parussent une comédie jouée en face de la mort et dont acteurs et spectateurs se riraient ensuite également si le danger venait à disparaître. Aussi, quand on vint lui demander de porter au roi la communion en viatique, il déclara nettement qu'il ne se rendrait pas à cette prière si la maîtresse congédiée n'avait d'abord quitté la ville, où sa présence n'était expliquée que par la passion coupable qui l'y avait amenée. L'injonction transmise au pénitent fut obéie sans résistance, et les deux sœurs durent recevoir l'ordre de s'éloigner sur-le-champ de Metz.

Ce fut le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui fut chargé d'aller leur porter ce triste message. Il trouva Mme de Châteauroux seule avec Richelieu, dans une attente pleine d'angoisse. Le comte était un de ceux qui s'étaient montrés le plus empressés à la courtiser pendant sa faveur, et elle comptait sur son amitié; aussi, en entrant, portait-il sur son visage la trace d'une émotion jouée ou véritable; il fit même, racontait plus tard Richelieu, semblant de se trouver mal; ce ne fut que d'une voix entrecoupée et tremblante qu'il put lui dire : « Le roi vous conseille, madame, de vous en aller à quatre ou cinq lieues de Metz. » La malheureuse resta consternée. Obéir était nécessaire, mais non facile, car il n'était pas sans danger de traverser les rangs d'une foule émue qui remplissait les rues de la ville. L'irritation était au comble contre les deux femmes qu'on accusait d'avoir compromis la santé du roi par la vie de débauche qu'elles lui avaient fait mener et attiré sur lui la colère céleste par les désordres dont elles l'avaient rendu complice. Richelieu eut l'heureuse pensée d'aller demander aide à Belle-Isle, de qui dépendait, en sa qualité de gouverneur, la sécurité de la ville. Le maréchal, en vrai gentilhomme, n'hésita pas à se mettre, lui et ses gens, à la disposition des deux proscrites. Il vint les

prendre et les fit monter avec sa nièce, Mme de Bellefond, dans un carrosse à ses armes et à sa livrée et dont les stores furent baissés avec soin; elles passèrent ainsi sans être reconnues et vinrent se réfugier toutes tremblantes dans une maison de campagne des environs. C'était une demeure abandonnée et en mauvais état, où il n'y avait ni chaises pour s'asseoir ni lits pour se coucher. « Tâchez de nous en envoyer, écrivait par le retour du carrosse la duchesse à Richelieu, car je ne puis faire passer à ces dames la nuit blanche. Mandez-moi aussi des nouvelles du roi. Mais, au nom de Dieu, qu'on ne le tue pas, maintenant qu'il a fait ce qu'on voulait : que la tête ne tourne pas aux gens qui ont sa vie entre leurs mains. Ne vous affectez pas, je vous prie, de ce qui m'arrive. Pourvu que le roi vive, c'est tout ce qu'il me faut. J'espère que mes amis conserveront de l'amitié pour moi (1). »

Ce n'était pourtant pas encore assez pour satisfaire les scrupules de l'austérité du prélat; cette station si voisine de la ville, et qui semblait attendre ou permettre un prompt retour, ne lui parut pas rassurante. Dans l'ordre des rites sacrés, le viatique devait être suivi de l'extrême-onction, mais on remit la seconde cérémonie au lendemain, la première ayant fait éprouver au malade trop de fatigue : quand il s'agit de donner ce dernier témoignage de la réconciliation du pécheur avec l'église, l'évêque refusa encore d'y procéder avant d'être assuré que les dames fugitives s'étaient remises en route pour une destination plus éloignée. Cette fois encore nulle résistance ne pouvait lui être opposée. « Où voulez-vous donc qu'elles aillent? demanda-t-on au roi. — A Paris, ou bien où elles voudront, répondit-il, pourvu que ce soit loin. » Il reçut alors l'extrême-onction devant une affluence de ministres, d'officiers et de courtisans aussi nombreux, dit une relation écrite du temps, qu'un parterre d'opéra à une première représentation. L'office terminé, l'évêque se retourna vers l'assistance : « Messieurs, dit-il, le roi me charge de vous déclarer qu'il se repent du scandale et du mauvais exemple qu'il a donné. » Puis, faisant allusion à un bruit qui circulait et à une nomination qu'on disait déjà faite, il ajouta : « Le roi déclare qu'il n'a point l'intention d'appeler Mme de Châteauroux à la surintendance de la maison de la dauphine. — Ni de faire sa sœur dame d'atours, » dit alors le roi d'une voix faible, mais entendue de tous les assistans; supplément de contrition assez inutile, prêtant à d'étranges interprétations, et que l'évêque se défendit tout de suite d'avoir provoqué. Richelieu

(1) La duchesse de Châteauroux à Richelieu, 13 août 1744. (Lettre communiquée par M. de Boislisle.)

a raconté depuis lors, qu'à ce moment une mesure de sévérité allait être réclamée contre lui-même, désigné comme l'instigateur des désordres du roi, et, qu'averti de ce qui le menaçait, il s'était placé d'avance en face du prélat afin de lui répondre tout haut et de relever le défi. Un tel scandale n'eut pas lieu : la réparation obtenue fut sans doute trouvée suffisante, au moins pour l'édification de la cour. Mais, pour que le peuple entier pût s'associer à la pénitence publique du souverain, la galerie de planches, objet de si fâcheux commentaires, fut démolie dans la soirée et on n'en laissa aucun vestige. La justice divine parut alors satisfaite, et un temps d'arrêt s'étant manifesté dans les progrès jusque-là constans du mal, on commença à espérer qu'elle pourrait se laisser fléchir (1).

Les deux duchesses s'éloignaient cependant rapidement de Metz, précédées d'un courrier de cabinet que le comte d'Argenson avait préposé à leur garde, en apparence pour faciliter leur voyage, en réalité pour s'assurer que rien ne viendrait entraver l'ordre royal. Ce n'est pas l'histoire, c'est le roman ou le drame qui pourrait peindre d'assez sombres couleurs l'état de rage et de désespoir où était plongée l'orgueilleuse favorite emportée ainsi, avec une hâte ignominieuse, loin de l'amant qui la couronnait la veille, dont elle s'était crue chérie, et qui la laissait chasser sans un regret, sans

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, p. 39-44-60-62. — Fragment des *Mémoires de la duchesse de Brancas*. — Ces deux documens sont ceux dont je me suis servi à peu près exclusivement dans le récit de la maladie du roi, en laissant de côté tous les mémoires apocryphes et même toutes les fictions romanesques qui abondent sur ce triste incident de la vie de Louis XV. Je l'ai complété à la dernière heure en y ajoutant quelques traits d'une relation écrite attribuée au duc de Richelieu lui-même, très différente de celle qu'on peut trouver dans le recueil de Soulavie, et qui m'a été communiquée par M. A. de Boislisle. Ce juge si compétent affirmant l'authenticité de cette pièce, il n'est pas possible de la mettre en doute quoiqu'elle contredise directement, sur plusieurs points importans, le récit de Luynes, qui, arrivé à Metz le lendemain des scènes qu'il raconte, était en mesure d'être aussi bien informé que personne, et celui de Mme de Brancas, propre belle-mère de Mme de Lauraguais. Ce n'est pas la seule occasion où de pareilles divergences se rencontrent entre les assertions des témoins oculaires des mêmes faits; la défaillance de la mémoire et parfois le défaut de sincérité des narrateurs en donnent une explication suffisante. Pour faire comprendre par un exemple l'embarras où ces contradictions jettent celui qui cherche à les concilier, je dirai seulement que, tandis que Mme de Brancas accuse les médecins de Louis XV d'avoir dissimulé son mal le plus longtemps possible pour ménager Mme de Châteauroux, le duc de Richelieu, dans la pièce curieuse qui m'a été confiée, dirige contre ces mêmes médecins une imputation toute contraire. Il leur prête le dessein d'exagérer la gravité du mal pour entrer dans les vues des ennemis de la duchesse et provoquer son bannissement. Une mention, insérée par l'avocat Barbier dans son *Journal*, atteste pourtant que l'opinion de Mme de Brancas était celle du public contemporain. (Barbier, août 1744.)

un regard, sans un mot de compassion. Jamais voyage ne fut plus affreux. Partout où le carrosse devait s'arrêter, la populace s'ameutait, d'insolens railleurs venaient passer leur tête aux portières. C'était un concert de sales invectives et de grossiers jurons. A l'entrée même de certaines villes, il fallait descendre, faire à pied de longs circuits pour éviter des rues ou des places qu'on n'aurait pu traverser en sécurité. La nature ardente de Mme de Châteauroux ne fléchissait pas sans combat sous le poids de cette horrible situation. Par moment, elle voulait résister, s'arrêter, attendre un souvenir qu'elle espérait encore, un retour du caprice de la fortune. Son imagination se monte alors: le roi se guérira; il l'aime encore, il lui saura gré d'être restée à portée de son appel; elle sera vengée: ses persécuteurs seront chassés à leur tour. Pourvu cependant que la reine, dont on annonce la venue, ne reprenne pas possession du cœur de son époux, ou n'amène pas avec elle quelque dame qui puisse arrêter les regards du convalescent !

« Je vous assure, écrit-elle dès la première soirée à Richelieu, que je ne peux pas me mettre en tête qu'il en meure; il est impossible que ce soient ces monstres qui triomphent... Je crois bien que tant que la tête du roi sera faible, il sera dans la grande dévotion; mais, dès qu'il sera un peu remis, je parie que je lui trotterai furieusement dans la tête, et, qu'à la fin, il ne pourra pas résister et qu'il parlera de moi, et que tout doucement il demandera à Lebel ou à Bachelier (les valets de chambre) ce que je suis devenue. Comme ils sont pour moi, mon affaire sera bonne; je ne vois pas du tout en noir pour la suite, si le roi en revient, et en vérité, je le crois. Je ne vais plus à Paris; après mûre réflexion, je reste à Sainte-Menehould avec ma sœur... Il est inutile de le dire, parce que, avant qu'on le sache, il se passera au moins deux ou trois jours, et puis je puis être tombée malade en chemin, ce qui est assurément fort vraisemblable. Mais remarquez que, d'ici à ce temps, la chose sera décidée en bien ou en mal; si c'est en bien, on n'osera rien dire, et comme le roi ne m'a pas fait spécifier l'endroit et qu'il a dit: *à Paris, ou bien où elle voudra, pourvu que ce soit loin,* il est plus honnête pour lui, s'il en revient, que j'aie cru que vingt lieues étaient au bout du monde et que je me sois retirée dans un lieu où je ne puis avoir nulle sorte de nouvelles ni de consolations, et uniquement livrée à ma douleur; et puis, dans la convalescence, quarante lieues de plus ou de moins ne laisseront pas que d'y faire, non pas pour me revoir, car je n'y compte pas de sitôt, mais pour me faire dire quelque chose... S'il en meurt, je resterai à Paris avec mes amis; mais je vous assure que je regretterai le roi toute ma vie, car je l'aimais à la folie et beaucoup

plus que je ne le faisais paraître... S'il en meurt, je ne suis pas pour faire des bassesses, dût-il m'en revenir le royaume de France. Jusqu'à présent je me suis conduit (*sic*) tel qu'il me convient, avec dignité; je me soutiendrai toujours dans le même goût, c'est le seul moyen de me faire respecter, de faire revenir le public pour moi et de conserver la considération que je crois que je mérite. J'oublie de vous dire, sur ce que le Soissons se défend d'avoir parlé au roi de M[me] de Lauraguais, que je le croirais assez, et que j'ai pensé dès le premier moment que cela venait du roi, par bonté pour moi et pour que nous ne fussions pas séparées, et pour que ma sœur fût ma consolation ; mais il ne faut pas le dire, parce que cela justifierait le Soissons, et qu'en vérité je ne suis pas payée pour cela... Je suis persuadée qu'il recevra la reine tout au mieux et qu'il lui fera cent mille amitiés parce qu'il se croit des torts avec elle et obligé de les réparer. *Vous me manderez quelles sont les dames qu'elle a amenées*... S'il en revient, cher oncle, que ce sera joli! Vous verrez : je suis persuadée que ceci est une grâce du ciel et que les méchans périront. Si nous nous tirons de cela, vous conviendrez que notre étoile nous conduira bien loin. »

Mais le lendemain, arrivée au lieu où elle annonçait le dessein de rester et d'attendre, comme rien ne vient, elle sent bien qu'il faut obéir. « Ne soyez pas effrayé, écrit-elle, de ma proposition de rester ici : ma lettre n'était pas partie, que je fis réflexion que cela serait ridicule, et nous partirons demain sans faute ; mais c'est assez simple que ma tête se trouve égarée par-ci par-là. Soyez tranquille, je vous promets que je vais tout de suite à Paris... Je vous donne ma parole d'honneur que je ne paresse plus... Tout ceci est bien terrible et me donne un furieux dégoût pour le pays que j'ai habité bien malgré moi, et, bien loin de désirer d'y retourner un jour, je ne pourrai pas m'y résoudre. Tout ce que je voudrais par la suite, c'est qu'on réparât l'affront qu'on m'a faite (*sic*) et n'être pas déshonorée. Voilà, je vous assure, mon unique ambition. Bonsoir, je ne peux pas vous en dire *davante,* étant mourante. »

Puis elle reprend la plume. Ne dit-on pas que sa sœur de Flavacourt accompagne la reine? « Elle mériterait bien que M. de Soissons lui donne une petite marque de sa bonté; je n'en désespère pas, ou elle viendra peut-être du roi, cela serait assez plaisant. Ah! mon Dieu, qu'est-ce que tout ceci? Je vous donne ma parole que voilà qui est fini pour moi. Il faudrait être une grande folle pour avoir envie de s'y embarquer et vous savez combien peu j'étais flattée et éblouie de toutes les grandeurs, et que si je m'en étais crue, je n'en serais pas là. Il faut prendre son parti et n'y plus

songer. Tâchez de remettre du calme dans votre esprit et de ne pas tomber malade (1). »

A Bar-le-Duc, cependant, il fallut bien, bon gré, mal gré, faire halte, sans quoi on risquait de croiser un autre cortège qui arrivait en sens contraire, plus rapidement peut-être encore, et soulevant sur son passage des émotions bien différentes. C'était la reine qui accourait, incertaine si elle arriverait à temps pour recevoir le dernier soupir de son époux. A quelque distance, derrière elle, suivait le dauphin avec le duc de Châtillon, son gouverneur, puis les princesses filles du roi, avec leurs dames. Le courrier des duchesses avait reçu de M. d'Argenson l'instruction formelle de faire tous les détours nécessaires pour éviter une si fâcheuse rencontre. Mais la difficulté de desservir sur une même route tant d'équipages à la fois, faisant changer à tout moment les itinéraires, un hasard et un malentendu amenèrent précisément ce qu'on voulait fuir : la souveraine et la favorite furent sur le point de se trouver en face l'une de l'autre sur une place publique, et Dieu sait quel tumulte en serait résulté ! Heureusement la duchesse, prévenue, eut le temps de se réfugier et de se renfermer dans une maison écartée de la ville, d'où elle pouvait entendre des acclamations qui ne ressemblaient pas à celles dont ses oreilles étaient tristement assourdies.

Du jour, en effet, où la nouvelle du péril du roi avait été apportée à Versailles, la reine n'avait eu qu'un vœu et qu'une pensée, c'était de voler auprès de lui. Mais telle était la règle impérieuse à laquelle comme toute autre elle obéissait, telle peut-être aussi sa crainte de n'être pas bienvenue même auprès d'un lit de mort, qu'elle n'avait pas osé bouger avant d'en avoir demandé par un courrier exprès à Metz l'autorisation formelle. La permission ne lui fut accordée que le jour où le roi fit l'aveu complet de ses fautes et comme un complément de son repentir. L'ordre de départ fut aussitôt donné ; mais nulle hâte n'était possible avec les interminables formalités de l'étiquette de cour, et plus de vingt-quatre heures durent être encore employées à mettre d'accord l'ordre régulier du service avec les convenances particulières aux dames qui devaient accompagner la reine. Mme de Flavacourt entre autres, appelée par tour à cet honneur, réclamait son droit, et il fallut un peu d'art pour l'y faire renoncer. Puis le voyage rapide n'étant pas dans les habitudes royales, d'autres délais furent nécessaires pour mettre en état de courir la poste de vieilles berlines qui depuis longtemps ne servaient plus. Bref, ce ne fut que le 15 août, après la messe, que la reine put se mettre en route, avec tant de voitures de suite qu'il

(1) Lettres de Mme de Châteauroux à Richelieu. — Bibliothèque de Rouen.

fallait lui préparer quatre-vingts chevaux de poste à chaque relais.

L'annonce de son départ rendait publique et certaine, à Paris, la nouvelle qui ne circulait jusque-là que mystérieusement et à l'état de rumeur douteuse. Tous les témoignages contemporains sont unanimes pour attester que ce fut comme une commotion électrique qui se communiqua d'un bout de la cité et presque de la France, à l'autre; on vit alors combien le sentiment du dévoûment monarchique, bien que déjà affaibli, était vivant encore dans le cœur des Français et toujours prêt à se ranimer dès que le souverain ne faisait pas lui-même tout ce qu'il fallait pour l'éteindre. Le coup qui menaçait Louis l'atteignait à l'heure où, après une longue attente, il n'avait encore fait que promettre à ses peuples de se montrer digne de leur affection. La nation entière apprit pourtant avec désespoir que cette espérance pouvait lui être enlevée, et la pleura d'avance comme si elle eût déjà été réalisée. Frappé au moment où il allait combattre pour la délivrance du sol national, on le regardait déjà comme une victime de la cause qu'il n'avait pas eu le temps de servir. « On s'écriait, dit Voltaire : « Il périt pour avoir voulu nous défendre! » Ce fut une alarme, un désespoir universels. La foule, groupée autour des bureaux de poste à l'heure de l'arrivée des courriers, s'arrachait les lettres qui apportaient des nouvelles. L'émotion fut portée au comble lorsqu'on apprit la rupture du lien scandaleux qui était le seul grief qu'on eût encore à reprocher à l'auguste malade. A distance, on ne pouvait savoir; ce que de tristes détails laissaient déjà soupçonner aux témoins plus rapprochés, et ce que la suite ne devait que trop faire voir, c'est que ce repentir, plutôt imposé qu'éprouvé, venait d'une pusillanimité servile, non d'un sérieux réveil de conscience. On y vit un acte de générosité chrétienne qu'on célébra dans les églises, où les fidèles accouraient, à toute heure, pour demander grâce à la Providence. Ce sentiment était tellement général, tellement répandu dans toutes les classes, que ce fut un poète populaire, Vadé, auteur de chansons grossières, qui imagina de joindre ce jour-là au nom de Louis l'épithète de Bien-Aimé : surnom qui devait lui rester toute sa vie, alors même que la différence du mot et de la réalité en fit une étrange dérision.

Le passage rapide de la reine dans les mêmes lieux, au milieu des mêmes populations que venait de traverser la courtisane, fut une véritable ovation. Partout où elle s'arrêtait, on se précipitait pour baiser la trace de ses pas, ou se jeter sur sa main pour l'inonder de larmes : on eût dit le triomphe de la vertu et la morale outragée rentrant dans ses droits. Insensible à ces hommages, uni-

quement préoccupée de l'accueil qui l'attendait, tressaillant toutes les fois qu'un courrier envoyé ou un voyageur parti de Metz pouvait lui apporter quelques nouvelles, la reine se donnait à peine le temps de respirer et fit route quarante-huit heures de suite sans s'arrêter. Elle arriva à Metz le 18 août, à minuit, pour apprendre avec autant de joie que de surprise qu'une amélioration inattendue s'était manifestée dans l'état du roi.

Que ce fût l'effet d'une dose inaccoutumée d'émétique administrée par un empirique, nommé Dumoulin, qu'on avait fait venir quand tous les médecins s'étaient déclarés découragés, ou simplement une de ces réactions que la nature opère souvent à elle seule dans les maladies inflammatoires, il est certain qu'au moment où on n'attendait plus que le dernier soupir et où le moindre bruit entendu dans la chambre du malade semblait être l'annonce de la fin, le mal se relâcha subitement, la fièvre tomba et la connaissance, un instant égarée, revint. Quelques heures de sommeil apportèrent un véritable soulagement et c'est en sortant de ce repos salutaire que Louis apprit l'arrivée de la reine. Malgré l'heure avancée de la nuit, il témoigna à l'instant le désir de la voir. « La reine entra seule, dit Luynes, le roi l'embrassa et lui demanda pardon des chagrins et des peines qu'il lui avait causés. » Le lendemain, faisant venir toutes les dames de la reine, il renouvela en leur présence le même aveu, s'excusant en particulier auprès de Mme de Luynes de l'avoir fait souvent souffrir, sans doute en lui imposant une compagnie qui répugnait à sa vertu. Les jours suivans, l'amélioration se soutint et, avant la fin de la semaine, la guérison paraissait certaine.

La reine avait peine à croire à son bonheur. Voir son époux repentant et rétabli, réconcilié avec Dieu, et rendu à la fois à la vie et à sa tendresse, c'était plus que, pendant ses heures d'angoisses, elle n'avait osé demander dans ses prières. Aussi ne pouvait-elle contenir son ravissement. « Je n'ai rien de plus pressé que de vous dire que je suis la plus heureuse des créatures, écrivait-elle à l'ennemi de sa rivale, Maurepas, le seul ministre qui n'eût pas fléchi devant l'idole. Le roi se porte mieux. Dumoulin assure qu'il est presque hors d'affaire : il dit même plus, et je n'ose encore m'en flatter. Il a de la bonté pour moi, je l'aime à la folie. Dieu veuille avoir pitié de nous et nous le conserver ! Je vous conseille de demander la permission de venir. Adieu, ne doutez pas de mon amitié : j'embrasse Mme de Maurepas (1). »

Elle avait raison d'être heureuse, car elle n'était pas seule à se réjouir, et son bonheur, qui n'avait rien d'égoïste, fut promptement

(1) Lettre de la reine à Maurepas, tirée des archives de M. de Chabrillan.

partagé par toute la France. Dès que cette guérison, que sa piété trouvait miraculeuse, se fut confirmée de manière à convaincre les plus incrédules, ce fut dans les rangs de la nation une explosion de joie qui tenait du délire. Il semblait que la patrie était sauvée parce que le roi était conservé. La satisfaction publique se manifesta sous toutes les formes : *Te Deum*, feux de joie, illuminations dans toutes les villes, cantates sur tous les théâtres, hommages de félicitations en prose et en vers, qu'on faisait passer par centaines sous les yeux du convalescent. On s'abordait partout dans les rues sans se connaître pour se communiquer l'heureuse nouvelle. « Qu'ai-je donc fait, disait le roi lui-même surpris, pour être aimé ainsi? » Et dominé encore par la sérieuse impression de la mort, il promettait de reconnaître tant d'affection et de la mériter même en prenant, dès que ses forces seraient revenues, le commandement de l'armée qui devait délivrer la France. « En attendant, faisait-il dire au maréchal de Noaillés, n'oubliez pas que c'est pendant que Louis XIV était mourant, que le prince de Condé a gagné la bataille de Rocroi. »

Noble langage et souvenir plein d'à-propos. Malheureusement, on allait se convaincre que Noailles, général sage et que l'expérience avait rendu timide, n'avait ni l'audace juvénile ni le génie de Condé (1).

II.

La déclaration portée à Vienne par le ministère prussien y avait causé, en même temps qu'un trouble bien naturel, une surprise qui l'était moins, car les préparatifs faits depuis six mois déjà par Frédéric pour mettre son armée sur le pied de guerre étaient si apparens qu'il fallait, en réalité, se fermer les yeux pour ne pas les voir. Mais telle était la confiance de Marie-Thérèse dans son droit et dans sa fortune et tel aussi son désir de n'interrompre, à aucun prix, son opération agressive contre la France, que, jusqu'au dernier moment, elle n'avait pas voulu croire à la réalité de ces menaces. C'était, pensait-elle, un jeu de Frédéric pour l'intimider et la décider à entrer en relation avec l'empereur en lui restituant la Bavière : « Ne vous inquiétez donc pas tant de la Prusse, écrivait-elle au général Traun, qui commandait l'armée du Rhin avant la venue du prince Charles. C'est sans doute un ennemi dangereux, mais Dieu est avec nous...

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. VI, *l. c.* — Mémoire attribué à Richelieu et communiqué par M. de Boislisle.

D'ailleurs, ce qui le regarde n'a rien à faire avec l'armée que vous commandez. » Vainement le prince Charles lui-même, à peine arrivé, avait-il reçu par une voie secrète, mais très sûre, avis de la conclusion du traité d'union de Francfort; cet avertissement, transmis par lui à son frère, ne fut pas écouté : c'était encore Frédéric qui faisait courir ces bruits pour répandre l'alarme. Enfin, la facilité avec laquelle s'était accompli le passage du Rhin acheva de persuader à la reine que tout désormais devait lui réussir : « Que les choses aillent seulement bien sur le Rhin, écrivait son conseiller Bartenstein, et jamais le roi de Prusse, qui suit toujours la fortune, n'osera se mettre contre nous (1). »

Ce fut donc un grand mécompte lorsqu'il fallut enfin se convaincre que cette invasion du sol français, si heureusement commencée, mais si témérairement entreprise, bien loin de faire reculer Frédéric et d'intimider ses mauvais desseins, le décidait au contraire à faire brusquement un pas en avant et à jeter le masque. Le péril de la situation apparut alors dans toute sa réalité. Tandis qu'une puissante armée prussienne allait se précipiter sur la Bohême, menaçant Prague, peut-être même Vienne, on n'avait en face d'elle, pour lui tenir tête, que le corps d'armée qui occupait la Bavière et qui avait lui-même fort à faire pour garder cette conquête et prévenir un retour offensif de son souverain légitime. La principale armée autrichienne se trouvait engagée à plus de cent lieues de son centre naturel d'action, ayant mis le Rhin entre elle et l'Allemagne et voyant arriver le gros des forces françaises commandées par Louis XV, qui pouvait, par une manœuvre heureuse, soit la jeter dans le fleuve, soit lui en interdire l'accès. Le désappointement fut vivement ressenti dans le cabinet et presque même dans tous les rangs de la population de Vienne, et se traduisit, comme c'est assez l'ordinaire chez les esprits faibles, par une explosion de colère et cette attitude de fanfaronnade qui cache mal la terreur. Il n'y avait point d'épithète injurieuse qu'on ne prodiguât à Frédéric : « Voilà bien, écrivait le grand-duc à son frère, l'abominable caractère de ce monstre... Je reconnais l'infamie du roi de Prusse, qui est plus infâme que jamais! Mais nous allons donner de toutes nos forces pour non-seulement le chasser de Bohême, mais même de la Silésie et au-delà, car je me flatte qu'on le rosse comme il faut, et il le mérite, n'ayant ni foi, ni honneur, ni religion. Ce serait beau d'écraser ce diable-là tout d'un coup et de le mettre hors d'état de le devoir jamais craindre. » Et l'irritation du prince était si bien partagée par la foule qu'il fallut mettre des gardes à la

(1) D'Arneth, t. II, p. 394, 406, 408, 555.

porte du ministre de Prusse pour éviter que sa vie ne fût compromise dans un tumulte populaire (1).

Marie-Thérèse seule, quoiqu'en réalité aussi déçue, et peut-être même plus que tout autre (car la faute qui causait le péril lui était particulièrement imputable) ne perdit pas son sang-froid. De gré ou de force, elle dut bien reconnaître enfin que le seul parti à prendre était de rappeler immédiatement le prince Charles, en lui recommandant même assez de diligence pour éviter tout engagement avec l'armée française et ramener la sienne intacte de l'autre côté du Rhin. Mais en donnant, de sa propre main, l'ordre qui contenait en réalité l'aveu de son imprudence, elle y joignait une instruction détaillée sur la manière dont cette évacuation devait s'accomplir, pour ne pas laisser absolument sans défense les possessions autrichiennes qui bordaient la rive droite du Rhin et où on pensait que le roi de France porterait son attaque s'il trouvait ses propres provinces délivrées. C'était elle, en réalité, fait remarquer d'Arneth, qui paraissait seule avoir conservé l'intelligence et le souci des détails militaires. Les mesures prises, elle résolut de se mettre immédiatement en route pour Presbourg, où sa venue était déjà annoncée et où elle se proposait de faire un nouvel appel au dévoûment inépuisable de ses fidèles Hongrois. Sa présence y était de nouveau nécessaire ; « elle seule (disait un écrivain anglais du temps) pouvant faire régner l'union dans cette nation travaillée par tant de divisions, car elle avait l'art de faire du moindre de ses sujets un héros dévoué à sa cause (2). »

Le prince Charles, aussitôt l'ordre reçu, se mit en devoir de l'exécuter. Il abandonna successivement ses positions, d'abord Saverne, puis Haguenau, reculant toujours dès qu'il pouvait craindre que le maréchal de Noailles, qui s'avançait, vînt à l'atteindre. Sa préoccupation unique était de ne pas engager d'action, persuadé (dit le procès-verbal du conseil de guerre qui fut tenu à cette occasion) que de la conservation de son armée dependait celle des états héréditaires de la maison d'Autriche et qu'une victoire même, accompagnée, comme elle le serait, de pertes inévitables, pourrait tout compromettre. Par la même raison, Noailles devai à tout risque et à tout prix chercher le combat. La célérité de la marche, la vigueur de l'attaque, n'avaient jamais été plus nécessaires. Par malheur, les premiers indices du mouvement de retraite des Autrichiens lui parvinrent en même temps qu'il recevait de Metz les bulletins les plus alarmans et presque désespérés de la

(1) D'Arneth, t. II, p. 556-557.
(2) *Ibid.*, p. 416, 421.

maladie du roi. Quelque douloureuse que fût la surprise, un grand citoyen, un véritable homme de guerre, aurait dominé son émotion pour ne penser qu'à son devoir. Noailles n'eut pas cette fermeté d'âme. Toutes les conséquences publiques et privées de l'événement qui menaçait apparurent à la fois à son esprit. Le roi mort, qui prenait sa place? Un enfant gouverné par une mère que personne n'avait songé à ménager et qui devait en vouloir aux favoris de la veille de leur complaisance pour les faiblesses de son époux. La pensée de cette ruine possible, certaine même, de son crédit, la crainte de la responsabilité qu'il encourrait si un échec, dans cette heure critique, pouvait lui être imputé le jetèrent dans une perplexité qui se trahit par la mollesse et l'incertitude de ses résolutions. Il poursuivit lentement les Autrichiens, ne s'éloignant qu'à regret de Metz, d'où une nouvelle décisive pouvait à tout moment arriver. Quand il atteignit enfin, le 23 août, l'arrière-garde ennemie, ce fut seulement à la tombée du jour, dans un terrain marécageux, où, dès le commencement de l'action, la cavalerie s'embourba, hommes et chevaux culbutant les uns sur les autres. De là une confusion générale à laquelle la nuit seule vint mettre un terme. Noailles se crut vainqueur, parce que les ennemis avaient fui devant lui avec une hâte qu'il prenait pour de la terreur et qui n'était qu'une feinte habile pour se rapprocher plus rapidement du Rhin, dont le passage était déjà commencé. L'opération fut continuée et terminée le lendemain, pendant que les troupes françaises prenaient une journée de repos. Bref, le 24 au soir, l'armée autrichienne tout entière était sur la rive droite du fleuve avec son matériel intact. Le feu fut mis sur-le-champ aux ponts qui avaient servi à la traversée pour arrêter une poursuite que Noailles, d'ailleurs, n'essaya pas.

C'était ce même jour, 23 août, que Frédéric entrait en Bohême : il s'y était rendu par la ligne directe, traversant la Saxe malgré la résistance épeurée d'Auguste III, qui protestait contre la violation de son territoire. Mais on lui produisit une réquisition en règle de Charles VII, qui, en sa qualité de chef du saint-empire, exigeait le passage à travers tous les états allemands d'une armée auxiliaire qui venait à son secours. Il fallut se rendre à une invitation appuyée par quatre-vingt mille hommes en armes, et même remercier les Prussiens de ne pas faire plus de dégât sur leur chemin. La Bohême étant à peu près dégarnie de troupes, Frédéric comptait arriver sans résistance jusqu'à Prague, dont il s'apprêtait à faire le siège. On peut juger quels furent sa surprise et son mécontentement quand il apprit que l'armée qu'il croyait paralysée ou anéantie en Alsace était au contraire dégagée, libre de ses mouvemens, en pleine marche vers le nord et prête à se trouver d'un jour à l'autre

en face de lui! Toutes ses espérances étaient déçues et tous ses plans renversés du même coup. Au lieu d'un succès facile emporté par surprise, c'était une lutte sérieuse à soutenir. Rien ne l'assurait plus que la France, délivrée de ses propres inquiétudes, ne lui laisserait pas sur les bras (comme il l'avait toujours craint) l'embarras dont elle venait elle-même de se décharger. Naturellement enclin à la méfiance et prompt à avoir l'injure à la bouche, il vit tout de suite une trahison cachée dans ce qui n'était que le résultat fâcheux, mais assez explicable, d'une complication imprévue. Il n'hésita pas à exprimer assez clairement ses soupçons dans une lettre adressée à Louis XV lui-même, bien différente des flatteries dont il le comblait la veille, et où il ne prenait presque pas la peine de lui parler de la part qu'il avait prise à sa maladie et de lui faire compliment sur sa guérison. « Monsieur mon frère, lui disait-il, je viens d'apprendre avec la plus grande surprise du monde le passage du Rhin du prince Charles, heureusement exécuté. Je prie Votre Majesté de se ressouvenir des engagemens qu'elle a pris envers moi et de me décider dans un cas où je ne sais quel jugement porter de ce qui arrive. Je la prie de se souvenir de ce que je lui ai écrit à tant de reprises et de me dire elle-même ce que j'ai à attendre de la France, ou si je n'ai rien à attendre du tout. A peine me suis-je déterminé à tout faire pour la France que je me vois pris au dépourvu. Tout cela m'est bien sensible, mais je l'attribue à l'indisposition de Votre Majesté. » Une épître plus vive encore, adressée au maréchal de Schmettau, servait de commentaire à celle-ci... « Je ne sais, disait-il, ce que je dois penser d'un tel procédé du maréchal de Noailles, qui le couvre de honte et de confusion... Aussi veux-je que vous en fassiez des plaintes amères au roi de France. » Il l'engageait pourtant en terminant à ne pas trop aigrir le roi. « Mais, ajoutait-il, je regrette la disgrâce de Mme de Châteauroux (1). »

Schmettau n'avait garde, on le pense bien, de tenir secrète et surtout d'atténuer l'expression d'une irritation qui s'exprimait dans de tels termes. Il jeta tout haut feu et flamme contre le maréchal de Noailles, en ajoutant ce que son maître ne voulait pas dire, mais n'était pas fâché qu'on devinât : c'est que les choses n'auraient pas pris ce tour fâcheux et suspect si on avait suivi, dans le choix du général envoyé pour diriger l'expédition du Rhin, l'avis de ceux qui connaissaient l'Allemagne. De telles paroles trouvaient à Metz plus d'un écho pour les redire et même pour les porter, malgré la distance, au camp jusqu'aux oreilles du maréchal de Noailles. Averti

(1) Frédéric à Louis XV et à Schmettau, 31 août 1744. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 261, 262.

du travail fait contre lui, Noailles se justifia avec une certaine noblesse en s'adressant d'abord directement au roi de Prusse. Après avoir établi avec plus ou moins de vérité ou de conviction qu'il n'avait ni perdu un jour, ni négligé une précaution : « Il n'est pas de la prudence, Sire, ajoutait-il assez hardiment, de censurer les manœuvres de la guerre lorsqu'on est éloigné des lieux où elle se passe... Qu'il soit permis à un homme qui sert depuis cinquante-deux ans, qui doit avoir quelque expérience, et qui s'intéresse véritablement à la grandeur et à la gloire de Votre Majesté, de la mettre en garde contre les imaginations de guerre, dans lesquelles on n'a pesé ni les avantages, ni les inconvéniens des projets, en se laissant séduire par les apparences du grand et du vaste, sans combiner ni les mesures ni les moyens... Ces imaginations sont bien différentes du vrai génie de guerre qui connaît des principes et des règles, et qui sait que ce n'est qu'avec une extrême circonspection qu'on se garantit des écarts d'un zèle et d'une ardeur inconsidérés. » Il écrivait en même temps au roi pour demander la permission de se rendre auprès de lui en personne, afin de conférer sur la suite à donner à la campagne commencée : en réalité, c'était demander à venir plaider sa cause. « Je serai ravi de vous revoir, monsieur le maréchal, répondit Louis d'une main encore tremblante; vous me trouverez avec bien de la peine à revenir : il est vrai que c'est des portes de la mort. Ce n'est pas sans regret que j'ai appris l'affaire du Rhin; mais la volonté de Dieu n'était pas que j'y fusse et je m'y soumets de bon cœur, car il est bien vrai qu'il est maître en toutes choses, mais un bon maître. En voilà assez, je crois, pour une première fois (1). »

La lettre du roi semblait respirer à la fois et son ancien attachement pour son conseiller préféré et les nouveaux sentimens de piété dont, depuis sa pénitence, on le disait animé. En réalité, cependant, quand Noailles arriva à Metz, il trouva l'une et l'autre de ces dispositions également en train de se refroidir. A mesure, en effet, que les forces du convalescent revenaient, les spectateurs malins pouvaient remarquer que sa dévotion, d'abord très expansive et ne tarissant pas en expressions de reconnaissance envers Dieu, devenait plus réservée et moins prompte à se manifester au dehors. Par momens même, on voyait passer un nuage sur son front quand un incident rappelait les scènes qui s'étaient passées auprès de son lit de souffrance, comme si la pensée lui venait qu'il avait peut-être poussé la soumission jusqu'à compromettre la dignité royale et pris des engagemens dont les passions, qui se rallumaient insensible-

(1) *Mémoires de Noailles*, t. III, p. 380. — Rousset, t. II, p. 181.

ment avec la santé et la vie, allaient se trouver gênées. Ses prières étaient moins longues, ses conférences avec le père Pérusseau moins fréquentes, sa tendresse pour la reine moins démonstrative. Faut-il ajouter, comme l'affirme dans ses *Mémoires*, avec une indécence malicieuse, la vieille duchesse de Brancas, que la pauvre reine, toute heureuse de se croire aimée de nouveau, se donnait le tort de jouir avec trop peu de discrétion de son triomphe, s'en laissait féliciter tout haut par ses dames, et qu'elle fut même assez mal inspirée pour essayer d'attester cette reprise de possession par je ne sais quel air de rajeunissement dans son extérieur et de coquetterie dans sa toilette qui prêtait un peu à rire? Rien n'était plus propre assurément à faire naître dans la mémoire de son époux des regrets et des comparaisons qui n'étaient pas à son avantage (1).

Quoi qu'il en soit, cette altération insensible des sentimens du roi était suivie avec une curiosité railleuse par tous les courtisans; mais ceux qui s'appliquaient le plus attentivement à en discerner les moindres nuances étaient, comme on peut bien le penser, les ambitieux qui avaient lié leur fortune à celle de la favorite et qui avaient pu se croire un moment entraînés dans sa disgrâce. C'étaient Tencin, accouru à Metz avec les autres ministres à la nouvelle de la révolution du palais, et beaucoup moins soucieux de l'honneur de l'église que touché des malheurs de l'amie de sa sœur; Belle-Isle, compromis par sa générosité de la dernière heure; Richelieu surtout, qui, ne pouvant se flatter de faire oublier sa complicité dans toutes les faiblesses royales, n'avait de ressource que de spéculer hardiment sur leur retour. Tous ceux-là voyaient avec un plaisir mal déguisé le roi retourner, par degrés, à ses instincts naturels. Mais en face d'eux, un autre groupe formé des amis de la reine, de Châtillon, gouverneur du dauphin, de tous les gens pieux, en un mot, qui avaient applaudi à la fin des scandales, et de Maurepas (peu digne de leur être associé, mais qu'un ressentiment personnel enrôlait dans leurs rangs), était également en éveil, craignant à tout moment de perdre l'ascendant qu'il venait à peine de reconquérir.

Noailles, dans la situation critique où le plaçait sa mésaventure, avait le malheur de ne pouvoir compter sur l'appui ni de l'un ni de l'autre des deux partis qui se tenaient ainsi en observation. Il avait pris trop de part aux débuts de la liaison du roi avec M[me] de Châteauroux, vécu avec elle pendant les premiers temps de sa faveur dans une trop grande et trop visible intimité, pour n'être pas vu avec

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 85. — Fragmens des *Mémoires de la duchesse de Brancas*.

défiance par ceux qui avaient applaudi à son départ. Mais l'humeur que, dans les derniers temps, il lui avait témoignée à elle-même de sa présence à l'armée ne le recommandait pas non plus à la bienveillance des amis qui la regrettaient. Puis on paie toujours tôt ou tard, dans le monde, surtout à la cour, les avantages dont on a joui tout seul, surtout quand on les a étalés avec trop peu de ménagement; le revers de la médaille, c'est qu'au jour de la disgrâce, on n'est défendu ni regretté par personne. Ce fut le sort qu'éprouva Noailles; il put lire, le jour de sa rentrée à Metz, la malveillance dans tous les regards. « Le déchaînement contre lui est universel, « écrit Luynes dans son Journal, et, effectivement, pendant qu'il traversait les rangs des courtisans pour entrer dans le cabinet du roi, il put entendre murmurer assez haut derrière lui des plaisanteries sur ce qu'il appelait encore sa victoire du 23 août, et ce que toute l'armée avait baptisé du nom de *journée des culbutes*. Tous les yeux étaient ouverts et toutes les oreilles tendues pour apprendre quel accueil il allait recevoir.

La curiosité fut déçue, au moins ce jour-là, car le roi ne laissa rien voir sur son visage. « Voilà le maréchal arrivé depuis hier, écrivait Belle-Isle au comte de Clermont. Il vint chez le roi sur les huit heures. Sa Majesté jouait; le maréchal s'approcha, il mit un genou en terre et lui baisa la main. Le roi dit : « Monsieur le maréchal, vous voyez un ressuscité. » Cela dit, il ne fut question de rien de part ni d'autre. Le roi fit des questions générales sur les blessés, demanda où était présentement le prince Charles, M. de Noailles s'en alla, comme tout le monde, après le jeu. » Il y avait pourtant eu un moment, dans le cours de l'entretien, où les malins avaient cru triompher, car le roi avait demandé assez haut : « Monsieur le maréchal, comment avez-vous fait pour ne pas être culbuté comme MM. tel et tel (qu'il nomma)? » Mais Noailles, sans se troubler, répondit qu'il n'était pas présent là où la confusion avait eu lieu, et profita de la question pour faire connaître la nature de l'accident et les mesures qu'il avait prises afin d'en empêcher les suites. Le roi parut agréer ses explications. « En somme, écrivait Tencin, la réception a été un problème. Est-elle bonne? est-elle mauvaise? Les sentimens sont partagés; ce qu'il en faut conclure, c'est qu'elle n'a pas été brillante (1). »

Tencin avait raison : les favoris sont comme les amans; ce qu'ils doivent le plus redouter, ce n'est pas l'irritation, c'est l'indifférence, et la froideur polie du roi dut paraître à Noailles le plus alarmant des symptômes; mieux aurait valu cent fois des reproches un peu vifs qui lui

(1) Rousset, t. I, *Introduction*, p. CL, CLIII. — *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 73.

auraient permis une justification complète. C'est en tête-à-tête, à la vérité, et non dans un cabinet plein de monde qu'une explication de ce genre aurait pu avoir lieu avec utilité. Mais ce fut précisément cette faveur d'un entretien particulier qui fut refusée au maréchal de Noailles. Le roi, alléguant la faiblesse de tête et la difficulté de travail que lui avait laissées sa maladie, s'excusa de ne pouvoir l'entendre sur les faits passés, et, quant aux décisions à prendre, il le renvoya poliment soit au ministre de la guerre, soit au conseil, dont il faisait partie lui-même. Mais ce conseil, où il rencontrait ses rivaux et ses ennemis, comme Tencin et Maurepas, ne tenait plus que des séances courtes et irrégulières, l'état du roi servant encore ici de prétexte pour les abréger ou les renvoyer d'un jour à l'autre. En attendant, tout languissait, toutes les résolutions demeuraient en suspens. Le roi, qui était censé tout conduire, ne dirigeait plus rien, et toute la machine administrative et militaire semblait être, comme lui, atteinte de défaillance.

La situation était pourtant très pressante, car il fallait décider au plus tôt ce qu'on devrait faire pour réparer la faute commise, et si, afin de rejoindre le prince Charles (puisqu'on n'avait pu l'arrêter), on lancerait l'armée française à sa suite au-delà du Rhin. Frédéric ne cessait de demander une résolution prompte et hardie de cette nature, prétendant, non sans raison, qu'on la lui avait promise par le traité signé le 5 juin. Schmettau, excité chaque jour par une lettre nouvelle qui lui enjoignait de *pousser à la roue*, assiégeait les ministres d'insistances, de mémoires écrits ou de pressantes allocutions. « Mais il aurait plutôt, dit Frédéric dans ses *Mémoires*, transporté les montagnes que secoué l'engourdissement de cette nation. » Enfin, après plusieurs délibérations assez confuses, on s'arrêta à une demi-mesure ayant pour but d'éluder plutôt que de remplir les engagemens qu'on avait pris. On confia au comte de Clermont un petit corps de troupes qui dut rejoindre l'armée de Charles VII et, de concert avec les Bavarois, s'avancer en Allemagne afin de tendre la main à Frédéric. Quant au reste de l'armée française, on dut bien aussi lui faire passer le Rhin, mais au-dessus de Strasbourg, pour envahir ce qu'on appelait l'Autriche antérieure et mettre le siège devant Fribourg-en-Brisgau, chef-lieu de cette province. Schmettau eut beau représenter que Marie-Thérèse, tenant beaucoup plus à Prague qu'à Fribourg, ne détournerait pas un soldat de Bohême pour aller défendre ses possessions rhénanes, et que cette diversion prétendue serait sans aucune utilité pour son maître, il ne put rien obtenir de plus. On lui avait promis de porter la guerre en Allemagne, on lui tenait parole. Cette exécution littérale devait lui suffire et, sans l'écouter davantage, l'ordre fut envoyé au

maréchal de Coigny de commencer le mouvement des troupes vers Fribourg et de préparer les opérations du siège. « Mon gros Valori, écrivait Frédéric en apprenant ces irrésolutions si pauvrement terminées du ministère français, nous prendrons Prague, mais vos Français ne feront que des sottises. »

Restaient encore plusieurs points, et des plus importans, à résoudre. D'abord, le roi partirait-il avec son armée et irait-il encore prendre part aux travaux de ce siège? Nouveaux débats sur ce point, et des plus vifs. Toute la faculté médicale poussait des cris à la seule idée de voir compromettre, par une nouvelle épreuve, une santé aussi précieuse, sauvée par miracle et encore chancelante, et, naturellement, les amis de M[me] de Châteauroux faisaient chorus, pressés qu'ils étaient de ramener le roi là où il aurait la facilité et, par là même, la tentation de se rapprocher d'elle. Richelieu pourtant (il s'en est du moins beaucoup vanté par la suite) ne fut point de ceux qui le conseillèrent dans le sens de la faiblesse. S'il faut l'en croire, le roi, décidément fatigué à la fois de l'héroïsme et de la vertu, ne lui cacha pas son désir de revoir sa maîtresse : « Avant de la revoir, lui répondit-il, faites ce qu'elle vous aurait conseillé et ce que Gabrielle aurait conseillé à Henri IV. » Et ce serait là-dessus que le roi, reprenant courage, aurait annoncé son départ pour le lendemain. L'anecdote, bien que rapportée par une amie très intime du duc, ne mérite qu'une médiocre confiance, car elle se ressent trop du ton de vanterie habituelle à un personnage qui, toute sa vie, a toujours voulu que tout ce qui se passait, en fait de bien comme de mal, de vice comme de vertu, fût attribué à son influence. Rien ne prouve d'ailleurs que Louis XV, à ce moment, bien qu'intérieurement travaillé de désirs et de regrets, eût pris le parti de se donner un nouveau démenti et fait le calcul d'une rechute préméditée. Ce qu'il y a de certain seulement, c'est que, s'il ne recherchait pas encore les sociétés illicites, il était déjà fatigué des légitimes, car, la reine lui ayant demandé la permission de l'accompagner jusqu'à Strasbourg : « Ce n'est pas la peine, » lui dit-il sèchement, et il lui enjoignit de retourner à Versailles après avoir fait visite à son père à Lunéville (1).

Le roi partait donc; mais qui allait l'accompagner? qui devait commander sous lui et sous ses ordres, ou plutôt pour lui et en son nom? Serait-ce Belle-Isle, qui pouvait s'y attendre, tant son nom était fréquemment prononcé dans toutes les lettres du roi de Prusse? Serait-ce Noailles, en vertu du droit de sa charge officielle?

(1) Fragmens des *Mémoires de la duchesse de Brancas*. — *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 82.

On apprit bientôt avec surprise que ce ne serait ni l'autre et que Louis, se réservant à lui seul le commandement supérieur, comptait diriger le siège de sa personne, sans autre concours que celui de Coigny. Belle-Isle ne reçut pas la permission de l'accompagner au-delà de Strasbourg, et, Noailles ayant demandé s'il devait suivre plus loin : « Comme vous voudrez, » lui fut-il répondu, sans qu'un mot fût ajouté à cette invitation si peu pressante. Ainsi se trahissait chez Louis XV cette inconstance de sentiment, cette incohérence d'esprit qui, le rendant tour à tour confiant ou méfiant à l'excès, le portaient tantôt à se décharger complètement du fardeau du commandement, tantôt à le ressaisir avec jalousie, sans avoir jamais la force ni la patience de le porter longtemps lui-même. Tel il devait se montrer jusqu'au jour où, par une étrange combinaison, il réussit à satisfaire à la fois ses penchans contraires en constituant, d'une part, un ministère public auquel il laissait tout faire et un cabinet occulte dirigé secrètement par lui-même et chargé de surveiller, de contrarier même, à l'occasion, les dépositaires officiels du pouvoir.

En attendant, la campagne, un instant commencée avec tant d'énergie et d'éclat, allait se continuer sous d'assez tristes auspices : la seconde alliance de la France et de la Prusse reprenait tous les caractères de la première. C'était, de nouveau, dans les conseils de la France la mollesse et l'indécision; de nouveau aussi, chez Frédéric, l'impatience, l'irritation et cette promptitude au soupçon qui semblait faite pour préparer et pour justifier au besoin des représailles : au lendemain de la conclusion du nouveau traité, on eût dit qu'on était encore à la veille de la rupture de l'ancien.

Tel était le triste résultat du temps d'arrêt imprévu qui avait suspendu la marche de Louis XV vers l'Alsace ; et c'est ici qu'on peut voir combien à certains momens de l'histoire (j'en demande pardon aux théories des philosophes) un événement inattendu et insignifiant en lui-même peut changer pour longtemps chez un peuple tout le cours des faits et même des idées. Jamais accident ne fut, à coup sûr, plus impossible à prévoir et ne parut plus promptement réparé que le mal soudain, mais passager, qui menaça, à Metz, les jours du roi ; il est pourtant peu d'événemens du siècle qui aient eu, en tout genre, des conséquences plus fâcheuses et plus étendues. L'effet le plus immédiat, le plus direct (mais non pas le pire), ce fut d'altérer tout d'un coup les relations personnelles qui venaient de s'établir heureusement entre Louis XV et Frédéric au moment où ils entraient ensemble en campagne. La veille, ce n'étaient des deux parts que protestations d'amitié et témoignages de confiance et même d'admiration mutuelles. Frédéric surtout ne taris-

sait pas en louanges enthousiastes sur les qualités qu'il découvrait chez son allié. Sans doute, ce juge perspicace connaissait trop bien les hommes et surtout en pensait trop de mal, pour être aussi réellement séduit qu'il le prétendait par les éclairs de générosité royale dont était traversée l'âme de Louis XV, et les complimens qu'il lui prodiguait sont trop exagérés pour porter le cachet de la sincérité. Mais le seul fait qu'il prenait soin de le ménager, de le flatter même, comme son élève et son émule, au lieu de le harceler des propos piquans dont il avait criblé la vieillesse de Fleury, attestait un adoucissement de son humeur qui, mettant de la souplesse dans le jeu de tous les ressorts, promettait à la nouvelle alliance de meilleurs jours qu'à la précédente. Tout fut brusquement changé quand on apprit que, faute de pouvoir être conduits par leur roi lui-même, les Français avaient manqué au poste qui leur était assigné pour seconder à temps l'agression prussienne en Bohême. Ce fut un crime impardonnable : Louis XV fut perdu dans l'estime de Frédéric pour s'être donné le tort de ne pas arriver, à tout risque, fût-il mourant, au rendez-vous où il devait se rendre pour lui complaire. Il faut bien penser aussi que les incidens mêmes de la maladie ne contribuèrent pas à réhabiliter le malade aux yeux du prince incrédule. A voir dans quels termes dédaigneux Frédéric s'exprime dans ses *Mémoires* sur ce roi « entouré de prêtres, de confesseurs et de tout l'attirail que l'église catholique emploie pour envoyer les mourans dans l'autre monde, » on peut juger quelle impression lui laissèrent des scènes qui froissaient chez lui les sentimens du philosophe, au même moment où le général voyait tous ses plans de campagne et le politique toutes ses combinaisons déconcertés. Il n'en fallut pas davantage pour faire déborder de nouveau tous les flots d'amertume que contenait ce cœur irascible. Tout fut dit dès lors entre les deux princes : ils purent se haïr encore quelque temps, ou se mépriser en restant unis, mais on vit se préparer le jour où le dédain railleur de l'un et l'amour-propre blessé de l'autre feraient éclater cette lutte ouverte qui a ensanglanté l'Europe pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, et dont l'issue nous a été si funeste.

Mais si ce changement de dispositions, ou plutôt ce retour à de vieilles habitudes, fut chez Frédéric l'effet de la malencontreuse maladie de Metz, le résultat, plus triste encore chez Louis XV, fut d'arrêter une transformation de caractère qui aurait peut-être pu sauver de la juste réprobation de l'histoire sa mémoire et son règne. Le mal le surprit au milieu de la première résolution virile qu'il eût prise depuis qu'il était en état de penser et d'agir ; si la victoire l'en eût récompensé, qui peut dire que celle-là eût été la seule et la dernière ? Qu'on se figure le roi de France rentrant dans

sa capitale après avoir de sa propre main délivré son royaume de l'invasion et vu fuir l'étranger devant ses yeux, quelle n'eût pas été sur son passage l'ivresse de l'enthousiasme populaire? Qui sait quelle trace une telle journée eût pu laisser dans l'esprit du fils de tant de rois en qui les instincts héréditaires d'une grande race n'étaient pas encore complètement étouffés? La France eût été fière de son libérateur, qui eût peut-être tenu à rester digne d'elle. Quand un homme a mérité une fois sa propre estime et celle du monde, il lui en coûte d'y renoncer et il lui est aisé de n'en pas déchoir. Combien de destinées et de renommées ont dépendu ainsi d'une occasion saisie ou manquée! Celle qui s'offrit alors à Louis XV ne se retrouva plus. Quand il revint à la vie, la gloire qu'il croyait tenir s'était échappée; sa nature molle, fatiguée d'un effort inutile, s'affaissa sur elle-même et ne chercha plus que le plaisir et le repos.

Et pourtant ce ne fut pas encore là le plus grand mal. La conséquence vraiment déplorable de ces scènes douloureuses, ce fut le parti qu'en sut tirer une secte déjà puissante pour décréditer, aux yeux d'une génération travaillée par le doute, l'église et la religion qui avaient été contraintes d'y figurer avec un lugubre éclat.

J'ai dit, à la vérité, et tous les récits le constatent, que le public fut unanime, au premier moment, pour admirer l'humilité de la pénitence du roi et l'austérité courageuse du prélat qui l'assista. Mais telle est la mobilité de l'opinion française qu'il suffit de quelques jours et de la connaissance plus exacte de quelques détails pour la retourner bientôt en sens contraire. Ce furent d'abord des plaintes timides qui s'élevèrent en faveur de Mme de Châteauroux: une femme belle et malheureuse trouve toujours quelque part des cœurs compatissans. Puis le clergé fit la faute de triompher trop bruyamment de la victoire remportée par un prélat sur la conscience d'un roi. Il n'en fallut pas davantage pour inquiéter la susceptibilité des meilleurs catholiques, très facilement alarmés, dans l'ancienne France, de tout ce qui ressemblait à un empiétement de l'autorité ecclésiastique sur les droits et la dignité royale. « On regarde, disait déjà à la fin d'août le chroniqueur Barbier dans son *Journal*, la conduite de M. l'évêque de Soissons comme la plus belle chose du monde; moi je la trouve légère et trop satisfaisante pour l'autorité ecclésiastique sur les princes, dans un moment critique... Il faut respecter la dignité d'un roi et le faire mourir avec religion, mais avec dignité et majesté. » Ce sentiment ne tarda pas à être répandu dans tout le monde parlementaire, avocats et magistrats, défenseurs jaloux de toutes les prérogatives royales, dont

l'avocat Barbier n'était qu'un écho. On se rappela qu'une des maximes gallicanes prétendait interdire, même au souverain pontife, d'excommunier publiquement les princes, de crainte que la censure qui pourrait atteindre leurs actes n'entravât l'exercice de leur pouvoir. Un évêque pouvait-il s'arroger le droit qu'on refusait au pape lui-même? C'était le moment d'ailleurs où commençait la fameuse querelle des billets de confession, exigés par l'autorité épiscopale à Paris pour accorder la sépulture chrétienne aux défunts suspects de jansénisme et que le parlement se croyait le droit d'interdire. L'exemple d'une condition imposée à la confession du roi lui-même parut un fâcheux précédent. On rapporte que quelques curés de Paris s'étant permis de lire en chaire l'amende honorable du prince mourant, les gens du roi s'émurent de tant d'audace et firent savoir à l'archevêque qu'ils commenceraient des poursuites si on n'imposait pas silence à ces sujets peu respectueux. Les déclamations des philosophes ne tardèrent pas à faire sur ce point, comme sur tous les autres, écho aux scrupules des légistes, et il est resté acquis à l'histoire que l'église avait profité des angoisses de l'agonie pour humilier la royauté devant l'arrogante domination du fanatisme.

Dieu me garde, après avoir eu le chagrin de dépeindre une société et un temps où tant de consciences fléchissaient sous le débordement d'une corruption trop générale, de blâmer chez l'évêque de Soissons cette vertu rigide que n'avait pu altérer même le contact pernicieux de la cour! Fitz-James était dans son droit et dans la dignité de sa profession en proscrivant une femme coupable dont un cardinal n'avait pas craint de se faire, sous ses yeux, l'adulateur et le complice. C'était une réparation qu'il devait à l'honneur de son caractère sacré. S'il eût eu, d'ailleurs, la faiblesse de traiter un pécheur couronné autrement que le plus humble des fidèles, combien de réclamations plus légitimes se seraient élevées contre sa complaisance intéressée! Toutefois, s'il est vrai que l'église, comme toute son histoire l'atteste, sans jamais fléchir sur la rigueur des principes, sait en tempérer l'application par égard pour l'état des mœurs, par prudence ou par charité, on peut se demander si c'était pour un évêque bien connaître l'esprit de son temps que de parler tout haut, à un souverain du XVIIIe siècle, comme Ambroise à Théodose. Il est permis de penser qu'avec moins d'éclat et plus de douceur, en donnant une publicité moins théâtrale aux aveux du roi, en imposant un châtiment moins cruel à sa maîtresse, on aurait évité de mettre aux prises, dans la conscience des peuples, des sentimens qui sont faits pour s'appuyer et non pour se combattre, le respect de la loi religieuse et celui de la

dignité royale, l'indignation contre le vice et la pitié pour le malheur.

Mais ce qui a contribué, plus que toute chose, à envelopper l'ensemble des faits dont Metz avait été le théâtre dans un blâme rétrospectif, ce fut la précipitation scandaleuse avec laquelle on vit Louis XV, à peine rendu à la vie, se plonger de nouveau dans les désordres que, de sa bouche mourante, il avait si sévèrement condamnés. C'est ce honteux lendemain qui a jeté son reflet sur la veille. Louis XV, corrigé, rappelé au sérieux de la vie par les avertissemens de la mort, métamorphosé, comme Shakspeare nous dépeint Henry V d'Angleterre, ou comme le fut notre Charles VII après Jeanne d'Arc, eût donné un exemple respecté de tous et fait honneur à la grande autorité morale qui aurait su réveiller sa conscience et lui faire souvenir qu'il était roi. Mais quand on le vit plus humilié de son repentir que de sa faute, quel est même le chrétien sincère qui put regarder sans dégoût une dévotion intermittente née de la peur et disparaissant avec elle, et l'espoir du salut éternel négocié au rabais par un ignoble marché de la dernière heure, toujours résiliable et conditionnel ? Rien n'était moins conforme à ce que l'église enseigne sur les conditions de pardon et les effets de la grâce ; mais rien aussi n'était plus propre à exposer l'église elle-même aux plus fâcheuses méprises et aux comparaisons les moins avantageuses. La philosophie eut beau jeu à chercher dans son histoire, pour l'opposer à un tel spectacle, l'exemple rare (mais qui n'est pas introuvable) du petit nombre de sages qui ont su s'attacher au bien durant le cours de leur vie et rester fermes devant la mort sans être soutenus par l'attente d'une récompense dans l'immortalité.

On mesurerait donc difficilement le tort que, dans cette triste journée, comme dans tout le reste de son existence, Louis XV a fait à la religion, dont il conservait le culte extérieur en violant tous ses préceptes. Sans doute, c'est une très fausse manière d'apprécier les doctrines morales et religieuses que de les juger par les vices ou les vertus qu'elles inspirent aux puissans de ce monde qui les professent, — car le pouvoir, à lui seul, est un grand corrupteur, et aucun principe ne suffit pour donner à toutes les âmes la force de résister à ses séductions. Il y a eu peu de chrétiens édifians et encore moins de philosophes austères parmi ceux qui ont porté la couronne. Il faut bien se souvenir, pourtant, que les exemples partis de haut sont ceux que la foule voit de plus loin ; dans les temps où les esprits sont partagés entre des idées qui se combattent, le vulgaire, pour décider entre elles, jette volontiers les yeux sur ceux qui, placés en évidence par leur situation élevée,

les représentent avec éclat. Un parallèle grossier et superficiel, mais par là même à la portée du plus grand nombre, décide alors, dans un sens ou dans l'autre, le courant de l'opinion populaire. Sous ce rapport, dans le grand conflit qui s'engagea au XVIIIe siècle entre l'incrédulité et la foi, l'Allemagne chrétienne fut mieux partagée que la France. Car si Frédéric prêtait à l'ascendant croissant de l'irréligion l'appui de la puissance doublée du génie, en face de lui la foi mâle de Marie-Thérèse s'offrait à tous les regards dans une auréole de gloire et de vertu, et nul n'avait à rougir de servir avec elle le Dieu qu'elle invoquait. Mais quel est en France le croyant qui aurait osé lever les yeux sur la royauté très chrétienne personnifiée dans Louis XV ?

J'arrête ici, pour le moment du moins, la suite de ce récit, qui ne pourrait être continué sans aborder une phase entièrement nouvelle de l'histoire de cette longue guerre. Une seconde lutte est engagée entre Marie-Thérèse et Frédéric, une seconde alliance conclue entre la France et la Prusse ; mais, bien que les parties intéressées dans le conflit soient les mêmes, le rôle des acteurs, dans ce second acte du même drame, va prendre un aspect tout différent. Un événement qu'on pouvait déjà prévoir, la mort prématurée de Charles VII, en élevant Marie-Thérèse à la dignité impériale sous le nom du grand-duc son époux, lui confère des droits qui n'appartenaient pas à la reine de Hongrie et qui, exercés par sa main vigoureuse, altèrent à son profit tout l'équilibre des forces dans l'empire. Par suite de ce changement, qui n'est pas seulement nominal, la France, détournée du but primitif de ses efforts, puisqu'elle ne peut plus prétendre à disputer la couronne de Charles-Quint à ses descendans, s'éloigne de l'Allemagne pour ne plus chercher la puissance autrichienne qu'en Italie, et l'Angleterre sur mer et dans les Pays-Bas. Le champ du combat s'élargit ainsi et s'étend à toute l'Europe; en même temps, toutes les positions étant prises et toutes les puissances entrant en guerre à la fois, la parole est surtout aux événemens militaires, et les relations diplomatiques perdent de leur intérêt et de leur importance. C'est un tableau bien différent de celui qui a passé sous nos yeux, et, pour le mettre dans tout son jour, d'autres couleurs seraient nécessaires, peut-être la main d'un autre peintre.

Duc de Broglie.

LA

PAMPLINA

I.

Vers la fin de décembre 1839, ma petite ville reçut la visite de cinq prêtres espagnols, réfugiés en France et compromis dans les dernières échauffourées carlistes qui suivirent la convention de Bergara. Comment ces débris des bandes navarraises étaient-ils venus s'échouer dans le Barrois, à deux cent trente lieues des Pyrénées? Je ne me l'explique pas encore bien aujourd'hui. Je suppose qu'un comité d'émigration, établi à Paris, dirigeait les fugitifs, au fur et à mesure, vers les provinces où ils avaient chance de trouver aide et assistance de la part de quelques familles royalistes. Le fait est que Villotte en eut cinq pour sa part, et ce ne fut pas un mince événement dans cette ville casanière que l'arrivée de ces étrangers à la figure basanée, coiffés du grand chapeau de Basile, vêtus de soutanes, en loques, et s'exprimant dans une langue que personne ne comprenait. Les vieux légitimistes de l'endroit et quelques familles dévotes de la bourgeoisie se firent un point d'honneur de donner à ces proscrits le vivre et le couvert. Il advint ainsi que l'un d'eux fut logé chez de pieuses filles, nos voisines, couturières de leur métier et doyennes de la congrégation du Rosaire. Dès le lendemain de l'installation du prêtre espagnol, je me faufilai dans la cour de nos voisines, et, avec l'impudent aplomb d'un gamin, indiscret comme une mouche, j'eus vite fait la connaissance de don Palomino Palacios.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, brun, vif, trapu et carré des épaules. Ses cheveux plats étaient encore d'un noir

luisant, son visage rasé laissait voir l'ossature puissante de ses mâchoires massives; une cicatrice transversale couturait l'une de ses joues, et, sous d'épais sourcils qui se rejoignaient, des yeux couleur café illuminaient son teint olivâtre. Le regard avait de temps à autre un éclat pareil au feu qui allume les prunelles d'un chat sauvage, mais la bouche aux grosses lèvres gourmandes exprimait la bonhomie. Don Palomino était, en effet, bonhomme à ses heures, fumant des cigarettes du matin au soir et jouant supérieurement des castagnettes. Au bout de peu de jours, il me prit en affection, nous devînmes une paire d'amis, et il se mit en tête de m'apprendre l'espagnol, afin d'avoir quelqu'un à qui parler. A treize ans, quand on est doué d'une bonne mémoire, on apprend vite, et, grâce à la méthode de l'abbé Palacios, je fis de rapides progrès. Six mois après, je possédais assez bien le castillan pour lire les livres peu nombreux qui composaient la bibliothèque de don Palomino et pour comprendre les verbeux récits de l'ancien *guerillero,* qui aimait fort à raconter ses exploits. Dès que la différence des langues ne mit plus d'obstacles entre nous, notre intimité devenant plus étroite, le prêtre s'abandonna plus complètement à son besoin d'expansion et de familiarité. Je fus bientôt au courant de son histoire. — Il était né à Cordoue et avait été d'abord vicaire à Peñaflor, un gros bourg d'Andalousie, situé sur la route de Séville. Quand don Carlos était entré dans les provinces basques, don Palomino, fougueux royaliste, avait planté là son vicariat de Peñaflor et s'était enrôlé dans l'armée de Zumalacarregui. Il avait servi ensuite sous Elio et Balmaseda, et n'avait lâché pied en Navarre que lorsque la partie avait été irrémédiablement perdue, par suite de la défection du général Maroto.

En dépit de son habit ecclésiastique et de son caractère sacré, il avait, je crois, plus d'un méfait sur la conscience, et, quand il parlait de sa vie de soldat, l'œil allumé, les sourcils froncés, le geste violent, je vous réponds qu'on ne songeait point à plaisanter. Il avait une façon de narrer crûment et naïvement les choses les plus atroces qui me remuait des pieds à la tête. — Un jour, il s'était vu dans l'obligation de faire fusiller un officier christino qui avait été jadis son camarade de séminaire.

— Avant de mourir, me contait tranquillement Palacios, le malheureux demanda à me parler, et, me rappelant notre ancienne amitié, me supplia de le sauver. « Impossible, lui répondis-je ; dans cette guerre, il n'y a plus ni parens ni amis. Les ordres de Zumalacarregui sont formels; serais-tu mon père, tu y passerais. » Et je l'envoyai tuer : *y le mandé matar,* acheva-t-il en roulant sa cigarette.

Je sentais une chair de poule me courir le long de l'échine, et

j'étais devenu très pâle. Don Palomino remarqua mon trouble, et, allumant sa cigarette, il ajouta en manière d'excuse :

— Quand les chefs ordonnent, il n'y a plus qu'à obéir.

Pour faire diversion à ces terribles histoires, il me vantait sa province : le beau ciel d'Andalousie « tout vêtu d'azur, » les jardins plantés de citronniers et d'orangers et les tièdes nuits embaumées de l'odeur de ces arbres, où les fruits mûrissent à côté des fleurs. Alors, grisé par le ressouvenir, il décrochait sa guitare, et, d'une voix gutturale, il me chantait des *soleares* et des *seguiriyas*. Ses yeux bruns étincelans devenaient humides tandis qu'il répétait, sur un air doux comme une berceuse :

Sebiya del alma mia (1),
Sebiya de mi consuelo !..

On eût dit que tout à coup la petite chambre froide, pauvrement meublée, mal éclairée par une fenêtre donnant sur une cour étroite, lui paraissait pleine de soleil, et, se promenant de long en large, sa guitare entre les bras, il reprenait d'une voix éclatante, qui devait plonger dans la stupéfaction ses dévotes hôtesses :

Primero que te olbide (2),
Sebiya la beya,
Echaran los olibos
Limones agrios !..

L'accent dont cet exilé disait cela vous tirait les larmes des yeux.

L'été de 1840 trouva Palomino Palacios tout à fait acclimaté à Villotte. Il était attaché comme prêtre habitué à la paroisse Notre-Dame; plusieurs familles riches l'accueillaient amicalement, et il avait toujours chez elles son couvert mis; de plus, les nombreuses messes qu'on le chargeait de dire pour les âmes défuntes du voisinage suffisaient à le défrayer, car il était sobre et modeste dans ses goûts. Nous continuions ensemble notre étude de la langue espagnole; j'étais devenu assez fort pour soutenir une conversation et comprendre parfaitement les propos qui s'échangeaient autour de moi, quand ses collègues et compatriotes venaient jouer au *tresillo* dans sa chambre.

Un jeudi du mois d'août, j'étais chez mon ami l'Espagnol. Je me rappelle qu'il faisait très chaud; par la fenêtre entr'ouverte j'entendais les voix bourdonnantes des ouvrières de l'atelier, pénétrant

(1) Séville de mon âme, — Séville, ma consolation !

(2) Avant que je t'oublie, — Séville la belle, — les oliviers porteront — des citrons aigres !

dans la pièce avec l'odeur savoureuse des confitures de mirabelles que les patronnes étaient en train de confectionner. Étendu dans son fauteuil, les mains jointes sur ses genoux et les pouces superposés, don Palomino faisait la sieste, et moi, assis dans l'embrasure de la fenêtre, je lisais *el Ingenioso Hidalgo don Quijote*. J'en étais à l'histoire de « la fameuse infante de Micomicon, » lorsque la porte s'ouvrit, et je vis s'encadrer dans le chambranle un étrange et maigre jeune homme qui me rappela l'apparition de Cardenio à don Quichotte dans la sierra Morena. Ce visiteur pouvait avoir vingt-cinq ans. Il était svelte et frêle; son visage, émacié par les privations ou quelque récente maladie, était exsangue, et dans cette pâleur livide luisaient d'un éclat fiévreux deux yeux noirs profondément enfoncés sous l'orbite. Le front carré et puissant, le nez aquilin, la bouche fine aux lèvres décolorées, la face allongée, remarquable par le développement des maxillaires et du menton, que bleuissait une barbe de huit jours, avaient quelque chose d'attirant et d'inquiétant à la fois. Une soutane râpée et blanchie aux coutures, enveloppant comme un étroit fourreau le corps amaigri, tombait à plis droits sur un pantalon noir effrangé et sur des bottes percées.

— Don Palomino Palacios! dit-il d'une voix douce et grave.

Aux sons de cette voix, l'abbé, qui somnolait, tressaillit, se frotta les yeux, puis, brusquement, se leva d'un bond et courut embrasser le visiteur.

— *Ay*, Ramon Olavidé! s'écriait-il à travers ses embrassades, D'où viens-tu, *hijo querido?*

— Tout droit de Perpignan, répondit Ramon Olavidé en se laissant choir dans l'unique fauteuil de l'abbé; j'y suis arrivé avec les débris de l'armée de Cabrera... A Paris, j'ai su que vous étiez ici, *señor vicario,* et j'ai voulu revoir une dernière fois le seul ami qui me reste.

— *Niño mio!* reprit le prêtre en le couvant des yeux, tu as bien fait... Mais tu as l'air rompu de fatigue... Attends! attends!

Il alla dénicher dans une armoire une bouteille d'alicante, don pieux d'une dévote, posa deux verres et quelques biscuits sur la table, qu'il plaça entre lui et le jeune prêtre; puis, remplissant les verres, il leva le sien en s'exclamant d'une voix chaude, avec une exaltation de fanatique :

— *Viva Carlos quinto! viva la religion!*

A quoi le señor Ramon Olavidé répondit par un sourire découragé; puis, ayant trempé avidement ses lèvres dans le vin de son pays, il reposa son verre en poussant un soupir.

— Je vois, continua don Palomino en appliquant sa main sur la manche de son compatriote, je vois que tu as été de mon avis... Tu as pensé qu'un loyal Andalous doit faire son devoir coûte que coûte

et que la robe du prêtre n'est pas un obstacle à la défense d'une sainte cause.

— Hélas! répondit l'autre en rougissant, cet habit n'est pas le mien... Je ne l'ai revêtu que pour échapper aux poursuites et passer sûrement la frontière... Je ne suis pas prêtre, señor Palacios; je ne suis qu'un misérable pécheur.

— *Ave Maria purissima!* s'écria l'abbé en joignant les mains; que s'est-il donc passé?.. Quand je t'ai quitté, on allait te conférer le sous-diaconat... Quel maléfice a perverti mon élève, la fleur du séminaire, celui qu'on appelait *el santo?..* Quel détestable tentateur t'a jeté hors de la voie de Dieu?

— Une femme, don Palomino, répondit le jeune homme en baissant les yeux.

— Caramba! s'écria l'ancien guerillero en frappant du poing la table, ce sera donc toujours la même histoire?.. Le proverbe aura toujours raison : « L'homme est de l'étoupe, la femme du feu; vient le diable qui souffle (1)! » Et où avais-tu donc rencontré la diablesse qui t'a perdu? Conte-moi ton aventure, mon fils; confesse-toi à ton vieux maître...

Ils étaient si émus de se retrouver et leurs pensées à tous deux étaient tellement tournées vers les souvenirs de leur lointain pays natal, qu'ils ne semblaient pas s'apercevoir de la présence d'un tiers; moi, tapi dans mon embrasure, avec le rideau de cretonne me retombant sur le dos et mon livre sur les genoux, je me faisais petit et silencieux pour qu'on m'oubliât, mais je ne perdais pas une seule de leurs paroles. Encore que j'en saisisse parfaitement le sens littéral, je n'étais pas alors assez avancé en âge pour en comprendre toujours l'exacte signification; mais elles restèrent gravées dans ma mémoire, et maintenant que je suis moins novice, l'entretien des deux réfugiés se reconstitue dans ma tête avec toute sa couleur dramatique et toute l'importance des moindres détails.

Je vois encore, comme si j'y étais, la pièce carrelée, fraîche et ombreuse; les deux Espagnols ayant entre eux la table de bois noir; les verres à demi remplis, où un mince filet de soleil mettait en lumière la teinte topaze du vin d'Espagne; don Palomino, accoudé, appuyant son menton carré sur sa main velue et fixant ses gros yeux bruns sur don Ramon; et celui-ci, tenant machinalement son verre dans ses doigts maigres, tandis que son corps frêle se renversait contre le dossier du fauteuil et que le damas rouge fané de ce meuble faisait ressortir la pâleur de sa longue tête

(1) El hombre es stopa,
La muger es fuego;
Viene el demonio y sopla.

couronnée de touffes de cheveux noirs. Ses grands yeux tristes promenaient çà et là leurs prunelles sombres, regardant sans les voir les articles peu nombreux du pauvre mobilier de l'abbé Palacios : le lit à rideaux de cotonnade rouge, la petite étagère pleine de livres, surmontée d'une statuette de la Vierge del Pilar, puis la guitare et les castagnettes accrochées au mur.

Ramon Olavidé souleva son verre, y trempa de nouveau ses lèvres violacées, puis, se renfonçant dans le fauteuil, il commença lentement sa confession.

II.

— Lorsque nous nous sommes vus pour la dernière fois à Peñaflor, mon père était encore de ce monde, et je venais prendre congé de vous avant de rentrer au séminaire. J'étais alors dans toute la ferveur de ma vocation. Mon imagination échauffée et une tendance naturelle à tout pousser à l'excès m'inclinaient vers un mysticisme exalté. J'avais un profond dédain pour les beautés du monde extérieur et les satisfactions de la chair; il me semblait, comme la sainte d'Avila, entendre au fond de moi une voix mystérieuse et divine murmurer : « Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, je t'ai prédestiné aux entretiens des anges. » S'il vous en souvient, vous vous efforciez de me mettre en garde contre cette piété exagérée.

— Oui, interrompit l'abbé Palacios, je te rappelais le mot du Français Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête; » j'ajoutais qu'en s'élevant trop au-dessus de cette terre où l'on est condamné à vivre, on s'expose à des chutes piteuses...

— J'aurais dû vous écouter, mais j'étais dans l'âge où la présomption nous enivre comme un vin pur et je me croyais appelé à recommencer les édifiantes et miraculeuses prouesses des saints dont je lisais la vie. Je rentrai au séminaire, je reçus les ordres mineurs et c'est alors qu'insensiblement je devins la proie du péché qui perdit les anges eux-mêmes, du péché d'orgueil. L'exercice du sacerdoce dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire dans un bourg ou une petite ville de ma province natale, me parut indigne de mon mérite. J'ambitionnai une carrière plus active et plus féconde, et je fus pris du désir d'aller comme missionnaire propager la foi parmi les populations de l'extrême Orient. L'esprit du mal m'insinua en même temps que, pour être à la hauteur de cette mission, je devais posséder des connaissances historiques et scientifiques plus étendues que celles qu'on pouvait me donner au séminaire. Je cédai à cette diabolique suggestion et j'obtins de mon père, ainsi

que de l'évêché, l'autorisation de quitter provisoirement Ecija pour suivre les cours de l'université de Séville.

J'avais vingt et un ans sonnés, et plein de cette aveugle confiance que donne la jeunesse, je me lançai dans les études profanes et la vie laïque sans croire un moment que mon âme pût être mise en péril par des tentations dont je n'avais même pas idée. J'allai me loger, non loin de l'université, calle Dados, dans une *casa de pupilos* (maison de pensionnaires) qui m'avait été recommandée par un prêtre et qui était tenue par une veuve, nommée Josefa Gutierrez. Cette veuve, brodeuse de son métier, avait un petit magasin où elle travaillait toute la journée avec sa fille, Manuelita, qui courait sur ses dix-huit ans, et deux ouvrières qui n'étaient guère plus âgées. Vous me direz que, pour un homme détaché des choses d'ici-bas et voué aux contemplations mystiques, j'avais singulièrement choisi mon logis; mais cela prouve justement combien étaient grands mon dédain et mon inexpérience des détails de la vie pratique. D'ailleurs, la señora Gutierrez avait une réputation d'honnêteté bien établie, et j'avais été guidé dans mon choix par la tranquillité de la maison et la modicité de la pension. Pour trois pesetas par jour, j'occupais une vaste pièce au premier étage de la maison et j'avais mon couvert aux trois repas qui composaient l'ordinaire de la famille. Mes commensaux étaient un jeune abbé, celui précisément qui m'avait recommandé la *casa* de la veuve, un médecin, un étudiant comme moi et un vieil officier en retraite.

Dans les premiers temps de mon installation, je ne voyais guère mes hôtesses et les autres pensionnaires qu'à table. J'étais complètement absorbé par mes nouvelles études, et, quand j'avais un moment de liberté, je le consacrais à de pieuses stations à la cathédrale. Que d'heures d'extase d'une suavité indicible j'ai passées à cette époque, agenouillé sur les degrés de la chapelle du baptistère, en face du Saint Antoine de Padoue de Murillo! Une ombre pacifiante tombait autour de moi des lointaines hauteurs de la nef et m'enveloppait dans une nuit de recueillement, où la toile du grand peintre semblait seule éclairée par une divine lumière. En esprit je m'identifiais avec le saint, je vivais sa vie dans l'austère cellule où sa foi robuste s'épanouissait, pareille à ces lis que l'artiste a fait fleurir dans un coin du tableau. Comme lui, ébloui et prosterné, je tendais les bras vers cette glorieuse lumière autour de laquelle des anges formaient un nimbe vivant, et il me semblait que l'Enfant Jésus souriant descendait aussi vers moi, de nuée en nuée, attiré par la force de mes prières... Encore étourdi au sortir de ce ravissement céleste, je sortais par la porte *du Pardon*, et, longeant la place *del Triunfo*, je regardais avec des yeux enthousiastes la tour svelte et aérienne de la Giralda monter dans un ciel

d'un bleu immaculé, au-dessus de l'enchevêtrement touffu des campaniles, des arcs-boutans, des créneaux et des galeries dentelées de l'immense cathédrale. — Lorsque, redescendu de cette idéale envolée en plein azur mystique, je me retrouvais sur terre et sur le chemin de mon quartier, j'étais étonné et presque choqué de la gaîté bruyante des rues que je traversais. La calle Dados, avec ses boutiques grouillantes d'acheteurs, les étoffes aux couleurs vives flottant aux piliers des magasins, les miradors entr'ouverts, d'où s'échappaient des éclats de rire et des fredons de guitare, les coups de soleil à travers les toiles tendues d'une maison à l'autre, me produisaient une impression pénible, quelque chose comme l'agacement d'une note discordante au milieu d'un concert délicieusement harmonieux.

Et voyez l'inconséquence de la nature humaine! malgré mes répugnances et mes dédains, je subissais peu à peu l'influence dissolvante du milieu profane dans lequel je vivais. Tout en se fermant pour ainsi dire aux impressions de l'extérieur, mes sens les recevaient en dépit d'eux-mêmes et s'y accoutumaient. Cette joie de vivre, éparse subtilement dans l'air de Séville; cette allégresse de la rue, cette fête sensuelle des yeux que donnent partout les fleurs des jardins, les toilettes des femmes, l'élégance des *patios* entrevus à travers les grilles des maisons, et même les somptuosités des cérémonies religieuses, tout cela me pénétrait peu à peu et me modifiait à mon insu. Par d'insensibles acheminemens j'en vins à respirer avec une dangereuse délectation l'odeur des orangers de la place del Triunfo, à écouter sans ennui une musique de danse, et je me surpris à suivre d'un œil curieux les ouvrières qui passaient dans la rue, le châle serré autour de la taille, l'accroche-cœur sur la joue et une rose dans les cheveux.

C'est ainsi que, peu à peu, après d'imperceptibles transactions de conscience et de sourdes infiltrations de sensualité, j'en arrivai à me mêler davantage à mes commensaux, à me moins choquer de leurs habitudes de dissipation et à prendre du goût même à certains de leurs plaisirs. Le soir, les pensionnaires se réunissaient dans le *patio* de la señora Gutierrez, et l'on y passait quelques heures à chanter et à regarder danser les ouvrières. L'abbé lui-même était de ces réunions; il les tenait pour innocentes; ce fut lui qui me décida à y assister en me remontrant qu'avec mes affectations de sauvagerie, j'indisposais contre moi nos commensaux et je mortifiais cruellement la señora Gutierrez.

Chez nous, vous le savez aussi bien que moi, le clergé jouit d'une liberté qu'on ne tolérerait pas dans les pays du Nord. Nos ecclésiastiques peuvent se mêler familièrement aux laïques, s'asseoir à la table d'un café, se promener sur l'Alameda en compagnie des

dames, et même assister aux réunions de famille, aux *tertulias*, où l'on fait de la musique et où les jeunes filles de la maison exécutent des danses nationales, ce qui, en France, serait regardé, je crois, comme tout à fait scandaleux.

— Pour sûr, s'écria l'abbé Palacios, on est ici d'une rigidité inconcevable sur le chapitre de la tenue, et l'autre jour j'ai été rudement tancé par le curé de ma paroisse pour avoir fumé une cigarette dans la sacristie!.. Affaire de mœurs et de climat... En-deçà comme au-delà des Pyrénées, le diable n'y perd et n'y gagne rien...

— Donc, poursuivit Ramon, je ne me tins plus à l'écart, et, de même que mes commensaux, je fréquentai le *patio* de la señora Gutierrez, où, chaque soir, on se réunissait en attendant l'heure du souper. Le médecin jouait de la guitare, et les ouvrières dansaient en faisant sonner leurs castagnettes. La fille de la maison, Manuelita, était surtout remarquable par la grâce et la légèreté de sa danse. On ne pouvait pas dire qu'elle fût très jolie, mais elle était bonne enfant, et ses yeux d'un bleu noir avaient une pureté virginale qui manque souvent au regard trop allumé et trop hardi des femmes de Séville. Feu Gutierrez, son père, était né à Valence, et elle tenait de lui ces beaux cheveux blonds des Valenciennes qui accompagnent si bien leur teint blanc et leur mine souriante. Au bout de deux semaines, je crus m'apercevoir qu'elle préférait ma société à celle des autres pensionnaires et que mes façons plus réservées m'avaient précisément gagné sa sympathie.

Cette sympathie se manifestait par de délicates attentions dont j'avais seul le privilège. Chargée de l'entretien de ma chambre, Manuelita s'acquittait de ce soin avec un zèle minutieux, et quand j'y rentrais, aux heures de travail, je ne manquais pas de trouver sur ma table un verre plein de roses ou d'œillets dont elle était allée faire emplette au marché, dès la première heure; elle devinait mes plats préférés et elle s'arrangeait pour que sa mère les fît entrer dans la composition du menu de chaque jour. Parfois, dans nos réunions du soir, quand, absorbé par une de mes méditations, je semblais oublier le milieu dans lequel je me trouvais, si je relevais brusquement la tête, je rencontrais les yeux bleus de Manuelita en train de se fixer sur moi; mais à peine nos regards s'étaient-ils croisés, que, honteuse d'être surprise, la jeune fille perdait contenance; ses longs cils bruns s'abaissaient sur ses joues rondes et pleines, son teint, ordinairement d'un blanc mat de fleur de jasmin, se nuançait de rose et elle tenait obstinément ses yeux braqués sur la pointe de ses petits souliers de satin.

J'étais si peu infatué de ma personne que je m'inquiétai à peine de ces premiers symptômes de la passion. Si j'avais eu la clairvoyance d'un jeune homme élevé dans le monde, je n'au-

rais pas hésité, je vous l'assure, à couper court à cette affection dangereuse, en quittant la maison de la señora Gutierrez; mais j'étais encore dans l'effervescence de mes rêves d'apostolat et rien ne rend égoïste comme une idée fixe. Étant resté jusque-là insensible aux émotions charnelles, je n'attachais aucune importance à ce que je regardais comme un simple enfantillage, et je continuais de traiter Manuelita comme une aimable petite fille, dont je reconnaissais de temps à autre les soins affectueux par le cadeau d'un chapelet ou d'une image de piété qu'elle serrait précieusement dans son livre d'heures. Pourtant, si, au lieu de me perdre dans mes nuages mystiques, j'étais descendu en moi-même, j'aurais reconnu dans les secrets replis de mon cœur ce limon de perversité qui repose au fond de toute âme humaine et qui est comme le résidu de la souillure originelle. Bien qu'il ne germât en moi aucun désir coupable, je n'en éprouvais pas moins une blâmable et secrète douceur à me sentir enveloppé de cette enfantine tendresse; je me laissais gâter et choyer sans remords, et, trop confiant dans mon impeccabilité, je respirais étourdiment cette odeur d'amour qui s'exhalait des moindres gestes, des moindres paroles de la señorita, avec une suavité pareille à celle des roses dont elle ornait ma table de travail.

Cette égoïste et cruelle indolence d'une âme qui se complaît dans le voisinage du péché, tout en se flattant de ne point s'en laisser souiller, renfermait en elle-même son propre châtiment. On ne vit pas impunément dans une semblable atmosphère sans en ressentir les effets, même à son insu. Ces gâteries féminines, ces parfums de fleurs cueillies pour moi; la musicale douceur de cette voix de jeune fille chantant dans un coin de la boutique des chansons andalouses, dont les paroles passionnées arrivaient jusqu'à ma chambre de travail; la vue de Manuelita montant ou descendant l'escalier de la maison avec la grâce souple et la pétulance de ses dix-huit ans, toutes ces choses amollissaient peu à peu ma volonté, dissipaient mon esprit, ralentissaient les élans de ma foi religieuse, et, sans que je m'en aperçusse, me prédisposaient à succomber à la tentation, dès que le Malin voudrait se donner la peine de me tenter.

Un dimanche de carême, je revenais de la cathédrale après les vêpres. Le printemps avait été précoce, il faisait beau temps et la chaleur était déjà très forte. Fatigué par une longue station à l'église et par la vivacité du soleil de mars, je me hâtais de regagner ma chambre, où je comptais achever la journée en lisant saint Augustin. Arrivé à la maison de la señora Gutierrez, je pousse la grille et j'entre dans le *patio* frais et silencieux. Une toile tendue au-dessus de la galerie intérieure du premier étage y tamisait doucement la lumière, — blonde et dorée au centre, où se trouvaient des plantes vertes et de petits orangers; plus voilée et presque

bleue sous les colonnes de la galerie. — Le calme délicieux qui y régnait n'était interrompu que par l'égouttement sonore d'une fontaine établie dans un angle. Ébloui par la grande clarté de la rue, je ne distinguai d'abord que confusément les objets; puis, une exclamation partie d'une sombre encoignure opposée à celle de la fontaine, me fit apercevoir Manuelita à demi masquée par les feuillages de quelques pots de myrtes et de lauriers-tins. Elle était occupée à emplir de roses et de renoncules des vases placés devant une sorte d'oratoire où se dressait une statuette de la Vierge, parée d'une robe de brocart bleu et argent. Elle se retourna vers moi et me montra sa figure ronde toute couronnée de cheveux blonds crêpelés, tandis que ses yeux s'éclairaient d'un sourire.

— Je vous croyais sortie, Manuelita, lui dis-je en passant.

— Non pas, ces messieurs ont emmené ma mère à la *corrida*, mais j'ai mieux aimé me passer des taureaux que d'être mangée par ce grand soleil, et je suis restée pour garder la maison.

— Vous avez eu raison, la chaleur est accablante.

— N'est-ce pas?.. Et puis j'aurai le plaisir de vous tenir compagnie.

— Merci, je vais remonter chez moi pour achever une lecture commencée.

— Bah! vous étudierez demain!.. D'ailleurs, vous avez l'air fatigué.

En effet, grisé par la chaleur du dehors, je m'étais appuyé à l'une des colonnes du patio, comme un homme qui n'en peut plus.

— Voulez-vous, continua-t-elle, que je vous prépare un verre d'eau de fraises?

— Volontiers.

Elle s'était élancée gaîment dans une pièce voisine; elle en revint peu après avec un grand verre d'eau glacée, dans lequel ses doigts broyèrent un de ces *refrescos*, au suc de fraises, qui se fabriquent spécialement à Séville. Une fois la boisson préparée, elle posa le verre devant moi sur un guéridon, en me faisant une espiègle révérence.

Je vidai le verre à moitié, et, tout en la remerciant, je remarquai un détail singulier de sa toilette. Elle était vêtue de noir, comme presque toutes les Sévillanes de la bourgeoisie, mais elle portait, épinglé sur le côté gauche de son corsage, un ruban violet retenu par un cœur d'argent percé de flèches.

— Que veut dire ceci? lui demandai-je en désignant du doigt ce détail de son ajustement.

Elle rougit légèrement et répondit avec un grand sérieux :

— C'est un vœu... J'ai promis à Notre-Dame des Sept-Douleurs

de porter pendant une année les couleurs de son couvent si elle m'accorde ce que je lui ai demandé.

— Et qu'avez-vous demandé à la très sainte Vierge, Manuelita?

Elle me lança un regard rapide; puis, baissant les yeux, elle murmura :

— C'est mon secret, don Ramon.

— Voyons, mon enfant, repris-je en lui prenant les mains, vous pouvez bien le confesser à un prêtre.

Elle hocha la tête, puis, avec un malicieux sourire au coin des lèvres :

— Prêtre? Vous ne l'êtes pas encore! répliqua-t-elle.

Elle avait laissé ses mains dans les miennes; elle hésita un moment et reprit d'un ton boudeur :

— Il s'agit d'un jeune homme que j'aime et que je voudrais avoir pour *novio*... malgré...

— Malgré votre mère, Manuelita?

— Non, ce n'est pas cela... malgré la promesse qu'il a faite d'être d'église...

Elle m'avait retiré ses mains et en couvrait maintenant ses joues brûlantes.

Embarrassé de cette confidence, j'avais trempé machinalement mes lèvres dans le verre d'eau de fraises, puis je l'avais reposé sur le guéridon et je m'étais levé. Tout en marchant, mes yeux se fixèrent, par hasard, sur un miroir accroché en face de moi à l'une des parois du patio, et tout à coup, dans cette glace, je vis Manuelita, avec un mouvement à la fois enfantin et passionné, prendre le verre, poser ses lèvres à la place que les miennes venaient de quitter et avaler rapidement le reste de ce qu'il contenait.

— Mon enfant, dis-je d'une voix grave en me retournant brusquement, il ne faut pas faire de vœux à la légère... Le vôtre est indiscret, et Notre-Dame ne l'exaucera pas.

La figure si gracieuse de la jeune fille se contracta, je vis ses beaux yeux s'emplir de larmes; puis, tout à coup, elle éclata en sanglots et s'enfuit.

Cette fois c'était bien clair, elle m'aimait... Pauvre fille! Quel différent tour aurait pu prendre ma vie, pourtant, si au lieu de laisser partir Manuelita toute noyée de larmes, je lui avais tendu les mains et promis d'être pour elle le *novio* demandé à Notre-Dame!... Nous nous serions mariés, j'aurais quitté Séville et nous serions allés vivre à Peñaflor. J'aurais cultivé le domaine dont la mort de mon père m'avait laissé possesseur l'an d'auparavant; au lieu d'errer comme un proscrit, n'ayant plus de goût à rien au monde, je serais à cette heure un paisible campagnard, père de

famille, et je regarderais de ma fenêtre moutonner mes oliviers sur la côte de Carmona!.. Mais, pour cela, il n'aurait pas fallu être aveuglé par la fumée d'orgueil qui me montait au cerveau. J'étais entiché de ma prétendue vocation apostolique; les femmes ne me disaient rien, mon heure n'était pas encore venue...

Elle devait bientôt sonner, pour ma punition et pour le malheur de ceux qui s'attacheraient à moi...

Un matin, pendant la semaine de la Passion, je revenais de l'université avec l'étudiant qui était mon commensal; au coin de la rue de la Cuna, près de l'église del Salvador, mes yeux furent arrêtés par une grande affiche rouge en tête de laquelle s'étalaient en gros caractères: *Cantes y Bailes andaluces* (1), et où on annonçait que le soir même, rue Amor-de-Dios, au *Salon philharmonique,* auraient lieu, pour l'inauguration de la saison, les débuts des fameuses chanteuses et danseuses Soledad Vargas, dite *la Chata de Jerez,* et Pastora Florès, dite *la Pamplina.* Mon compagnon me vanta avec beaucoup d'éloquence le talent de Soledad Vargas, qu'il avait vue à Cadix, et qui, disait-il, n'avait pas sa pareille pour danser le *jaleo* et le *zorongo.* Il m'engagea même à assister à la représentation du soir, et, comme je me contentais de hausser les épaules :

— Pourquoi pas? répondit-il, vous ne seriez pas le premier clerc tonsuré qu'on aurait vu rue Amor de Dios, et je suis quasi sûr que notre commensal l'abbé n'y manquera pas. D'ailleurs, un futur missionnaire ne doit rien ignorer : vous verrez forcément dans l'extrême Orient des danses qui vous scandaliseront bien davantage que notre *polo* andalous.

Une année auparavant, j'aurais repoussé tout net une pareille proposition; mais, depuis six mois, je m'étais laissé tellement pénétrer par la corruption mondaine, que je me bornai à discuter longuement, avec mon interlocuteur, sur ce qui est licite et sur ce qui est défendu, sur la question de savoir si l'on évite plus facilement le mal qu'on connaît que celui qu'on ignore... Quand il s'agit du devoir, tout homme qui discute au lieu d'obéir silencieusement aux injonctions de sa conscience, est déjà un homme perdu. Le soir même, je me laissai entraîner rue Amor de Dios.

Il pleuvait quand nous partîmes, et j'en profitai pour m'envelopper dans mon manteau afin de ne pas montrer aux habitués de ce bal mon habit de séminariste. Mon compagnon était un habitué du Salon philharmonique, et il me pilotait. Nous entrâmes dans une salle oblongue assez vaste, au fond de laquelle se trouvait une

(1) Chansons et Danses andalouses.

buvette où l'on vendait des *refrescos,* du vin, et de l'eau d'anis. En face, à l'autre extrémité, sous la charpente d'une galerie faisant tribune, s'ouvrait une porte communiquant avec la pièce voisine où s'habillaient les danseuses, séparées seulement du public par un rideau de tapisserie. Au long des murailles, blanchies à la chaux, des bancs de bois étaient occupés par un public bruyant, composé de soldats de la garnison, d'étudians, de cigarières et de familles de petits commerçans du quartier. Un maigre lustre et des quinquets fumeux éclairaient la salle, où planait la buée bleuâtre des cigarettes. Je me blottis timidement dans le recoin le plus sombre, sous la tribune, et non loin de l'*habilloir* des danseuses. La représentation n'était pas encore commencée; seuls, deux guitaristes, assis sur les banquettes du milieu, réservées aux artistes, pinçaient distraitement les cordes de leurs instrumens. De temps en temps, le rideau se soulevait, laissant passer un bras nu, un bout de jupe ou la tête ornée de fleurs d'une des *bailadoras.* Travaillé par une curiosité de novice, je ne quittais pas des yeux la tapisserie derrière laquelle j'entendais les chuchotemens et les éclats de rire étouffés de ces créatures. Enfin, à un signal des guitares, le rideau fut tiré, et elles accoururent ensemble, d'une volée, prendre leurs places sur les bancs : les unes en costumes de danseuses d'opéra, les autres portant la toilette des ouvrières de Séville, toutes agitant au bout de leurs doigts les castagnettes cliquetantes.

Les danseuses, en jupes courtes, exécutèrent d'abord le fandango et la cachucha avec accompagnement de guitares et de castagnettes, et je me sentis assez vite ennuyé par cette exhibition de jambes pirouettantes, de bras nus s'arrondissant mécaniquement autour de têtes plâtrées, grimaçant des sourires de convention. Ce spectacle, beaucoup trop prolongé, me laissait froid, et je méditais déjà de m'esquiver quand une salve d'applaudissemens salua l'apparition de l'une des étoiles du *baile.* C'était une jolie fille, aux grands yeux brillans, à la figure un peu massive, habillée, comme les bohémiennes du faubourg de Triana, d'une robe assez courte d'étoffe voyante, du petit tablier d'indienne et du fichu de Manille, avec un parterre de géraniums rouges dans ses cheveux noirs luisans. Les guitares se mirent à résonner, tandis que les danseuses, restées assises, frappaient en cadence dans leurs mains.

— C'est Soledad Vargas, *la Chata,* me dit mon compagnon.

La danseuse et son danseur, battant des pieds et faisant claquer leurs doigts, se balançaient en face l'un de l'autre, se regardaient, se poursuivaient avec des tortillemens serpentins; parfois, l'un des accompagnateurs lançait d'une voix gutturale un couplet de ces vieilles chansons que le peuple nomme des *peteneras :*

Una mujé fué la causa
De mi perdision primera;
No hay perdision en er mundo,
Niña de mi corason!...
No hay perdision en er mundo,
Que por mujeres no benga (1).

Parfois aussi les chanteurs, et le public lui-même lançaient au couple dansant de rauques paroles d'encouragement : *Ole, ole! Muerte! Alma! alma!* Et la danseuse, grisée par les excitations, redoublait ses trépignemens et ses torsions couleuvrines, tandis que sa face brune restait impassible et souriante. — Malgré les applaudissemens de la foule, je n'éprouvais aucun enthousiasme; cette danse étrange et lascive, ces contorsions et ces trémoussemens trop significatifs me dégoûtaient et me faisaient monter le rouge au visage. Cette fois, j'étais bien décidé à partir, quand on annonça Pastora Florès, dite *la Pamplina*.

Elle ne s'était pas encore montrée dans la salle; le rideau se souleva, elle parut et soudain je me rassis.

Je n'oublierai jamais son entrée... Elle était de taille moyenne, très bien faite et vive comme une chèvre sauvage. Elle portait le costume des Sévillanes : la jupe d'indienne rose terminée par un volant laissant voir de petits pieds chaussés de bas roses, le corsage serré dans un châle de crêpe de Chine blanc à fleurs jaunes et incarnat. Ses cheveux bruns, relevés par le haut peigne d'écaille, formaient d'un côté un large accroche-cœur sur la joue, et de l'autre étaient piqués d'une touffe d'œillets épanouis. Elle pouvait avoir vingt-cinq ans; sa physionomie éveillée, mobile, spirituelle, était éclairée par deux yeux qui riaient sous de longs cils, et par deux lèvres rouges souriantes aussi, mais d'un sourire enjôleur, accentué encore par un joli menton proéminent. Elle s'élança au-devant de son danseur, pendant que les guitares se remettaient à bourdonner, et que les claquemens de mains recommençaient. Elle dansait le *jaleo* avec une légèreté, avec une volupté et une pétulance exquises; sa danse était à la fois chaste et provocante; c'est à peine si sa jupe soulevée découvrait jusqu'à la cheville son petit pied et ses bas roses; mais à la voir glisser, ondoyante, touchant à peine la terre, et mimant avec sa figure expressive tous les incidens de cette danse passionnée, je sentais mon cœur battre jusque dans ma gorge. Je m'étais mêlé à ceux qui applaudissaient; je battis si bien des mains que mon manteau glissa derrière mon dos, et que j'apparus dans mon accoutrement

(1) Une femme fut la cause — Première de ma perte. — Il n'y a pas de perdition au monde, — Fillette de mon cœur! — Il n'y a pas de perdition au monde, — Qui ne vienne des femmes.

de séminariste. Elle remarqua mon enthousiasme, tourna un moment la tête vers moi, m'éblouit d'un regard luisant, et disparut, tandis que les guitares continuaient de fredonner pendant l'intermède, et qu'un des chanteurs reprenait de sa voix gutturale :

Una mujé fué la causa
De mi perdision primera;
No hay perdision en er mundo
Que por mujeres no benga...

Peu après, la Pamplina reparut, coiffée cette fois de la mantille blanche qui lui retombait sur les yeux et sur les épaules, et agitant un éventail. Elle sembla un moment épier quelqu'un derrière le rideau, qui se souleva et donna accès à son danseur en costume de *majo* sous sa cape rejetée sur l'épaule. Les guitaristes jouèrent la *malagueña*, et la danse commença : — agaceries provocantes de la part de la danseuse, poursuite du *majo* voltigeant autour d'elle comme un papillon amoureux. — Chaque fois qu'il s'approchait, aiguillonné par le désir, il rencontrait l'éventail de la Pamplina entre sa bouche et les lèvres de l'espiègle fille. Il y avait une grâce mutine dans les refus de la danseuse, une attirance irrésistible dans son sourire, qui me faisaient comprendre pour la première fois toutes les délices et toutes les fièvres de la passion. Parfois, dans le tourbillon de sa danse spirituellement voluptueuse, elle se dirigeait de mon côté ; l'envolement de sa jupe rose me frôlait les genoux, et je sentais un frisson à la fois brûlant et glacé me courir par tout le corps. La musique des guitares devenait plus câline et plus tendre ; le *majo* quitta sa cape et l'étendit par terre ; la Pamplina passa dessus, légère comme un oiseau, tous ses traits se fondirent dans un radieux sourire de consentement et elle tomba aux bras de son danseur... C'était la fin, et au milieu des applaudissemens et des cris, elle alla s'asseoir essoufflée sur un banc près de la sortie. — Le public s'écoulait déjà du côté de la porte ; je me décidai à me lever, et comme je passais près d'elle, tout palpitant et intimidé, elle arrêta le mouvement de son éventail, fixa son regard luisant sur le mien, et me salua d'un sourire ensorcelant des lèvres et des yeux.

— Quelle diablerie ! s'écria don Palomino, en frappant la table d'un coup de poing.

— Oui, reprit Ramon Olavidé, une diablerie, et diaboliquement délicieuse !.. J'en frissonnai jusqu'aux moelles. Ce fut ce sourire qui me perdit. Je sortis en chancelant comme un homme ivre, et sans me préoccuper de la pluie qui tombait à verse, je cheminais tête baissée dans la rue obscure, quand mon compagnon me saisit par le bras :

— Holà ! s'écria-t-il, tu t'en vas tout droit à l'Alameda d'Hercule et non à la calle Dados. Est-ce que la Pamplina t'a jeté un sort ?

III.

Je ne sais quel philtre les regards de Pastora Florès m'avaient versé, mais il me coulait comme du feu dans les veines, et sans cesse son image dansait devant mes yeux. J'étais possédé, halluciné. Je revoyais toujours ses bas roses et son petit pied battant l'air sous l'envolement de la jupe ; toujours ses prunelles luisantes, son rouge sourire et la souple cambrure de sa taille ronde, que n'emprisonnait aucun corset. J'avais beau appeler à mon aide tous les remèdes pieux recommandés en pareil cas par les docteurs de l'église et par mon directeur, rien ne pouvait chasser le fantôme voluptueux qui me hantait. Le nom de la Pamplina se mêlait aux mots latins de mes prières, le fil de mes méditations était rompu à tout instant par son souvenir, et entre les pages de mon livre se glissait, à chaque tour de feuillet, son spirituel profil au nez espiègle et au menton proéminent. En vain, pour me soustraire à cet ensorcellement, j'essayai de me réfugier comme jadis à l'ombre de la chapelle du baptistère et de m'abîmer dans la contemplation du Saint Antoine de Padoue. O vision sacrilège ! à la place du *niño* Jésus, c'était elle, la *bailadora*, qui surgissait au milieu du nimbe radieux des saints anges, puis s'avançait dans une buée lumineuse et descendait vers moi, sur les nuées blondes, avec son malicieux regard et son attirant sourire, tandis que ses petits pieds aux fines chevilles battaient de rapides *taconeos* (coups de talon) ! C'était vers elle que je tendais les bras maintenant sous les nefs sacrées de la cathédrale !..

Les solennités de la semaine sainte avaient suspendu les représentations des *bailadores* ; je ne savais encore quand je reverrais la Pamplina, mais je n'avais plus qu'un seul désir, — la revoir. Aussi, dès le mercredi saint, lorsque les processions des confréries commencèrent à sortir, je ne quittai plus la place de la *Constitucion*, où les *pasos* (1) s'arrêtaient tous en se rendant à la cathédrale, et où, de trois à six heures, la foule s'amassait devant le palais de l'*ayuntamiento*. J'espérais toujours que Pastora Florès viendrait là, attirée par la curiosité, comme les autres.

Le printemps était dans sa prime fleur et jamais le ciel ne m'avait paru si joyeusement bleu. Dans le carré formé par le palais de

(1) Chars supportant des groupes de statues qui représentent des scènes de la Passion.

l'*ayuntamiento*, l'*Audiencia* et les maisons, toutes les fenêtres étaient garnies de curieux. De triples rangs de chaises et de tribunes, occupés par les belles dames de Séville en toilettes noires, fleuries de roses et d'œillets, s'alignaient devant la façade du palais, laissant au milieu un espace vide où circulait la foule bariolée des promeneurs : cigarières drapées dans leur châle avec une rose piquée dans leurs cheveux brillans, toréadors en vestes de velours et chemises brodées, paysans des environs, la ceinture rouge aux reins et la veste sur l'épaule ; tout cela grouillait et bourdonnait, et sur cette basse bourdonnante se détachait le cri aigu des aguadores : *Qui quiere agua?* Dans un angle, au-dessus des toits la tour de la Giralda, baignée d'une gaie lumière rose, montait haut dans l'azur et contemplait la ville en fête. Et moi, mêlé à la foule, j'allais et venais, croyant à tout instant distinguer au milieu d'un groupe la taille cambrée et la tête fine de la Pamplina. Par intervalles, les fanfares d'une musique retentissaient au-dessus des rumeurs populaires, les alguazils faisaient évacuer l'espace compris entre les chaises et les tribunes, et une procession s'avançait avec ses files de pénitens blancs, violets ou noirs; ses confrères, habillés en Romains, balançant leurs casques à plumes au rythme de la musique militaire; son lourd *paso* étoilé de cierges, au milieu desquels se dressaient les statues du Christ et de la Vierge, tout reluisans de broderies et de bijoux. Le *paso*, supporté par une vingtaine d'hommes de peine dissimulés sous les draperies rouges, stationnait un moment devant la tribune du capitaine-général, puis lentement, aux sons des fanfares, le cortège se remettait en route par la rue de Genova, et la foule grouillante recommençait à rouler ses flots bruyans entre les chaises et les tribunes.

Les processions des *côfradias* avaient beau lutter de magnificence, la pompe des *pasos* avec leurs chapes brodées et leur orfèvrerie étincelante me laissait indifférent. Je m'obstinais toujours à chercher la Pamplina dans les remous de la foule. Mes yeux fureteurs se fatiguaient à vouloir la découvrir dans chacune de ces cent fenêtres béantes où les toilettes lilas, bleues, rose tendre des femmes tranchaient sur la blancheur des façades et les galeries vertes des balcons; ils la cherchaient jusqu'aux faîtes des maisons, le long des terrasses aériennes où il y avait un fourmillement de silhouettes curieuses se découpant sur le bleu du ciel, et un palpitement d'éventails agités, dont les paillettes reluisaient au soleil couchant. Le crépuscule descendait peu à peu, éteignant toutes les couleurs, mais ne ralentissant ni mon désir ni l'ardeur de mes poursuites, et je continuais mes investigations, plongeant de plus belle, sans me lasser, au plus épais de la foule.

Le soir du vendredi saint, j'errais dans la calle Sierpes, dont les

boutiques étaient closes, mais dont l'animation n'avait jamais été si tumultueuse. Les cris des marchands de pattes de crabes et de gâteaux à la cannelle, les voix quémandeuses des mendians, la fumée et l'odeur âcre des fritures l'emplissaient tout entière. Arrêté par un encombrement, je regardais machinalement une procession descendre de San Salvador par la calle Gallegos, qui s'étoilait des cierges des pénitens, tandis qu'au loin la luxueuse illumination du *paso* dominait toute l'enfilade de la rue de ses centaines de lumières tremblotantes. Brusquement je sentis mon bras effleuré par un coup d'éventail; je me retournai... C'était la Pamplina, debout à mon côté, la tête enveloppée dans une mantille noire qui ne laissait quasi voir que ses deux yeux étincelans. J'eus une violente commotion au cœur; la fastueuse illumination de la procession disparaissait toute devant l'éclat de ces deux yeux phosphorescens.

— *Buena noche, señor estudiante!* me dit-elle d'une voix mordante.

Je restai d'abord interdit et agité par un tremblement intérieur qui m'ôtait toute présence d'esprit.

— Après le bal, la pénitence, continua-t-elle du même ton. Voilà une belle nuit pour effacer ses péchés en suivant les *pasos*.

Je ne savais que répliquer, j'aurais voulu lui crier: « Ce ne sont pas les processions qui m'attirent, c'est vous que je cherchais; » mais je n'avais ni le sang-froid, ni l'audace nécessaires pour lui faire pareille réponse. Cette rencontre, que j'avais désirée de toutes les forces de mon cœur, le hasard me la ménageait, et, au lieu d'en profiter, je restais là, balbutiant, rougissant comme un sot, tandis qu'elle éclatait de rire en agitant son éventail.

— Est-ce que je vous fais peur? reprit-elle en se reculant de quelques pas pour se dégager de la foule.

— Oui, murmurai-je sans trop savoir ce que je disais; ne vous moquez pas de moi!

— *Ay, santo niño*, je ne suis pourtant pas si effrayante... Vous aviez l'air moins effarouché, l'autre nuit, quand vous me regardiez danser la *malagueña*.

— Vous vous souvenez de moi? m'écriai-je ingénument.

— Je me souviens toujours des jolis garçons qui m'applaudissent... Pourquoi n'êtes-vous pas venu me parler avant de sortir?

— Je n'aurais jamais osé, señorita.

— Ah! *santito*, vous craigniez de vous compromettre!.. Tenez, en ce moment ci, savez-vous ce qui vous donne la mine si embarrassée?.. Vous avez peur qu'on vous voie causer avec une *bailadora?*

Elle avait deviné juste, et malgré le violent désir qui me poussait vers elle, je tremblais d'être aperçu par un de mes camarades. Je me remis à rougir et à balbutier; nous étions arrivés au coin de la rue San Acasio.

— Je ne veux pas que vous scandalisiez vos amis, dit-elle avec un éclat de rire. Demain, j'ai vacance, et je me promènerai vers les trois heures de l'après-midi, dans les jardins de l'Alcazar... Toute la ville étant occupée à faire ses dévotions, on ne risquera pas d'y être ennuyé par les fâcheux... Et puis les orangers en fleurs y sentent bon... N'aimez-vous pas cette odeur-là?.. *Buena noche, señor...* Comment vous appelez-vous?

— Ramon.

— *Buena noche, santo Ramon!*

Et avec le mouvement preste et onduleux d'une couleuvre qui se glisse au ras d'un mur, elle fila le long des maisons de San Acasio, me laissant tout ébaubi, tandis qu'elle disparaissait dans les ténèbres d'un carrefour.

Je rentrai, la tête en désordre, et montai m'enfermer dans ma chambre, où je ne m'endormis que fort avant dans la nuit, d'un sommeil fiévreux. Le lendemain je m'éveillai très tard aux détonations des boîtes d'artillerie et des pétards qui annonçaient la résurrection de Notre-Seigneur. En même temps, les cloches de la cathédrale se mirent à sonner en volée, d'autres carillons s'éveillèrent tour à tour dans chacune des églises et bientôt tout Séville retentit de tintemens sonores. O la musique des cloches de mon pays, la délicieuse musique que je n'entendrai plus!..

Pendant toute la matinée, je me promenai dans ma chambre, en me disant que je n'irais pas à l'Alcazar; quand je descendis pour le repas du midi, j'étais si pâle, que Manuelita s'informa d'une voix inquiète si j'étais malade. Ce fut à peine si je lui répondis, et, le dîner achevé, je m'empressai de sortir. J'errai à travers les rues pleines de tapages et de soleil, j'entrai dans la cathédrale afin d'essayer de m'y recueillir : — Non, non, me répétais-je, je n'irai pas à l'Alcazar! — Et pourtant trois heures n'étaient pas sonnées, que je franchissais le vestibule du palais et que je m'égarais dans les allées ombreuses pavées de briques émaillées. J'allai ainsi à travers les massifs de roses épanouies, jusqu'à un pavillon aux revêtemens de faïence qu'entourent des quinconces d'orangers. Le jardin était solitaire, et le silence de l'après-midi n'était interrompu que par le gazouillement frais des jets d'eau sautillant dans leurs vasques de marbre. — Elle ne viendra pas, pensais-je, elle s'est moquée de moi; — et je me sentais à la fois soulagé et dépité de son manque de parole. Tout à coup j'entendis un léger bruit de pas, et je la vis qui s'avançait sous les branches vertes des orangers.

Elle avait une robe bleue à jupe courte, laissant voir ses jambes fines chaussées de bas de soie bleue et de souliers de velours; un petit châle de Manille à fleurs jaunes serrait sa taille souple; la mantille noire, à peine posée sur le sommet de sa tête brune, retom-

bait sur ses épaules et un gros bouquet de jasmin était planté dans son corsage.

— Tiens, vous étiez là? dit-elle en riant... C'est aimable à vous d'être venu... Mettez-vous près de moi.

Elle s'assit sur le petit mur à hauteur d'appui qui fait face au pavillon et me ménagea une place à côté d'elle. J'obéis, mais j'étais trop troublé pour parler et je ne savais plus que lui dire. Elle paraissait fort étonnée de mon silence, n'étant nullement habituée à une pareille réserve.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes à Séville? me demanda-t-elle... Voyons, contez-moi votre histoire.

Tout heureux du sujet de conversation qu'elle me fournissait, je lui parlai naïvement de mon village, de mon entrée au séminaire, et de l'intention où j'étais de me faire missionnaire dès que j'aurais reçu les ordres majeurs.

Elle m'écoutait avec son espiègle hochement de tête et elle me lança à peu près la même réponse que Manuelita :

— Bah ! ce n'est pas encore fait... D'ailleurs ce serait dommage... Êtes-vous sûr d'avoir la vocation?

En même temps elle fixait sur moi ses grands yeux noirs si profonds et si sombres sous la verdure des orangers, qu'il me semblait en les regardant plonger au fond d'un abîme qui m'attirait. C'étaient de ces yeux flambans et veloutés qu'on n'oublie plus une fois qu'on les a regardés... Oui, je serais mort et au fond du tombeau que je crois qu'un regard de ces yeux-là suffirait pour me ressusciter,.. je me lèverais du cercueil pour les voir encore!.. Ils me donnaient le vertige et ma tête tournait.

— La vocation? murmurai-je éperdu, je l'avais, mais depuis que je vous ai vue, je ne sais plus,.. je ne sais plus!..

Elle éclata de rire en montrant ses fines dents blanches entre ses lèvres rouges; puis, tendant le bras, elle cueillit sans façon une orange aux branches qui pendaient au-dessus de nous, et se mit à la peler en jetant à droite et à gauche l'écorce sur les petits pavés de faïence.

— *Pobrecito!* il ne sait plus!.. disait-elle tout en suçant son orange. Puisque mes yeux ont fait le mal, continua-t-elle, c'est à moi de le réparer... Il y a justement ici une fontaine dont l'eau guérit les maux d'yeux et les peines de cœur... Je vais vous y conduire.

Elle me prit la main et m'entraîna avec sa pétulance endiablée vers le Bain de la Sultane, qui est à gauche des quinconces où nous étions assis. Debout contre la niche d'où jaillissait l'eau fraîche, elle fit une coupe de ses deux mains jointes, et me les tendit ruisselantes : — Buvez! dit-elle avec son ensorcelant sourire.

Je me précipitai sur les deux mains que j'avais prises dans les miennes, j'y bus quelques gouttes d'eau, mais surtout je les couvris de baisers.

— Assez! assez! cria-t-elle en secouant ses doigts, ou le remède sera pire que le mal.

Elle était charmante ainsi avec ses bras mouillés qui scintillaient en plein soleil, et ses yeux où le rejaillissement du jet d'eau avait mis de petites perles tremblantes jusqu'au fin bout des cils.

— Adios! reprit-elle, voici l'heure où je dois rentrer... Inutile de me suivre... Demain je danserai au Salon philharmonique; j'espère que vous viendrez m'y voir.

Elle rassembla les plis de sa jupe de toile bleue, sauta dans l'allée et disparut derrière les massifs de rosiers...

Je retournai le lendemain rue Amor de Dios, seul cette fois, et je me blottis de nouveau près de la porte de l'*habilloir*, sous la tribune. Elle passa, m'aperçut et me fit un signe de tète amical; puis lorsque ce fut son tour de danser, elle me lança de nouveau un regard et je vis qu'elle s'arrangeait pour ramener son danseur presque toujours vers le coin sombre où j'étais tapi, de sorte qu'elle n'avait l'air de danser que pour moi. Cette préférence pour la partie la moins éclairée de la salle occasionna des murmures à l'autre extrémité et parut contrarier le grand garçon au costume andalous qui lui servait de partenaire. Il lui en témoigna de l'humeur et ils échangèrent à voix basse quelques paroles peu aimables; dès qu'ils eurent terminé la *malagueña*, elle lui tourna le dos, disparut sous la portière et ne revint plus. Inquiet, je gagnai la rue, où, caché dans l'encoignure d'une porte, j'attendis impatiemment la sortie de la Pamplina. Je la vis enfin paraître, enveloppée dans un châle blanchâtre et filant rapidement dans l'ombre, avec ce petit piaffement qui lui était familier. Je la suivais, le cœur palpitant, mais à une faible distance, et je n'osais la rejoindre, pressentant qu'elle s'en allait fâchée, après avoir eu une altercation avec son impresario.

A un coin de rue, sous un réverbère, elle se retourna brusquement, me reconnut et sourit.

— Ah! c'est vous, *el santo!* s'écria-t-elle. Savez-vous? j'ai failli me brouiller avec les gens du Salon à cause de vous!.. Comme dédommagement, vous allez me faire un bout de conduite... A cette heure, cela ne vous compromettra pas.

Je m'étais élancé près de Pastora Florès; elle vit bien à mon air ébloui que j'étais complètement fasciné, qu'elle n'avait plus qu'à commander et que je n'avais plus qu'à obéir.

Quand nous fûmes arrivés sur l'Alameda d'Hercule, elle s'arrêta devant une maison blanche dont toutes les fenêtres étaient noires et endormies.

— Voici où je demeure, dit-elle, tout là-haut, près du ciel... Venez, je vous offrirai un verre de limonade; vous l'avez bien gagné!

Je me laissai emmener, je l'aurais suivie au bout du monde. Elle ouvrit la lourde porte et me prit la main pour me guider le long de l'allée ténébreuse, puis dans les spirales de l'escalier plus noir encore et tout imprégné d'odeurs de friture. Je montais en butant mes pieds contre les marches, heureux de me sentir mené comme en laisse par cette main fraîche et nerveuse, dont la paume s'appuyait contre la mienne. Quand nous fûmes au sommet, elle chercha à tâtons au fond d'une sorte de niche pratiquée dans le mur, trouva un briquet, alluma une petite lampe et me poussa dans sa chambre, grande pièce aux murs blancs, donnant de plain-pied sur une terrasse avec laquelle on communiquait par une large fenêtre restée ouverte.

A la lueur de la lampe, j'examinais la chambre : le lit bas dans un coin, recouvert d'une mante valencienne, un miroir au-dessus d'une petite table, puis une statuette de la Vierge et, en face, une guitare accrochée au mur avec une paire de castagnettes. — La Pamplina avait ouvert une armoire, soulevé une cruche pleine d'eau, rincé un verre, et je l'entendais chantonner en me préparant la limonade promise, qu'elle m'apporta sur la table.

— Maintenant, dit-elle, asseyez-vous et buvez.

Mais je lui avais pris les deux poignets et, les dents serrées, silencieusement, violemment, j'essayais de baiser ses lèvres rouges si provocantes. Avec un brusque effort, elle m'arracha ses poignets meurtris, recula en arrière et, me toisant des pieds à la tête :

— *Hombre!* s'exclama-t-elle, comme vous y allez!.. Est-ce que les gens d'église ont tous de ces façons de muletier?

J'étais moi-même honteux de mon emportement de brute, et je baissais les yeux sans oser parler. Elle me tourna le dos et, roulant tranquillement une cigarette, elle l'alluma à la lampe et alla s'asseoir dans l'embrasure de la fenêtre.

Je me rapprochai d'elle humblement, les mains jointes :

— Pamplina, murmurai-je, pardon, je suis fou!.. Je vous aime, ayez pitié de moi!

Elle vit que j'avais les larmes aux yeux et, tournant vers moi ses flamboyantes prunelles :

— Bien vrai, *santito,* tu m'aimes?

— Comme un possédé.

— Tu m'aimes plus que ta vocation, plus que ton séminaire?..

— Plus que tout au monde!

Elle laissa tomber sa cigarette, puis, se levant et défaisant sa mantille et son fichu, qu'elle lança par la chambre, d'un bond elle se jeta dans mes bras et appliqua ses lèvres sur les miennes.

— Eh bien! prends-moi, je suis à toi!

Oh! cette nuit dans la petite chambre de l'Alameda d'Hercule, ces caresses de femme qui m'enlaçaient pour la première fois, cette veillée d'amour dans le grand silence de la ville endormie!.. La lampe était éteinte; du recoin sombre où nous étions, je voyais, par la fenêtre ouverte, la terrasse blanchissante, le ciel plein d'étoiles; tout à travers nos baisers jamais las, j'entendais au loin, à l'extrémité de la place, une belle voix d'homme qui montait dans la paix de la nuit d'avril, et je distinguais des lambeaux de couplets qui m'arrivaient doux comme des bouffées de printemps:

La pena y la que no es pena;
Todo es pena para mi.
Ayer penaba por ber te,
Soleá, triste de mi!
Ayer penaba por ber te
Y hoy peno porque te bl... (1).

IV.

A partir de cette nuit de Pâques, je ne m'appartins plus. J'étais pareil à un de ces pantins qu'on donne aux enfans; toutes mes actions semblaient mues par un fil, et ce fil magique était tenu par les doigts capricieux de la Pamplina. Je ne vivais plus qu'une heure chaque jour; celle où j'attendais la danseuse à la porte du Salon philharmonique et où je la ramenais chez elle, — et encore plus d'une fois mon attente fut-elle trompée. Pastora Florès n'était pas toujours libre de disposer de sa soirée; son impresario l'emmenait, avec les autres danseuses, à des *tertulias* données par le capitaine-général ou quelque autre grand personnage; elle me faisait prévenir à la hâte du contretemps par un gamin, et je m'en revenais de fort méchante humeur calle Dados.

Un soir que je rentrais fort triste, après avoir été frustré de mon rendez-vous, je trouvai Manuelita seule dans le *patio*. A la lueur d'une lampe posée près des pots de myrtes, elle achevait une broderie qu'on devait livrer le lendemain, et ses cheveux blonds frisotans entouraient d'une auréole dorée sa jolie tête penchée sur la bande d'étoffe. Depuis le dimanche où j'avais si durement accueilli les tendres confidences de la pauvre fille, c'était la première fois que nous nous rencontrions seuls. Ma mauvaise humeur s'en accrut

(1) La peine et ce qui n'est pas la peine, — Tout est peine pour moi. — Hier je peinais pour te voir; — Solitude; triste de moi! — Hier je peinais pour te voir, — Et aujourd'hui je peine de t'avoir vue!

encore; il me semblait qu'elle devait lire sur ma figure le dépit que me causait mon rendez-vous manqué, et je sentais un redoublement d'irritation à l'idée de surprendre un éclair moqueur dans ses regards.

— Bonne nuit! don Ramon, me dit-elle en levant vers moi ses grands yeux bleus, où je ne vis qu'une lueur attristée.

— Bonne nuit! répliquai-je d'un ton maussade en approchant mon bougeoir de la mèche de la lampe.

— Pourquoi me répondez-vous d'un air fâché? reprit-elle doucement en posant son ouvrage sur la table... Vous êtes bien changé depuis quelques semaines... Qu'avez-vous donc?

— Je n'ai rien.

— Si fait, vous n'êtes plus le même... Vous négligez vos amis, et les livres que vous aimiez autrefois, vous ne les ouvrez plus.

— Vous vous trompez, Manuelita.

— Non, je ne me trompe pas, reprit-elle en secouant la tête. Quoique je ne sois qu'une enfant, il y a bien des choses que je devine et qui me font de la peine... Ce n'est plus de l'église maintenant que je suis jalouse, c'est de la femme qui a pris votre cœur et qui n'est pas digne de vous.

— Voilà, en effet, des propos qui ne sont guère d'une enfant et que je suis étonné de trouver dans votre bouche! interrompis-je avec impatience.

— Oh! cette femme, continua-t-elle en s'animant et en se levant, je la hais parce qu'elle vous rend malheureux!

— Assez, Manuelita, vous êtes folle! m'écriai-je rudement. Et je me hâtai de regagner ma chambre, qui était voisine de la sienne.

Mais, pendant une partie de la nuit, j'entendis l'enfant qui pleurait à chaudes larmes au lieu de dormir, — et cette douleur naïve, dont j'étais l'unique cause, redoubla l'irritation que je sentais contre moi-même.

Ainsi ma faute était déjà connue de toute la maison!.. J'en éprouvais un sentiment de honte qui me rendait le logis odieux et qui me le faisait fuir pendant des journées entières. Parfois alors le remords m'empoignait et j'essayais de réagir contre la séduction dont m'enveloppait la Pamplina. Je ne pouvais pas croire qu'un regard et une caresse de femme fussent suffisans pour déraciner une vocation comme la mienne; ma superbe se révoltait contre ce joug humiliant; je songeais à la ruine de mes projets d'avenir, à la perdition de mon âme, à la damnation éternelle. Je courus me jeter dans un confessionnal, aux pieds d'un prêtre, et je lui avouai ma chute avec des cris de détresse. Mon confesseur, avec véhémence et compassion, m'exhortait à la contrition, à la mortification et à la pénitence. Il me parlait de la miséricorde du Seigneur et me fai-

sait espérer que mes prières trouveraient grâce devant lui; il me recommandait de fuir les occasions de péché, de me réfugier avec confiance dans le sein de cette toute-puissante Miséricorde: au regard de ce suprême Bien, toutes les joies terrestres n'étaient-elles pas misérables et vaines, et la grâce de Dieu n'était-elle pas d'un si haut prix qu'on dût, pour l'obtenir, mépriser comme de la boue toutes les basses voluptés des sens?..

— Oui! m'écriai-je mentalement en quittant l'église, j'arracherai de mon cœur, et pour toujours, la coupable image de cette femme; avec l'aide de la pénitence et de la prière, je la chasserai de ma pensée, comme Jésus chassait les vendeurs du temple!..

Et j'essayais sérieusement pendant un jour d'exécuter mes pieuses résolutions; mais il suffisait de l'apparition du gamin porteur d'un message de la Pamplina pour tout gâter, et je courais rue Amor de Dios attendre la danseuse à la porte du Salon. J'entendais le piaffement de ses brodequins sur les marches de l'escalier; elle me coulait une diabolique et reluisante œillade, un sourire retroussait le coin de ses lèvres et me montrait ses petites dents blanches; c'en était fait de ma contrition et de mes projets de pénitence. Dans ces momens-là, j'aurais donné pour la suivre ma part de vie éternelle. Quand une fois, seuls dans la chambre haute, qu'éclairait une douteuse lueur d'étoiles, nous nous tenions embrassés, sa taille pliant sur mon bras, sa tête se renversant sur mon épaule avec toute sa chevelure dénouée, une senteur de géranium s'exhalait de sa peau fraîche, de ses cheveux, de tout son corps, et j'oubliais le monde entier...

— Assez! assez! interrompit impétueusement don Palacios en levant les mains au ciel. Passons!

— Oui, passons, reprit tristement don Ramon, car ce souvenir seul me rend fou, et je sens que si je la revoyais, je mourrais dans l'impénitence finale... Un soir, j'étais resté deux jours sans pouvoir la joindre; dès que nous fûmes dans sa chambre, je m'aperçus qu'elle était soucieuse. Au lieu de m'attirer près d'elle, comme de coutume, elle était allée s'asseoir sur le seuil de la terrasse et s'était mise à fumer.

— *Santito,* me dit-elle brusquement, j'ai une mauvaise nouvelle à t'apprendre... Voici la foire qui touche à sa fin, et l'*empresa* quitte Séville demain soir pour aller à Grenade inaugurer la saison... Il va falloir nous séparer...

Je restai interdit et n'eus pas la force de prononcer une parole. — Pendant les deux jours que j'avais passés loin d'elle, je m'étais remis, comme toujours, à détester mon péché et à former de belles résolutions, mais je n'avais jamais songé à la possibilité d'une séparation aussi prompte.

— Oui, *hermano*, après demain il y aura des montagnes entre nous, et Dieu sait quand nous nous reverrons!..

Tandis qu'elle parlait d'un ton tranquille et dégagé, je me promenais avec agitation par la chambre; tout en ayant le cœur déchiré à la pensée de la quitter, je ne pouvais m'empêcher de songer aux promesses que j'avais faites à mon confesseur. — Peut-être y avait-il, dans ce brusque départ, une intention divine, un secret dessein de la Providence pour me sauver malgré moi, pour arrêter mon âme sur le chemin de la perdition... Assurément le doigt de Dieu se levait dans les ténèbres où j'étais plongé pour me montrer un moyen de reconquérir la grâce. Je n'avais plus qu'à courber le dos sous la main paternelle qui me frappait, qu'à crier vers le Seigneur, comme le roi David : « Je suis préparé à souffrir tous les châtimens, et ma douleur est continuellement devant mes yeux. »

— Eh quoi! s'écria la Pamplina en me regardant fixement, tu ne réponds rien?

— Ma pauvre enfant, murmurai-je d'une voix étranglée,.. j'ai le cœur brisé... Nous étions trop heureux dans notre péché, et le ciel veut nous punir en nous arrachant l'un à l'autre...

— *Amen!* s'écria-t-elle en bondissant sur ses pieds, c'est bien!.. Je feignais d'être calme pour connaître ce qu'il y a au fond de ton cœur... Je vois que tu ne m'aimes pas et que tu te consoleras facilement de mon départ!

— Je vous aime éperdument, passionnément, Pastora, et quand vous serez loin de moi, Dieu seul, qui me frappe, saura combien je souffrirai... Vous aurez eu tout mon amour, et, vous partie, aucune créature terrestre ne sera plus rien pour moi... Je ne songerai plus qu'à prier Dieu pour nous deux et à me vouer entièrement à lui...

— En vérité! interrompit-elle en croisant les bras, prier Dieu et te vouer à lui, n'est-ce pas? sans plus te soucier de moi que d'une guitare fêlée!.. C'est parfait!.. Pourquoi donc alors m'as-tu dit que tu m'aimais plus que tout au monde? Tu m'as enjôlée avec tes regards et tes paroles, et maintenant que je suis ton esclave, tu m'abandonnes! tu m'assassines!.. Une conduite édifiante pour un prêtre, et un joli début pour un missionnaire!..

Ses yeux flambaient et sa physionomie était devenue tragique.

— Mais, continua-t-elle en se rapprochant de moi avec un hochement de tête plein de menaces, prends garde!.. Si tu te moques de moi, si tu me foules aux pieds, si tu me poignardes le cœur, tu t'en souviendras et tu t'en repentiras! Ta religion, ton amour de Dieu, ta vocation, tout cela, menterie pure, et tu n'es au fond qu'un misérable égoïste!..

Brusquement, comme si elle avait été terrassée par la violence

de sa colère, elle se laissa choir sur le sol, et tout d'un coup elle éclata en sanglots.

Ses pleurs me bouleversaient; en l'écoutant, je m'étais déjà reproché ma cruauté. Je m'agenouillai près d'elle, je la pris dans mes bras, et je bus les larmes qui roulaient sur ses joues.

— Chérie, m'écriai-je, c'est moi qui suis ton esclave, c'est moi qui suis ta chose! Mais que faire quand la fatalité nous sépare!.. De même que tu ne peux rompre ton engagement et rester ici, de même moi, je ne puis quitter Séville pour te suivre.

— Qui t'en empêche? dit-elle en tournant doucement vers moi ses yeux câlins et mouillés.

— Mais, répliquai-je hésitant, tout : mes études, les promesses que j'ai faites à mes supérieurs, les vœux que j'ai déjà prononcés...

— Et ne m'as-tu pas fait aussi des promesses, et ne sont-elles pas aussi sacrées que celles que tu as marmottées aux gens de ton séminaire?.. Quand il s'agissait de m'avoir, n'as-tu pas juré que tu m'aimais plus que ton église et ta vocation? Eh bien! si tu es un honnête homme et non un traître, tiens ta parole et viens avec moi!..

J'étais encore trop novice dans la vie et trop aveuglé par mon amour pour distinguer entre un engagement pris de sang-froid et une promesse murmurée dans l'emportement de la passion. L'argument de Pastora Florès me troubla, je faiblis, elle s'en aperçut, devint plus pressante, et, après quelques timides objections qu'elle combattit victorieusement, je consentis à la suivre à Grenade. Quand elle me vit complètement décidé, elle battit des mains, se mit à danser dans la chambre, puis se jeta à mon cou et m'enveloppa de ses irrésistibles caresses.

— Tu verras, *niño mio*, comme nous serons heureux! me criait-elle à travers mille folies, je te ferai un paradis de Grenade!..

Il fut convenu que je rejoindrais la troupe des *bailadores* à la porte de San-Fernando, vers les dix heures du soir et que, monté sur une mule que la Pamplina se chargea de me procurer, j'accompagnerais la *galera* où les danseuses devaient s'entasser pour le voyage. Le lendemain matin, je fis mes préparatifs, j'achetai rue des Francos les vêtemens destinés à remplacer mes habits de séminariste, et, le soir venu, je m'enfermai dans ma chambre pour procéder à mon changement de costume. Je revêtis la veste de gros drap des paysans andalous, la culotte de tricot brun et les guêtres de cuir à aiguillettes flottantes, puis, les reins ceints de l'écharpe rouge, la cape sur l'épaule, je sortis furtivement de ma chambre quand je crus la maison endormie. Je n'avais parlé de mon projet à personne afin de me soustraire aux questions embarrassantes, et surtout d'éviter une pénible explication avec la trop perspicace Manuelita, mais à peine eus-je mis le pied sur la galerie, que je me trouvai en

face de la jeune fille; elle sortait de sa chambre et elle étouffa un cri en me surprenant dans mon accoutrement de voyageur.

— Don Ramon, demanda-t-elle d'une voix tremblante, est-ce possible?.. Où allez vous à cette heure?

— Chut! Manuelita, répondis-je; je pars pour quelques jours; je vais à Peñaflor, où m'appellent des affaires d'intérêt.

Elle secoua la tête d'un air incrédule.

— Dans ce costume?.. à Peñaflor?.. Ah! don Ramon, vous nous trompez, vous vous jouez de nous!.. Vous vous en allez ailleurs et vous ne reviendrez plus?

— Je reviendrai, Manuelita... Dites à votre mère que je lui écrirai sous peu, mais pour Dieu, ne me retardez pas!.. Je suis pressé.

Ses yeux bleus s'emplirent de larmes et elle ne fit plus aucune tentative pour me retenir; d'un geste violent, elle arracha de sa poitrine le cœur d'argent percé de flèches qu'elle portait toujours, et l'attacha sur ma manche.

— Gardez-le en souvenir de moi, reprit-elle d'une voix sourde, il vous préservera peut-être du mal... Mais si, malgré cela, vous deveniez malheureux, revenez-nous; — vous trouverez toujours votre chambre et vos amis qui vous seront fidèles... Adieu, don Ramon; que Notre-Dame des Douleurs vous protège!

Elle rentra dans sa chambre, et moi, la tête basse, je m'enfuis hors de la maison.

A la porte San-Fernando, je trouvai la *galera* attelée et déjà bourrée de voyageurs. La lourde charrette à quatre roues était recouverte d'une toile et tapissée d'un matelas; sur le siège était assis le *mayoral* (le conducteur). Non loin de la *galera*, j'aperçus la Pamplina qui tenait elle-même la bride de ma mule.

Ses yeux étincelèrent en me reconnaissant.

— A la bonne heure, *santo mio!* cria-t-elle, tu es homme de parole. — Elle m'aida à monter sur la mule, puis, s'élançant sur le siège à côté du *mayoral*, elle dit à ce dernier en lui frappant sur l'épaule : — Maintenant, *vamos con Dios!*

Et, sur la route poudreuse, nous nous en allâmes, éclairés par un ciel plein d'étoiles.

V.

Cette excursion à petites journées, à travers les plus beaux sites de l'Andalousie et à côté de la Pamplina, compte parmi les jouissances les plus exquises et les plus pures que j'aie goûtées. Nous voyagions la nuit et le matin; puis nous nous arrêtions vers midi dans un village, où nous faisions la sieste pour ne repartir qu'au

crépuscule. Dans les montées un peu rudes, Pastora, descendant de la *galera*, marchait près de ma mule, la main appuyée sur mon genou, et c'était charmant de cheminer ainsi l'un près de l'autre dans la nuit tiède et silencieuse, entre les aloës et les cactus hérissant de leurs raquettes épineuses ou de leurs lames aiguës les deux talus de la route et découpant leur végétation monstrueuse sur le ciel étoilé.

C'était charmant aussi, dans la fraîcheur du matin, de côtoyer les champs déjà herbeux et de voir, au premier rayon de soleil, onduler toute la plaine dans la bordure de fleurs éclatantes dont le printemps avait semé les fossés. Au milieu de la verdure argentée et mouvante des seigles, de frêles glaïeuls roses frissonnaient, les bourraches s'ouvraient comme des yeux bleus, et les grands coquelicots semaient l'herbe épaisse de leurs larges taches de sang. A l'imitation de toutes ces fleurs, je sentais mon cœur s'épanouir plus à l'aise; je serrais la main de la Pamplina, et j'aurais voulu marcher ainsi toujours, sans arriver jamais...

Je me souviens avec délices d'une halte que nous fîmes vers le milieu du jour, dans la vallée du Genil, en vue de Loja. La *galera*, dételée, stationnait sur la route; les mules paissaient çà et là au bord des talus. Le *mayoral* et la plupart des voyageurs étaient allés chercher des vivres à la ville voisine, dont nous voyions, de l'autre côté de la rivière, les tours d'église, les murs de couvent et les maisons couleur d'amadou se détacher en amphithéâtre sur la verdure des plantations de mûriers. La Pamplina et moi, nous étions restés au bord du Genil, non loin d'un moulin en ruine, et là, assis sur une herbe drue, à l'ombre des trembles et des peupliers qui foisonnent le long de la rivière, nous savourions le bonheur de nous retrouver en tête-à-tête, enfouis dans cette jeune feuillée, à deux pas de cette eau claire qui gazouillait en sautant sur les cailloux. Pastora, vautrée dans l'herbe comme un chevreau, semblait grisée par toutes les sèves printanières dont elle aspirait à pleines narines les émanations aromatiques. Elle chantait comme une alouette, cueillant des fleurs à brassées; puis, accourant vers moi, elle m'en répandait des jonchées sur la figure, et, se jetant à mon cou, elle m'embrassait furieusement.

— N'est-ce pas que c'est bon, *santito?* murmurait-elle; nous nous aimerons toujours bien, n'est-ce pas, quoi qu'il arrive?

— Oui, toujours!

Et les baisers pleuvaient plus nombreux encore.

Hélas! ce fut notre dernière heure de volupté sans mélange.

A mesure que nous approchions de Grenade, la gaîté de la Pamplina s'évanouissait. Elle devenait taciturne, et, les sourcils froncés, les yeux assombris, elle regardait d'un air farouche s'accuser plus

nettement les lignes des montagnes qui entourent la *Vega* (1) de leurs crêtes azurées ou neigeuses. A la tombée de la nuit, comme nous distinguions déjà dans les ombres accrues les lumières des faubourgs, elle quitta la *galera* et vint se placer auprès de ma mule.

— Ramon, me dit-elle d'une voix légèrement hésitante, nous allons être arrivés. Tu iras te loger à la Puerta-Real, dans une *casa de huespedes* (2), qui est au coin de la carrera del Darro. Quant à moi, dès que je serai installée, je te ferai savoir où et comment nous pourrons nous voir.

— Eh quoi! m'écriai-je interdit, je ne demeurerai donc pas avec toi?

— C'est impossible, pauvret. Ici, à Grenade, je suis obligée à plus de circonspection... Je n'y ai pas tout à fait la même liberté qu'à Séville, parce que...

Elle s'arrêta comme pour reprendre haleine.

— Achève! m'écriai-je anxieux, parce que?..

— Parce que c'est à Grenade que demeure mon mari.

— Ton mari!.. Vous êtes mariée?

Il me sembla que le sol de la *Vega* s'ouvrait sous nos pieds, tandis qu'un crêpe noir tombait du ciel et enténébrait tout autour de moi. — Mariée!.. Non-seulement j'avais rompu mes vœux et abandonné le séminaire pour vivre avec une danseuse, mais maintenant à la faute du péché de fornication s'ajoutait celle du péché d'adultère, et c'était pour apprendre cela que je m'étais enfui de Séville!

— Oui, *santito*, je suis mariée; tu l'aurais su un jour ou l'autre, et il est préférable que je te dise dès aujourd'hui toute la vérité... Pour Dieu, ne fais pas cette figure d'enterrement!.. *Non importa!* Sébastien Paco est aussi peu mon mari que possible; seulement... c'est un misérable, et il me fait payer cher la liberté qu'il me laisse!

Je ne comprenais pas bien ce qu'elle voulait dire, et, bouleversé par ce que je venais d'apprendre, je la pressais de questions. Alors, peu à peu, et à travers de brûlantes protestations d'amour, elle me révéla, avec des larmes de honte et de rage, toute l'ignominie de sa situation matrimoniale. — Son père, qui dirigeait une *escuela de bailes* (salle de danse), l'avait mariée à seize ans à ce Sebastien Paco, qui était *mayoral* et conduisait une *galera*, faisant le service entre Malaga et Grenade. Dès la première année de son mariage, Paco avait exploité la beauté de sa femme en la vendant à un riche Anglais qui visitait l'Alhambra. Depuis lors, il continuait ce métier

(1) Nom de la plaine de Grenade.
(2) Maison meublée.

lucratif, fermant les yeux sur les infidélités de la Pamplina, pourvu qu'elles lui rapportassent de l'argent; mais il était intraitable quand il s'apercevait que son honneur conjugal était compromis en pure perte.

— Il ne vit pas avec moi, ajouta Pastora, mais quand je suis à Grenade, il me fait espionner par des gens à lui, et s'il venait à apprendre que je t'aime, mon pauvre *santito*, il serait homme à t'attirer dans quelque guet-apens. Soyons donc prudens, et en public n'aie pas l'air de me connaître... Cela ne m'empêchera pas de te bien aimer, niño de mon cœur! Je suis folle de toi et je serais morte si tu étais resté là-bas, à Séville.— Je t'adore, va, et je te jure de n'être plus désormais qu'à toi!.. Quant à cet homme, je le hais, et, un jour ou l'autre, je me vengerai de lui à ma façon!..

En même temps, elle me prenait les mains et les couvrait de baisers, puis elle remonta dans la *galera*. Un quart d'heure après, nous entrions à Grenade, et laissant la voiture des *bailadores* prendre de l'avance, je me rendis solitairement et très tristement à la *casa de huespedes* de la Puerta-Real.

Pendant les premiers temps de mon installation, la Pamplina ne me donna pas signe de vie. Je restai livré à moi-même et à mes tristes réflexions. — Oisif et seul dans cette ville où je ne connaissais personne, je me trouvais complètement perdu; condamné à mener une vie de déclassé, je me sentais désormais à la merci d'inquiétans et ténébreux hasards. Ce n'était pas qu'au point de vue matériel j'eusse rien à redouter pour le moment; avant de quitter Séville, je m'étais procuré une somme assez ronde, et, avec mes goûts modestes, j'étais sûr de vivre longtemps à l'abri du besoin. Mais l'incertitude de l'avenir et les navrantes confidences de la Pamplina m'emplissaient d'une mélancolie noire qui me gâtait jusqu'aux beautés de ce merveilleux pays, à l'heure même où le printemps, dans son plein épanouissement, le revêtait des plus adorables couleurs.

Dès le matin, je me hâtais de gravir la montée de *los Gomeres* et de pénétrer dans la magnifique futaie qui ombrage la colline de l'Alhambra jusqu'à l'entrée du Généralife. Les ormes et les frênes, les charmes et les sorbiers étaient dans toute la luxuriance de leur verdure nouvelle; des centaines de rossignols chantaient sous les grands couverts; des masses de fleurs bleues et blanches foisonnaient au bord des rigoles où bourdonnait une eau claire et glacée, alimentée par les neiges éternelles de la Sierra. Je passais de longues heures contemplatives dans la cour des Lions, ou sous les voûtes de la salle des Abencerrages aux sculptures pareilles à des stalactites bleuâtres. Partout je trouvais des eaux jaillissantes, une lumineuse fraîcheur, des recoins ombreux au fond desquels, par les doubles baies des arcades brodées à jour, j'apercevais l'azur

du ciel à travers les mobiles découpures des orangers. — Hélas! en dépit des enchantemens de l'Alhambra, je me sentais esseulé et séparé de la Pamplina par des centaines de lieues. — J'allais m'asseoir à l'extrémité des jardins en terrasse qui longent la tour de l'*Armeria* et d'où l'on domine toute la *Vega* de Grenade. Là, enfoui dans des buissons de roses, je promenais mélancoliquement mes regards sur la ville aux maisons peintes, sur la plaine fertile et verdoyante, sur les vives arêtes des montagnes qui font à ce paradis une ceinture de cimes bleues, lilas ou neigeuses, et, songeant aux désillusionnantes révélations de Pastora Florès, je sentais mes yeux s'emplir de larmes à la vue de toutes ces splendeurs d'où le bonheur semblait banni pour moi. Je pleurais sur mon amour blessé à mort, comme on dit que le roi Boabdil pleura quand, du haut de la sierra d'Elvire, il jeta un dernier adieu à ce royaume de Grenade d'où il était exilé pour toujours...

Un soir, comme je sortais de l'Alhambra par la porte du Jugement, j'aperçus, débouchant d'une avenue d'un vert tendre, où des arbres de Judée mêlaient leur tendre floraison rose, une vingtaine de séminaristes de dix-huit à vingt ans, en soutanes noires, lisérées de rouge vif. Ils cheminaient d'un pas allègre, les uns arrachant des feuilles aux arbustes des talus, d'autres fumant des cigarettes; leurs jeunes visages aux yeux purs, aux lèvres rieuses, avaient une expression de sérénité, d'innocence et d'enjouement qui me faisaient envie. Je suivis longtemps leurs silhouettes noires et rouges se découpant sur la fraîche verdure des massifs. Il me semblait que c'était ma jeunesse qui passait, qui fuyait pour toujours dans le lointain vaporeux de la futaie, et un cruel remords me rongeait le cœur, tandis que, la tête basse, je comparais le pécheur que j'étais aujourd'hui avec le candide et pieux adolescent que j'avais été jadis au séminaire...

Le même soir, en rentrant chez moi, je trouvai une petite fille qui m'apportait un bouquet d'œillets de la part de la Pamplina et qui me transmit en même temps un message de la danseuse :

— La señorita, me dit l'enfant, vous attendra après l'*Angelus* à la Promenade d'été, au bord du Genil.

J'y allai à l'heure indiquée, et j'aperçus, en effet, la Pamplina. Elle me saisit la main, la serra tendrement contre sa poitrine, et, m'entraînant dans une contre-allée obscure :

— Ah! murmura-t-elle, *niño* de mon cœur, il me semble qu'il y a des années que je ne t'ai vu!.. Ce misérable Paco est à Grenade, et il est venu me trouver pour me proposer ce qu'il n'a pas honte d'appeler une bonne affaire... Je l'ai reçu comme un chien; il s'en est allé furieux... Je sais qu'il me fait espionner par des gitanos de l'Albaycin... Aussi, pauvre *santito*, il faudra patienter et redoubler

de sagesse... Voilà ce que je voulais te dire ce soir en t'embrassant, et maintenant, adios!.. Ne te désole pas cependant; j'espère avant peu trouver une maison sûre où nous pourrons nous voir plus longuement.

En effet, quelques jours après cette courte entrevue, la même fillette vint me prévenir que la Pamplina se rendrait, après la représentation, dans une certaine maison de la côte de Peña partida, où la petite commissionnaire devait me conduire.

Il était dix heures de la nuit quand je quittai mon logis, escorté par cette enfant. La Peña partida longe la lisière de la futaie de l'Alhambra, en face de la tour des Siete-Suelos. La nuit était pluvieuse, très obscure, et je suivais mon guide en trébuchant dans les sentiers boueux qui coupaient en écharpe la pente boisée. En quittant le couvert des arbres, nous arrivâmes à un carrefour où se dressait, isolée, une maison de pauvre apparence, dont l'unique fenêtre grillée ne laissait passer aucun rayon lumineux.

— C'est ici, murmura l'enfant.

En même temps, elle frappait violemment de son petit poing la lourde porte percée d'un guichet également grillé. Après un moment, quelqu'un de l'intérieur vint parlementer à travers le grillage; puis, ayant probablement reçu un mot de passe, se décida à ouvrir. La clé tourna péniblement dans la serrure; une femme portant une lampe de cuivre entr'ouvrit le battant, me fit signe d'entrer et congédia la petite fille. Marchant sur les talons de ma nouvelle conductrice, je descendis les degrés d'un escalier humide, et je pénétrai dans une salle voûtée, assez obscure, où deux filles basanées, que je reconnus pour des gitanas du Monte-Sacro, dansaient en agitant leurs castagnettes, tandis que deux vieilles, accroupies sous le manteau de la cheminée, chauffaient leurs mains noires à un feu de souches d'olivier.

Étonné de ne point voir Pastora Florès, je commençais à craindre d'être tombé dans quelque coupe-gorge, quand l'une des deux danseuses s'arrêta, me prit la main en riant, ouvrit une petite porte dissimulée au fond de la salle basse et m'introduisit dans une pièce contiguë, un peu mieux éclairée, où j'aperçus la Pamplina assise sur un vieux canapé et occupée à peler une orange.

Elle était vêtue de cette même robe d'indienne rose qu'elle portait lorsque je l'avais vue pour la première fois danser rue Amor de Dios; le même fichu de crêpe blanc à fleurs rouges et jaunes serrait sa taille et retombait en franges soyeuses sur ses hanches; des œillets jaunes et incarnats étaient piqués dans ses cheveux noirs.

La gitana sourit de nouveau, murmura : — *Buena noche!* et se retira en fermant la porte sur nous. Pendant ce temps, la Pamplina s'était levée et m'avait jeté les bras autour du cou.

— *Santo amado, rey de mi alma!* s'écriait-elle à travers ses baisers, enfin je te tiens et je puis te caresser à mon aise!

Elle m'avait emmené sur le canapé, et son corps serpentin s'enlaçait autour du mien, tandis que sa tête s'appuyait câlinement sur mon épaule.

— Pauvre *santito!* reprenait-elle, tu as passé très tristement ton temps à Grenade; mais, va, je t'en dédommagerai, et nous aurons encore de bons momens... D'abord l'*empresa* ne restera pas toujours ici; dans un mois, nous irons à Murcie, et nous y serons libres comme l'air.

Elle s'interrompait pour me donner des baisers et s'étonnait de me voir répondre à ses caresses avec plus de tiédeur que de coutume. Bien que je fusse heureux de la retrouver, je me sentais nerveux et une vague inquiétude me paralysait. Malgré moi, je pensais à son mari, le *mayoral*, et cette désagréable image se dressait à chaque instant devant mes yeux.

— Allons! déride-toi, continuait-elle, oublions les heures tristes, profitons de cette nuit qui nous appartient, et vive l'amour!

Elle me serrait plus étroitement dans ses bras, la chaleur de son corps me pénétrait, l'odeur de géranium qui l'imprégnait commençait à me monter à la tête et je fermais doucement les yeux.

— Aime-moi bien, soupirait-elle, et ne te tracasse pas l'esprit!.. Ici, nous ne serons pas dérangés par cette brute de Paco...

— En es-tu bien sûre? cria tout à coup une rageuse voix d'homme.

Nous nous levâmes, effarés, et nous nous aperçûmes que la petite porte s'était rouverte pour livrer passage à un fâcheux qui n'était autre que le *mayoral*.

Nous avions été trahis, et Sébastien Paco, qui comptait de nombreux amis parmi les gitanos de l'Albaycin, avait sans doute acheté pour quelques douros la complicité de ceux auxquels Pastora s'était confiée.

Il était là, nous narguant, le dos appuyé contre la porte refermée. Je le vois encore, chaussé d'alpargates blanches, tête nue, cou nu, court du buste et carré des épaules. Il était serré dans sa veste marron à boutons d'argent et dans sa ceinture, ornée d'une *navaja*, dont le manche de cuivre étoilé de rouge dépassait l'étoffe violette; une mante de Valence était roulée autour de son bras gauche.

— Eh! eh! reprit-il en ricanant, vous faites un honnête métier, ma mie!..

— Que me veux-tu? interrompit Pastora d'une voix rauque en le dévisageant très bravement.

— J'ai deux mots à te dire.

— Dis-les donc et va-t'en!

— *Momento !..* Tu es bien pressée de te débarrasser de moi !.. Un autre s'en fâcherait, et ferait un mauvais parti à ce jeune caballero qui a risqué sa peau pour te venir voir... Moi, je suis bon prince et je me contente de renouveler mes offres de l'autre soir... Veux-tu partir avec moi, demain, pour Malaga ?

Pastora, pâle de colère, se mordait les lèvres; brusquement elle me saisit le bras :

— Tu l'entends, Ramon !.. Cela ne lui suffit pas de m'avoir vendue trois fois déjà et il veut recommencer son dégoûtant trafic !.. *Gavacho,* tu peux chercher ailleurs la marchandise qui plaît à tes cliens... Tiens, voilà le cas que je fais de toi !

Elle se détourna et cracha à terre en signe de mépris.

— Prends garde ! grogna Paco en serrant les poings et en marchant vers elle, un mot de plus, et de ton galant et de toi je fais deux *san Bartolomé* (1) !

J'étais sans armes et, me mettant sur la défensive, je cherchais du regard quelque meuble à jeter à la tête du *mayoral,* quand mes yeux tombèrent tout à coup sur le manche de la *navajà* qu'il portait à sa ceinture, et tandis qu'il s'avançait menaçant, d'un mouvement rapide et inattendu, j'enlevai le couteau et le brandis à deux pouces de son visage pour le tenir en respect. Ce fut l'affaire d'une seconde. Il jura affreusement et recula décontenancé.

— Ah ! ah ! s'écria la Pamplina, tu as trouvé ton maître, gibier de préside !

Il s'était de nouveau appuyé à la porte et il se dédommageait en accablant Pastora d'injures.

— *Maldita bestia!* (bête maudite) hurlait-il, je te rattraperai !.. Je te ferai ramasser par la police et enfermer avec tes pareilles, écume de Triana, plus souillée que la boue des rues !.. Mes complimens sur votre maîtresse, caballero, elle a eu plus d'amans qu'il n'y a de pavés dans le Zacatin !

Furieuse de recevoir cette pluie d'invectives en ma présence, la Pamplina se tordait sous l'outrage comme un brin de bois vert sur le feu... Elle me lança un noir regard flambant, frappa du pied avec rage et me poussant par le bras :

— Tue-le !.. Mais tue-le donc ! me cria-t-elle, exaspérée.

Mes oreilles tintaient, de violentes bouffées de colère me montaient à la tête et m'aveuglaient... Je bondis sur Paco et lui plantai la *navajà* dans la poitrine.

Il fit : « Ha ! » et tomba la face contre terre dans un vomissement de sang.

Au bruit de la dispute, les bohémiennes de la pièce voisine

(1) *Jasar un San Bartolomé,* — tuer un homme.

étaient accourues; l'une d'elles entr'ouvrit la porte, aperçut le cadavre et s'enfuit en se lamentant bruyamment. J'étais devenu pâle, j'avais lâché la *navajà* et je me sentais défaillir... La Pamplina me secoua avec violence.

— La police va venir, me dit-elle d'une voix brève, il ne faut pas qu'on te trouve ici... Vite! vite!

Avec la même insouciante légèreté que lorsqu'elle passait en dansant sur le manteau étendu de son danseur, elle sauta par-dessus le corps qui barrait la porte, m'entraîna tout frémissant d'horreur dans le couloir, monta quelques marches et ouvrit une lucarne qui donnait sur les champs.

— Sauve-toi par là! murmura-t-elle.

— Et toi? lui dis-je en lui prenant les mains.

— L'ouverture est trop petite, mes jupes n'y passeraient pas... Ne t'inquiète pas de moi, je saurai toujours me tirer d'affaire... Gagne la campagne et va m'attendre à Séville, faubourg de Triana, chez Juan le Colorao.

— Je ne pars qu'avec toi! répliquai-je, décidé à ne pas l'abandonner.

— Ne fais pas l'enfant, je ne crains rien, moi, tandis que si, on te trouve ici, c'est la prison pour toi et peut-être pis.. Nous nous reverrons à Triana.

Elle me donna un dernier baiser et me poussa vers la lucarne. Déjà des rumeurs et des pas lourds retentissaient à la porte d'entrée... Elle m'aida à franchir l'étroite ouverture.

— Cours à toutes jambes, me cria-t-elle quand je fus dehors... *Adios!*

Je retombai sur la terre humide et m'enfuis par les rues de l'Antequerrula jusque dans la campagne. Au lever du soleil, j'étais loin de Grenade. J'avais eu heureusement la précaution de porter mon argent sur moi. A Atarfé, j'achetai à un gitano une mule pelée, et dans cet équipage, je repris le chemin de l'Andalousie, voyageant la nuit et me cachant le jour au fond d'obscurs villages. Après une semaine de fatigues, je vis enfin surgir à l'horizon la tour de la Giralda. Je m'arrêtai au faubourg de Triana et me logeai dans la *venta* où la Pamplina m'avait promis de venir me rejoindre.

Le même soir, à la nuit, enveloppé dans ma cape, je courus calle Dados, et je rôdai autour de la maison de Josefa Gutierrez. J'en vis sortir la señora, accompagnée d'un de mes anciens commensaux; elle allait se promener sans doute aux Delicias, et, comme d'habitude, Manuelita gardait la maison. Dès qu'ils furent loin, je frappai à la grille du *patio*. Manuelita apparut et devint très pâle en me reconnaissant.

— Don Ramon! s'écria-t-elle, vous nous revenez, Dieu soit loué!.. Vous trouverez votre chambre en ordre comme au jour où vous êtes parti... Je vais vous y installer.

— Non, Manuelita, répondis-je tristement, je ne suis plus digne de vivre avec d'honnêtes gens et je ne resterai ici que quelques instans... Êtes-vous seule à la maison?

— Bon Dieu! qu'y a-t-il?

— J'ai tué un homme et je suis obligé de me cacher.

Elle joignit les mains et recula effarée, abasourdie.

— Vous le voyez, poursuivis-je, je vous fais horreur. Permettez-moi de monter un moment là-haut et d'y reprendre mes habits de prêtre, qui me serviront de déguisement.

D'un geste, elle me montra la lampe. Je m'en emparai; je revis la chambre où j'avais vécu si heureux, j'y changeai rapidement de costume, puis faisant un paquet des vêtemens encore éclaboussés du sang de Paco, je redescendis dans le *patio*, où Manuelita m'attendait en pleurant.

— Adieu! lui dis-je, et pour toujours... Priez pour moi, mon enfant!

Elle me tendit son front; j'osai à peine l'effleurer de mes lèvres criminelles et je m'enfuis.

Je retournai à Triana et je m'y tins caché, attendant fiévreusement la venue de Pastora Florès. Les jours s'écoulaient et elle ne paraissait pas. Je commençais à être mortellement inquiet, quand un soir je rencontrai dans la cour de la *venta* un joueur de guitare que j'avais connu rue Amor de Dios et qui avait suivi les danseurs à Grenade. Je n'eus pas besoin de le questionner longtemps pour être fixé sur mon sort. La Pamplina était restée là-bas et elle m'avait oublié... Accusée de complicité dans le meurtre de Paco, elle avait eu recours à la protection d'un aide-de-camp du capitaine-général, et celui-ci l'ayant tirée d'affaire, elle était devenue sa maîtresse. — Que voulez-vous, señor caballero? me dit le guitariste avec un sourire; l'officier était beau garçon et il lui avait rendu service. La Pamplina n'est pas fille à marchander sa reconnaissance, et elle lui aura donné bonne mesure!..

C'était le coup de grâce! La femme à qui j'avais tout sacrifié me trahissait, j'avais la mort d'un homme sur la conscience, mon avenir était brisé, et je me faisais honte à moi-même. Je résolus d'en finir au plus vite avec ma misérable existence; je quittai Séville et je m'enrôlai dans une des bandes carlistes qui se formaient dans la Sierra-Morena. A cette époque, Cabrera se battait dans la province de Valence; nous allâmes le rejoindre et je pris part, sous ses ordres, à la campagne de l'Èbre. Je me battais en desespéré, je ne

cherchais qu'à me faire tuer. Au combat de la Cenia, je reçus une balle dans la poitrine; j'espérais bien en mourir, mais Dieu ne voulait pas encore de moi : on me soigna, on me guérit, je remontai à cheval et j'arrivai à Berga au moment où Cabrera passait en France avec les débris de son armée... Toute résistance était devenue impossible; j'errai pendant quelques jours dans les gorges des Pyrénées, j'atteignis Perpignan à demi mort de faim et de fatigue, et me voici...

L'histoire de don Ramon m'intéressait si vivement que j'avais passé ma tête hors du rideau pour mieux entendre... Dans un mouvement que je fis pour allonger le cou, mon livre, glissant de mes genoux, tomba à terre, et les deux Espagnols s'aperçurent tout d'un coup de ma présence.

— Quel est cet enfant? demanda don Ramon en fronçant le sourcil.

— Un voisin... *Non importa!* répondit l'abbé Palacios... Va-t'en, petit, laisse-nous... Le señor et moi avons à causer de choses sérieuses.

Je sortis, à mon grand regret, et je n'eus plus l'occasion de revoir don Ramon, bien qu'il se fût établi à Villotte. A la fin des vacances, ma famille quitta le pays et je n'y revins qu'au bout d'une quinzaine d'années...

J'y retrouvai don Palomino Palacios logeant toujours chez nos anciennes voisines et disant fidèlement, chaque matin, sa messe à la paroisse Notre-Dame. Seulement, il mêlait le profane au sacré; — pour occuper ses loisirs et grossir son casuel, le vieux guerillero vendait du chocolat de Bayonne aux dévotes du quartier. — Quant à don Ramon, six mois après son arrivée à Villotte, il était mort d'une maladie de poitrine à l'hôpital. En me promenant au cimetière, je découvris sa tombe à demi enfouie sous des touffes d'armoise. Son nom seul était inscrit sur la pierre, et, en guise d'épitaphe, don Palomino avait fait graver les quatre vers de la vieille *petenera* andalouse :

Una mujé fué la causa
De mi perdision primera;
No hay perdision en er mundo
Que por mujeres no benga.

ANDRÉ THEURIET.

LES

CHEMINS DE FER ITALIENS

I.

LA FORMATION DES RÉSEAUX ET LES PREMIÈRES CONVENTIONS.

I.

L'Italie est la contrée d'Europe où les événemens politiques ont exercé l'influence la plus directe et la plus décisive sur l'établissement et le régime des voies ferrées. Faire l'histoire des chemins de fer italiens, c'est refaire l'histoire du pays lui-même, car chacun des pas qui l'ont rapproché de l'unité a été marqué par un changement dans les conditions d'existence et d'administration de son réseau. Si, à l'heure qu'il est, la question de l'exploitation des chemins de fer n'a pas encore reçu de solution, la raison en doit être cherchée dans la difficulté de concilier les exigences de la politique unitaire avec la diversité des traditions et des besoins locaux.

Au mois d'octobre 1839, le premier chemin de fer italien fut livré à l'exploitation. C'était une ligne de 8 kilomètres seulement qui conduisait de Naples à Portici. Que ce modeste commencement ne fasse pas sourire : le chemin de fer de Paris à Saint-Germain n'a été ouvert que le 26 août 1837, et les premiers travaux pour la

construction du réseau français ne datent que de 1838. Le chemin de fer de Portici fut prolongé, d'une part, sur Castellamare pour desservir l'arsenal maritime, et, de l'autre, sur Nocera, par Pompéi. Cette nouvelle section, qui longeait la côte pendant une partie de son parcours, nécessita des travaux considérables et d'une exécution difficile; elle ne fut terminée qu'en octobre 1844 : elle devait être continuée sur Salerne, mais ce second prolongement se fit attendre aussi longtemps que le premier, et dans l'intervalle une autre ligne, de Naples à Capoue par Caserte, fut construite et mise en exploitation. Comme si l'honneur d'avoir donné l'exemple lui suffisait, le royaume de Naples s'en tint pendant près de vingt années à ces deux premières lignes : aucune des concessions qu'il accorda dans l'intervalle ne put aboutir. Un gouvernement beaucoup plus puissant ne faisait pas preuve de plus d'activité dans la construction des chemins de fer : l'administration autrichienne inaugura, le 18 août 1840, la petite ligne de Milan à Monza, d'une étendue de 13 kilomètres, dont le prolongement jusqu'au lac de Côme se fit attendre neuf années, et c'est seulement le 17 février 1846 qu'on livra à l'exploitation les 31 kilomètres de Milan à Treviglio.

La Toscane est le premier état italien qui ait possédé un ensemble de lignes bien entendues et desservant toutes les parties de son territoire; ce n'est pas le moindre titre d'honneur du souverain paternel et intelligent qui présidait alors aux destinées du grand-duché. Une résolution souveraine du 14 avril 1838 décida la construction et ordonna la mise à l'étude d'une ligne de Florence à Livourne par Empoli et Pise : les études furent faites par Robert Stephenson, et la concession fut accordée à un groupe de capitalistes qui se constituèrent en société anonyme en vertu d'un décret du 5 avril 1841. La section de Livourne à Pise fut livrée à l'exploitation la première; mais la ligne entière fut rapidement construite, et elle donna immédiatement des résultats assez avantageux pour déterminer de nouvelles demandes en concession. La ligne de Pise à Lucques fut concédée le 22 juin 1844, celle de Florence à Pistoia le 27 avril 1846, et celle de Lucques à Pistoia le 22 mai de la même année : ces deux lignes vers Pistoia avaient pour objet de mettre Florence et Livourne en communication avec le point où la chaîne des Apennins pouvait être le plus facilement franchie et de faire profiter ces deux villes des relations qui ne manqueraient pas de s'établir avec les Romagnes et avec la vallée du Pô. Une ligne se détachant à Empoli du chemin de Florence à Livourne et destinée à être prolongée jusqu'à la frontière romaine mit l'importante ville de Sienne en communication avec la capitale et avec la mer. Tout ce réseau était en pleine exploitation au commencement de 1850, et des capitalistes étaient en instance pour obtenir la concession d'une

ligne partant de Florence même et se dirigeant par Arezzo vers la frontière romaine envue d'aller rejoindre la ligne de Rome à Ancône, dont le gouvernement pontifical avait ordonné l'étude.

En présence de l'exemple donné par la Toscane et des études prescrites par le gouvernement autrichien en vue de l'établissement d'un réseau complet dans ses provinces italiennes, le gouvernement piémontais ne pouvait demeurer inactif. Le 18 juillet 1844, des lettres patentes du roi Charles-Albert décrétèrent l'établissement de deux chemins de fer, l'un de Turin à Gênes par Alexandrie et l'autre d'Alexandrie au lac Majeur par Novare, et ordonnèrent que les études en fussent immédiatement commencées. De nouvelles lettres patentes, en date du 13 février 1845, décidèrent qu'afin d'assurer et de rendre plus prompte l'exécution de ces chemins de fer, ils seraient construits pour le compte de l'état et à la charge du budget par les soins du corps des ingénieurs civils. L'administration à laquelle devait être confiée l'exécution de cette importante entreprise devait être assistée d'un conseil spécial, institué tout exprès; elle était affranchie des formalités usuelles, ainsi que des divers contrôles auxquels les autres administrations publiques étaient assujetties.

Les lettres patentes plaçaient la construction et l'exploitation des futurs chemins de fer dans les attributions du ministère de l'intérieur, duquel relevaient alors les travaux publics : elles instituaient, sous la présidence du ministre, un conseil nommé par le roi, et chargé de statuer sur les projets et sur les traités relatifs à la construction et à l'exploitation des voies ferrées, ces matières devant cesser d'être soumises à l'approbation de la section du conseil d'état chargée des routes et de la navigation. Enfin, des lettres patentes du 30 octobre 1845 disposèrent que toutes les dépenses relatives aux chemins de fer feraient annuellement l'objet d'un budget spécial, préparé par les soins de l'administration de l'intérieur et annexé au budget de cette administration. Lorsqu'à la suite de la proclamation du statut royal du 4 mai 1848, les travaux publics furent distraits du département de l'intérieur et érigés en ministère spécial, on institua au sein de la nouvelle administration une direction générale, qui fut chargée de tout ce qui concernait la construction et l'exploitation des chemins de fer et auprès de laquelle le conseil spécial continua de fonctionner.

L'autorité de la direction générale s'étendait sur tout ce qui était relatif à la construction proprement dite, à l'entretien des lignes, au mouvement des trains, aux tarifs et au service commercial, à l'acquisition et à la conservation du matériel. Il serait sans intérêt d'entrer dans le détail de son organisation intérieure, puisqu'elle ne devait avoir qu'une existence de courte durée : il importait seule-

ment de montrer à quel point on s'attachait à mettre les chemins de fer piémontais complètement dans la main de l'état. C'était à une pensée politique qu'ils devaient la naissance et ils étaient combinés presque exclusivement en vue de la défense du pays. Il est à peine besoin de faire remarquer que, bien que Turin fût la capitale du royaume, le véritable centre de ce premier réseau était Alexandrie, la principale forteresse et le grand arsenal du Piémont; on fit également converger vers cette forteresse les plus importantes des lignes qui furent décrétées plus tard, notamment les lignes dirigées vers Plaisance et Pavie : la ligne directe de Turin à Novare et au Tessin ne fut entreprise qu'après plusieurs années.

L'administration piémontaise s'était mise courageusement à l'œuvre; mais la désastreuse campagne de 1848 vint apporter une interruption dans ses travaux et obéra les finances du petit royaume. Les embarras d'argent n'étaient pas, d'ailleurs, le seul obstacle à vaincre. On compte en Europe peu de lignes dont l'exécution ait présenté autant de difficultés et exigé des travaux aussi considérables que celle de Turin à Gênes. Entre la capitale et Alexandrie, cette ligne traverse en tunnels les faîtes qui séparent les vallées du Pô et du Tanaro; elle franchit le premier de ces fleuves sur un pont de neuf arches et le Tanaro sur un pont de quinze arches de 10 mètres d'ouverture. D'Alexandrie à Gênes elle rencontre les torrens de la Bormida, de la Scrivia et, par une série de tunnels et de viaducs, elle arrive à Busolla, son point culminant, d'où elle redescend à Gênes, ayant à racheter sur un parcours de moins de 23 kilomètres une différence de niveau de 345 mètres. La traversée des Apennins nécessita la construction de six tunnels dont l'un, celui des Giovi, a 3,200 mètres. D'une exécution moins dispendieuse, la ligne d'Alexandrie au lac Majeur exigea cependant un tunnel de 3,228 mètres et un viaduc sur le Pô de vingt et une arches de 20 mètres d'ouverture, capables de donner passage, lors de la crue des eaux, à 10,000 mètres cubes d'eau par seconde. De tels ouvrages n'ont rien d'insolite aujourd'hui, avec l'expérience qu'on a acquise dans la construction des voies ferrées et avec les moyens d'exécution dont les ingénieurs disposent, mais les chemins de fer étaient alors à leur début, et ces travaux firent grand honneur à l'administration piémontaise.

Elle y apporta, en effet, autant d'économie que d'habileté; la ligne de Turin à Gênes revint à 640,000 francs le kilomètre avec le matériel roulant, celle d'Alexandrie au lac Majeur à 240,000 francs seulement. Néanmoins, une dépense d'environ 150 millions était une lourde charge pour un petit état. Aussi le Piémont renonça-t-il à poursuivre l'exécution directe des lignes commencées en Savoie :

il s'en déchargea sur la compagnie anglo-française dite de Victor-Emmanuel. Le chemin de Turin à Suse, premier tronçon de la ligne qui devait traverser le Mont-Cenis, dont le percement était déjà à l'étude, fut confié à des constructeurs anglais : pour les lignes secondaires, on fit appel à des compagnies particulières, l'état n'intervenant plus que pour souscrire une partie du capital actions, ou pour garantir un minimum d'intérêt, ou enfin pour se charger de l'exploitation en abandonnant aux constructeurs 50 pour 100 de la recette brute.

La durée de l'exécution fut proportionnelle aux difficultés à vaincre. La ligne de Turin à Gênes fut ouverte jusqu'à Arquata le 10 janvier 1851 ; mais la petite section d'Arquata à Busolla, bien que comptant 19 kilomètres seulement, ne put être livrée à l'exploitation que deux ans plus tard, le 10 février 1853. Les 33 derniers kilomètres, de Busolla à Gênes, exigèrent encore le reste de l'année, et ce fut seulement le 18 décembre 1853 que la ligne put être exploitée tout entière. La ligne d'Alexandrie au lac Majeur fut ouverte jusqu'à Novare le 2 juillet 1854 : six semaines auparavant, le 24 mai, les 53 kilomètres de Turin à Suse avaient été remis à l'état par M. Brassey et livrés à l'exploitation ; quelques autres tronçons vinrent s'ajouter à ces premières lignes et composèrent avec elles le réseau piémontais, qui comprenait, au 1er janvier 1855, 374 kilomètres et qui s'accrut à peine pendant quelques années.

La direction générale des chemins de fer avait été confiée à un homme d'un mérite supérieur et d'une rare énergie, le commandeur Bona, qui se dévoua tout entier à cette tâche absorbante. Il avait tout à créer, et il lui arriva souvent de passer par-dessus des lois et des règlemens qu'il jugeait inapplicables à un service absolument nouveau : il était en conflit perpétuel avec le conseil d'état et même avec la cour des comptes, à raison de mesures ou de décisions qui n'étaient pas conformes aux lois existantes. Tout en soutenant le directeur-général, M. de Cavour lui faisait quelquefois des représentations, et le commandeur Bona répondait que l'exploitation par l'état n'était possible qu'à la condition de laisser une certaine liberté d'action à l'homme qui la dirigeait. « Les règlemens, disait-il souvent, sont faits pour ceux qui dépendent de moi ; je ne veux pas laisser limiter mon autorité ; mais aussi je prends l'entière responsabilité de mes actes. » Partant de ce principe, le commandeur Bona administrait les chemins de fer de l'état comme l'aurait pu faire une société particulière : toujours à l'affût des améliorations et des économies réalisables, il achetait des rails pour deux et trois ans, sans s'inquiéter si des crédits suffisans avaient été ouverts dans le budget, et quand le Trésor public refusait de payer les mandats

délivrés par lui, il retenait les recettes et payait avec leur produit. De tels agissemens ne pouvaient être tolérés que de la part d'un homme dont l'intégrité était au-dessus de tout soupçon et dont les qualités étaient assez éminentes et les services assez grands pour qu'on fermât les yeux sur certaines irrégularités qui avaient l'intérêt public pour mobile. A force d'application et d'économie, le commandeur Bona arriva à des résultats inespérés et quand il résigna ses laborieuses fonctions, il put dire, non sans une légitime fierté, qu'entre ses mains le réseau piémontais non seulement avait couvert ses dépenses, mais avait encore rapporté 5 pour 100 des sommes qu'il avait coûtées à l'état. Si remarquable que soit ce fait, il n'autorise point à donner la gestion trop indépendante du commandeur Bona comme un exemple à suivre par les administrations publiques; mais si l'on remontait aux débuts de quelques-unes de nos grandes compagnies de chemins de fer, on serait amené à reconnaître que le despotisme intelligent et l'énergie de leurs premiers directeurs n'ont pas été sans influence sur la forte organisation de leurs services et sur les habitudes de discipline et de régularité de leur personnel.

L'Autriche n'avait pas attendu l'exemple du Piémont pour se mettre à l'œuvre. Quelques critiques que l'on puisse adresser à sa manière de gouverner l'Italie, on ne saurait refuser à l'administration autrichienne le mérite d'avoir toujours montré un souci intelligent des intérêts matériels des populations. Les chemins de fer destinés à desservir les provinces lombardes et vénitiennes furent les mieux entendus et les plus soigneusement construits de la péninsule. Sans aucun doute, les considérations stratégiques, la préoccupation de relier entre elles les places fortes qui étaient les points d'appui de sa domination, la nécessité de mettre les provinces italiennes en communication rapide avec le reste de l'empire, tinrent la première place dans la pensée du gouvernement autrichien, mais elles ne lui firent pas perdre de vue les intérêts industriels et commerciaux. Les études qu'il entreprit, dès 1843, eurent pour objet de répartir équitablement les voies ferrées sur toute la superficie des pays soumis à son autorité et de n'apporter aucun trouble dans les relations traditionnelles des principales villes. Du reste, la configuration du sol se prêtait merveilleusement à l'établissement de chemins de fer à travers les riches plaines qui forment les vallées du Pô et de l'Adige; aussi les parties rectilignes des chemins de fer lombards et vénitiens représentent-elles 76 pour 100 de la longueur totale : sur 22 pour 100 de cette longueur, la voie est en palier, et sur 54 pour 100, la déclivité ne dépasse pas $0^{m},005$. Ces lignes, en les supposant bien entretenues, sont

donc dans des conditions d'exploitation exceptionnellement favorables, et ce ne sont ni les voyageurs ni les transports qui peuvent leur manquer dans un des pays d'Europe où la population a le plus de densité.

A la fin de 1855, l'administration autrichienne avait construit et mis elle-même en exploitation, outre les chemins de Milan à Monza et de Milan à Treviglio, les lignes de Vérone à Mantoue, de Milan au lac de Côme, par Camerlata, de Venise à Casarsa, et la ligne de Venise à Milan, jusqu'à Coccaglio, aux environs de Bergame; elle avait commencé la construction du tronçon de de Bergame à Milan et divers autres chemins de fer; mais les événemens de 1848 avaient porté la plus rude atteinte aux finances impériales, et la construction du réseau italien n'avançait pas avec la rapidité qu'on jugeait indispensable. L'Autriche se trouva donc, comme le Piémont, dans la nécessité de recourir à l'industrie privée et aux capitaux étrangers. La prospérité dont jouissait alors la France y avait développé l'esprit d'entreprise et créé des capitaux qui cherchaient emploi ; un groupe de capitalistes anglais et français, représenté par le duc de Galliera, entra en négociations avec le gouvernement autrichien, et, le 14 mars 1856, une convention, confirmée par un décret souverain du 17 avril suivant, donna naissance à la Société privilégiée I. R. des chemins de fer Lombardo-Vénitiens et de l'Italie centrale. Cette société était constituée au capital de 156,250,000 francs et investie de la faculté d'émettre, avec la garantie de l'Autriche, 143,750,000 francs d'obligations. Elle rachetait au gouvernement autrichien, moyennant le paiement de 70 millions et un prélèvement éventuel de 30 millions sur ses recettes, les chemins de fer déjà construits; elle prenait leur exploitation à son compte; elle se chargeait d'achever les lignes commencées et de construire enfin, dans un délai maximum de cinq années, les lignes dont les études étaient faites et dont l'établissement avait été décrété.

Comme son titre l'indiquait, l'action de la société n'était pas limitée au territoire lombardo-vénitien. Le gouvernement autrichien s'était préoccupé de bonne heure de faire sortir de leur isolement et de rattacher à son réseau les petits états de l'Italie centrale qui se mouvaient dans son orbite. La Toscane était le seul de ces états qui eût des chemins de fer, et les Romagnes, malgré leur richesse et la densité de leur population, en étaient également dépourvues; une convention conclue à Rome, le 1er mai 1851, entre l'Autriche, le saint-siège, le grand-duché de Toscane et les duchés de Parme et de Modène, eut pour objet l'établissement de deux lignes : l'une de Plaisance à Bologne, par Parme et Modène, et l'autre de Bologne

à Pistoia. Ces deux lignes étaient destinées à mettre les duchés et les Romagnes en communication, d'une part, avec la Lombardie et, de l'autre, avec la Toscane et le port de Livourne, qui devenait un concurrent redoutable pour Gênes. Ces deux lignes furent concédées, l'année suivante, à une société anonyme qui se constitua à Florence; mais leur exécution nécessitait de grands travaux et des dépenses considérables, surtout pour la ligne de Bologne à Pistoia, qui devait traverser les Apennins. La compagnie concessionnaire ne put tenir ses engagemens et fut frappée de déchéance dans les derniers jours de 1855. Le 17 mars suivant, en même temps que se signait la convention relative aux chemins de fer Lombardo-Vénitiens, les cinq gouvernemens intéressés à l'établissement des deux lignes de l'Italie centrale en accordaient la construction et l'exploitation aux concessionnaires des lignes autrichiennes, qui s'empressaient de les incorporer dans le réseau de la Société privilégiée.

Le gouvernement autrichien ne s'en tint pas là. Heureux d'avoir obtenu le concours d'une société puissante dans laquelle les plus fortes maisons de banque européennes étaient intéressées, il désira se décharger sur cette société de la tâche de construire et d'exploiter les chemins de fer de celles de ses provinces qui étaient limitrophes de l'Italie. La concentration de toutes ces lignes dans les mêmes mains lui paraissait, en outre, la garantie d'une exécution rapide et d'une bonne organisation commerciale. La société porta donc son capital à 375 millions, et, à partir de novembre 1858, elle modifia sa raison sociale et s'intitula Société privilégiée I. R. des chemins de fer du sud de l'Autriche, Lombards-Vénitiens et de l'Italie centrale.

La guerre de 1859 ne tarda pas à bouleverser une première fois tous ces arrangemens. Elle fit passer la Lombardie et les duchés sous le sceptre de la maison de Savoie. Qu'allaient devenir les chemins de fer Lombards? Le nouveau royaume n'était pas assez riche pour les racheter. Si bien administrées que fussent les lignes piémontaises, elles ne comptaient encore que 600 kilomètres et ne pouvaient fournir le personnel et les cadres nécessaires à l'exploitation d'un réseau plus que double. La tâche la plus urgente était, d'ailleurs, de pourvoir à l'organisation et à l'administration des nouvelles provinces, et cette tâche suffisait à absorber toute l'attention et toute l'énergie du gouvernement piémontais. Il fallut donc laisser provisoirement l'exploitation des chemins de fer lombards entre les mains des concessionnaires; mais comment établir l'autorité du gouvernement piémontais sur une société qui devait son existence à des décrets du gouvernement autrichien et qui avait en Autriche de si grands intérêts? Une convention, homologuée

par une loi du 8 juillet 1860, intervint entre le gouvernement piémontais et la Société privilégiée. Toutes les concessions faites à cette société sur le territoire lombard et dans l'Italie centrale en 1855, 1857 et 1858 lui furent confirmées. Sans diviser des intérêts trop étroitement liés, surtout à raison des engagemens pris vis-à-vis des tiers, pour que leur séparation ne fût pas hérissée de mille difficultés, la Société privilégiée consentit à se partager en deux branches distinctes, pourvues chacune d'un conseil d'administration particulier. L'un de ces conseils, siégeant à Vienne, administrait, sous le contrôle des autorités impériales, les chemins de fer situés sur le territoire autrichien; l'autre, spécial aux chemins situés dans les provinces cédées au Piémont, siégeait en Lombardie et relevait des autorités piémontaises. Un comité central, établi à Paris, où devaient se tenir également les assemblées générales, servait de lien entre les deux branches de la société et représentait l'unité de celle-ci.

Aussitôt que ces arrangemens, concertés avec le gouvernement autrichien et sanctionnés par un décret impérial, eurent reçu leur exécution, le gouvernement sarde prit à sa charge la garantie d'un produit net annuel de 6,500,000 francs attachée aux lignes de l'Italie centrale, et garantit à la branche italienne de la Société privilégiée un intérêt de 5.20 pour 100 sur la totalité des sommes à dépenser pour la construction et la mise en exploitation des lignes lombardes et pour les acquisitions du matériel roulant pendant les trois premières années d'exploitation. Il lui concéda en outre pour quatre-vingt-quinze années, à courir du 1er janvier 1865 pour expirer le 31 décembre 1959, le réseau piémontais, dont l'exploitation pour le compte de l'état cessa avec l'année 1863. La société rachetait à l'état, moyennant 200 millions, payables en quatre années, par termes semestriels égaux, les lignes construites par lui, et elle s'engageait à concourir par des subventions à l'amélioration du port de Gênes et au percement du Mont-Cenis. L'état, en retour, garantissait à la société un produit brut calculé d'après les recettes réalisées en 1862. Enfin, la branche italienne de la Société privilégiée prenait désormais le titre de Société des chemins de fer de la Haute-Italie.

Cette organisation avait à peine commencé de fonctionner que la guerre éclatait de nouveau entre l'Italie et l'Autriche et mettait en quelque sorte en antagonisme les deux branches de l'ancienne Société privilégiée. Toutefois, le personnel de la société se tira à son honneur de cette épreuve délicate, et le gouvernement italien a rendu hommage au fonctionnement irréprochable de tous les services pendant la durée de la guerre. Le traité de paix du 3 octobre 1866,

par lequel l'Autriche céda la Vénétie, eut pour conséquence des arrangemens analogues à ceux qui avaient suivi le traité de Zurich. Les lignes vénitiennes, d'une étendue de 455 kilomètres, entrèrent dans le réseau de la Société de la Haute-Italie, à laquelle toutes les concessions faites par l'Autriche sur les territoires de Venise et de Mantoue furent transportées et confirmées par une loi du parlement italien du 25 avril 1867. Cette loi était rendue en conformité d'une convention conclue à Vienne le 13 avril précédent et qui consacrait à nouveau la division en deux branches distinctes de la Société privilégiée, devenue Société des chemins de fer du sud de l'Autriche et de la Haute-Italie.

Toutes les lignes importantes étant ou construites ou en voie d'achèvement, le réseau de la Haute-Italie ne devait plus s'accroître désormais que par la concession ou l'affermage de quelques raccordemens ou de quelques prolongemens d'une médiocre étendue et par un démembrement du réseau de la Société des chemins de fer romains, dont il est temps de retracer l'histoire.

II.

Dès l'année 1847, le pape Pie IX avait ordonné la mise à l'étude d'une ligne de Rome à Frascati et du prolongement ultérieur de cette ligne vers la frontière napolitaine. Les événemens de 1848, qui contraignirent le pontife à se réfugier sous la protection du roi de Naples, suspendirent l'exécution de ce projet. Ce ne fut qu'en 1851 qu'un décret pontifical concéda ce chemin de Rome à Frascati à une compagnie composée de grands seigneurs et de capitalistes romains, parmi lesquels figuraient le prince Torlonia et le comte Antonelli, neveu du cardinal secrétaire d'état. Cette compagnie, qui prit le nom de Société Pio-Latina, poursuivit les études entre Frascati et Ceprano et obtint la concession définitive de ce prolongement par un décret du 11 juin 1856. De son côté, le gouvernement napolitain, par un décret du 13 octobre 1856, approuvait les statuts d'une compagnie qui demandait à prolonger de Capoue à Ceprano la ligne déjà construite de Naples à Capoue et à établir ainsi la communication par voie ferrée entre Naples et Rome.

La Société Pio-Latina ne put ouvrir à l'exploitation la petite ligne de Rome à Frascati que le 7 juillet 1856. Il était donc impossible de compter sur elle pour exécuter les lignes importantes dont le gouvernement pontifical reconnaissait la nécessité, mais qui toutes exigeaient des travaux difficiles et coûteux. Ces considérations déterminèrent le gouvernement pontifical à accepter les propositions d'un groupe de capitalistes français, auquel il accorda,

par une série de décrets successifs, la concession d'une ligne de Rome à Civita-Vecchia, d'une ligne de Rome à Bologne par Ancône, qui devait rejoindre à Bologne le réseau de l'Italie centrale et, par conséquent, le réseau lombard-vénitien, d'un embranchement de cette même ligne vers Ferrare et l'embouchure du Pô, enfin d'une ligne de Civita-Vecchia vers la frontière toscane, près de Chiavone. Les concessionnaires constituèrent, dans les derniers mois de 1856, sous le nom de Société générale des chemins de fer romains, une compagnie au capital de 85 millions, qui ne tarda pas à absorber la Société Pio-Latina et qui ouvrit au service des voyageurs, dès le 16 avril 1859, la ligne de Rome à Civita-Vecchia.

Elle avait également imprimé une grande activité aux travaux de la ligne de Frascati à Ceprano et conclu des traités pour l'exécution de la ligne de Rome à Bologne, lorsque la guerre de 1859 vint lui créer la situation la plus délicate. Le gouvernement piémontais s'empara successivement des provinces pontificales que devaient desservir les lignes les plus importantes de la société : qu'allaient devenir les conventions passées par celle-ci avec le gouvernement romain et par qui seraient payées les subventions qui servaient de garantie à ses obligations? Le ministère italien ouvrit aussitôt des négociations avec le saint-siége, mais le succès en était difficile : le gouvernement romain ne voulait souscrire à aucune stipulation qui parût consacrer un abandon de ses droits de souveraineté; d'un autre côté, ayant perdu la presque totalité de son revenu, il ne pouvait se dissimuler l'impuissance où il était de tenir les engagemens financiers qu'il avait pris. Ce ne fut que le 12 juin 1864 qu'une convention put être signée entre l'Italie et l'état pontifical pour autoriser et régler le raccordement des lignes situées sur les deux territoires.

Le gouvernement italien n'avait pas attendu cette solution pour entrer en arrangement avec la Société générale des chemins de fer romains; la construction des voies ferrées qui devaient rattacher à la vallée du Pô les provinces nouvellement acquises et qui devaient lui permettre à lui-même de faire sentir partout son action était une nécessité urgente et presque une question de salut. Ce besoin devint plus pressant encore lorsque l'annexion du royaume de Naples eut accru et compliqué sa tâche. Le gouvernement commença donc par confirmer, en ce qui le concernait, la concession de la ligne d'Ancône à Bologne, en y ajoutant la concession d'un embranchement de Castel-Bolognese à Ravenne. Il chargea en même temps la Société générale de construire la ligne de Ceprano à Capoue, abandonnée par la compagnie napolitaine qui en était concessionnaire.

Il était également indispensable au nouveau royaume de faire disparaître les solutions de continuité qui existaient toujours entre l'ancien réseau piémontais, absorbé dans le réseau de la Haute-Italie, et le réseau toscan, et entre le réseau toscan et les lignes situées sur le territoire romain. Il était du plus haut intérêt d'établir des communications non interrompues entre l'Italie du Nord et l'ancien royaume de Naples, et le problème était compliqué par la nécessité d'assurer le même avantage aux deux versans des Apennins et par l'interposition du territoire demeuré sous l'autorité du pape. La société fut donc invitée à se transformer et à accroître son capital pour absorber, par fusion ou rachat, les chemins de la Toscane centrale, les chemins de Livourne et le chemin des Maremmes, qui devait rejoindre la ligne de Civita-Vecchia à Chiavone et dont les travaux étaient suspendus. Elle fut invitée en même temps à conserver son ancienne dénomination, sous laquelle elle avait été autorisée par l'autorité pontificale, afin de ne se point créer de difficultés avec le gouvernement romain.

La construction de la ligne des Maremmes, en attendant l'achèvement de la ligne qui, de Sienne, allait par Arezzo rejoindre la ligne d'Ancône à Rome, établissait la communication entre Florence d'une part, Rome et Naples de l'autre. Le ministère italien avait décidé la création, dans les anciennes provinces napolitaines, d'une ligne parallèle à la côte de l'Adriatique, et il désirait que cette ligne, et, par elle, tout le réseau méridional, fussent directement rattachés aux lignes de l'Italie septentrionale. Il demanda donc à la Société générale des chemins de fer romains de lui rétrocéder, contre remboursement de la dépense faite et sans aucune majoration, la ligne d'Ancône à Bologne, qu'il considérait comme le prolongement de la ligne d'Otrante à Ancône par Brindisi. Par compensation, le gouvernement concédait à la société la ligne dite de la Ligurie, qui, partant de Pise, desservait Massa, Gênes et Vintimille, mettait Florence en communication avec Gênes et Turin, et créait un premier point de contact entre les lignes françaises et les lignes italiennes. Ces divers arrangemens furent consacrés par une loi du 14 mai 1865, votée sur la proposition de M. Minghetti, ministre des finances, et du général Menabrea, ministre des travaux publics. Il nous paraît superflu d'en faire ressortir le caractère éminemment politique. Quant aux stipulations financières, elles ont été trop promptement et trop fréquemment modifiées pour qu'il y ait intérêt à les récapituler. Elles imposaient de lourdes charges au trésor italien sans créer à la société des ressources suffisantes. Les subventions étaient payées en un papier déprécié par le cours forcé; la garantie d'un gouvernement dont la rente tomba, en juin 1866,

aux environs de 40 francs, inspirait peu de confiance aux capitaux; les émissions d'obligations tentées par la Société ou échouèrent ou se firent à des taux désastreux : elle se trouva dans l'impuissance d'entreprendre de nouveaux travaux ; le gouvernement dut se charger de construire lui-même la ligne de la Ligurie, dont il confia l'exploitation à la Société de la Haute-Italie, dans le réseau de laquelle elle est demeurée jusqu'à présent.

Presque chaque année fut marquée par un remaniement des conventions financières entre l'état et la société sans que celle-ci réussît à acquérir des élémens suffisans de vitalité, parce que la situation du marché des capitaux ne s'améliorait que lentement et parce que les résultats effectifs du trafic étaient loin de répondre aux espérances du gouvernement et aux calculs de ses ingénieurs. De nouvelles complications surgirent, et, après 1870, lorsque le gouvernement italien, ayant quitté Florence pour Rome, voulut remanier les lignes qui aboutissaient à la nouvelle capitale et donner à leurs établissemens des dimensions en rapport avec le surcroît d'importance qu'elles acquéraient, la société se refusa à des dépenses qui n'étaient pas prévues dans ses contrats et qui, nécessaires peut-être au point de vue politique, ne pouvaient ajouter aux produits de son exploitation. Il en résulta des contestations sans fin, dont on crut ne pouvoir sortir que par la voie d'un rachat.

Cette issue répugnait d'autant moins au gouvernemen italien qu'il inclinait, à ce moment, vers le système de l'exploitation par l'état et qu'il regardait comme indispensable de remanier le groupement des lignes italiennes. Or l'existence de la Société des chemins de fer romains, interposée entre le réseau de la Haute-Italie et le réseau dont on pressait l'exécution dans les provinces napolitaines, mettait obstacle à la réalisation de ce projet. Des négociations en vue d'un rachat furent donc ouvertes, et elles aboutirent, sous le ministère Minghetti-Spaventa, à la convention du 17 novembre 1873, qui fixa les conditions auxquelles l'état se rendait acquéreur de tout le capital-actions de la Société et le payait par la remise de rentes italiennes. Les conditions stipulées en 1873 n'ont subi aucune modification, mais la loi destinée à les consacrer a été vainement présentée pendant plusieurs sessions successives : elle n'a été votée définitivement et sanctionnée par les pouvoirs publics que le 29 juin 1880. D'après cette loi, l'exploitation que la société avait provisoirement continuée depuis 1873 devait prendre fin le 31 décembre 1881. Le gouvernement italien, en effet, a assumé la direction de cette exploitation le 1er janvier 1882, et, le même jour, la Société générale des chemins de fer romains a cessé d'exister autrement que comme un syndicat de créanciers de l'état.

Nous avons vu que le premier chemin de fer italien avait été construit dans le royaume de Naples. La suite ne répondit point à ce début. Bien que les concessionnaires de la ligne de Naples à Portici n'eussent qu'à s'applaudir des résultats de leur entreprise, quinze années s'écoulèrent sans qu'ils trouvassent d'imitateurs. En 1855 et 1856, au moment où la Société générale des chemins de fer romains prenait naissance, des capitalistes français, parmi lesquels se trouvait M. G. Delahante, adressèrent au gouvernement napolitain, pour la construction d'un ensemble de lignes, des propositions qui furent favorablement accueillies, mais auxquelles les demandeurs ne donnèrent aucune suite. Le 30 avril 1860, quelques semaines avant d'être renversé du trône, le roi François II ordonna la construction de trois grandes lignes destinées à relier sa capitale à Brindisi, à Tarente et à Reggio, et de trois lignes rattachant à Palerme les principales villes de la Sicile. Garibaldi, pendant la courte durée de sa dictature, hérita des projets du souverain qu'il venait de renverser et accorda la construction des chemins de fer à établir dans les provinces napolitaines et en Sicile à une société que deux de ses créatures, Adami et Lemmi, se chargeaient de constituer; mais, bien que la construction dût avoir lieu pour le compte du gouvernement, il fut impossible à ces entrepreneurs de trouver les capitaux nécessaires pour commencer les travaux, et ils renoncèrent, au bout de quelques mois, à leur contrat.

Dès que le gouvernement italien eut pris en main l'administration des provinces napolitaines, il se préoccupa de les relier à l'Italie septentrionale et d'y créer un réseau de voies ferrées. Il entra en négociations, à ce sujet, avec MM. Talabot et Cie et conclut avec eux une convention qui fut ratifiée par le parlement; mais les concessionnaires renoncèrent à constituer une société. Le gouvernement italien crut alors n'avoir d'autre ressource que de s'adresser aux capitalistes dont le concours lui avait été si utile pour assurer l'exploitation et l'achèvement des chemins de fer de la Lombardie. Il traita donc avec MM. de Rothschild et Talabot, qui s'engagèrent à constituer dans le délai de six mois une compagnie qui exécuterait les lignes napolitaines et qui aurait le droit de se fusionner avec la compagnie de la Haute-Italie. Cette fusion était si bien dans la pensée des contractans qu'ils acceptaient la concession de lignes comme celle de Voghera à Plaisance, située dans la Lombardie.

C'était un pas considérable vers la réunion des chemins de fer italiens en un seul réseau, et ce fut précisément ce qui fit échouer ce nouveau traité. Le parlement prit l'alarme à la pensée que le plus grand nombre des lignes italiennes allaient passer dans les mains des mêmes capitalistes, et surtout de capitalistes étrangers, qui pour-

raient, par les travaux et les emplois qu'ils auraient à distribuer, exercer une grande influence sur les élections et peser sur l'administration. Beaucoup d'hommes politiques estimaient que la raison d'état ne permettait pas à un gouvernement aussi nouvellement établi et encore mal affermi de se dessaisir aussi complètement en une matière de cette importance. La commission parlementaire chargée d'examiner le traité, demanda à MM. de Rothschild et Talabot des modifications auxquelles ils refusèrent de consentir, et cette œuvre si nécessaire parut encore une fois compromise.

Ce fut alors qu'intervint inopinément un homme d'une vive intelligence et d'un caractère entreprenant, M. Bastogi, qui avait été ministre des finances avec M. de Cavour, mais qui avait abandonné la politique pour les affaires. M. Bastogi s'offrit à former pour la construction et l'exploitation du réseau méridional une compagnie exclusivement italienne, sans liens ni rapports avec les compagnies déjà existantes, et qui demeurerait indépendante de celles-ci. Cette proposition donnait satisfaction à toutes les objections élevées par la commission parlementaire, et elle fut accueillie avec enthousiasme par le parlement comme le signal d'un réveil de l'esprit d'entreprise et d'association en Italie et comme une première et décisive étape vers l'affranchissement industriel et financier du nouveau royaume. La loi du 21 août 1862 autorisa le gouvernement à traiter aux conditions offertes par M. Bastogi et, trois jours après, une convention en règle rendit celui-ci concessionnaire de la ligne parallèle à l'Adriatique, d'Ancône à Otrante par Pescara, Foggia, Bari, Brindisi et Lecce, avec embranchement de Bari à Tarente, d'une ligne transversale de Naples à Foggia, et de quelques petites lignes se rattachant aux deux premières. Toutefois le réseau méridional ne fut définitivement constitué que par la loi de 1865, à la suite des arrangemens conclus par le gouvernement avec la Société générale des chemins de fer romains. La ligne de Bologne à Ancône, avec embranchement sur Ravenne, passa dans le réseau de la compagnie des chemins de fer méridionaux, qui se trouve exploiter la plus longue des lignes italiennes, car la ligne de Bologne à Otrante ne compte pas moins de 846 kilomètres, soit à 18 kilomètres près la distance de Paris à Marseille, et la ligne de Naples à Foggia en compte 197. Quant à la ligne de Voghera à Brescia, dont elle était également concessionnaire, la société fut autorisée à en affermer l'exploitation à la Société de la Haute-Italie. Pour les autres lignes, il lui était accordé par l'état une subvention kilométrique annuelle de 20,000 francs, qui devait décroître à mesure que le produit brut de l'exploitation s'élèverait. Nous aurons à revenir sur le jeu de cette sorte d'échelle mobile.

On désigne sous le nom de réseau calabrais une ligne de Tarente à Reggio, avec embranchement sur Cosenza, qui contourne le golfe de Tarente et suit la côte de la Calabre jusqu'en face de Messine, et une ligne qui se détache de la précédente à Métaponte pour aller rejoindre à Eboli la ligne de Naples à Nocera et Salerne. Quant à la ligne, décrétée en 1860, qui devait longer la côte tyrrhénienne, de Salerne à Reggio, elle est demeurée jusqu'ici à l'état de projet. Le réseau calabrais ne comprend, on le voit, que des prolongemens ou des embranchemens du réseau de la Compagnie de l'Italie méridionale; et il semble qu'il aurait dû être construit par les mêmes mains; mais la Société de l'Italie méridionale rencontra la concurrence de la Compagnie dite de Victor-Emmanuel, qui lui fut préférée par la loi du 25 août 1863. Impuissante à remplir ses engagemens, la Compagnie Victor-Emmanuel se vit substituer, le 31 août 1868, la Société de construction de MM. Vitali et Cie, qui ne réussirent point davantage à mener leur tâche jusqu'au bout. L'exploitation des tronçons achevés donnait des résultats désastreux et l'argent manquait pour continuer les travaux. L'état fut obligé d'intervenir, et, par la loi du 28 août 1870, le gouvernement se fit autoriser à poursuivre pour son compte et directement la construction des lignes calabraises et des lignes siciliennes. Quant à l'exploitation des unes et des autres, elle a été, par une loi du 30 décembre 1870, confiée pour quinze années à la Société de l'Italie méridionale, qui la gère pour le compte de l'état et s'indemnise de ses frais généraux par un prélèvement sur la recette brute. Les nombreuses vicissitudes que la construction des lignes de Calabre et de Sicile a subies paraissent avoir laissé de pénibles souvenirs chez la haute administration italienne, qui évite de s'expliquer sur ce sujet : on a plus d'une fois donné à entendre que les exigences financières de Garibaldi et de sa famille, auxquelles il était impossible de satisfaire directement, n'ont pas toujours été étrangères aux fréquens remaniemens des contrats de construction.

L'exploitation des lignes de Calabre et de Sicile est fort onéreuse pour les finances italiennes. De 1872 à 1879, les premières ont produit une recette kilométrique moyenne de 3,100 francs contre une dépense de 7,840 francs. Sur les lignes siciliennes, les résultats sont moins défavorables : la recette moyenne a été de 10,700 francs contre une dépense de 13,150 francs. A cette perte sur l'exploitation il faut ajouter l'intérêt du capital dépensé pour la construction, lequel s'est élevé en moyenne à 185,000 francs par kilomètre. L'achèvement de la ligne de Messine à Palerme, qui a été inaugurée solennellement par le roi Humbert, améliorera sans doute les recettes des lignes siciliennes; mais l'exploitation continuera longtemps

encore d'exiger un sacrifice considérable. Quant aux chemins calabrais, tant qu'on n'aura pas donné suite au projet de faire de Tarente un grand port militaire et d'y créer un arsenal maritime et des chantiers de construction, ils demeureront dépourvus de tout élément de trafic sérieux.

On n'augurait pas favorablement, en 1865, du trafic des chemins de fer méridionaux. Les conventions financières arrêtées avec M. Bastogi prouvent que l'on regardait une recette brute de 15,000 francs par kilomètre comme à peu près impossible à atteindre. La subvention kilométrique était fixée, au maximum, à 20,000 francs : elle était acquise à la compagnie, ainsi que la recette brute, tant que celle-ci ne dépassait pas 7,000 francs. Quand la recette brute s'élevait au-dessus de 7,000 francs, mais demeurait inférieure à 15,000 francs, l'excédent sur 7,000 francs était partagé par moitié entre la compagnie et l'état et venait, par conséquent, pour moitié en déduction de la subvention, qui était diminuée d'autant. Quand la recette brute atteignait 15,000 francs, la compagnie ne recevait donc plus de l'état que 16,000 francs par kilomètre, ce qui lui donnait un produit kilométrique de 31,000 francs. Ce produit demeurait constant, car au-dessus de 15,000 francs de recettes brutes, tout l'excédent était compté en déduction de la subvention.

Or toutes les prévisions des contractans de 1865 furent démenties par les faits. La portion de la ligne de l'Adriatique, qui, d'Ancône à Bologne et Ravenne, traverse les Marches et la Romagne, vit affluer les voyageurs; la partie méridionale, grâce à un abaissement notable des tarifs, eut à transporter des qualités considérables de matières premières; enfin, la malle des Indes prit Brindisi pour port d'attache. Aussi, depuis 1873, à l'exception d'une seule année, la recette brute a toujours été supérieure à 15,000 francs : elle a été, en 1880, de 17,240 francs. Or, voici quelle est la conséquence inattendue des conventions : c'est que ce développement du trafic est onéreux pour la compagnie, dont le bénéfice net diminue à mesure que ses recettes augmentent. Avec un produit brut de 15,000 francs, elle recevrait de l'état une subvention de 16,000 francs qui constituerait une recette liquide, exempte de tous frais et de toute charge : les réductions que l'état opère sur la subvention, à mesure que le trafic s'accroît, ont pour conséquence de substituer à une somme liquide une recette brute, grevée des frais d'exploitation. Or, si l'on évalue ces frais d'exploitation à 60 pour 100, et ils dépassent cette proportion, une augmentation de 1,000 francs sur la recette brute ne donne à la compagnie qu'une recette nette de 400 francs et lui coûte 1,000 francs que l'état retient sur la subvention : il s'ensuit donc

pour elle une perte sèche de 600 francs par kilomètre sur l'ensemble des sommes dont elle dispose pour servir sa dette et rémunérer son capital. A l'inverse des autres compagnies qui font tous leurs efforts pour accroître leur trafic, la Société des chemins de fer de l'Italie méridionale a tout intérêt à ce que le sien demeure stationnaire ; elle en suit les progrès avec inquiétude et elle ne fait rien pour le développer. Néanmoins, elle a fait jusqu'ici honneur à tous ses engagemens et a distribué régulièrement à ses actionnaires un dividende de 5 pour 100.

Il y a peu de chose à dire des chemins de fer de la Sardaigne, que rien ne rattache aux lignes continentales. Leur longueur totale doit être de 445 kilomètres, sur lesquels 365 sont actuellement construits et exploités. Ils ont été concédés, par une loi du 4 janvier 1863, à une société spéciale, qui s'intitule : Société royale des chemins de fer sardes, et au secours de laquelle l'état a dû venir à deux reprises par les lois du 28 août 1871 et du 20 juin 1877. Malgré toute l'économie apportée dans l'exploitation de ce petit réseau, les dépenses dépassent encore les recettes de 20 pour 100 : le déficit est comblé par la subvention de l'état. Comme il n'est question d'apporter aucune modification aux conventions de 1877, nous n'avons pas à nous occuper des lignes sardes.

III.

Si l'on a suivi avec quelque attention l'historique qui précède, on a dû voir que, par la loi de 1864, qui avait l'importance et le caractère d'une loi organique, et par les lois complémentaires de 1867 et de 1868, le gouvernement italien avait cru régler définitivement le régime des chemins de fer de la Péninsule. Son attente fut trompée, et la cause de cette déception doit être cherchée principalement dans la situation financière de l'Italie et dans la dépréciation du crédit de l'état.

Le gouvernement regardait la prompte construction des chemins de fer comme indispensable à l'affermissement de l'unité italienne : il faisait étudier les lignes à établir beaucoup moins au point de vue du trafic qu'elles devaient donner et de l'assistance qu'elles pouvaient apporter au développement du commerce intérieur qu'au point de vue stratégique, se préoccupant surtout d'assurer la défense des côtes et de relier entre elles et avec la capitale les positions qui permettraient de comprimer le plus aisément toute tentative d'insurrection. Il pressait les compagnies de pousser activement leurs travaux, mais celles-ci, depuis qu'on en avait éliminé tout élément étranger, ne pouvaient se procurer de capitaux qu'à des conditions très oné-

reuses et voyaient parfois leurs appels au crédit échouer misérablement. Le gouvernement leur venait en aide de son mieux, mais les valeurs qu'il leur remettait à titre d'avances, rentes ou bons du trésor, se négociaient avec une perte qui allait jusqu'à 45 pour 100. Les subventions étaient payées en un papier-monnaie qui subissait un agio de 40 pour 100 : encore n'étaient-elles pas payées exactement. En 1868 et 1869, le gouvernement se trouva hors d'état de payer à la Société des chemins de fer méridionaux la subvention promise : heureusement cette société, qui avait à sa tête des hommes énergiques et habiles, réussit à se procurer par un emprunt temporaire contracté entre 7 et 8 pour 100 l'équivalent de la somme que le gouvernement ne pouvait lui verser et fit crédit à l'état. Une telle situation ne pouvait se prolonger, et le gouvernement italien, une fois délivré de toute préoccupation extérieure, se convainquit de la nécessité de quelque grande mesure qui lui permît de couper court aux difficultés sans cesse renaissantes qu'il avait avec les diverses compagnies, de mettre fin à l'existence par trop précaire de ces sociétés besogneuses, et d'assurer l'achèvement du réseau national.

Les lignes déjà en exploitation donnaient des recettes fort inégales; si on les réunissait toutes dans les mêmes mains, les plus productives aideraient à couvrir le faible rendement des moins bonnes, et les résultats désastreux du réseau calabro-sicilien pèseraient moins lourdement sur le trésor public. Une fusion aurait pour première conséquence une économie sur les frais généraux : elle permettrait ensuite des arrangemens de service et des combinaisons de tarifs qui aideraient au développement du trafic. Il était impossible de songer à fusionner des sociétés dont la situation n'était pas la même, dont les obligations envers l'état étaient différentes et qui avaient chacune leurs créanciers distincts. Il fallait donc que l'état commençât par exproprier les sociétés de chemins de fer et qu'il réunît ensuite leurs réseaux en un seul. C'est dans cette pensée qu'il s'adressa tout d'abord à la Société des chemins de fer romains, avec laquelle il était en procès et qui était en état de cessation de paiement, puisqu'elle avait suspendu le service de celles de ses obligations qui n'étaient pas garanties par l'état et pour lesquelles le trésor ne faisait pas les fonds. On a vu que, par la convention du 17 novembre 1873, la compagnie s'engagea à faire abandon à l'état de tout son actif contre la délivrance de rentes italiennes qu'elle répartirait entre ses actionnaires, l'état prenant la charge de tout le passif.

La Société des chemins de fer méridionaux était loin d'être dans une situation aussi désespérée que la Société générale des che-

mins de fer romains; mais une des clauses de son contrat avec l'état lui causait de graves inquiétudes. C'était celle qui réduisait la subvention proportionnellement à l'accroissement du produit kilométrique brut. Par suite des progrès rapides du trafic, cette clause commençait à sortir ses effets et elle pouvait faire prévoir une diminution de la subvention telle que la société se trouvât dans l'impossibilité de servir l'intérêt de ses actions. Cette appréhension la détermina à prêter l'oreille aux ouvertures du gouvernement. Celui-ci n'avait pas un moindre intérêt à traiter avec la société. Les progrès du trafic étaient dus à des réductions considérables que la société avait spontanément opérées sur les tarifs insérés dans son cahier des charges; mais elle pouvait revenir sur ces réductions, parce qu'elle avait encore deux lignes à construire et qu'un article de la loi de concession l'autorisait, tant que son réseau n'était pas terminé, à modifier ses tarifs à son gré soit en hausse, soit en baisse. Il se pouvait donc faire que la société se décidât à rétablir les tarifs primitifs, soit pour arrêter l'essor du trafic, soit pour augmenter le produit net; et cette élévation des tarifs ne pouvait manquer de soulever des plaintes très vives de la part du commerce, en même temps qu'elle aurait porté préjudice à l'état. L'accord s'établit donc facilement entre les deux parties, et, par une convention en date du 22 avril 1874, la Société des chemins méridionaux consentit à céder ses lignes à l'état pour toute la durée de ses concessions contre une annuité de 24,954,202 francs, qui, déduction faite des charges du passif, lui permettait de servir à ses actions un intérêt de 5 pour 100.

Ainsi dégagée du passé et ses anciens actionnaires étant devenus, par le fait, de véritables obligataires, la Société des chemins méridionaux se transformait en société d'exploitation et se chargeait d'exploiter pour le compte de l'état, outre ses anciennes lignes, les chemins de fer romains, les chemins calabrais et les chemins de Sicile, le tout ne formant plus qu'un seul réseau. Elle devait pourvoir à toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'exploitation, de l'entretien, aux réparations courantes, aux frais du contrôle de l'état, à la publicité, aux assurances, au renouvellement du matériel roulant, du matériel des stations et des bureaux, et, en général, à toutes les dépenses d'une nature quelconque, hormis les suivantes : 1° les dépenses pour l'augmentation des emprises, pour le développement ou le doublement des voies, pour la construction de bâtimens neufs ou d'ouvrages de défense; 2° les dépenses pour augmentation de parcours du matériel roulant, ou pour augmentation du matériel fixe, résultant de l'ouverture de lignes nouvelles ou de l'accroissement du trafic; 3° les dépenses pour réparations des dégâts résultant de causes de force majeure, telles qu'inondations,

débordemens de rivières ou de torrens, éboulemens, etc., à moins que ces dégâts ne fussent la conséquence d'un entretien défectueux et pourvu qu'ils excédassent 50 mètres cubes par kilomètre; 4° les dépenses pour renouvellement de la voie.

La compagnie exploitant pour le compte de l'état, les sommes qu'elle avait à recevoir de celui-ci étaient divisées en deux catégories : le remboursement des frais fixes et constans, qui étaient calculés proportionnellement à la longueur des lignes, et le remboursement des frais variables calculés d'après les services rendus. Du premier chef, la société avait droit à une somme qui, à partir de la quatrième année, était fixée au chiffre invariable de 4,220 fr. Du second, il lui était alloué, par voyageur et par tonne de marchandises transportée, une rémunération ramenée à l'unité kilométrique; la rétribution pour les voyageurs devait être augmentée ou diminuée de 1 pour 100, suivant les oscillations du prix de la houille. Pour que la société eût intérêt à développer le trafic, il lui était alloué, au-delà d'un produit brut de 14,000 francs par kilomètre, une prime proportionnelle à l'augmentation réalisée; mais, d'un autre côté, pour sauvegarder les intérêts du trésor par le maintien d'un produit net, la société ne pouvait opérer aucune réduction dans les tarifs sans le consentement préalable du gouvernement.

Le contrat prévoyait, en outre, l'exécution des lignes que la Société des chemins de fer méridionaux n'avait pas encore construites et l'établissement de lignes nouvelles. Sur la réquisition du gouvernement, la société devait entreprendre, à des prix déterminés et sous le contrôle des ingénieurs de l'état, toutes les études qui lui seraient demandées, dresser les plans d'exécution et se charger des travaux. En conséquence, elle devait s'assurer un capital de 100 millions pour son exploitation et un second capital de 200 millions applicable aux lignes à construire. Elle avait droit à un intérêt égal à celui que produirait la rente de l'état au moment de chaque versement, plus 0 fr. 75 pour 100 comme compensation des frais d'émission, d'impression des titres, de timbre et de commission de banque. Cette seconde partie du contrat avait pour objet d'assurer l'exécution d'un certain nombre de lignes sans obliger le gouvernement à contracter lui-même des emprunts qui eussent ajouté à la dépréciation des fonds publics.

Bien que la convention négociée par MM. Spaventa et Minghetti n'ait pas reçu en temps utile l'approbation du parlement italien et soit, par conséquent, devenue caduque, il n'était pas inutile d'en faire connaître les dispositions essentielles, parce qu'elle a été le point de départ des projets de convention ultérieurs qui lui ont fait de nombreux emprunts. Au nombre des causes qui l'empêchèrent

d'aboutir, il faut mettre une opération d'une importance capitale qui s'imposa au gouvernement italien.

Les arrangemens concertés avec le gouvernement autrichien et les lois de 1867 et de 1868 n'avaient réglé que très imparfaitement la situation des chemins de fer de l'Italie septentrionale. Les lignes qu'on avait fait entrer dans le réseau de la Société de la Haute-Italie, après le démembrement de la Société impériale privilégiée, avaient les origines les plus diverses : quelques-unes avaient été la propriété de l'état; celui-ci avait été copropriétaire de quelques autres; pour d'autres, il n'avait été qu'exploitant, à des conditions plus ou moins onéreuses, et il avait transmis ses obligations à la compagnie qu'il se substituait; un grand nombre de lignes, enfin, avaient été construites par la société en vertu d'actes de concessions qui stipulaient tantôt une subvention une fois payée et tantôt une subvention kilométrique pendant l'exploitation. Il en résultait une complication infinie dans les écritures, parce qu'il fallait établir une comptabilité spéciale presque pour chaque ligne : l'état et la compagnie exploitante étaient rarement d'accord sur l'interprétation des contrats, surtout quand il s'agissait d'arrêter les paiemens à effectuer.

D'un autre côté, le gouvernement autrichien, qui désirait donner une vive impulsion à la construction de son réseau méridional, voyait avec un profond déplaisir une compagnie qui lui devait la naissance, et à laquelle il avait fait de grands avantages, dépenser en partie son activité et ses capitaux dans des provinces devenues étrangères à la monarchie. Il réclamait donc avec une insistance extrême l'exécution des conventions qui prescrivaient une séparation définitive et complète des deux branches de l'ancienne Société impériale privilégiée. Le gouvernement italien n'avait rien à objecter à ces réclamations; lui-même devait souhaiter également de voir une société avec laquelle il avait des rapports constans sortir d'une situation ambiguë. Les deux branches de la société étaient séparées au point de vue de la surveillance administrative et au point de vue de la comptabilité des recettes et des dépenses, mais ni l'une ni l'autre n'avait une existence propre, une constitution indépendante : le capital étant demeuré indivis, il n'y avait qu'un seul être social. Cependant cet être social unique pouvait à tout instant avoir des contrats nouveaux à passer avec les deux gouvernemens : au service de qui mettrait-il préférablement ses capitaux et son crédit, et qu'adviendrait-il si, en cas d'inexécution des engagemens pris, un des deux gouvernemens croyait devoir recourir à des mesures coercitives? Le cabinet italien ne pouvait donc que s'associer aux demandes de l'Autriche et, au commencement de 1873, les deux gouvernemens, d'un commun accord, mirent la

société en demeure d'opérer la division de son capital et de rendre complète la séparation des deux branches : ils lui donnèrent un délai de six mois, à partir du 24 avril 1873, pour satisfaire à cette injonction, sous peine d'y être contrainte par les voies légales.

A l'expiration de ce délai de six mois, le 24 octobre, les administrateurs soumirent aux deux gouvernemens un projet qui ne modifiait pas sensiblement l'état de choses existant. Le capital social était partagé également entre les deux sociétés à former, et l'on mettait à la charge de l'une ou de l'autre les obligations émises pour la construction de certaines lignes, suivant que ces lignes se trouvaient comprises dans le réseau autrichien ou dans le réseau italien; mais on maintenait la solidarité des deux sociétés vis-à-vis des porteurs des obligations déjà émises ou à émettre pour l'exécution des engagemens contractés avant la séparation et, par voie de conséquence, on conservait à Paris une caisse commune gérée par un comité central qui veillerait, en outre, à l'exécution de tous les engagemens communs aux deux sociétés. Ce n'était donc pas là la séparation absolue que les deux gouvernemens avaient demandée; mais les administrateurs faisaient observer qu'il était indispensable de rendre les deux sociétés solidaires de tous les engagemens contractés en commun et, par conséquent, de maintenir intacte, au moins en principe, l'ancienne unité sociale. En effet, si on faisait disparaître entièrement l'ancienne société, avec laquelle les porteurs d'obligations avaient contracté, on mettait fin au contrat lui-même et les obligataires acquéraient immédiatement le droit de se faire rembourser leurs titres et, en cas de non-satisfaction, de provoquer une mise en faillite des deux sociétés. Quant à répartir la dette commune entre les deux sociétés, les obligataires étaient également en droit de refuser leur adhésion à cette répartition, et l'on manquait de bases certaines pour l'établir équitablement.

Ces raisons étaient péremptoires : ni l'un ni l'autre des deux gouvernemens n'avait intérêt à provoquer l'effondrement d'une société qu'il n'aurait su comment remplacer, et dont la chute eût compromis, peut-être pour longtemps, l'œuvre si importante de l'achèvement des chemins de fer; et cependant la situation était devenue intolérable. Il ne restait plus qu'une voie pour arriver à cette séparation, qu'on jugeait désormais indispensable : c'était de racheter à la société un des deux réseaux. Le gouvernement autrichien, qui croyait avoir besoin plus que jamais du concours de l'industrie privée, ne se jugeait point en mesure de tenter une opération pareille. Plus hardi, quoique non moins besogneux, le gouvernement italien estima que la possession des chemins de fer mettrait entre ses mains un moyen d'influence d'autant plus puissant que tous les grands intérêts du pays, agriculture, commerce,

industrie, étaient tributaires des voies de communication et qu'un nombreux personnel relèverait directement de l'administration. Il proposa donc à la Société impériale privilégiée un traité analogue à celui qu'il avait conclu avec la Société générale des chemins de fer romains, offrant de lui racheter toutes celles de ses lignes qui étaient situées sur le territoire italien et de lui délivrer en paiement des rentes italiennes. Cette proposition fut acceptée en principe; mais les conditions du rachat donnèrent lieu à de longues discussions, et l'accord ne fut consacré que le 17 novembre 1875 par une convention signée à Bâle. Il fallut ensuite régler, avec l'adhésion du gouvernement autrichien, les relations de service entre les lignes italiennes et leurs prolongemens sur le territoire de l'empire. Ce fut l'objet d'un acte additionnel signé à Vienne le 25 février 1876.

Le rachat des chemins de fer de l'Italie septentrionale, succédant au rachat des lignes romaines, devait naturellement suggérer l'idée de substituer à la convention d'exploitation signée avec la compagnie des chemins méridionaux un traité de rachat, afin de mettre dans les mains du gouvernement la totalité des lignes italiennes. Des négociations furent ouvertes en ce sens; et elles aboutirent, le 15 février 1876, à une convention nouvelle qui annula purement et simplement la convention du 22 avril 1874. Le gouvernement italien assumait en totalité l'actif et le passif de la Société des chemins de fer méridionaux et s'engageait à lui délivrer, en échange de chacune de ses actions, 25 francs de rente italienne, soit 4,983,500 francs pour les 199,340 actions en circulation. La charge totale assumée par l'état s'élevait à 26,422,905 francs; elle lui permettait de réaliser une économie annuelle de plus de 1,100,000 fr. sur l'application des contrats avec la société; et elle ne représenterait que 6.96 pour 100 des capitaux dépensés pour la construction des lignes et pour l'acquisition des matériaux de toute nature et des approvisionnemens qui devenaient la propriété du gouvernement. Dans les conditions déplorables où se trouvait le crédit de l'Italie, c'était assurément un marché des plus avantageux; et la Société des chemins de fer méridionaux ne l'acceptait qu'à raison de l'appréhension qu'elle éprouvait de voir l'intérêt de ses actions disparaître graduellement par l'effet même du progrès continu de sa recette kilométrique. La nouvelle convention, pour devenir définitive, devait être ratifiée par une loi dans un délai déterminé.

Dès le 9 mars 1876, le ministère présenta au parlement les projets de loi destinés à sanctionner la traité de Bâle avec l'acte additionnel de Vienne, et la convention de rachat qu'il venait de conclure avec la Société des chemins méridionaux. Aux termes du traité de Bâle, le gouvernement italien devait, le 1er juillet, prendre

possession de tout le réseau de la Haute-Italie, et par son projet de loi, le ministère demandait l'autorisation d'exploiter directement ce réseau : il en eût été de même du réseau romain et du réseau méridional aussitôt après l'approbation des conventions de rachat. L'exploitation de tous les chemins italiens aurait ainsi passé, à très bref délai, dans les mains de l'état. Mais les hommes d'état qui avaient si habilement conduit ces importantes négociations ne devaient pas avoir la satisfaction de mettre la dernière main à leur œuvre. Avant que le projet de loi présenté par eux pût être discuté, une de ces révolutions ministérielles, alors si fréquentes en Italie, renversa le cabinet Minghetti-Spaventa. Le pouvoir échappait à la droite parlementaire, qui n'a pu le ressaisir depuis lors, et la gauche arrivait enfin aux affaires. La crise ministérielle terminée, le nouveau président du conseil, M. Depretis, ne répudia rien de l'œuvre si habilement accomplie par ses devanciers ; mais aucune disposition n'avait pu être prise en vue de l'exploitation du réseau de la Haute-Italie ; ni le personnel ni les règlemens n'étaient prêts ; aucun crédit n'était inscrit au budget. Aussi fallut-il recourir à un expédient, et par une convention signée à Rome le 17 juin, la Société de la Haute-Italie consentit à continuer encore pendant deux années, c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet 1878, l'exploitation des lignes rachetées. Cette convention provisoire fut approuvée, en même temps que le traité de Bâle et l'acte additionnel de Vienne, par la loi du 29 juin 1876, mais quant au système de l'exploitation directe par l'état, il fut repoussé après un débat approfondi qui remplit cinq séances consécutives ; et la chambre introduisit dans la loi un article qui invitait le gouvernement « à présenter dans la session législative suivante et, de toute manière, avant l'expiration de l'année 1877, un projet de loi pour la concession à l'industrie privée des chemins de fer devenus la propriété de l'état. » En exécution de cet article, M. Depretis mit immédiatement à l'étude et présenta, le 20 novembre 1877, un nouveau projet de loi qui avait pour objet de ratifier les conventions de rachat relatives aux chemins romains et méridionaux, et de régler les conditions d'exploitation de tout le réseau italien.

IV.

En spécifiant que cette exploitation serait confiée à une ou plusieurs compagnies d'intérêt privé, l'article 4 de la loi de 1876 excluait manifestement toute idée d'exploitation par l'état. M. Depretis, dans la rédaction de son projet de loi, s'était conformé à la pensée du parlement. Il proposait de diviser tous les chemins de fer en deux réseaux séparés qui s'appelleraient réseau Adriatique

et réseau méditerranéen, suivant le versant des Apennins qu'ils desserviraient, et qui seraient affermés à deux compagnies distinctes. Le réseau adriatique partait d'Otrante et de Tarente, absorbait l'ancien réseau de l'Italie centrale, c'est-à-dire les lignes de la Toscane et des Romagnes, et comprenait toutes les lignes de la Lombardie et de la Vénétie. Le réseau méditerranéen se composait des anciennes lignes piémontaises, de la ligne ligurienne, de Vintimille à Pise par Gênes, de la ligne des Maremmes ou de Pise à Rome, de la ligne de Rome à Naples et Eboli et de deux prolongemens, non encore construits, dont l'un devait suivre la côte jusqu'à Reggio de Calabre, et dont l'autre devait aller rejoindre par Potenza la ligne des Calabres, de Tarente à Reggio, ce qui permettait de détacher cette ligne du réseau adriatique.

Les deux réseaux se rencontraient à leurs deux extrémités, à Milan et à Tarente. On avait voulu que tous deux eussent accès dans les anciennes capitales, qui sont de grands centres de population et de trafic : ainsi, le réseau adriatique arrivait à Naples par la ligne transversale de Foggia, à Rome par la ligne transversale d'Ancône à Orte et par la ligne de Florence, Arezzo et Pérouse, et il desservait aussi Livourne par la ligne de Bologne, Pistoia et Lucques, qui établissait une communication directe entre Livourne et Venise, par conséquent entre les deux mers. Pour que le réseau méditerranéen arrivât à Florence, on y faisait entrer la petite ligne de Pise à Florence par Empoli, et en compensation de la ligne de Livourne à Bologne, attribuée au réseau adriatique, on lui donnait la concession d'une ligne parallèle à construire, de la Spezzia à Parme. Les gares établies à ces divers points de contact devaient être communes.

La longueur des deux réseaux était sensiblement la même : le réseau adriatique comprenait 3,727 kilomètres ; le réseau méditerranéen en comprenait 3,680. Au point de vue des relations commerciales avec le dehors, la possession des lignes lombardes et vénitiennes assurait au réseau adriatique le monopole des communications avec l'Allemagne ; les lignes de Milan aux lacs, de Turin à Modane et de Gênes à Vintimille donnaient au réseau méditerranéen le monopole des communications avec la France et la Suisse. Enfin, la parité se retrouvait jusque dans le chiffre du fermage : l'état demandait, pour le réseau adriatique, une redevance de 22,650,000 francs, et pour le réseau méditerranéen une redevance de 22,350,000 francs, soit pour les deux 45 millions.

On avait jugé impraticable de n'avoir qu'une seule compagnie fermière. La longueur des lignes en exploitation atteignait déjà 7,407 kilomètres : elle devait s'accroître rapidement par les con-

structions en cours ou à l'état de projet et on pouvait prévoir qu'un jour elle serait doublée. Était-il possible d'imposer un tel fardeau à une seule administration? Aucun des six réseaux français, aucun des réseaux particuliers de l'Allemagne ou de l'Angleterre n'avait ni un aussi grand nombre de lignes, ni la même étendue kilométrique. Était-il prudent, d'ailleurs, de mettre aux mains d'une seule compagnie, dont le caractère pouvait se modifier par le transfert de ses actions, la disposition d'un personnel aussi nombreux qu'une armée, et des moyens d'influence aussi puissans? Du moment que l'on créait deux réseaux, il était nécessaire de leur donner une importance équivalente pour que l'un des deux n'eût pas à supporter des frais généraux hors de proportion avec son étendue; il fallait leur assurer des élémens de trafic égaux, mais distincts, de façon à ne point donner naissance à une guerre de tarifs. Mais pourquoi adopter cette division de la Péninsule en deux bandes longitudinales, parallèles aux côtes, lorsqu'on avait déjà construit plusieurs lignes transversales et que l'on projetait d'en construire d'autres afin de multiplier les communications directes entre les deux mers?

Il semblait, à première vue, que le système proposé avait de graves inconvéniens. Le premier était de morceler et, par conséquent, de désorganiser les administrations déjà existantes : il fallait modifier les relations de service déjà établies et refaire l'éducation du personnel, qui allait se trouver dépaysé, avec de nouveaux chefs et de nouveaux règlemens. Un second inconvénient, et non moins grave, était de jeter la perturbation la plus complète dans l'exploitation la plus productive et la mieux conduite, celle des lignes de la Haute-Italie. Cette administration desservait la vallée du Pô dans toute sa longueur : partout, de Gênes à Venise, par Turin et Milan, même personnel, même matériel, mêmes tarifs et mêmes règlemens. Au bout de dix années, quand les habitudes étaient prises, on détruisait un état de choses qui avait donné une grande impulsion aux relations commerciales, on rétablissait la scission des lignes qui existait du temps de la domination autrichienne, et désormais, il ne serait plus possible de passer des anciennes provinces piémontaises en Lombardie sans changer de réseau et sans avoir affaire à une autre administration.

Quel motif avait pu faire passer outre à des considérations aussi sérieuses? La politique avait pesé de tout son poids dans la balance. La division longitudinale donnait aux deux compagnies fermières un pied dans tous les états dont l'absorption avait constitué le nouveau royaume : elle les intéressait donc toutes les deux au maintien de l'unité, puisque cette unité ne pouvait être détruite sans qu'il en résultât un péril pour leurs capitaux et même pour leur

existence sociale. En outre, par l'effet des mutations inévitables dans un grand personnel, les deux compagnies seraient amenées, l'une à employer des Napolitains dans le Piémont, des Piémontais et des Toscans dans le royaume de Naples; l'autre des Calabrais dans les provinces vénitiennes, des Lombards ou des Romagnols à Bari, Brindisi ou Otrante : elles concourraient ainsi au résultat que le gouvernement cherchait à obtenir, en dépaysant systématiquement ses agens, et qui était d'affaiblir les préventions et les inimitiés provinciales et de familiariser les esprits avec l'idée de l'unité nationale. Quant à la pensée de faire desservir les anciennes capitales par les deux réseaux simultanément et de s'assurer ainsi deux voies pour y faire arriver des troupes, c'était une précaution stratégique pour obvier à l'interruption des communications qui pourrait résulter d'un mouvement insurrectionnel ou d'un débarquement de troupes à Livourne, Civita-Vecchia ou Naples.

Ce qui justifie le mode de division adopté par M. Depretis, c'est que, dès qu'on s'en écartait et qu'on dépassait le nombre de deux réseaux, on était irrésistiblement conduit, par la configuration du sol, par l'emplacement des lignes et par la puissance des relations commerciales et des intérêts locaux, à donner aux réseaux que l'on constituait un caractère régional qui recélait un danger politique. Chaque région se serait identifiée avec son réseau particulier, et les chemins de fer auraient ainsi contribué à entretenir et à fortifier les traditions provinciales, au lieu d'aider à les détruire. Ces raisons, qui étaient des motifs déterminans pour un esprit politique comme celui de M. Depretis, touchaient médiocrement les égoïsmes locaux : toutes les villes enviaient la bonne fortune de Milan et de Florence, qui continueraient d'être le siège de grandes administrations, disposant de nombreux emplois, et la résidence d'un haut personnel largement rétribué. La répartition des chemins de fer en un plus grand nombre de réseaux permettait de satisfaire d'autres grandes villes qui croyaient avoir des droits à faire valoir. Le premier amendement proposé à la combinaison de M. Depretis maintenait, sauf de légères modifications, les trois réseaux de la Haute-Italie, des chemins romains et des chemins méridionaux. Un autre amendement, qui était évidemment inspiré par la pensée de faire de Naples un centre d'administration, coupait en deux le réseau de la Haute-Italie, comme le faisait le projet Depretis, réunissait d'un côté les lignes vénitiennes et lombardes aux lignes de la Romagne et de l'Émilie, et de l'autre les lignes du Piémont à celles de la Toscane et de la Maremme, et formait un troisième réseau avec toutes les lignes qui desservent le royaume de Naples, sur le versant de l'Adriatique aussi bien que sur le versant de la Méditerranée. Un

troisième projet, encore plus franchement particulariste, portait le nombre des réseaux à quatre : le réseau du nord-ouest formé des lignes piémontaises, le réseau du nord-est formé des lignes lombardes et vénitiennes, le réseau central desservant la Toscane et la presque totalité des anciens États-Pontificaux; enfin le réseau méridional, desservant toutes les provinces napolitaines. Il est à peine besoin de faire remarquer la coïncidence de cette répartition des voies ferrées avec les anciennes divisions territoriales. Un dernier système qui avait la prétention de concilier la multiplication des réseaux avec l'oblitération des souvenirs du passé et qui voulait donner satisfaction à Venise et à Turin, mais aux dépens de Florence, portait à cinq le nombre des réseaux. Dans cette répartition, le réseau des lignes piémontaises se prolongeait jusqu'à Rome par la ligne des Maremmes, le réseau des lignes lombardes atteignait la capitale par la ligne centrale de Florence, Arezzo, Terentola et Orte. Le réseau des lignes vénitiennes y arrivait également par la ligne de Bologne, Ancône et Orte : seulement il devait avoir en commun avec le réseau lombard les deux tronçons de Modène à Bologne, et de Orte à Rome. Enfin, les quatrième et cinquième réseaux se composaient des lignes napolitaines du versant méditerranéen et du versant adriatique, le premier avec Rome et le second avec Naples pour centres administratifs. Il était impossible de pousser plus loin l'esprit de subdivision.

Indépendamment des motifs politiques qui militaient en faveur de la division en deux réseaux, du sud au nord, on invoquait des raisons techniques et des raisons économiques. On faisait valoir que cette division longitudinale était conforme à la configuration de la péninsule italienne, divisée en deux versans par la chaîne des Apennins, et qu'elle créait de longs parcours. Or, les longs parcours qui répartissent les frais fixes sur un grand nombre de kilomètres sont moins coûteux que les parcours de peu d'étendue, et ils se prêtent seuls à l'application des tarifs décroissans, qui permettent aux marchandises de franchir de grandes distances sans subir une charge excessive, et qui ainsi contribuent très efficacement au développement du trafic. La division de l'Italie en plusieurs réseaux, dans le sens transversal, ne laissait au contraire subsister que des parcours restreints et entraînerait l'application constante des tarifs les plus élevés, aucune compagnie n'ayant intérêt à sacrifier une partie de ses recettes au profit de la compagnie voisine. Elle multiplierait les transbordemens, si désagréables aux voyageurs et souvent si préjudiciables aux marchandises; chaque compagnie mesurerait ses acquisitions de matériel roulant aux besoins de son service et se refuserait à laisser ses voitures et ses wagons passer sur

un réseau étranger et lui devenir inutiles jusqu'à la date incertaine de leur retour; enfin, tous les prix de transport devraient se ressentir de la lourdeur des frais généraux d'administration. Un mode aussi coûteux d'exploitation ne pouvait être favorable au développement du trafic local et il serait absolument préjudiciable aux intérêts généraux du pays.

L'Italie, disait-on, est un pays essentiellement agricole, et la douceur de son climat est le principal avantage qu'elle possède sur les autres contrées. Le sud de la Péninsule produit sans moyens artificiels, à peu de frais et en avance sur le reste de l'Europe, des légumes de primeur, des amandes, des figues, des raisins, des oranges, dont la qualité égale la précocité. C'est là un élément précieux de richesse et l'on jugera de son importance par ce seul fait qu'aux environs de Sorrente, la culture des légumes de primeur et des orangers a fait acquérir à certaines terres la valeur de 24,000 francs à l'hectare, prix sans exemple dans le reste de la Péninsule. Pour lutter sur les marchés allemands contre les produits similaires des provinces méridionales de l'Autriche, et pour soutenir sur le marché français la concurrence de l'Espagne, du Portugal et de l'Algérie, les fruits et les primeurs de l'Italie doivent arriver dans un état de fraîcheur irréprochable qu'un transport à très grande vitesse peut seul leur assurer ; mais il est également indispensable que les frais de ce transport rapide n'en élèvent pas le prix au-dessus des cours du marché. Aussi le gouvernement italien, qui a besoin de se concilier les provinces napolitaines, a-t-il, par une mesure législative spéciale, mis en dehors des calculs pour le rendement kilométrique et affranchi de la surtaxe sur les transports à grande vitesse les produits frais du sol à destination de l'étranger et transportés à grande vitesse dans les wagons dits *réfrigérans*. Les frais inhérens à tout accroissement de la vitesse sont tellement considérables que, pour ne pas se trouver en perte, l'exploitant doit chercher à les réduire soit en multipliant les quantités transportées, soit en augmentant la moyenne des parcours. L'expérience que le gouvernement italien tente en faveur des produits agricoles des provinces napolitaines serait impossible avec les réseaux transversaux qui n'auraient que de petits parcours ; d'une part, tous les transports à grande vitesse se traduiraient par une perte pour les exploitans, et, d'autre part, la multiplication inévitable des transbordemens serait pour la marchandise une cause de retards et de détérioration certaine. Quant aux marchandises de la petite vitesse pour lesquelles la durée du trajet est chose indifférente et surtout quant à celles dont la valeur est trop faible pour leur permettre de supporter des frais de transport élevés, les che-

mins de fer italiens rencontrent dans la navigation une concurrence redoutable, et ils ne pourront en triompher que par un notable abaissement de leurs tarifs. Dans l'état de choses actuel, les marchandises lourdes de Naples à destination de Milan ou Vérone ont avantage à prendre la voie de mer jusqu'à Gênes, où elles sont débarquées et remises à l'administration de la Haute-Italie. Elles font un détour très considérable, mais le cabotage les transporte à meilleur marché de Naples à Gênes que le chemin de fer ne le ferait de Naples à Pise, où elles trouveraient également le réseau de la Haute-Italie. Cette dernière administration percevant le même prix de Gênes ou de Pise à Vérone, n'a aucun motif de consentir à des réductions de tarif qui ne profiteraient qu'à une administration étrangère. A raison du parallélisme de la voie maritime et de la voie ferrée, les longs parcours avec tarifs décroissans peuvent seuls permettre aux chemins de fer de disputer au cabotage le transport des marchandises à petite vitesse. La division longitudinale proposée par M. Depretis multipliait les longs parcours et plaçait par conséquent les chemins de fer italiens dans les conditions les plus favorables au développement de leur trafic.

Enfin, une dernière raison, et non la moins décisive, faisait pencher la balance en faveur du système de M. Depretis. Le gouvernement avait pris vis-à-vis des provinces l'engagement de construire plusieurs milliers de kilomètres. Le mauvais état des finances ne lui permettait d'exécuter cet engagement qu'avec une extrême lenteur et qu'au moyen d'emprunts continuels. Ces emprunts avaient, il est vrai, un gage spécial, les biens confisqués sur le clergé, et devaient être graduellement amortis par l'aliénation du domaine ecclésiastique; mais ils n'en portaient pas moins préjudice au crédit de l'état par la dépréciation des fonds publics. Le gouvernement désirait donc vivement se décharger sur l'industrie privée de la tâche onéreuse que la politique l'avait contraint d'assumer. Quel concours aurait-il pu attendre de quatre ou cinq petites compagnies, à ressources restreintes et à crédit limité, qui se seraient fait concurrence sur le marché des capitaux et n'auraient pu contracter d'emprunts qu'à des conditions onéreuses? Il avait, au contraire, l'exemple de la vigueur avec laquelle la Société impériale et royale avait conduit la construction des lignes lombardes et vénitiennes; il avait donc l'espoir que deux grandes sociétés, puissamment organisées, pourraient faire appel aux capitaux étrangers et porteraient aisément le fardeau sous lequel les finances publiques succombaient.

Le projet de M. Depretis prévoyait donc la transformation de la Société des chemins méridionaux en une société d'exploitation à

laquelle serait remis le réseau adriatique, et la constitution dans le délai de deux mois d'une seconde société italienne, distincte de la première, et à laquelle serait confié le réseau méditerranéen. Chacune de ces deux sociétés devait avoir un capital d'au moins 80 millions et était autorisée à émettre en obligations un capital égal à la moitié du capital-actions. Ces obligations devaient recevoir la garantie de l'état, mais les sociétés ne pourraient les émettre à un taux inférieur au cours de la rente italienne qu'avec l'autorisation préalable du gouvernement. Le capital des deux sociétés devait, jusqu'à concurrence de 100 millions pour chacune d'elles, être versé dans les caisses du trésor, en garantie du matériel roulant qui était la propriété de l'état et que celui-ci mettait à leur disposition ; mais l'état devait leur servir pour ce cautionnement un intérêt de 5 francs par 85 fr. 33 de capital. En réalité, c'était un emprunt de 200 millions que le gouvernement contractait sur la valeur du matériel roulant dont il avait fait l'acquisition et qu'il avait payé avec des rentes. Moyennant un abonnement annuel de 675,000 francs que lui payait l'état, chacune des deux sociétés contractait l'obligation d'entretenir ce matériel, de le restituer, à l'expiration du bail, en bon état et conforme aux procès-verbaux de réception, ou de payer en argent la dépréciation constatée. Le bail était conclu pour soixante ans, mais résiliable après chaque période de vingt années, à la volonté des deux parties, et moyennant préavis de deux années. Une longue série d'articles réglait minutieusement les conditions dans lesquelles l'exploitation devait se faire, les acquisitions de matériel roulant qui devaient correspondre à chaque accroissement du trafic, les dépenses d'entretien ou de réfection, qui seraient à la charge de l'un ou de l'autre des contractans, et les modifications que le nombre des trains et les tarifs de transport pourraient subir.

La différence entre le projet présenté par M. Spaventa et le projet de M. Depretis est sensible. Dans le système de M. Spaventa, les compagnies auraient exploité pour le compte et aux risques et périls de l'état ; elles devaient, moyennant une redevance kilométrique, pourvoir à toutes les dépenses fixes de l'exploitation et à l'entretien des lignes. Quant aux dépenses variables, l'état leur accordait, pour chaque transport effectué, pour chaque service rendu, une rétribution à prélever sur la recette brute. Elles devaient trouver leur bénéfice dans les économies qu'elles réaliseraient sur la redevance et sur la rémunération qui leur étaient allouées et dans la prime à laquelle tout accroissement du trafic leur donnait droit. Le surplus de la recette, déduction faite de toutes les dépenses d'exploitation, appartenait à l'état. M. Spaventa estimait que le trésor public pourrait tirer des chemins de fer un revenu qui s'accroîtrait d'année en

année et qui permettrait de pourvoir à l'achèvement du réseau national; mais on avait élevé des doutes à cet égard. On avait tort. Le ministre et les ingénieurs placés sous ses ordres s'étaient livrés aux calculs les plus ardus et les plus minutieux pour déterminer tous les élémens de dépense d'une exploitation de chemins de fer, et ils étaient arrivés à des résultats d'une précision et d'une exactitude qui leur font le plus grand honneur. La commission nommée pour faire une enquête sur le régime des chemins de fer a fait l'application des formules de M. Spaventa au trafic des divers réseaux italiens pendant les années 1876 à 1879, et elle a constaté qu'il en serait effectivement résulté un bénéfice pour le trésor. Le projet de M. Depretis était un simple contrat de fermage; mais il reposait au fond sur les calculs auxquels l'administration précédente s'était livrée. L'inconvénient de la combinaison de M. Spaventa était l'incertitude du produit que le trésor devait retirer de l'exploitation des chemins de fer. Ce produit pouvait varier d'une année à l'autre; il ne pouvait être évalué que d'une façon conjecturale, tandis que les prévisions budgétaires ont besoin de précision et d'exactitude, M. Depretis satisfaisait à cette nécessité en stipulant un fermage fixe et en laissant aux compagnies les chances bonnes ou mauvaises de l'exploitation. Toutefois, le fermage de 45 millions n'était pas absolument invariable. Le prix de la houille, qui entre pour une si forte part dans les dépenses d'exploitation, était calculé à 40 francs par tonne, rendue dans les principaux ports italiens. Toutes les fois que ce prix moyen était dépassé, la société exploitante avait droit pour chaque tonne dont l'introduction était constatée par la douane à une réduction proportionnelle à l'élévation du cours; par contre, elle devait bonifier à l'état une partie de l'économie qu'une baisse dans le prix du charbon lui permettrait de réaliser.

Le fermage imposé aux deux sociétés était calculé sur une recette brute de 74 millions pour le réseau adriatique et de 76 millions pour le réseau méditerranéen. Tout excédent de la recette brute sur ces chiffres, considérés comme normaux, devait être partagé à raison de 42 pour 100 par l'état et de 58 pour 100 pour l'exploitant. Enfin, toutes les fois que les bénéfices d'une des deux sociétés lui permettraient de distribuer à ses actions un dividende supérieur à 7 1/2 pour 100, cet excédent devait se partager par moitié entre l'état et les actionnaires.

Telles étaient les dispositions essentielles du projet de M. Depretis: il serait sans intérêt d'analyser les autres, puisque ce projet ne devait pas aboutir plus que n'avait fait le projet Spaventa. Une révolution ministérielle renversa M. Depretis et amena au pouvoir, avec M. Cairoli, la gauche avancée, au sein de laquelle les idées de centrali-

sation et d'exploitation des chemins de fer par l'état trouvaient plus de faveur que dans les rangs du centre gauche. Une coalition qui avait pour but d'éloigner la solution du grave problème des chemins de fer se forma tout naturellement entre les partisans de l'exploitation par l'état et les députés qui épousaient les passions et les rivalités locales. Le projet de M. Depretis ne fut point mis en discussion, et, avec l'assentiment du nouveau ministre des travaux publics, M. Baccarini, on y substitua la loi du 8 juillet 1878, qui disposait qu'une commission législative procéderait « à une enquête pour déterminer dans quelle mesure les modes d'exploitation des chemins de fer suivis jusqu'à présent, et les conditions, bases et calculs sur lesquels reposent les conventions négociées jusqu'ici, répondent à l'intérêt de l'état, et, en outre, pour rechercher quelles sont les méthodes à préférer pour la concession de l'exploitation elle-même à l'industrie privée. »

Ces derniers mots tendaient à faire penser que la chambre des députés persistait dans ses préférences pour l'exploitation par l'industrie privée; mais la même loi contenait une disposition qui donnait un démenti à cette interprétation. La convention avec la Société des chemins du sud de l'Autriche pour l'exploitation, pendant deux années, du réseau de la Haute-Italie, expirait le 1er juillet. M. Baccarini n'avait point cherché à la renouveler pour prolonger, au moins pendant la durée de l'enquête, cette situation provisoire; il avait demandé, et la loi du 8 juillet lui accordait l'autorisation de prendre immédiatement la direction de cette exploitation et de la continuer par les soins et pour le compte de l'état. Si l'on se souvient que la loi qui a sanctionné le rachat du réseau de la Compagnie générale des chemins romains fixait également une date à laquelle cette société devait cesser son exploitation et la remettre aux ingénieurs de l'état, la pensée qui inspirait ces divers actes se dégage clairement. Les partisans de l'exploitation par l'état acquéraient la certitude qu'il serait fait une expérience en grand de ce système, au moins pendant la durée de l'enquête, et ils comptaient qu'à la suite de cette expérience, la lassitude et l'appréhension d'apporter de nouvelles perturbations dans un service aussi important détermineraient la majorité parlementaire à reconnaître et à consacrer le fait accompli.

Les résultats de l'enquête devaient déjouer ce calcul et rendre une vie nouvelle aux idées et aux projets de conventions que M. Depretis n'avait pu faire triompher.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LES MONUMENS

DE LA

RENAISSANCE FRANÇAISE

DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU DE CHANTILLY

Les Plus Excellens Bastimens de France, d'Androuet Du Cerceau, parurent en deux parties : la première en 1576, la seconde en 1579. Cet ouvrage, commencé dès 1550, était le produit d'une situation unique. Dans aucun temps on n'avait vu le sentiment de l'architecture s'emparer à tel point d'un pays et arriver en aussi peu d'années à un plus complet développement. Où donc trouver, dans l'espace de cinquante ans, de 1515 à 1570, vingt-quatre maisons royales ou particulières de l'importance d'Anet et de Chambord, sans compter les innombrables habitations d'un ordre moins élevé dont les restes font encore notre admiration sur une partie du sol de l'ancienne France? Que de modèles achevés de goût, d'élégance et de grandeur! Que de magnificences, qui auraient défié les ravages du temps, si la barbarie des hommes ne s'était acharnée contre elles! Verneuil, Madrid, Creil, Montargis, les Tuileries n'existent plus. Vincennes, le Louvre, Gaillon, Blois, Amboise, Fontainebleau, Villers-Cotterets, Écouen, Chantilly, ne nous apparaissent que mutilés et défigurés. Parmi tant de châteaux célèbres, dont les noms résonnent comme des fanfares, c'est Chantilly seul qui va nous retenir, et, dans Chantilly même, c'est sur un point unique que nous nous arrêterons, parce que tout un groupe de monumens appartenant à la renaissance française est venu, sous une influence propice, s'y réfugier de nos jours... Avant de pénétrer dans ce sanctuaire et d'entrer au vif de notre sujet, jetons un regard d'ensemble sur une résidence qui fait partie de notre histoire.

I.

Chantilly, dans les temps anciens de la France, fut une dépendance du comté de Senlis. Sous Hugues Capet, Rathold de Senlis est seigneur de Chantilly et d'Ermenonville. Parmi ses descendans, Guillaume II de Senlis, surnommé *le Loup,* occupe pendant dix-huit ans (de 1129 à 1147) la charge de bouteiller de France, un des cinq grands offices du royaume, qui devient pour ainsi dire héréditaire dans cette maison et lui fournit un nom patronymique. Les Le Bouteiller de Senlis sont seigneurs de Chantilly durant plus de deux siècles. En 1333, Guillaume III Le Bouteiller est encore seigneur de Chantilly; mais son fils, Guillaume IV, meurt sans postérité, après avoir dissipé tous ses biens et vendu Chantilly à Pierre d'Orgemont, seigneur de Méri-sur-Oise, premier président au parlement de Paris et chancelier de France sous le roi Charles V. Les d'Orgemont gardent Chantilly durant plus d'un siècle. Le 10 mai 1492, Pierre III d'Orgemont meurt sans enfans, et Marguerite d'Orgemont, sa sœur, mariée en secondes noces à Jean II de Montmorency, apporte Chantilly à l'une des plus illustres et des plus nobles familles du royaume de France. Chantilly appartient aux Montmorency pendant tout le XVIe siècle, et le plus grand d'entre eux, le connétable Anne, y imprime la marque et le génie de son temps. Après cinq générations successives, le 30 octobre 1632, Henri II, duc de Montmorency et de Damville, seigneur de Chantilly, comte de Dammartin, pair et maréchal de France, est décapité dans la maison de ville de Toulouse comme coupable du crime de lèse-majesté. Il laisse une femme, Marie-Félice des Ursins, dont il n'avait pas eu d'enfans, et une sœur, Charlotte de Montmorency, mariée à Henry II de Bourbon, duc d'Enghien et prince de Condé, en faveur duquel le duché de Montmorency est reconstitué par le roi Louis XIII au mois de mars 1633. Chantilly appartient aux Bourbons-Condé pendant près de deux cents ans. En 1830 enfin, Louis-Henri-Joseph de Bourbon laisse ce domaine au prince Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Chantilly appartient désormais à la plus grande et à la plus ancienne maison de l'Europe.

A quelle époque faut-il faire remonter le château primitif? Au moyen âge assurément. Mais à quel moment de cette époque? On ne sait. Ce qui est sûr, c'est que l'empreinte féodale y fut marquée dès l'origine avec tant de puissance, que tous les efforts des siècles suivans ne parvinrent pas à l'effacer. L'ancien château, malgré les transformations successives qu'il eut à subir, conserva jusqu'à la fin l'aspect d'une bastille, et le nouveau château lui-même, rien que pour avoir été construit sur les substructions de l'ancien,

garde encore extérieurement quelque chose de cette physionomie. Le lieu était admirablement choisi pour s'y retrancher dans une forteresse. L'idée d'élever un château fort dans une vaste forêt, sur un rocher qui surgit au milieu d'un étang, dut venir tout d'abord aux seigneurs de ce pays, dans un temps où l'on était mis en demeure à chaque instant de soutenir un siège dans son propre palais. De ce château primitif, d'ailleurs, on ne sait rien. Il remontait, dit-on, au xe siècle et aurait été entièrement reconstruit au cours du XIVe. De nouveaux changemens survinrent à la fin du XVe, sous Guillaume de Montmorency, en attendant les transformations plus profondes opérées au siècle suivant. Le connétable Anne ouvrit alors libéralement ses portes à la renaissance, qui s'efforça de rajeunir les anciennes constructions, et Chantilly devint une des plus somptueuses demeures du royaume. Alors aussi fut édifié, en contre-bas du grand château, le petit château (châtelet), qui est resté, sans altérations notables, comme témoin de la belle architecture française au temps des Valois.

Si l'on ignore tout du château qui appartint au moyen âge, on n'est que très incomplètement renseigné sur celui que revendiquait la renaissance. Les informations fournies par Du Cerceau sont tout à fait insuffisantes, et, en dehors d'elles, il n'y a rien. On est donc loin de marcher d'un pas sûr dans la demeure seigneuriale des Montmorency. Du Cerceau nous montre deux châteaux distincts, entourés d'eau l'un et l'autre et formant deux îles reliées entre elles par un pont (1). Ce qui se dégage surtout de sa description et ce que démontrent les planches gravées qui l'accompagnent, c'est une prédilection spéciale pour le petit château. Il est certain qu'à ses yeux cette annexe seigneuriale prend une importance pittoresque qui, de par les droits de l'art, lui donne le pas sur la seigneurie elle-même. Celle-ci, quoi qu'on y ait fait, n'est toujours qu'une antique bastille. L'architecture nouvelle a eu beau l'habiller de neuf et la parer de tous ses agrémens, ce n'est pas son œuvre; à travers la renaissance, le moyen âge y reparaît quand même. « Pour le regard de l'ordonnance

(1) « Ce lieu est situé aux confins de la France (de l'Ile-de-France), à dix lieues de Paris, ville capitale, à une lieue de la ville de Senlis. Le bastiment consiste en deux places: la première est une court, sur laquelle sont quelques bastimens ordonnés pour les offices; la seconde est une autre court, estant comme triangulaire, et est eslevee plus haute que la première de quelque neuf ou dix pieds, et faut monter de la première pour venir à la seconde. Entour laquelle de tous costez est le bastiment seigneurial, faict de bonne matière, et bien basty. Iceluy bastiment et court sont fondez sur un rocher, dans lequel y a caves et deux estages, sentant plustost pour l'ordonnance un laberinthe qu'une cave, tant y a d'allées les unes aux autres, et toutes voustées... Ces deux courts, avec leurs bastions, sont fermez d'une grande eauë en manière d'étang, dont entre icelles y a séparation comme d'un fossé, par laquelle séparation ladite eauë passe au travers... » (Du Cerceau.)

du bastiment seigneurial, dit Du Cerceau, il ne tient parfaictement de l'art antique ne moderne, mais des deux meslez ensemble. » Vainement *l'art moderne* est intervenu, *l'art antique* est là, permanent et indestructible, avec ses aspérités et ses duretés apparentes. Les architectes et les sculpteurs du connétable ont prodigué aux façades de l'ancienne cour les trésors de leurs élégances pittoresques; on n'en retrouve pas moins à l'extérieur l'antique forteresse, avec ses bastions et ses tours menaçantes. « Les faces sont belles et riches, » le château-fort ne peut s'humaniser complètement; il reste sévère et dur d'aspect, redoutable quand même. Tout différent est le petit château, « les faces du bastiment estant, tant dans la court que dehors, suivant l'art moderne, bien conduits et accoutrez. » Ici tout appartient à *l'art moderne*, Du Cerceau prend soin de le dire. Jean Bullant, qui venait de construire le château d'Écouen, s'était surpassé à Chantilly, et l'auteur des *Plus Excellens Bastimens de France* regarde son œuvre avec une complaisance particulière. Il n'accorde que deux planches à la demeure seigneuriale des Montmorency, et il en consacre cinq à ces « quelques bastimens ordonnez pour les offices. » Cet amour pour la renaissance française était tout naturel, et nous l'éprouvons aussi. C'est lui qui nous conduira tout à l'heure en présence de quelques-uns des monumens de cette époque, précieusement recueillis dans la chapelle du nouveau château.

Il était, nous l'avons dit, dans les destinées du vieux château de Chantilly d'être transformé d'âge en âge et de garder toujours l'empreinte de son origine. Chaque siècle s'efforçait de le refaire à son image, la physionomie de la construction primitive n'en demeurait pas moins. Les modifications ne pouvaient être que de surface, le fond avait quelque chose d'immuable, contre quoi les fluctuations du goût ne pouvaient rien. Le XVIIe siècle répand sur cette résidence un éclat extraordinaire. A partir de 1660, le grand Condé l'illumine des rayons de sa gloire, et toutes les illustrations de la France s'y donnent rendez-vous. Chantilly est décrit par les historiens, chanté par les poètes, célébré par Mme de Sévigné, immortalisé par Bossuet. Louis XIV et sa cour y restent durant trois jours, et les fêtes qu'on y donne à cette occasion font partie de l'histoire du grand siècle. Le château est de nouveau remanié de fond en comble. On devrait croire à une transformation complète. Il n'en est rien. Les gravures du temps nous donnent plus encore peut-être l'aspect d'une forteresse que ne faisaient les planches dessinées par Du Cerceau. L'architecture officielle des Bourbons, bien moins fantaisiste et primesautière que celle des Valois, efface en partie ce que celle-ci avait ajouté de grâce et de légèreté au vieux monument, qui reparaît avec sa lourdeur et sa massiveté primitives.

Quant au petit château, tout en se conservant intact à l'extérieur, il gagne à l'intérieur des destinations plus hautes. Les salles de service se transforment en somptueux appartemens; la galerie dans laquelle on peint *les Actions de Monsieur le Prince* se pare comme pour une apothéose... Arrive le XVIIIe siècle, qui construit les grandes écuries et le pavillon d'Enghien. Il tente aussi de remanier le vieux château, mais sans pouvoir en adoucir, j'allais dire en amollir à son image les sévères aspects... Quand sonna l'heure de la révolution, on put donc avoir l'illusion d'une bastille, se dressant sur son rocher comme une protestation contre les idées nouvelles. On ne songeait guère pourtant à s'y défendre. Mais, dès 1789, les derniers représentans de la maison de Bourbon-Condé (1) ayant donné le signal de l'émigration, l'exaspération populaire ne connut plus de bornes. Ne pouvant s'en prendre aux princes, elle s'acharna sur ce qui leur appartenait. Le château fut d'abord converti en prison. De 1792 à 1794, la terreur y enferma ses victimes, et les y arrêta un instant pour les acheminer de là vers la mort. Après avoir assouvi sa férocité contre les hommes, elle épuisa sa stupidité contre les choses. La vente et la destruction de Chantilly furent décrétées par la convention. La vieille forteresse fut rasée jusqu'à la hauteur de ses fondations. Le petit château, les grandes écuries et le château d'Enghien furent vendus et condamnés aussi; mais les conditions de vente n'ayant pu être exécutées et la rage de destruction s'étant apaisée, ils entrèrent sains et saufs dans le domaine de l'état et furent restitués en 1816 à la maison de Bourbon.

Aujourd'hui, tout a changé d'aspect (2). Un nouveau palais s'élève sur les substructions de l'ancien, et l'on a, comme par le passé, sur le rocher semblable à une acropole, le grand château, dominant de toute sa hauteur le petit château, assis dans sa grâce native au bord des eaux tranquilles. C'est en 1875 qu'a été commencée cette vaste entreprise. M. le duc d'Aumale savait parfaitement ce qu'il voulait faire; ses volontés avaient été longuement réfléchies, et il les dictait avec précision à l'architecte choisi par lui. Il fallait : sur les assises d'une forteresse, construire un château qui répondît aux exigences de la vie moderne; relier au petit château ce nouveau château et faire en sorte que les deux palais n'en formassent plus qu'un seul; se tenir emprisonné dans l'enceinte des anciens bastions, sans paraître gêné par la conformation bizarre de cette enceinte; prendre modèle sur l'architecture de la renaissance, tout

(1) Louis-Joseph de Bourbon, Louis-Henri-Joseph son fils, et Louis-Antoine-Henri, son petit-fils.

(2) Ce fut de 1815 à 1820 qu'on supprima le canal qui avait séparé, durant plus de deux siècles, le grand et le petit château.

en rappelant certains points de l'architecture féodale ; donner aux constructions nouvelles, malgré cette double apparence d'imitation, une physionomie qui fût bien à elles. M. Daumet a rempli avec un rare bonheur les conditions de ce difficile programme. Ni l'invention, ni le goût, ni la mesure ne lui ont fait défaut. Enserré dans cette enceinte irrégulière où les saillies massives et les angles rentrans sont là comme pour dérouter une attaque, gauchement assis sur des soutènemens de bastions défensifs et de tours offensives, ayant à faire une œuvre qui ne devait avoir rien que de pacifique sur des appareils exclusivement conçus en vue de la guerre, il a dû rompre avec les conventions, sortir des voies battues, et, ne pouvant rien demander à la symétrie, chercher dans l'harmonie tous les élémens de succès. Bien des objections se sont dressées devant lui quand on a vu tout d'abord, à l'extérieur, ces toits qui s'entre-croisaient, s'enchevêtraient, s'entre-choquaient, montaient comme au hasard les uns sur les autres. Il a patiemment attendu que le calme se fît dans les esprits et que les yeux s'accoutumassent à ce désordre savamment ordonné. Le calme est venu, et les yeux se sont trouvés finalement satisfaits. La critique, d'ailleurs, fut désarmée quand elle vit avec quel art toutes les convenances intérieures se trouvaient ménagées. Les difficultés qui avaient paru devoir faire obstacle au succès semblaient n'avoir existé que pour y ajouter quelque chose d'imprévu. On sortait de la routine sans tomber dans la bizarrerie. Regardez l'escalier d'honneur, qui se dégage avec tant de lumière d'une situation douteuse, pour devenir comme une voie triomphale par laquelle on accède de l'ancien châtelet au nouveau château. Voyez, au sommet de cet escalier, le grand vestibule, formant comme un trait d'union monumental entre les deux palais. Considérez la salle de banquet, si bien appropriée pour les tapisseries qui la décorent. Parcourez la galerie de tableaux, que domine la rotonde consacrée à Prudhon; la galerie des vitraux de Psyché et le cabinet des gemmes qui lui fait suite; la tribune, où les plus belles peintures modernes vivent dans une harmonieuse unité avec les plus rares chefs-d'œuvre des siècles passés ; les grands appartemens, d'où l'on a sur le parc et sur les eaux des vues qui ressemblent à des visions; la bibliothèque, si heureusement ordonnée pour contenir les plus précieux trésors (1). N'êtes-vous pas gagné par l'heureuse pondération qui règne entre toutes ces choses? L'accord n'est-il pas parfait entre l'ancien châtelet, où les deux derniers siècles ont prodigué toutes leurs élégances décoratives, et le nouveau château, où les richesses

(1) Cette bibliothèque ne fait pas partie du nouveau château; elle a été prise dans une dépendance du petit château.

d'art de tous les temps se succèdent et se complètent mutuellement? En présence de ce vaste ensemble, si bien conçu pour la satisfaction de l'esprit et pour le plaisir des yeux, félicitons l'artiste qui a su triompher de tant d'obstacles accumulés devant lui, et rendons hommage à la volonté supérieure qui a si bien voulu tout ce qu'elle voulait.

Nous n'avons pas jusqu'ici parlé de la chapelle, qui va être pour nous, cependant, le centre d'attraction principal. Elle ne rappelle la chapelle de l'ancien château ni par la place qu'elle occupe, ni par la forme qu'elle affecte, ni par les monumens qu'elle contient. La chapelle primitive que montre Du Cerceau n'avait rien de remarquable dans sa physionomie (1). Elle fut détruite et reconstruite par Louis-Henri de Bourbon vers 1720. Le XVIII[e] siècle l'avait faite sans doute à son image. Après l'avoir édifiée, il l'anéantit. Située au ras de la cour et tout entière enveloppée par les hautes murailles du palais, elle faisait corps pour ainsi dire avec le château, à l'intérieur duquel elle se cachait (2). La nouvelle chapelle, au contraire, est la partie la plus en vue du château, dont elle se détache complètement (3). Elle est toute d'extérieur, d'élan, de vive expansion au dehors. On la voit comme en vedette à l'endroit le plus saillant du rempart, surplombant à de grandes hauteurs les eaux dormantes des fossés, dessinant ses formes élégantes sur un fond de plein air, et de sa flèche élancée montrant de loin le ciel. Son plan comprend deux parties distinctes : une pour les vivans, l'autre pour les morts. L'autel, pourvu d'un retable formant écran, sépare entre elles ces deux parties. La partie antérieure, prise sur le terre-plein de l'ancien bastion, comprend une nef rectangulaire qui sert au culte de chaque jour; la partie postérieure, occupant la place de la tour qui défendait du côté de l'Orient les approches de la forteresse, dessine une circonférence de cercle et renferme le monument funèbre contenant les cœurs des Condés (4). Piganiol de La Force dit bien que

(1) Piganiol de la Force nous apprend que l'ancienne chapelle fut démolie et reconstruite en 1718 lorsque le duc de Bourbon bouleversa et rebâtit en partie le vieux château. On trouva alors, au milieu de ladite chapelle, un cercueil de plomb, « à quatre pieds de profondeur, dans lequel étoit un corps dans tout son entier. » Ce corps devrait être celui de Guillaume le Bouteiller de Senlis, troisième du nom, auquel avait été donné, pour la première fois en 1430, le droit d'avoir une chapelle dans son château de Chantilly.

(2) Cette chapelle se trouvait à la place qu'occupe maintenant l'entrée couverte qui accède au grand escalier du nouveau château.

(3) On peut cependant communiquer, par une galerie couverte, de l'intérieur du château à une des parties latérales de la chapelle.

(4) Ce monument se trouvait, avant la révolution, dans l'église Saint-Paul, à Paris. *La Foi et la Force* sont assises de chaque côté du sanctuaire, au fond duquel sont placés les cœurs des Condé. Plus bas, sont *la Justice et l'Espérance*. Deux enfans, l'un portant une tablette et l'autre un écusson aux armes des Condé, gardent l'en-

l'ancienne chapelle « étoit fort belle ; » mais il n'apprend pas pourquoi, et ne renseigne en rien sur la manière dont elle était ornée. Sur elle, comme sur les plus rares témoins de notre art national, la révolution passa comme un incendie. Écouen fut plus heureux que Chantilly. Le château ne fut pas détruit et les trésors qu'Anne de Montmorency avait renfermés dans sa chapelle furent également sauvés. Ces précieuses épaves, recueillies dans le musée des Petits-Augustins et restituées à la maison de Bourbon en 1816, étaient demeurées depuis lors comme ensevelies (3). Les voilà maintenant rendues à leur destination. M. le duc d'Aumale les a mises en si belle lumière dans la chapelle de son nouveau château, qu'elles semblent placées là tout exprès pour servir d'argumens et de preuves à ceux que préoccupe l'histoire si compliquée de notre renaissance.

Les monumens qui, venant de la chapelle du château d'Écouen, font partie maintenant de la chapelle du château de Chantilly, sont : les vitraux, l'autel, les boiseries. L'étude de ces monumens va nous permettre d'envisager, sous ses formes multiples, l'art contemporain des Valois.

II.

Les deux verrières encastrées dans les fenêtres latérales de la chapelle de Chantilly représentent : Anne de Montmorency et ses quatre fils, en compagnie de saint Jean l'Évangéliste; Madeleine de Montmorency et ses quatre filles, assistées de sainte Agathe. Anne de Montmorency ayant eu de sa femme Madeleine de Savoie douze enfans, cinq fils et sept filles, ce sont les aînés des fils et des filles dont nous avons ici les portraits. Tous sont agenouillés et tournés vers l'autel, recueillis, les mains jointes, dans l'attitude de l'oraison, pareils à ces innombrables donateurs qui n'osaient paraître devant Dieu que sous la sauvegarde de leurs saints patrons. Par des baies largement ouvertes sur la campagne au fond de ces tableaux, l'œil suit les lignes fuyantes d'un paysage dont les ondulations se perdent au milieu d'horizons imaginaires dans le goût de l'époque. Deux anges, agenouillés au bas de chacune de ces verrières, tiennent des cartels de forme ovale, sur lesquels on lit la date de 1544.

trée de ce lieu mortuaire. Une suite de bas-reliefs, dont les sujets sont empruntés à la Bible, garnissent le pourtour du monument. Ces statues et ces bas-reliefs, en bronze, sont l'œuvre de Sarrazin.

(1) Le prince de Condé n'attachait aucune importance à ces sortes de choses. Les caisses qui contenaient les vitraux de la chapelle, ainsi que les vitraux de la galerie de Psyché, ne furent même pas ouvertes. On les déposa dans un des magasins du Palais-Bourbon, où elles restèrent jusqu'à la mort du prince, en 1830.

Anne de Montmorency paraît le premier sur le vitrail de gauche. Il a tenu une trop grande place à Chantilly pour que nous ne nous arrêtions pas devant lui. Né à Chantilly même, en 1493, il avait cinquante et un ans en 1544 (1). Il était, par droit de naissance, premier baron du royaume, seigneur de Montmorency, d'Écouen et de Chantilly, comte de Beaumont-sur-Oise et de Dammartin; il est devenu, par droit de conquête, maréchal, grand-maître et connétable de France, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Jarretière, gouverneur du Languedoc et premier gentilhomme de la chambre du roi. Depuis trente-deux ans déjà il a paru avec honneur et sans se ménager sur tous les champs de bataille où le sang de la France a coulé. A dix-neuf ans, il a vu Gaston de Foix triompher et mourir à Ravenne (1512), et, à vingt-deux ans, il a combattu à Marignan comme lieutenant de la compagnie d'ordonnance du seigneur de Boissy, son cousin (1515). Bayard a trouvé en lui un digne auxiliaire dans la défense de Mézières en 1521. Il a conduit lui-même les Suisses à l'attaque de la Bicoque, où il est tombé couvert de blessures au milieu des mourans (1522). A peine remis sur pieds, il a forcé le connétable de Bourbon, devenu rebelle, à lever le siège de Corbie (1523). En 1525, il a voulu avoir sa part de danger dans une guerre entreprise malgré son conseil, et il a été fait prisonnier à Pavie en compagnie de son roi, dont il a ensuite négocié la rançon. Il s'est posé comme une digue devant les envahissemens de Charles-Quint. Il a ruiné l'armée de l'empereur en Provence (1536), préservé la Picardie des Impériaux, gagné la bataille de Suze et menacé le Milanais en 1537. Le 10 février 1538, le titre de connétable lui a été donné. C'était la cinquième fois que l'épée de France était confiée à un Montmorency. Anne avait alors quarante-cinq ans. Il était à l'apogée de sa puissance et au point culminant de sa vie. On voyait en lui l'arbitre des destinées de la France. Tous les grands de la terre étaient à ses pieds; tous lui envoyaient des présens, et, pour recevoir, il avait la main large. Une si haute fortune appelait la tempête. Les foudres d'une disgrâce royale tombèrent sur lui en 1541, et le tinrent éloigné de la cour jusqu'à la mort de François Ier en 1547. Il redevint tout-puissant avec Henri II. Le roi de France l'appelait son compère et suivait en tout ses conseils. En 1551, la baronnie de Montmorency fut érigée en duché-pairie, faveur insigne réservée jusque-là aux seuls princes du sang. Chantilly prend alors une importance extraordinaire. Anne de Montmorency y entretient une vraie cour, avec d'innombrables officiers

(1) Anne de Montmorency était le quatrième des neuf enfans de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot, fille de Guy Pot, comte de Saint-Pol, seigneur de Rochepot, de Thoré, de Damville, etc.

attachés aux différens services de sa maison; ce qui ne l'empêche pas de guerroyer sans cesse et d'être jusqu'à la fin le plus rude soldat de la France. Il réduit la sédition de la Guyenne en 1548, s'empare du Boulonais en 1550 et des Trois-Évêchés (Toul, Metz et Verdun) en 1552. Puis viennent les mauvais jours. Malgré des prodiges de valeur, il est battu, blessé et fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (1557). Égaré par sa haine contre les Guises, il attache son nom à la paix de Cateau-Cambrésis (1559), et voit périr le roi dans les fêtes données à l'occasion de cette *paix malheureuse*. Le coup de lance de Montgomery porta un coup funeste au connétable. Écarté des affaires durant les sept mois du règne de François II, il reparaît en 1560 à la cour de Charles IX et n'est plus regardé que comme un fâcheux. Catherine de Médicis le poursuit de sa haine. Il est trop grand pour qu'elle ne doive pas compter avec lui, mais si elle le fait entrer dans le *triumvirat,* c'est pour le tenir paralysé entre Henri de Guise et le maréchal de Saint-André. En 1562, il gagne la bataille de Dreux contre le prince de Condé, et, l'année suivante, il chasse les Anglais du Havre. Le 10 novembre 1567, enfin, il défait les calvinistes dans la plaine de Saint-Denis, et il est blessé mortellement à la fin de la bataille. Comment ne pas rappeler cette mort, qui fait bien véritablement d'Anne de Montmorency un héros? Au plus fort du combat, le corps qu'il commandait lui-même avait été mis en déroute. Se voyant abandonné des siens, il ne s'abandonna pas, rassembla toute sa vertu et résolut de terminer sa vie par une action d'éclat. Il avait reçu déjà six blessures et venait de rompre son épée dans le corps d'un gentilhomme calviniste, quand un Écossais, nommé Stuard, lui tira par derrière un coup de pistolet dans les reins (1). Quoique mortellement atteint, il se tourna vers son agresseur et du pommeau de son épée lui fracassa la mâchoire. Presque aussitôt on lui apprit que l'armée du roi était maîtresse du champ de bataille. Se tournant alors vers M. de Sauzay : « Mon cousin, lui dit-il, je suis mort; mais ma mort est fort heureuse de mourir ainsi : je n'eusse su mourir ni m'enterrer en un plus beau cimetière que celui-ci. Dites à mon roi et à la reine que j'ai trouvé l'heureuse et belle mort dans mes plaies, que tant de fois j'avais, pour ses pères et aïeul, recherchée... Portez-leur l'assurance de la fidélité que j'ai toujours por-

(1) Stuard fut tué, après la bataille de Jarnac, de la main de Villars, beau-frère d'Anne de Montmorency. On conserve, au musée d'artillerie, l'armure du connétable. Elle est noire, à filets d'or, et assez simple, avec quelques détails particuliers. Elle n'a pas de passe-gardes; le grand cuissard remplace la braconnière et les tassettes; les grèves s'attachent aux jambes par des courroies et ne tiennent pas aux genouillères par les pivots en usage au XVIe siècle. (*Catalogue du musée d'artillerie*, par O. Penguilly-Lharidon, p. 194.)

tée à leur service. » Et, prenant le pommeau de son épée, qui figurait une croix, il le baisa à plusieurs reprises en recommandant son âme à Dieu. Il eût souhaité mourir sur le champ de bataille. Il vécut deux jours encore. On l'avait transporté à Paris, dans son hôtel de la rue Sainte-Avoie. Un cordelier survint, qui crut devoir l'exhorter à la mort. Il lui répondit brusquement : « Croyez-vous qu'un homme qui a su vivre près de quatre-vingts ans avec honneur ne sache pas mourir un quart d'heure ? » Il mourut le 12 novembre 1567, et on lui fit des funérailles triomphales (1).

C'est durant son exil, de 1541 à 1547, que se montre Anne de Montmorency sur le vitrail de Chantilly. Malheureusement, sa figure a été décapitée. Est-ce le temps, dans le hasard de ses ruines, qui est coupable en cette affaire? Ne sont-ce pas plutôt les hommes, dont la barbarie a été sans bornes? Toujours est-il que, sur les douze figures qui remplissent les deux verrières, onze sont intactes; une seule, mais la plus importante de toutes, a été mutilée. La tête actuelle est donc d'un travail tout à fait moderne (2). Pour cette restitution, les informations ne faisaient pas défaut. Anne de Montmorency aimait à voir son portrait sous toutes les formes. De vrais portraits de peintres, il y en a eu, cela n'est pas douteux; mais nous n'en connaissons pas dont l'authenticité et la conservation soient suffisantes pour nous renseigner (3). Un monument contemporain considérable était la statue équestre en bronze qui se trouvait devant l'entrée principale de l'ancien château; mais il n'en reste rien (4). La numismatique, qui échappe plus facilement à la ruine, fournit, par compensation, une belle médaille. Elle

(1) Son effigie fut portée à Notre-Dame, honneur réservé aux rois de France. La reine voulait qu'il fût enterré à Saint-Denis, mais il avait désigné par son testament l'église de Montmorency comme lieu de sa sépulture. Son cœur fut porté aux Célestins de Paris, dans la chapelle de la maison d'Orléans, à côté de celui du roi Henri II, son maître et son ami. — Catherine de Médicis, tout en couvrant de fleurs le corps d'Anne de Montmorency, fut heureuse de cette mort : « J'ai deux grandes obligations au ciel en ce jour, dit-elle à l'un de ses familiers : l'une, que le connétable ait vengé le roi de ses ennemis; et l'autre, que les ennemis du roi l'aient défait du connétable. » — Barthélemy Prieur sculpta le monument des Célestins de Paris et le tombeau de l'église de Montmorency. Ces sculptures sont au musée du Louvre.

(2) M. Lechevallier-Chevignard a été chargé de peindre le carton qui a servi au verrier pour la restitution de cette tête. Il a également composé les arabesques qui entourent, dans chacune des fenêtres, les anciens vitraux d'Écouen.

(3) Celui que l'on voit à Versailles, sous le n° 3190, est bien du XVI[e] siècle, mais il conserve à peine quelque trace de l'ancienne peinture.

(4) M. le duc d'Aumale a chargé M. Dubois de refaire cette statue, qui sera mise à la même place que l'ancienne, sur le terre-plein du château. Ce travail important ne pouvait être confié à de meilleures mains. — La statue tombale de Barthélemy Prieur est un monument apologétique qui ne présente guère l'exactitude d'un véritable portrait. Ni M. Paul Dubois pour sa statue, ni M. Lechevalier-Chevignard pour la restauration du vitrail n'y pouvaient trouver un document sérieux.

montre le connétable de profil à gauche, dans la force de l'âge, peu de temps peut-être avant sa disgrâce. On retrouve, dans cette tête fortement accentuée, l'intrépidité, la rudesse de tempérament du soldat endurci, la hauteur de caractère, l'austérité de physionomie de cet homme de guerre, qui était aussi un homme de cœur et que l'on comparait à Caton : « Homme intrépide à la cour comme dans les armées, — a très bien dit Voltaire, — plein de grandes vertus et de défauts, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. » Une pareille médaille était précieuse pour l'artiste chargé de la réparation du vitrail (1). Le musée du Louvre lui gardait d'autres documens plus voisins de la peinture, capable par conséquent de l'intéresser davantage encore. Tel est le médaillon en cire coloriée de la collection Sauvageot, petite image bien vivante et sur l'authenticité de laquelle on ne peut se méprendre. Tel est surtout le grand portrait peint en émail par Léonard Limousin, une des pièces les plus importantes de la grande émaillerie française au XVIe siècle. Ce portrait fut exécuté en 1556. Anne de Montmorency est donc là de douze ans plus âgé que sur le vitrail. Il se montre de trois quarts à gauche, presque de face. Ses yeux sont bleus ; ils veulent marquer de la bienveillance et le regard reste froid. La bouche essaie de sourire et conserve en dépit d'elle-même sa fermeté d'accentuation. Les cheveux et la barbe sont presque blancs. La tête est coiffée d'une toque noire, ornée d'une médaille et agrémentée de points brodés en or. Le pourpoint et le manteau sont également noirs ; l'un est fermé par des boutons dorés et garni sur la poitrine d'arabesques en broderie d'or, l'autre est bordé d'hermine et pourvu d'un large collet également en hermine (2). Il semble que le connétable fasse effort sur son caractère pour se radoucir en présence de son émailleur de prédilection ; mais son visage garde malgré tout quelque chose de dur. Il y avait pourtant dans ce personnage deux aspects différens : à côté de l'homme de guerre, implacable et fougueux, on trouvait l'homme passionné pour les arts, et c'est ce dernier que Léonard Limousin s'est efforcé de nous

(1) La face de cette médaille est entourée de cette légende : ANNAS MOMMORANCIVS MILITIÆ GALLICÆ PRÆF(ectus). Au revers, le génie de la Prévoyance, sous forme d'une femme ailée, embrasse à la fois Bellone et Amphitrite ; avec cette légende : PROVIDENTIA DVCIS FORTISS(imi). (V. au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris.)

(2) Cet admirable émail mesure $0^{m},45$ de haut sur $0^{m},32$ de large. Il est monté dans un cadre en bois sculpté et doré, qui forme plusieurs compartimens dans chacun desquels sont d'autres émaux peints en grisaille sur fond noir. Un faune et une faunesse, accompagnés d'enfans et portant des vases, sont de chaque côté du portrait. L'épée de France, entourée de la devise des Montmorency, 'Απλανῶς, est figurée aux quatre angles du cadre. Parmi les arabesques, on distingue le monogramme bien connu de Léonard Limousin.

rendre. C'est celui-là aussi qu'il faut chercher dans le vitrail de Chantilly. Durant les sept années de son exil, le connétable, en effet, se donna tout entier aux beaux-arts. Ils furent son refuge et sa consolation. Le sentiment du beau, inné en lui, s'était développé au contact des innombrables chefs-d'œuvre auxquels il avait chauffé sa jeunesse en Italie, et ce sentiment, loin de s'affaiblir avec l'âge, devint de jour en jour plus ferme et plus éclairé. Aussi, le temps de sa disgrâce est-il le plus fécond de sa vie, en ce sens qu'il est rempli par les seuls travaux qui lui aient survécu. Les monumens qui nous retiennent dans la chapelle de Chantilly sont de cette époque. Écouen achevé, Chantilly transformé, la capitainerie (le petit château ou châtelet) bâtie, appartiennent au même temps. C'est alors qu'il réunit à Chantilly ses plus précieux trésors : marbres antiques, émaux, faïences, livres rares, tapis venus de l'Orient, armes de toutes provenances (l'armure complète de Jeanne d'Arc, entre autres). Quelle perte pour notre patriotisme que la destruction d'une telle relique!.. Le vitrail nous montre Anne de Montmorency, de trois quarts à droite, agenouillé sur un coussin de velours cramoisi. Le connétable a revêtu son armure, par-dessus laquelle il a passé le *manteau d'armes* en brocart d'or brodé des *alérions* bleus des Montmorency. Sa tête et ses mains sont nues; il a déposé à terre son casque et ses gantelets. Malheureusement, le verrier n'a rendu que d'une manière incomplète les intentions du peintre chargé de restituer la tête si nettement caractérisée dans l'émail de Léonard Limousin. Cette mâle figure nous apparaît ici avec quelque chose de mou et d'effacé qui nous déconcerte. Le connétable devait commander à ses fils dans la prière comme il leur commandait sur le champ de bataille. On sait que ses élévations à Dieu n'attendrissaient guère son cœur. Brantôme nous apprend qu'il ne manquait jamais de dire ses prières, même à la tête de ses troupes, et qu'on ne le craignait jamais plus que lorsqu'on le voyait en oraison. Si le prévôt venait en ce moment lui rendre compte de quelque délit, il ne s'interrompait que pour prescrire des peines sévères, reprenant ensuite son *Pater* et son *Credo* avec le plus grand calme; ce qui faisait dire à ses soldats : « Dieu nous garde des patenôtres de monsieur le connétable! » Il fait bon d'être ici en présence de cet homme de guerre, qui fut aussi un homme de goût.

Les quatre fils du connétable sont dans la même posture que leur père; mais, au lieu de têtes d'emprunt, ils ont la ferme accentuation des bons portraits de l'époque. Le premier est François de Montmorency, qui fut pair, grand-maître, maréchal de France, chevalier de Saint-Michel et de la Jarretière, gouverneur et lieutenant-général de Paris et de l'Ile-de-France, comte de Dammartin, baron de Châteaubriant, châtelain de l'Isle-Adam. Il était né en 1531, et

n'a, par conséquent, que treize ans sur le vitrail. Sa tête, de trois quarts à droite, est finement dessinée. Son costume se compose d'un pourpoint marron, par-dessus lequel est un manteau de velours bleu, rehaussé de broderies d'or. C'est presque encore un enfant. L'histoire ne parle de lui pour la première fois que sept ans plus tard, en 1551, lors du siège de Lanz. Deux ans après, il prend une part brillante à la défense de Metz et de Térouanne (1553). On le retrouve, aux côtés de son père, à la bataille de Dreux en 1562, ainsi qu'à la bataille de Saint-Denis en 1567. Devenu duc de Montmorency par la mort du connétable, il paraît comme ambassadeur à la cour de la reine Élisabeth en 1572, est en butte à la haine de Catherine de Médicis et emprisonné à la Bastille en 1574. Il meurt au château d'Écouen le 6 mai 1576, âgé de quarante-huit ans, neuf mois et dix-sept jours, sans postérité de Diane, légitimée de France, fille naturelle du roi Henri II et veuve d'Horace Farnèse. — Henri de Montmorency, le second des fils du connétable, est à la droite de son frère aîné. Il se montre presque de face, agenouillé dans un coussin de velours bleu, vêtu d'une robe violette, ouverte en carré sur la poitrine et garnie de manches en brocart d'or, tailladées et pourvues de crevés blancs. Né le 15 juin 1534, il a dix ans sur ce portrait, et il vivra jusqu'à quatre-vingts ans. Il aura dix-neuf ans au siège de Metz en 1553, et c'est en 1557 seulement, l'année même où il sera fait prisonnier avec son père à la malheureuse bataille de Saint-Quentin, que le roi l'honorera du collier de son ordre. Il prendra une part brillante à la bataille de Dreux en 1562, recevra le bâton de maréchal en 1566, et sera, comme son frère François, près de son père à la bataille de Saint-Denis en 1567. Devenu duc de Montmorency en 1576, il sera, comme tous les siens, poursuivi par la haine de Catherine de Médicis. En butte à de perpétuelles disgrâces sous les règnes de Charles IX et de Henri III, il ne retrouvera le calme que sous Henri IV, qui le fera connétable de France et chevalier du Saint-Esprit en 1595. C'est de lui et de Louise de Budos, sa seconde femme, que naîtra, le 30 avril 1595, Henri II de Montmorency qui sera le dernier de sa race (1). — Derrière Henri de Montmorency est Charles, qui fut amiral de France et qui brisa l'écu de Montmorency d'un lambel d'argent de trois pièces. Le roi Louis XIII le fit duc de Damville et pair du royaume en 1610. Il mourut en 1612, sans postérité de Renée de Cossé. C'est ici un très jeune enfant de sept à huit ans environ. On ne voit que sa tête et le haut de son corps vêtu d'une robe violette. — Gabriel de

(1) Henri Ier de Montmorency mourut dans la ville d'Agde, en Languedoc, le 1er avril 1614. Le musée de Versailles possède de lui deux portraits, tous deux de l'école française, l'un du XVIe siècle, l'autre du XVIIe.

Montmorency, agenouillé à la droite de son frère Charles, est né depuis trois ans seulement en 1544. Il est donc encore ici dans son premier âge. La petite tête, d'un rendu très naïf, est embéguinée d'un bonnet de linge blanc, surmonté d'un autre bonnet violet. Le devantier de la robe est blanc; les manches, à crevés blancs, sont violettes. Tout devait être hâtif en cet enfant. A quinze ans, il fut fait prisonnier avec son père à la bataille de Saint-Quentin, et il fut tué à vingt ans à la bataille de Dreux. Le roi Henri II, comme en prévision de cette mort prématurée, lui avait donné le collier de son ordre en 1560, avant qu'il eût atteint sa dix-huitième année (1).

La figure de saint Jean l'Évangéliste, peinte en grisaille, surgit comme une apparition derrière le groupe des Montmorency. En plaçant le saint à l'arrière-plan et en le montrant comme un géant par rapport aux personnages agenouillés devant lui, le peintre a voulu marquer de combien celui qui a conquis l'immortalité est au-dessus des hommes soumis encore à la douleur et à la mort. Saint Jean n'a rien ici du voyant de Patmos. C'est l'apôtre bien-aimé. Vu presque de face, il incline sa jeune tête vers ses protégés et déverse sur eux la grâce qu'il porte en lui. De la main droite étendue, il semble vouloir les attirer à lui, tandis qu'il tient de la main gauche un calice surmonté d'un dragon. Le personnage est donc très nettement désigné par une de ses caractéristiques (2).

Sainte Agathe est peinte également en grisaille sur le vitrail opposé, le visage de profil à gauche et le corps presque de face, dans le même esprit d'apparition que saint Jean. Elle a la même grandeur surnaturelle et le même rôle de protection vis-à-vis de la femme et des filles d'Anne de Montmorency. De la main gauche abaissée, elle les présente à Dieu, tandis qu'elle tient de la main droite les tenailles et le sein mutilé qui rappellent son supplice et qui sont ses caractéristiques dans la représention figurée des martyrs.

Au-dessous de la sainte est agenouillée en première ligne Madeleine de Montmorency, fille de René, légitimé de Savoie, comte de

(1) Anne de Montmorency eut un cinquième fils, Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, qui ne vint au monde qu'en 1546, deux ans après l'exécution des vitraux d'Écouen. Il fut colonel-général de la cavalerie légère du Piémont, chevalier de l'ordre du roi, prit part à la bataille de Saint-Denis, où périt son père, et mourut en 1594, laissant, d'Anne Lalain sa seconde femme, Madeleine de Montmorency, dame de Thoré et de Dangu, mariée en 1597 à Henri de Luxembourg, duc de Piney. Il brisait les armes de Montmorency d'une étoile d'argent sur le haut de la croix.

(2) Saint Jean, dit la légende, dut vider une coupe de poison afin de prouver la vérité de sa doctrine. On fit d'abord l'épreuve sur deux esclaves, qui moururent à l'instant. Puis l'apôtre prit la coupe, sur laquelle il fit le signe de la croix, et la vida sans ressentir aucun mal. Cela fait, il ressuscita les deux malheureux qu'on venait de faire périr. Le dragon s'échappant du calice figure le poison qui quitte le breuvage maudit, désormais inoffensif et comme désarmé par l'intervention du saint. (Père Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints*, tome I, p. 172.)

Villars (1), et d'Anne de Lascaris, comtesse de Tende. Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, et François Ier son fils l'avaient mariée à Anne de Montmorency par contrat du 10 janvier 1526, et lui avaient donné, comme cadeau de noces, la baronnie de Montbaron, qui faisait partie du comté d'Angoulême, et les baronnies de Fère-en-Tardenois, de Gandelus, et de Saint-Hillier. Elle était née en 1510, et n'avait que seize ans quand elle entra dans la maison de Montmorency. Le portrait que nous avons d'elle en 1544 la montre, dix-huit ans après son mariage, à l'âge de trente-quatre ans. Elle a déjà huit enfans, dont l'aînée ne peut avoir plus de dix-sept ans, et dont le plus jeune est encore au berceau. Elle est agenouillée de trois quarts à gauche. Ses traits, sans être beaux, ont de la délicatesse et de la distinction. Sa robe de dessous en damas blanc, qui ne paraît qu'aux poignets et à la traîne, est entièrement couverte par une robe de dessus violette, à larges manches, doublée de brocart d'or. Une torsade bleue nouée à la taille descend sur le devant de la jupe. Les cheveux, arrangés en bandeaux, sont enserrés sur le sommet de la tête par une coiffe blanche brodée d'or. Cette figure a, dans tout son ensemble, une grande tournure (2). — Derrière Madeleine de Montmorency se trouve Éléonore, la première de ses filles et l'aînée de tous ses enfans. Mariée, le 15 février 1545, à François de La Tour, vicomte de Turenne, elle doit avoir dix-sept ans déjà sur ce portrait. Elle est vue presque de face, et son costume ne diffère pas sensiblement de celui de sa mère. — A côté d'Éléonore de Montmorency est Jeanne, qui fut dame d'honneur de la reine Elisabeth, et qui épousa en 1549 Louis de la Trémoille, duc de Thouars. Elle mourut le 3 octobre 1596, et doit avoir ici de quinze à seize ans. Son visage, vu de profil, est d'une remarquable finesse. Au-dessus de la coiffe blanche qui couvre en partie les cheveux, est une cornette rouge qui descend par derrière jusque sur les épaules. Une robe de brocart d'or recouvre la robe de dessous, qui est rouge, et dont les manches sont agrémentées de crevés blancs. Éléonore et Jeanne sont les aînées de François, qui est l'aîné des fils. — Vient ensuite Catherine, qui fut mariée en 1553 à Gilbert de Lévy, duc de Ventadour. Elle a douze ans sur ce vitrail. Elle est de profil, comme sa sœur Jeanne. Sa coiffure et son vêtement sont aussi les mêmes. — Marie, enfin, qui, par son mariage avec Henri de Foix, devint comtesse de Candale avant 1567, est la dernière des filles du connétable qui fussent nées avant 1544. Elle a neuf ans dans ce por-

(1) René était fils naturel de Philippe Ier, duc de Savoie, et de Bonne de Romagne. En 1497, il reçut de son père, en apanage, le comté de Villars. Il servit la France avec fidélité, se couvrit de gloire à Marignan, et mourut, en 1525, des blessures qu'il avait reçues à Pavie.

(2) Madeleine de Montmorency mourut en 1586, âgée de soixante-seize ans.

trait. Par sa pose comme par son costume, elle est en tout semblable à sa sœur Catherine et à sa sœur Jeanne (1).

Toutes ces figures, réunies dans un même sentiment de respect, sont comme des pages parlantes de notre histoire. Elles ont, au point de vue de l'art, un intérêt beaucoup plus considérable encore.

Certains peuples, à un moment donné de leur développement, ont eu pour vocation de présenter des idées générales sous des formes tellement voisines de la perfection, que la beauté de ces formes a suffi pour éclairer d'une même lumière toute une partie du monde civilisé. Les œuvres qu'ils ont produites alors ont été en telle abondance, qu'elles ont débordé du sol qui les avait vues naître pour se répandre partout et à profusion. Devant elles, les frontières se sont abaissées, les nationalités ont disparu, toutes les langues particulières se sont confondues dans une langue universelle qui a été pour un temps la langue de l'humanité. Tels ont été, il y a plus de deux mille ans, les arts de la Grèce, dont le monde classique, sans distinction de races, a vécu durant près de dix siècles, et qui ont envahi même le monde barbare, où ils ont laissé des traces ineffaçables. Aucun peuple chrétien, il est vrai, n'a eu pareille fortune, en ce sens qu'aucun n'a pu s'imposer aux autres dans toutes les directions de l'art et du goût. Les dominations qui devaient se rencontrer désormais n'allaient plus être que des dominations partielles. C'est ainsi que, pendant trois siècles (du XIIe au XVe), la France, incarnée dans son architecture gothique, commande à l'Occident par l'abondance et l'éclat de ses œuvres, et que, durant trois siècles aussi (du commencement du XIVe à la fin du XVIe), l'Italie, personnifiée dans ses légions de peintres, prend possession de quelques-uns des peuples qui l'avaient d'abord conquise. Or, il est arrivé que ces grands courans, si féconds à leur source, au lieu d'apporter la richesse à quelques-unes des terres sur lesquelles ils ont passé, ont tari en elles, ou tout au moins suspendu la sève des floraisons locales. Les verrières de Chantilly fournissent la démonstration de cette vérité. Cette démonstration se fera d'elle-même quand nous aurons rappelé les conditions où se trouvaient nos peintres au cours du XVIe siècle.

Y avait-il eu, antérieurement au XVIe siècle, une école française de peinture, c'est-à-dire une suite de peintres ayant une physionomie qu'on ne puisse confondre avec aucune autre? De bons esprits prétendent que oui, nous inclinons à croire que non. Nous voyons bien, au XIVe et au XVe siècles, des miniaturistes de premier ordre,

(1) Anne de Montmorency eut de Madeleine de Savoie trois autres filles encore : Anne, abbesse de la Trinité de Caen ; Louise, religieuse à Saint-Pierre de Reims, d'où on la tira pour gouverner l'abbaye de Gersy ; et Madeleine, religieuse d'abord à Fontevrault, puis abbesse à Caen, après sa sœur Anne.

des verriers admirables, des tapissiers, des brodeurs, des émailleurs également dignes d'éloges; mais nous cherchons en vain des peintres éminens, des peintres au sens propre du mot, pour commander à ces vaillantes phalanges. On parle du musée de Bicêtre, où le duc de Berri, frère du roi Charles V, aurait réuni les plus rares chefs-d'œuvre de la peinture française au commencement du xve siècle. L'incendie allumé par les Bourguignons en 1411 laisse, sur ce terrain, le champ libre à toutes les hypothèses. Ce musée, cependant, ne devait pas être unique. S'il contenait des tableaux remarquables, d'autres tableaux non moins admirables étaient ailleurs aussi. Comment n'en serait-il pas resté quelque chose, alors que tant de témoignages subsistent en faveur de tous les arts collatéraux? On prend prétexte trop facilement de la fragilité de la peinture. Le vélin, le verre, l'émail, les tissus délicats, sont-ils donc plus résistans que les panneaux des peintres? N'ont-ils pas été soumis aux mêmes vicissitudes? Cependant, ils sont parvenus jusqu'à nous. Pourquoi, d'ailleurs, les bonnes peintures auraient-elles été plus susceptibles que les médiocres, et comment se fait-il que ce soient ces dernières seules qui aient survécu? N'est-il pas plus naturel de penser que si l'on ne trouve pas en France, durant les xive et xve siècle, une série de vrais peintres ayant produit des œuvres magistrales et d'un caractère vraiment personnel, c'est que de tels peintres n'ont pas existé?

De ce que la peinture française n'avait pas pris son essor à la fin du xve siècle, s'ensuit-il qu'elle n'était pas alors en train de se chercher, peut-être même sur le point de se trouver? Nullement. Nous pensons, au contraire, que chez nous aussi, vers cette époque, le rameau d'or aurait fleuri, si des circonstances fatales ne l'avaient desséché jusque dans ses racines. Notre génie pittoresque nous poussait en ce moment vers les Flandres. C'est sur cette peinture empreinte de sincérité que nous allions greffer la nôtre. En cédant à cette inclination naturelle, nos maîtres *imagiers* et nos consciencieux portraitistes pouvaient devenir de vrais peintres, parlant une langue à eux, vraiment française. Ce fut alors que l'Italie, envahie par nous, se vengea en faisant main basse sur notre peinture nationale, et que la France consentit, pour ses propres peintres, à un asservissement qui devait durer tout un siècle. Léonard de Vinci, qui s'était attaché à la fortune de François Ier, était trop âgé pour fonder chez nous une école. Il ne vint guère en France que pour mourir. Dix ans plus tard, notre jeune roi, remis des désastres de Pavie, chercha dans les arts un adoucissement aux rigueurs de la guerre et tourna de nouveau les yeux vers la Péninsule. Florence lui envoya le Rosso. Ce fut un triste cadeau qu'elle nous fit. Nul, en effet, n'était moins propre à former le goût de nos

peintres, ou plutôt nul n'était mieux choisi pour le pervertir. Fanatique de Michel-Ange, dont il cherchait les grandes attitudes et dont il ne trouvait que les défauts, dédaignant la nature et n'ayant souci que des conventions académiques, le Rosso n'eut que du dédain pour notre peinture nationale en train de naître et travailla, durant neuf années, à tarir en elle les sources de la vie. Quand il mourut, comblé des faveurs royales, sa tâche était accomplie; l'inspiration qui se cachait sous les tâtonnemens de nos peintres était étouffée. Le roi pouvait chanter victoire : il avait des peintres français qui singeaient à s'y méprendre les tristes modèles qu'il leur avait donnés. Le Primatice, qui vint ensuite s'installer, il faudrait dire régner à Fontainebleau, était un esprit plus modéré que le Rosso. Avec plus d'élégance et moins de pédanterie, il personnifiait cependant les mêmes banalités d'école. Contrefacteur de Jules Romain, avec lequel il avait travaillé à Mantoue, il faisait, de bien loin il est vrai, songer encore à Raphaël, mais il avait l'affectation plutôt que le sentiment de sa grâce, et, loin de ramener nos peintres à la simplicité, il continua de les en éloigner. Son omnipotence, qui dura près de trente ans (de 1541 à 1570), acheva de les perdre (1). La France, en voulant mettre d'emblée sa peinture au niveau de la peinture italienne, avait manqué à la fois de jugement et de goût. Dans les premières années du XVI[e] siècle, nous pouvions encore chercher en Italie des maîtres; plus tard nous ne le devions plus, car, passé 1520, la peinture italienne n'était plus qu'un art caduc et irrémédiablement condamné. Voilà ce que François I[er] ne comprit pas. L'arbre dont il détourna la sève n'eut point de fleurs et ne porta point de fruits. L'Italie, qui avait eu besoin de deux siècles pour le développement complet de sa peinture, voulut imposer à la nôtre une maturité spontanée; elle ne parvint qu'à l'associer à ses défaillances. Nos peintres passèrent sans transition de l'extrême naïveté à l'extrême raffinement. Frappés presque soudainement d'une sénilité précoce, leurs œuvres n'eurent ni les

(1) Primatice mort, nos peintres vont-ils au moins reprendre leur indépendance? Nullement. Toussaint Dubreuil, qui prit la succession du maître italien, était depuis quarante ans sous la dépendance absolue des ultramontains. Rien en lui ne restait de français. La direction officielle imprimée à notre peinture continua donc d'être la même, ou plutôt elle devint plus mauvaise encore. Avec Dubreuil, les dernières lueurs du grand art disparurent. L'exagération resta la même, avec la raideur en plus. Ce fut une aggravation dans la voie du pire. Sous un régent d'une aussi médiocre surface, la grande peinture française au XVI[e] siècle acheva presque de mourir. Les guerres de religion, d'ailleurs, étaient en train de faire à nos peintres des conditions d'une exceptionnelle dureté. La France étant aux ligueurs, nos pauvres artistes allèrent chercher sous d'autres cieux un air moins vicié que le nôtre. Le courant de l'émigration avait porté, durant un demi siècle, les peintres italiens vers la France; un courant en sens opposé poussa désormais nos peintres vers l'Italie. Ce qu'il en advint sort du cadre de cette étude.

grâces exquises de l'adolescence, ni les beautés robustes de l'âge mûr. Si le génie national avait disparu de la grande peinture française au cours du XVIe siècle, il ne s'était pas laissé, cependant, conquérir tout entier par les extravagances pittoresques des Italiens accrédités auprès des Valois. L'esprit français, tout en se laissant égarer dans le domaine de l'idéal, s'était retrouvé lui-même dans les saines régions de la nature, et s'était mis, sur ce terrain, à la suite des Flamands, dont les ancêtres avaient pris domicile en France dès la fin du XVe siècle. Ces Flamands, naturalisés Français, se consacraient surtout à l'étude concrète de l'homme, à la stricte observation du modèle vivant. Ils s'étaient réfugiés dans la peinture de portraits comme dans une forteresse, sur laquelle ils avaient planté le drapeau de la France. A leur naïveté, à leur précision et à leur bonhomie natives, ils avaient ajouté une élégance et une délicatesse de goût qui nous appartenaient en propre. Il y avait donc là deux courans, non pas opposés, mais parallèles : l'un, venant du midi, violent et impétueux, menaçant de tout emporter dans son cours; l'autre, venant du nord, bienfaisant, modéré, se mêlant avec prudence aux eaux vives de notre vieille France, comme pour ajouter quelque chose de pénétrant à leur saveur native. L'engouement public flottait, sans parti-pris, de l'un à l'autre. Les deux manières de voir, loin de se combattre, s'accommodaient entre elles : le même peintre s'y ralliait tour à tour, selon qu'il avait à représenter une figure idéale ou un simple portrait; si bien que, dans un même tableau, telle partie aurait pu être signée des noms de Primatice ou de Niccolò dell' Abbate, et telle autre de Corneille de Lyon ou de l'un des Clouet. C'est ainsi que la réalité vraie du portrait d'origine flamande ou allemande faisait volontiers ménage commun avec les figures de convention d'origine italienne. Le roi, la reine, les princes, les seigneurs, sans rien céder de leur goût pour l'école de Fontainebleau, se rapprochaient, à l'occasion, des peintres qui s'étaient inspirés des maîtres de Bruges et de Gand. Tous voulaient avoir leurs portraits, et les artistes qui donnaient sur ce point satisfaction à la passion du jour étaient sûrs d'arriver à la fortune. Brantôme raconte avec détails la visite de Catherine de Médicis à Corneille de Lyon, chez lequel elle trouva les portraits des principaux personnages du royaume. Les Clouet, surtout, jouissaient d'un grand crédit à la cour. Ils ne pouvaient suffire à leur clientèle. François Clouet fut comblé des faveurs royales. Les Dumoustier, de leur côté, obtinrent avec leurs crayons une vogue qui se prolongea bien au-delà du XVIe siècle. Tout cela ne nous constituait pas une véritable originalité, mais nous permettait de nous reprendre dans une certaine mesure et de nous retrouver avec quelque chose au moins de français.

Une fois démontré l'effacement de notre peinture nationale et le double servage qu'elle eut à subir sous les Valois, la valeur pittoresque des verrières consacrées aux Montmorency nous apparaît avec clarté. Que voyons-nous dans ces tableaux? Deux écoles en présence : d'une part, l'affectation du grand style et le parti-pris de se passer de la nature; d'autre part, la volonté de ne s'en rapporter qu'à elle et de suivre en tout ses indications. Saint Jean l'Évangéliste et Sainte Agathe appartiennent à la première de ces écoles; Anne et Madeleine de Montmorency, ainsi que leurs enfans, relèvent de la seconde. Les deux figures de saints gardent, dans leur tournure, une élégance et une grandeur qui évoquent les plus beaux souvenirs : elles sont de race, et cependant elles ont quelque chose de déclamatoire; elles disent une fois de plus ce qui a été dit des milliers de fois déjà; elles semblent sortir du magasin des accessoires, dans lequel on les tient en disponibilité depuis un quart de siècle. Rien ne leur appartient en propre. Ce qu'il y a d'harmonieux en elles n'est que l'écho des harmonies lointaines. L'école de Fontainebleau a sur elles de pleins droits, et elles nous font remonter en imagination jusqu'à l'école romaine; Primatice ou Niccolò dell' Abbate a pu les peindre, et l'on ne peut se défendre, en les regardant, de songer encore à Raphaël. Les portraits agenouillés des Montmorency, au contraire, évoquent le souvenir des Van Eyck, de Memling et de Holbein. Les Flamands naturalisés Français qui les ont peints sont les héritiers directs et les continuateurs de ces maîtres. Comme eux, ils poursuivent le vrai, la naïveté, la précision jusque dans les détails, mais avec un style et une clarté qui les font reconnaître comme Français. On pourrait très bien faire honneur de ces honnêtes portraits à l'un des Clouet ou à Corneille de Lyon. Tout prête à l'hypothèse dans ces peintures. Comme on y sent deux systèmes divergens, on est tenté d'y chercher deux mains différentes. On répugne à croire que le même crayon ait pu dessiner les deux figures de saints et les dix portraits qui les accompagnent; que le même artiste ait pu changer aussi complètement de manière de voir, entrer tour à tour et presque instantanément dans l'esprit d'un maître italien et dans celui d'un maître flamand. Hélas! nos peintres consentirent alors à un tel abandon d'eux-mêmes, qu'aucune contradiction ne leur dut coûter. Leur abnégation permet de tout admettre.

Rien, d'ailleurs, n'est plus obscur que la vie de nos peintres sous les Valois, plus problématique que leurs œuvres. Que sait-on de Jean Cousin, le plus renommé des peintres français de ce temps? Pas même les dates de sa naissance et de sa mort. Parmi ses tableaux, un seul est authentique, le *Jugement dernier* du musée du Louvre; deux autres sont probables, l'*Eva Pandora,* de Sens,

et la *Descente de croix*, de Mayence; et, des nombreuses verrières qu'on lui attribue, une seule est indéniable, la verrière de la cathédrale de Sens. Il en est de même des Clouet. C'est à peine si l'on connaît avec certitude quelques portraits de François Clouet, le plus grand des Clouet. Corneille de Lyon n'a peut-être pas à son actif une seule peinture authentique, et l'on n'est pas parvenu davantage à percer l'obscurité qui entoure les œuvres des premiers Dumoustier. De toute cette époque d'apparence si remplie que nous reste-t-il d'œuvres vraiment françaises? Si peu de chose que, en y comprenant même les époques antérieures, tout ce qu'on a pu recueillir de la peinture française des XIVe, XVe et XVIe siècles n'est pas à l'étroit dans une des plus petites salles du musée du Louvre. Et encore, sur la plupart des œuvres qui s'y trouvent, est-il impossible de mettre avec certitude aucun nom?.. Les verrières de Chantilly nous trouvent tout aussi dépourvu d'informations devant elles. Quel en est l'auteur? On l'ignore. Sont-elles d'une seule et même main? Cela paraît invraisemblable et cela est certain cependant. On peut à peine indiquer les artistes qu'il conviendrait de nommer de préférence. Cousin, Primatice, ainsi que les peintres verriers de Beauvais, Leprince, les Angrand, les Le Pot, etc., ont été mis en avant, sans que le moindre titre puisse établir le droit de chacun d'eux. Ces peintures n'en ont pas moins un intérêt considérable. Elles permettent d'embrasser d'un coup d'œil des points de vue divergens, et sont comme le résumé des influences étrangères sous lesquelles le génie de la peinture française s'est presque complètement éclipsé durant plus d'un siècle (1).

III.

Nous venons de voir que tout ce qu'on a pu réunir de tableaux français du XVIe siècle est insuffisant pour garnir un simple cabinet

(1) Deux autres tableaux en grisaille, peints également sur verre et représentant a *Nativité* et la *Circoncision*, décoraient aussi la chapelle d'Écouen et ont pris place dans les édicules latéraux de la chapelle de Chantilly. Ils semblent être de la même main que les vitraux de Psyché. D'après Lenoir, ces vitraux auraient été exécutés par Bernard Palissy sur les dessins de Primatice. En tous cas, ils fournissent une preuve de plus de la suprématie des peintres ultramontains dans notre école du XVIe siècle et du goût particulier d'Anne de Montmorency pour la peinture italienne. Outre ces peintures sur verre, le connétable avait, dans sa chapelle, une copie de la *Cène* de Léonard de Vinci, par Marco d'Oggione, une *Mise au tombeau*, par Rosso, et une *Nativité*, que Mariette attribue à Jean de Gourmont, peintre-graveur français, qui se peut confondre avec les Flamands de cette époque. Ces trois tableaux sont au Musée du Louvre.

au Musée du Louvre. Ajoutons bien vite, comme compensation pour notre amour-propre national, que la sculpture française du même temps déborde des vastes salles qui lui sont affectées dans le même musée. Quant à notre architecture, nous avons dit en commençant quel fut son essor sous les Valois, et, sans sortir de la cour du Louvre, les bâtimens construits par Pierre Lescot suffisent pour la juger. Cette faiblesse dans les productions de nos peintres, d'une part, et, d'une autre part, cette perfection et cette abondance dans les œuvres de nos architectes et de nos sculpteurs résultent des conditions d'inégalité dans lesquelles nos artistes se trouvèrent en présence du grand mouvement de renaissance qui entraîna la France au XVIe siècle. Si la peinture française, qui se cherchait encore et n'avait pas trouvé sa voie, ne put opposer de résistance sérieuse aux envahissemens des peintres étrangers, il en fut autrement de l'architecture et de la sculpture. Elles avaient fait leurs preuves depuis longtemps, s'étaient affirmées à l'état d'école par des manifestations éclatantes, et se présentaient suffisamment armées pour accepter de l'Italie les conditions de la renaissance sans rien abdiquer de leur propre génie. La France avait eu, depuis trois cents ans déjà, une architecture dont la force d'expansion avait été irrésistible. Du XIIe au XVe siècle, l'architecture gothique est éminemment française, produit une suite ininterrompue de chefs-d'œuvre, jette des racines profondes sur toute l'étendue de notre territoire, et couvre une partie de l'Occident de ses puissantes productions. Elle est partout envahissante et partout acclamée. Toutes les cathédrales gothiques, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en Espagne, en Italie même, proclament la suprématie du goût français, et notre sculpture, qui fait corps avec notre architecture, se place à la même hauteur : les portails de Chartres, de Paris et de Reims suffisent à le prouver. Dans ces conditions, nos sculpteurs, comme nos architectes, pouvaient attendre de pied ferme les temps nouveaux qui s'avançaient, revenir à l'antiquité tout en restant eux-mêmes, se rattacher d'une main vraiment française à cette chaîne des temps que l'Italie venait de renouer avec tant de force, et trouver jusque dans l'imitation les élémens d'une originalité nouvelle. Les verrières de la chapelle de Chantilly, malgré leur intérêt pittoresque, ou plutôt à cause même de cet intérêt, viennent de démontrer l'insuffisance de nos peintres au temps des Valois. L'autel d'Écouen, placé au milieu de cette même chapelle, va témoigner maintenant en faveur de nos architectes et de nos sculpteurs.

L'autel, en pierre de liais, a la forme ordinaire d'un parallélipipède rectangle. Six pilastres, cannelés et accouplés deux à deux, forment, sur la face principale, deux grandes divisions contenant deux

encadremens surmontés de cartouches. Dans le cartouche de gauche est l'écu des Montmorency (*d'or à la croix de gueules acompagnée de seize alérions d'azur*), encadré du cordon de l'ordre de Saint-Michel; enlacées de la cordelière de Saint-François, dans le cartouche de droite sont les armes de Savoie (*écartelé au 1 et 4 de Savoye; au 2 et 3 contr'écartelé; au 1 et 4 de gueules, à l'aigle éployé d'or, au 2 et 3 de gueules au chef d'or, de Lascaris*). Ces deux armoiries sont couronnées du tortil de baron. Deux autres encadremens semblables, également accompagnés de pilastres et décorés d'attributs, sont réservés sur les parties latérales. Les quatre évangélistes, assis sur des nuées, sont sculptés en bas-reliefs dans ces encadremens : *Saint Jean* et *Saint Luc* sur le devant de l'autel, *Saint Mathieu* sur le côté gauche et *Saint Marc* sur le côté droit. *La Religion* portant une croix, *la Foi* tenant un cœur enflammé, *la Justice* s'appuyant sur la table des lois, se tiennent debout dans les entre-pilastres de la face principale. Un soubassement, placé en retraite de chaque côté, contient, en outre, quatre figures héraldiques, tenant de la main droite l'épée de France et de la gauche le bâton de grand-maître. Ce soubassement, qui forme comme un prolongement de l'autel, permet au retable de prendre une importance tout à fait monumentale. Le retable, en effet, s'élève sur toute la longueur de l'autel, doublée de la longueur des soubassemens. Il se compose d'une muraille de fond, en avant de laquelle quatre colonnes de marbre noir, à socles et à chapiteaux de pierre blanche, sont disposées deux à deux de chaque côté. Ces colonnes posent sur une base en saillie richement ornée, et soutiennent un entablement au centre duquel *Dieu le Père porte le globe du monde*. Des têtes de chérubins, alternant avec des rosaces, remplissent les métopes de la frise. L'espace central réservé au-dessous de l'entablement est occupé tout entier par un grand bas-relief de marbre, qu'entoure un encadrement de pierre finement ciselé. Ce bas-relief, qui surmonte l'autel dans toute sa longueur, représente le *Sacrifice d'Abraham*. Le patriarche, debout au centre du tableau, va immoler son fils unique agenouillé devant lui, quand l'ange, descendant du ciel, arrête le bras prêt à frapper. Deux statues, dérobées ou brisées à l'époque révolutionnaire, se trouvaient dans des niches ménagées entre les colonnes... Il y a un si parfait accord entre l'architecture et la sculpture de cet autel, qu'on n'a voulu voir en tout cela qu'une seule conception et que le travail d'une seule main. Cependant il y a la part de l'architecte et il y a celle du sculpteur, toutes deux distinctes l'une de l'autre, quoique parfaitement liées entre elles. Jean Bullant a construit cet autel, Jean Goujon en a sculpté les bas-reliefs.

Jean Bullant ayant bâti le château d'Écouen, il est tout naturel de lui attribuer aussi l'autel qui en fut un des principaux ornemens. L'examen comparatif de cet autel et de ce château change en conviction cette présomption. On a d'ailleurs un moyen d'information plus proche et plus sûr encore peut-être. Maintenant que le hasard des temps a transporté à Chantilly ce précieux édicule, il suffit de sortir un instant de la chapelle et de regarder, tout à côté, le châtelet, également bâti par Bullant. La ressemblance que présente la délicate architecture de ces monumens est convaincante. C'est, de part et d'autre, le même style et le même caractère, la même mesure dans les proportions, le même choix judicieux des détails, les mêmes moulures délicatement rendues, le même calme dans les surfaces, la même fermeté dans les lignes et la même prédilection pour les droites... On ne connaît Bullant que par quelques-uns de ses ouvrages, et l'on ne sait presque rien de sa vie. Des lettres patentes, délivrées par Henri II, à Saint-Germain, le 25 octobre 1551, lui donnent le titre de « contrôleur des bâtimens du roy, » en remplacement de Pierre des Hostels. Nommé, le 7 janvier 1571, « architecte de la dame royne, mère du roy, au bastiment de son palais des Thuileries, » il devient le collaborateur de Philibert Delorme. Il élève, en 1572, sur l'emplacement des Filles pénitentes de la rue du Four, l'*Hôtel de la Reine*, le plus grand des palais parisiens après le Louvre (1), et meurt à Écouen le 10 octobre 1578... A quelle époque devint-il l'architecte d'Anne de Montmorency ? On dit communément qu'Écouen fut construit durant la disgrâce du connétable, de 1541 à 1547. Ce qu'il faut croire, c'est que les travaux furent alors poussés avec une grande activité; mais ils avaient été commencés assez longtemps auparavant, car on trouve la date de 1542, et même celle de 1541, sur divers objets d'ornementation, tels que vitraux et carreaux de dallage. Cette vaste entreprise doit donc dater au moins de 1535. Et, comme il est invraisemblable qu'un Montmorency ait confié un pareil travail à un artiste qui n'aurait pas fait ses preuves déjà, il faut admettre que cet artiste avait alors de vingt-cinq à trente ans d'âge au moins, ce qui le ferait naître dans les dix premières années du siècle. On sait aussi que Jean Bullant avait séjourné en Italie avant de se signaler en France. Voilà donc le prototype de ces consciencieux architectes français, qui vinrent puiser aux sources vives de l'antiquité la force de renaître et de vivre. Rompu dès l'enfance à la discipline d'un art qui, ayant accompli son évolution, n'avait presque plus rien à dire, il se fit humble devant les maîtres étrangers pour devenir

(1) L'*Hôtel de la Reyne* devint plus tard l'*Hôtel de Soissons*. Il en subsiste encore une colonne, adossée à la Halle aux blés.

lui-même, dans des conditions nouvelles, un maître français. C'est surtout parmi les grands architectes de l'Italie septentrionale qu'il semble avoir choisi ses modèles, et, s'il y avait à désigner son maître, c'est Bramante, de préférence à tous, que je serais tenté de nommer. Quand on veut se donner le ravissement d'une sensation pure en présence du plus beau palais italien contemporain de Sixte IV, il faut voir à Rome le palais de la *Cancelleria* (1); et quand on veut jouir d'une des œuvres les plus séduisantes de l'architecture française au temps des Valois, il faut regarder l'autel qui, de la chapelle d'Écouen, a été transporté dans la chapelle de Chantilly. Bullant est là dans un moment d'exquise inspiration, et, sans cesser d'être lui-même, il fait songer à Bramante. Il en rappelle l'harmonie, la grâce et la calme beauté. Oui, il s'est surpassé dans cet édicule, et rien de plus complet ne peut être cité parmi ses œuvres. Ailleurs, on sent en lui un homme de renaissance qui vient d'abandonner la tradition du moyen âge, mais sans la répudier encore complètement. Ce qu'il y a de classique dans Écouen ne se greffe-t-il pas sur quelque chose de gothique? L'appareil des bâtimens ne rappelle-t-il pas celui des constructions anciennes? Les pavillons d'angles flanqués de tourelles ne font-ils pas songer aux tours des vieux châteaux? N'y a-t-il pas aussi, dans le goût de certains détails d'ornementation, un peu de la maigreur de l'ancien style? Dans ce petit château de Chantilly même, la disposition des meneaux et la hauteur des combles n'appartiennent-elles pas aux époques antérieures? L'autel, au contraire, est une œuvre d'exclusive renaissance. Il serait difficile de trouver ailleurs plus de pureté dans les profils, plus de clarté dans les divisions, quelque chose de plus classique et de plus français à la fois. Bullant était revenu d'Italie converti, mais non fanatisé, convaincu de l'excellence des monumens antiques, mais résolu à rester indépendant jusque dans l'imitation. Tandis qu'il bâtissait le château d'Écouen, San Gallo construisait à Rome la partie basse du palais Farnèse. Ces deux palais apparaissent comme les témoins fidèles de deux renaissances : l'une déjà sur son déclin et se survivant à elle-même par une de ses plus fortes œuvres, l'autre marquant une aurore par une de ses créations les plus élégantes; la première ayant fait, sans aucune arrière-pensée, retour à l'antiquité sur le terrain de l'antiquité même, la seconde s'y rattachant aussi, mais sous d'autres cieux et non sans faire des réserves en faveur de sa propre tradition.

Si Jean Bullant peut, à juste titre, revendiquer l'architecture de l'autel d'Écouen, Jean Goujon, à bon droit aussi, peut en réclamer

(1) Ce palais fut commencé pour le cardinal Mezzarota et achevé pour le cardinal Riario.

les sculptures. Pour ne conserver aucun doute à cet égard, il suffit d'une simple confrontation. C'est surtout des bas-reliefs du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois qu'il convient de rapprocher les bas-reliefs de l'autel d'Écouen (1). Ces sculptures sont à peu près du même temps. Le jubé, décrit par Sauval, est de 1542 à 1544. L'autel passe pour avoir été fait durant la disgrâce du connétable, de 1541 à 1547; comme il porte encore le tortil de baron, il est en tous cas antérieur à 1551, époque à laquelle Henri II érigea en duché-pairie la baronnie de Montmorency (2). Voilà donc des sculptures de même date. Il suffit de les regarder comparativement pour s'assurer qu'elles sont aussi de même main. Le *Sacrifice d'Abraham*, sur le retable de l'autel, est un tableau sculpté dont l'esprit et l'exécution se retrouvent dans la *Déposition de croix* du jubé. On remarque de part et d'autre le même dessin, le même modelé, la même recherche de style, les mêmes reliefs aux vives arêtes et de saillies un peu basses. L'analogie devient plus grande encore entre les Prophètes de l'autel et les Prophètes du jubé. Les deux Saint Marc sont presque la réplique l'un de l'autre. Pour Saint Jean, Saint Luc et Saint Mathieu, ce sont, des deux côtés aussi, les mêmes attitudes empruntées aux fresques de la Sixtine, mais bien franchement naturalisées françaises. Jean Goujon s'inspire de l'Italie sans renoncer à sa propre nationalité; il se laisse soulever par Michel-Ange sans craindre de retomber écrasé. On trouve, dans ses Prophètes, une certaine âpreté d'expression qui est peut-être d'emprunt, mais qui, mêlée et comme adoucie par un charme personnel à l'artiste, devient, à proprement parler, l'artiste lui-même. Quant aux allégories qui représentent *la Religion, la Loi* et *la Justice* sur la face principale de l'autel, elles font songer aux *Nymphes* que Jean Goujon sculpta quelques années plus tard sur la fontaine de Saint-Innocent (3). Ces différentes figures, les unes avec plus de jeunesse et les autres avec plus de maturité, ne sont-elles pas de la même

(1) Ces bas-reliefs, longtemps oubliés dans une maison de la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, furent acquis pour le Musée du Louvre en 1850.

(2) Jean Goujon paraît avoir été le sculpteur de prédilection du connétable pendant cette période de disgrâce. Jusqu'en 1547, il a même le titre d'*architecte du connétable;* à partir de 1547, il prend le titre d'*architecte du roi.*

(3) Ce Château d'eau, avec le corps d'hôtel qui en dépendait, avait été bâti en 1550 au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers. Il concourait à un ensemble de décoration, dont Jean Goujon avait indiqué la pensée par deux mots inscrits sur le monument : *Fontium Nymphis.* La démolition de la *Fontaine des Nymphes* fut la conséquence de la suppression du charnier des Innocens en 1787. M. Payet transporta plus tard cette fontaine au centre de la nouvelle place destinée à devenir un marché. Dès qu'on s'aperçut que ceux des bas-reliefs qui avaient été mis dans le soubassement de la nouvelle fontaine menaçaient ruine, on les mit au Louvre. Ils y sont inscrits sous les nos 97, 98 et 99 du catalogue de M. Barbet de Jouy. Les autres bas-reliefs sont encore en place sur le monument. — Les bas-reliefs de l'autel d'Écouen

famille? Leur sveltesse et leur élancement un peu exagéré, leur grâce légèrement maniérée, les draperies qui tiennent à l'antique au moins autant qu'à la renaissance italienne et qui sont devenues sous le ciseau de Jean Goujon partie inhérente de la renaissance française, se rencontrent identiques sur les deux monumens. On est frappé aussi, dans les allégories chrétiennes de l'autel d'Écouen, par cette exécution délicate et précieuse, que l'on retrouve avec plus de force et de grandeur encore dans les allégories païennes de la Fontaine des Nymphes, par cette recherche dans la parure, par ces riches orfèvreries que Goujon prodigue à toutes ses figures, sacrées ou profanes, et qui sont une des caractéristiques de ses œuvres. Avait-il été en Italie? Ne s'était-il chauffé que par réflexion au feu des chefs-d'œuvre de Florence et de Rome? Lui avait-il suffi d'approcher les Rosso et les Primatice pour comprendre ce que ces artistes reflétaient de grand et ce qu'ils nous apportaient de funeste? Ce qui est sûr, c'est qu'il est par excellence le sculpteur de notre renaissance, et qu'il reste Français tout en se rattachant à l'Italie... Ainsi, tandis que les vitraux de la chapelle de Chantilly nous laissent dans le vague et l'indétermination, l'autel nous renseigne avec précision. C'est que, malgré les nombreuses lacunes que présente l'histoire de notre sculpture au XVIe siècle, on a, depuis Michel Colomb jusqu'à Barthélemy Prieur, toute une suite d'artistes qui revivent avec leur physionomie propre dans une série d'œuvres admirables. Jean Goujon, surtout, a laissé sur les siennes une empreinte qu'on ne peut méconnaître.

IV.

Pour que la renaissance française nous apparût sous tous ses aspects dans la chapelle de Chantilly, il fallait que, en présence des monumens qui appartiennent aux trois grands arts du dessin, les arts décoratifs, qui relèvent à la fois de la peinture, de l'architecture et de la sculpture, sans être précisément l'affaire de chacune d'elles, fussent également représentés. Les boiseries provenant aussi de la chapelle d'Écouen complètent sur ce dernier point nos informations. Elles revêtent d'une parure admirable les murs de la nef; elles forment, en outre, de chaque côté de l'entrée principale, des claires-voies munies de portes ajourées, qui donnent accès aux deux oratoires latéraux, dont l'un (celui de gauche) ouvre directement sur le rempart, et dont l'autre (celui de droite) communique avec le château par l'intermédiaire d'une galerie couverte. Sur un fond de noyer, le

ont dû précéder de quelques années les bas-reliefs de la *Fontaine des Nymphes*, qui furent exécutés de 1550 à 1555.

bois de courbaril, fort employé au XVI[e] siècle et quasi délaissé de nos jours, apporte sa note chaude et vibrante d'un rouge pourpre très foncé. C'est de ce bois que sont faites les réserves sur lesquelles se détachent les méandres, les arabesqus, les allégories, les devises, les emblèmes et les incriptions, incrustés de toutes parts en bois de rapport d'un jaune clair presque blanc.

Les paremens de la nef forment un ensemble décoratif composé d'un soubassement, sur lequel posent des pilastres accouplés d'ordre dorique, réservant entre eux de larges panneaux destinés à recevoir de véritables peintures en marqueterie; les pilastres portent un entablement, surmonté lui-même de consoles, qui supportent à leur tour un couronnement composé d'un bandeau, d'une frise et d'une corniche. Le soubassement en noyer est orné de simples filets. La décoration devient plus riche entre les pilastres, où des chaînes formées d'anneaux enlacés se dessinent en bois d'érable sur fond de courbaril. De chaque côté des consoles, des *sénestrochères* alternent avec des *dextrochères* pour porter les épées d'office. Un léger cordon, soutenant de distance en distance des fleurons renversés, court d'un bout à l'autre du bandeau de la corniche. Au-dessus de ce bandeau se dessine une frise, dont les entrelacs sont coupés de distance en distance par les *alérions* des Montmorency. Dans les douze grands panneaux compris entre les pilastres, sont les Douze Apôtres. La marqueterie est ancienne pour cinq d'entre eux (Saint Jean, Saint André, Saint Thomas, Saint Jacques le Majeur et Saint Jacques-le-Mineur), elle a été refaite pour les sept autres (Saint Pierre, Saint Paul, Saint Simon, Saint Thadée, Saint Philippe et Saint Barthélemy). Ces figures sont découpées en bois d'érable incrusté sur des planches de noyer; les têtes et les parties nues, ainsi que les draperies, sont dessinées et modelées à l'aide de traits et de hachures gravées et incrustées de noir. Les fantaisies les plus charmantes sont prodiguées dans les encadremens de ces douze tableaux. Les doubles croissans et les deux D enlacés de Diane sont jetés aux angles des cadres, tandis qu'à leur sommet se trouvent l'arc et les flèches de la déesse. La devise des Montmorency, Ἀπλανῶς (sans écart), ainsi que le chiffre du connétable, l'A et l'M enlacés et coupés par l'épée d'office, se lisent de tous côtés. On trouve aussi, mises en plein honneur, la couronne royale et la devise de Henri II : *Impleat orbem donec totum.* Puis ce sont des cartouches de formes exquises, des vases d'une légèreté charmante, des méandres d'une inépuisable fantaisie, des figures accessoires qui sont au plus haut point décoratives. Tout cela agrémenté de tons chatoyans et discrets, obtenus par des incrustations de bois naturels et diversement colorés. Les richesses de cette décoration sont grandes, et leur élégance fait oublier leur richesse.

Les boiseries et les portes à claire-voie qui servent de clôture et d'entrée aux deux oratoires latéraux sont d'une conception plus opulente encore, mais d'un goût moins pur peut-être que les lambris de la nef. L'huisserie de gauche a été refaite; celle de droite est ancienne. Elle présente, dans sa partie supérieure, un ordre complet d'architecture, ajouré dans toutes ses parties. Un fronton le couronne, avec une tête de chérubin, sculptée en haut-relief au milieu du tympan. Quatre colonnes en bois de courbaril portent l'entablement, qui se prolonge de chaque côté. Ces colonnes sont elles-mêmes supportées par des consoles à griffes, fouillées à jour avec un goût remarquable et portant sur un soubassement décoré de panneaux, dans lesquels on retrouve, au milieu de motifs indéfiniment variés, les emblèmes et les devises d'Anne de Montmorency. On remarque enfin, dans la partie basse de ces boiseries ajourées, cinq autres colonnes de courbaril, sur lesquelles pose une frise intermédiaire, où sont sculptées des têtes de victimes accompagnées de guirlandes... Ces détails décoratifs, tout débordans de fantaisie, échappent à la description.

Pour qu'on ne puisse se méprendre sur l'époque précise de ce monument, la date de 1548 est inscrite au milieu d'un des panneaux. Henri II était roi de France depuis un an déjà, la fortune du connétable était à son comble, et sa reconnaissance était sans bornes. Non content d'indiquer, par la couronne et la devise royales apposées sur ces lambris, que le roi est chez lui dans la demeure des Montmorency, Anne tient à montrer également, par le chiffre et les allégories de Diane à chaque instant reproduites, que la favorite du roi, elle aussi, a pris de lui pleine possession. Les emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers étaient répandus à profusion dans toutes les parties de la décoration d'Écouen. Il n'y avait pas jusqu'aux verrous ou targettes aux armes de Montmorency qui ne fussent marqués aux chiffres de Henri et de Diane. Nombre de témoignages du même genre pourraient être invoqués. On connaît le beau plat en émail, aux armes du connétable, sur lequel Léonard Limousin, ayant à peindre le *Banquet des dieux* d'après Raphaël, a substitué Henri II à Jupiter, Catherine de Médicis à Junon, Diane de Poitiers à Vénus, Anne de Montmorency au dieu Mars. Cet Olympe du temps des Valois est caractéristique. Il montre à quel point le personnage le plus important du royaume et le plus fidèle des serviteurs du roi se montrait complaisant pour les faiblesses royales (1). A ce point de vue aussi, c'est-à-dire au point de vue

(1) Cet émail, qui faisait partie de la collection Fountaine, vient d'être adjugé en vente publique, à Londres, moyennant la somme de 7,000 guinées (182,000 francs 191,000 francs avec les frais).

de l'histoire, les boiseries de la chapelle de Chantilly présentent un piquant enseignement.

Ce qui nous intéresse surtout dans ces boiseries, ce sont les informations esthétiques qui s'en dégagent. L'œuvre, ici, est singulièrement complexe. L'artiste, tout en se tenant dans le domaine des arts décoratifs, a dû emprunter surtout à l'architecture et à la peinture, être comme soulevé par les qualités originales de l'une et participer aux défaillances de l'autre, se montrer lui-même enfin, avec sa physionomie propre et sa véritable valeur, dans tout ce qui relève de la décoration proprement dite. — L'architecture de ces boiseries est, en effet, bien française. La simplicité des lignes, la sobriété des moulures, les arêtes partout avivées, l'harmonie particulière de l'ensemble, les divisions générales répondant à ce besoin de clarté qui nous est propre, ne permettent aucun doute à cet égard. On a là devant soi une œuvre de même famille que l'autel de Jean Bullant. L'œil, en passant de l'autel aux boiseries, semble lire la suite d'une même page. Les boiseries sont le complément de l'autel. Ces deux monumens se tiennent par une intimité qui ne souffre pas la séparation ; chacun d'eux perdrait de sa valeur s'il était privé du voisinage de l'autre.— Si le décorateur a été tributaire de l'architecte pour une partie de son œuvre, il a été aussi sous la dépendance du peintre pour une autre partie. Le moyen pour lui de ne pas s'inspirer de la peinture quand il s'agissait de composer un tableau ? Ainsi a-t-il fait pour ses Douze Apôtres ; et alors, il a dû, comme nos peintres eux-mêmes, subir le joug des dogmes frelatés des Italiens de Fontainebleau. Certaines de ces figures pourraient être signées du Rosso, d'autres pourraient être revendiquées par Primatice. Rien en elles de vraiment français, ni par l'esprit, ni par le style. Nous passions tout à l'heure, sans transition apparente, de l'architecture de l'autel à celle des boiseries ; nous allons maintenant, sans que notre regard se trouve dépaysé, de la Sainte Agathe et du Saint Jean des vitraux aux apôtres incrustés dans ces mêmes boiseries. — En revanche, cette œuvre, sur certaines parties de laquelle la décadence italienne a laissé sa marque, redevient un chef-d'œuvre partout où l'artiste se borne à être purement et simplement un décorateur. C'est qu'au XVIe siècle, dans toutes les directions des arts décoratifs, la France a été maîtresse, et maîtresse incomparable. Quelle variété, quelle opulence, et en même temps quelle mesure dans tout ce qui constitue alors le luxe, l'ameublement, la parure, le costume ! Quelle perfection technologique, quelle pureté de dessin, quelle fertilité d'imagination chez nos émailleurs et nos céramistes ! Les boiseries d'Écouen apportent un argument considérable en faveur de ces humbles artistes, qui se montrèrent inépuisables dans leurs inventions, sans sortir du mode tempéré qui est

celui de la raison. En admirant ces boiseries, on songe aux beaux dessins d'Étienne Delaune et de Geoffroi Tori, aux ouvrages d'ornementation de Du Cerceau, aux œuvres si fines et si délicates de Nicolas Briot et de Pierre Woeiriot, ainsi qu'aux titres et encadremens des grands imprimeurs contemporains de Paris et de Lyon. On se rappelle aussi le système décoratif adopté pour les faïences d'Oïron, dont plusieurs sont au chiffre d'Anne de Montmorency. Les œuvres incomparables des relieurs de Groslier se présentent surtout à l'esprit. Elles se reflètent avec une vivacité singulière dans ces boiseries, qui complètent avec tant d'harmonie l'ensemble des monumens rassemblés à souhait, dans la chapelle de Chantilly, pour instruire et charmer à la fois (1).

Une vue cavalière du château de Chantilly, exposée au Salon triennal de 1883, mettait en plein relief le palais récemment édifié. Dans ce remarquable dessin, les nouvelles constructions, sans rien perdre de leur importance et de leur valeur pittoresques, gardaient une large part à ce que les temps anciens ont laissé là de durable; si bien qu'à côté de ce qui vient d'être fait, on pouvait refaire par la pensée ce qui était jadis, et reconnaître quelques-unes des principales époques de la France à quelque chose de grand ou de beau. Le moyen âge ne revit-il pas dans les vieux remparts qui sont les fortes assises du nouveau château? La renaissance ne se retrouve-t-elle pas dans le châtelet, dont la beauté calme a trouvé grâce devant le temps et devant les hommes? Le siècle de Louis XIV et le souvenir du vainqueur de Rocroi ne semblent-ils pas se perpétuer dans la galerie où sont peintes *les Actions de Monsieur le Prince?*

A. Gruyer.

(1) On a également sauvé de la chapelle d'Écouen un cadre aux armes, chiffres et insignes d'Anne de Montmorency, dans lequel douze émaux rehaussés d'or représentent les scènes de la Passion d'après Albert Dürer. Ces émaux, attribués à Pierre Courteys, sont au Musée du Louvre. — On sait, en outre, par d'anciennes descriptions, que le dallage de la chapelle d'Écouen représentait divers sujets tirés des Actes des apôtres. (*Voyage pittoresque aux environs de Paris*, 1755.) Peiresc attribue ces carreaux émaillés à Bernard Palissy. Que ne lui a-t-on pas attribué! M. de Guilhermy incline vers Jérôme della Robbia, que le roi François I[er] avait fait venir d'Italie pour décorer le château de Madrid, près Paris. (*Annales archéologiques*, t. XII, p. 276.)

BIANCA CAPELLO

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE

II[1]

LES PETITES COURS D'ITALIE. — SIXTE-QUINT ET LES MÉDICIS, TASSE A FLORENCE.

Au commencement de cette année 1585 se place l'incident du poète de *la Jérusalem*, amené à Florence par ses contestations avec l'Académie de la Crusca; mais tant de faits intéressans se rattachent à cet épisode de la vie du poète qu'il nous faut reculer d'un pas et faire un peu de synchronisme, sans perdre un seul instant de vue cette idée que Florence, comme république, n'existe plus, que son gouvernement a contracté tous les caractères monarchiques et que désormais ses rouages s'engrènent dans ceux des cours d'Italie et d'Europe.

Avec Michel-Ange finit, en 1564, la période de la renaissance dantesque, à laquelle Florence a présidé. Sous l'influence de l'idée monarchique, de nouveaux goûts se développent, le peuple cesse de prendre part au gouvernement. Les affaires de l'état sont élaborées dans le cabinet du prince, l'équilibre se déplace, un nouveau système planétaire s'établit, et chaque petit centre aristocratique devient un soleil ayant des artistes et des savans pour satellites : à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Ferrare, les Este; à Mantoue, les Gonzague; à Urbin, les della Rovere. C'est alors une Italie diminuée, sans héroïsme ni grandeur morale, une Italie vaincue par les barbares d'outre-monts, mais bien charmante encore et captivante dans sa mollesse et sa servitude.

A ce moment, naît la musique, art divin dont la vocation semble être d'accompagner toutes les décadences. L'isolement des jours anciens n'est plus de mode; quiconque tient un pinceau, une plume, un compas, un ébauchoir, se met en quête d'une cour pour y vivre à l'aise, bien renté, bien choyé, sous l'invocation des muses; nul n'a plus souci de son indépendance. Exils superbes de l'Alighieri, qu'êtes-vous devenus? Amyntas aux pieds de sa princesse déguisée en bergère se confond en soupirs anémiques.

Les Este, voulant enlever aux Médicis leur patronage sur les arts et sur les lettres, avaient endonjonné dans Ferrare le mobile et douloureux Torquato; lui aussi, les terribles épreuves du bannissement l'attendaient, mais quelle différence entre ce vieux gibelin que la foudre poursuit sans l'abattre et le courtisan décavé des temps nouveaux, entre ce proscrit et ce vagabond, entre cette barre de fer et cette plume au vent en qui se symbolisent les deux renaissances!

I.

A Rome, dans une de ses escapades si nombreuses, Tasse avait rencontré le cardinal Ferdinand, qui lui fit des offres brillantes pour l'engager à venir s'installer à Florence. « Nous savons, lui dit-il, que votre séjour à Ferrare ne vous satisfait qu'à demi; trop de louanges et trop peu de considération réelle. Venez chez nous; vos services ont assez produit de fleurs, il est temps pour vous d'en recueillir les fruits. » Tasse eût aimé se rendre tout de suite à l'invitation, il avait soif de liberté, de changement, mais ne pouvait se résoudre. D'une bravoure personnelle égale à son génie (on disait de lui qu'à l'épée comme à l'écritoire il n'avait son pareil), il n'était que faiblesse et lâcheté dans sa conduite : à combien de discussions n'a point fourni matière « l'éternel féminin » dont tout le monde glose aujourd'hui sans y rien comprendre? Ce qui lui manquait à lui, c'était, comment dirai-je? l'éternel masculin, la force qui décide et agit.

Tasse eut l'air de céder aux avances du cardinal, il promit pour un avenir prochain et, sous prétexte d'obtenir du duc son congé, il revint à Ferrare: ce fut sa perte. Torquato n'était pas encore de retour que le duc connaissait déjà les propositions du cardinal et qu'il en concevait contre son poète un nouveau sujet d'amer-

tume à joindre aux anciennes rancunes. Alphonse II n'était point absolument un méchant homme; il nous représente plutôt l'abrégé d'une période pleine de contrastes où l'esprit de culture, avec la lance d'or de saint Michel archange, n'a point encore tué chez « le prince » la bête féroce du moyen âge; il a du Borgia, mais il a aussi ce que les Borgia n'avaient point, la conscience de ses devoirs de souverain, le sens du beau, de la mesure dans le luxe et la tyrannie, bref, cette perception esthétique qui distingue le prince de 1580 de celui de 1480. — Tenu au courant par ses espions des fréquens colloques du cardinal avec Tasse, le duc Alphonse crut voir là quelque sourde machination contre ses états; il profita de l'absence du poète pour forcer son secrétaire, cherchant si dans sa correspondance ne se trouveraient pas des lettres des Médicis, — odieuse perquisition souvent funeste à l'imprudent qui s'y livre : tout au plus soupçonnait-on une anguille sous roche, et c'est une couvée de scorpions qu'on découvre. Des lettres, il y en avait bon nombre dans ces tiroirs, mais ce n'étaient point celles que cherchait Alphonse; rien de Bianca Capello, ni de François, ni du cardinal Ferdinand; en revanche, des envois de fleurs, des nœuds de rubans aux chiffres des deux princesses sœurs du duc de Ferrare, des tresses de cheveux, tantôt blondes comme les blés, tantôt sombres comme l'ébène, les blondes fixées par des épingles de perles à de mélancoliques billets doux signés Éléonore, la Diane sentimentale des longs rêves d'Endymion; les brunes, attachées par un rubis à des messages enflammés signés Lucrezia. O ces poètes! on les plaint; comme si des millions d'individus dont personne ne s'occupe n'avaient pas souffert des mêmes disgrâces sans avoir eu comme eux l'énorme compensation de ce que leur rapporta ce génie cause de leurs misères!

Celui-là, par exemple, les deux sœurs se le disputaient. Jeune, beau, la barbe et les cheveux d'un noir de jais, les yeux bleus et brillans d'un vif éclat tempéré de rêverie, un sourire pâle sur les lèvres, toujours sévèrement vêtu de noir, il avait, dès son apparition à Ferrare, charmé toutes les femmes. Bientôt donna Leonora et donna Lucrezia firent de lui leur cavalier et, grâce aux privilèges que la muse concède, une familiarité toute mythologique s'établit entre le poète et les deux déesses. La platonicienne Éléonore était l'idéal inabordable, et pourtant, « que ne peut l'amour? Icare et Phaéton, je le sais, ont porté la peine de leur égarement, mais Endymion trouva Diane moins cruelle. » L'autre sœur, mariée au duc d'Urbin, qui ne l'aimait pas, fut, paraît-il, un moment, la réalité. Même après qu'elle eut quitté Ferrare pour sa principauté, les lettres d'Éléonore la tenaient sous le charme; elle rêvait non pas seulement du Virgile de l'Italie moderne, mais aussi du galant vainqueur qui venait de se signaler par ses prouesses à Venise, où le duc Alphonse l'avait

emmené lors des fêtes données en l'honneur de Henri III, et son rêve était de l'avoir quelque temps pour elle seule à Casteldurante aux environs de Pesaro.

En bonne sœur, l'idéaliste Léonora s'y prêta : n'avait-elle pas le meilleur lot, elle, la Sophronie, la Clorinde et l'Herminie du grand poète? Ainsi, Torquato Tasse et donna Lucrezia vécurent seuls tout un été à Casteldurante, véritable château d'Armide, entouré de bois sur la montagne. On devait, selon le programme, lire beaucoup ensemble *la Jérusalem*. Que se passa-t-il dans ces bosquets, parmi ces rocs et ces cascades? Ni les arbres, ni les pierres, ni les eaux n'ont parlé, mais d'autres témoignages subsistaient et c'étaient ceux-là mêmes que le duc Alphonse avait désormais entre les mains : « Ineffable beauté, source d'amour, mon paradis terrestre! L'âge, en te mûrissant, ne t'a rien pris : ainsi la fleur n'est jamais plus belle et plus embaumée qu'en son plein épanouissement; ainsi le soleil, à son midi, brille plus radieux qu'à l'aurore! » Et ces vers avaient été écrits dans le jardin de donna Lucrèce, alors âgée de trente-deux ans, et le gage d'amour dont on les avait payés était un splendide rubis, présent du duc Alphonse à sa sœur! Nous connaissons les mœurs des princes italiens de cette époque, si volontiers transigeans avec eux-mêmes et si terribles justiciers envers leurs femmes. Nous avons vu Cosme de Médicis tuer sa femme, Éléonore de Tolède, et sa propre sœur périr victime de Giordano Orsini, son mari: si le duc Alphonse montra plus de patience, c'est qu'il ne voulait pas que le nom de l'une ou de l'autre de ses sœurs fût prononcé; il attendit que Torquato s'enferrât, ce qui ne tarda point.

II.

La destinée de chacun de nous est écrite dans son tempérament: qui naquit inquiet et troublé troublera les autres; l'infortuné poète de *la Jérusalem* l'a bien prouvé. L'auteur de son martyrologe, c'est lui seul; ni l'inconstance des princes, ni la haine de ses rivaux, ni l'amour de la liberté n'ont tué l'Arioste; Léonard mena de front toute sa vie la fréquentation des grands et son quant-à-soi, qu'il plaçait très haut; mais ce Tasse, il était dans sa destinée d'être malheureux partout. Bizarre anomalie; en poésie, un type de correction, de symétrie, de pureté classique; socialement le plus impraticable des agités! En le lisant vous songez à Virgile, à Racine; le mot juste, l'expression sobre, polie et repolie, un style coulant et transparent, point d'inversions; vous vous dites : Quel chemin parcouru depuis Dante du côté de la culture littéraire! et lui, le moins cultivé des hommes, un insoumis! Un soir (17 juin 1577), dans les

appartemens de donna Lucrèce, alors séparée de son mari et retirée chez son frère, il se porte à des voies de fait contre un page et veut le frapper de son poignard sous les yeux de la princesse. Le duc Alphonse était présent à cette scène et, du coup, donna l'ordre d'enfermer le furieux. Quelques heures plus tard, l'envoyé de Toscane à Ferrare, écrivant à son maître, lui rend compte en ces termes de l'événement : « Le seigneur Tasse vient d'avoir un accès de folie qu'on attribue à la crainte de se voir poursuivi comme hérétique : tout le monde ici le plaint, car on l'aimait à cause de sa valeur et de sa bonté. » Ame timorée et troublée où se combattaient des superstitions d'enfance puisées à l'école des jésuites et les doutes résultant de la lecture des philosophes de l'antiquité, Tasse avait, en effet, rapporté de son séjour à Rome un état pathologique peu rassurant; il y était pendant le jubilé, visitant les églises, s'exaltant au spectacle des saints mystères, s'enivrant de musique et d'encens toute la journée et passant ensuite ses soirées à philosopher librement avec ses amis, les Sperone Speroni, les Flaminio de' Nobili, les Angelio da Barga. On conçoit les perturbations atmosphériques que devait amener ce double courant dans un cerveau déjà surmené de travail et possédé d'ambitions et de passions mondaines. Ajoutons que le siècle était au paroxysme d'une violente recrudescence religieuse provoquée par l'invasion de la réforme. Quoi de moins étonnant que les oscillations barométriques en de tels bouleversemens, surtout lorsqu'il s'agit d'une conscience aussi naturellement déséquilibrée? Tasse eut des scrupules, des terreurs, il recula devant son œuvre, se demandant si l'art des Arioste et des Raphaël ne détonnait point dans ce nouveau régime d'éternel solennel où Rome s'efforçait de pousser le monde. A Bologne, il était allé consulter le président du saint-office, lequel, après mûr examen, l'avait pleinement rassuré sur la question d'orthodoxie, mais l'idée fixe ne pardonnait pas : ce que l'inquisiteur de Bologne avait approuvé, un autre pouvait l'incriminer. A l'obsession du bûcher succéda celle de l'empoisonnement; il se figura que le jeune échanson de donna Lucrezia était amoureux de la princesse et voulait le tuer par jalousie; de là son premier accès.

Le meilleur moyen de se préserver des fous était alors, comme aujourd'hui, la séquestration. Alphonse en usa d'autant plus volontiers qu'il avait sur le cœur les billets doux et le rubis de la cassette. Je doute, cependant, que Tasse ait jamais eu pour prison l'affreux *in pace* qu'à Ferarre on vous montre et que chanta Byron : *The cave which is my lair*. Ou, s'il vécut là, sans air et sans lumière, ce ne fut qu'un très court espace; la vraie captivité du poète fut la seconde, celle de l'hôpital Sainte-Anne, où notre Montaigne le visita. Sombre période d'angoisses et de cauchemars qui dura sept ans!

Les diables dansent sur son lit, arrachent et dispersent ses manuscrits; une nuit, qu'il ne peut écrire à cause de l'obscurité profonde, un gros chat lui vient en aide, éclairant la cellule du flamboiement de ses yeux; une autre fois, ce sont des voix célestes qui s'appellent et se répondent dans l'azur étoilé. De loin en loin, cependant, ces troubles d'esprit se dissipent, la clarté renaît, et, avec la mémoire des jours heureux, le sentiment de l'abandon. Des deux amours, un seul a surnagé dans ce naufrage de tout son être, et, qui le croirait? ce n'est pas l'idéal; de celui-là plus un signe: donna Lucrezia, elle, se souvient encore, elle envoie des fleurs sympathiques, de beaux fruits cueillis de sa main; mais l'autre, la platonicienne impeccable, avait-elle donc oublié tout, et la mémoire du cœur n'existerait-elle que chez la vraie femme, celle dont la métaphysique n'a point oblitéré les sens? Métaphysique ou non, donna Léonora se tint dans une réserve impénétrable et demeura jusqu'à la fin indifférente aux misères de son poète. La subtilité féminine ayant fait son expérience, l'orgueil de race reprit le dessus, d'où je serais porté à conclure que, de ces deux princesses, la meilleure n'était pas celle que l'on pense; mais l'histoire a de ces préférences qui ne se discutent point. N'essayez jamais ni de noircir les colombes sans tache, ni de blanchir les bêtes noires, vous y perdriez votre peine. Ainsi, tandis qu'à Florence tous les fléaux, taxes, disette et peste, seront mis au compte de Bianca Capello, à Ferrare il n'y aura d'actions de grâces que pour donna Leonora d'Este; que l'inondation du Pô, le tremblement de terre épargnent la ville, l'honneur et le miracle en reviendront à ses vertus, et Tasse peut mourir méconnu d'elle, dédaigné, elle n'en restera pas moins, à travers les âges, l'immortelle patronne de *la Jérusalem délivrée*.

Une ardente fièvre de réformation travaillait le siècle; l'esprit de religion, disons mieux, de religiosité, convoquait ses conciles, le bel esprit soufflait ses orages dans les académies, et, d'un côté comme de l'autre, malheur aux hérésiarques! Redevenu libre et sensé, Tasse eut des comptes à régler non pas avec l'inquisition, dont la peur l'avait rendu fou, mais avec l'Académie de la Crusca qui le citait à sa barre comme coupable d'erreurs philologiques et philosophiques. Il accourut à Florence, sur la recommandation du cardinal de Médicis, et sa première visite fut pour la grande-duchesse. Sans être une savante de la classe des Leonora et des Lucrezia, Bianca Capello avait la culture d'esprit qui distinguait les princesses de son temps, elle s'était en outre fort occupée des aventures du poète à Ferrare, et le double roman qu'il y avait vécu intéressait la noble dame autant et plus que toutes les fictions de son génie. Dirons-nous maintenant qu'une immense déception la

saisit en apercevant l'hôte qui se présentait? Était-ce, justes dieux, possible? Ce vieillard chauve, cassé, démantelé, ce chevalier de la Triste Figure, c'était là le brillant et l'aristocratique Torquato, le poète et le héros de ces rimes fameuses, le sigisbée de ces charmans scandales dont la résonnance emplissait l'Italie! Mais par quelles rafales avait-il donc passé pour être à ce point déplumé, le noble oiseau si cher naguère à toutes les cours, et que le roi de France Charles IX se faisait gloire d'attirer dans sa volière?

Bianca Capello, — c'est une justice à lui rendre, — ne fut jamais ce qu'on appelle une femme galante; son intrigue et son ambition l'absorbaient trop; on ne peut donc supposer qu'elle eût formé sur le Torquato aucun projet d'entreprise amoureuse, et pourtant, à la vue de cette guenille humaine, toute espèce de zèle se refroidit; elle prétexta de son incompétence en pareilles controverses et laissa les choses suivre leur cours; dès lors, la cause de *la Jérusalem* était perdue :

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

La main protectrice refusant d'agir, Troie s'effondra; car si le poète n'eut pas avec lui la grande-duchesse, il eut contre lui le grand-duc, qui se souvenait d'un certain libelle où messer Torquato, toujours imprévoyant, maladroit et semant à Ferrare des tempêtes qui, plus tard, devaient l'atteindre en Toscane, avait appelé Florence la caverne de la nouvelle tyrannie des Médicis (*il guogo della nuova tirannide della casa Medici*), raison péremptoire, on le conçoit, pour que *la Jérusalem* fût condamnée. Le grand-duc voulait une mise à l'index, il l'obtint. Toutes les académies se ressemblent : aux obsèques de Michel-Ange, on avait vu les sorboniqueurs de Florence se disputer pour savoir auquel des deux arts, la statuaire ou la peinture, on donnerait le pas pendant la cérémonie; les mêmes altercations pédantesques et mesquines se répétèrent dans la circonstance. On reprocha à Torquato de n'être point l'Alighieri; à *la Jérusalem délivrée* de n'être plus *la Divine Comédie*. Impuissantes à jamais appliquer la loi nouvelle, puisqu'au moment qu'elles parlent et prononcent, cette loi nouvelle est encore à naître, les académies en sont réduites à se régler sur la tradition des générations précédentes; leur nature est donc forcément réactionnaire, tandis que l'élément de la poésie est révolutionnaire. Elles rabâchent les idées et les principes d'hier, le poète vit au jour d'aujourd'hui et pressent demain, d'où leur conflit inévitable dans le présent.

Eh non! *la Jérusalem délivrée* n'est pas *la Divine Comédie*,

vous n'y trouverez ni les Parques de Michel-Ange, ni le symbolisme colossal, ni la grandeur morale, ni la virilité, ni l'âpreté dantesques; *la Jérusalem* nous représente, au contraire, cet art intermédiaire de la renaissance qui s'ingénie à marier le moderne à l'antique, corrigeant la symétrie et la froideur classiques par le sentimental et l'afféterie. Avez-vous rencontré, dans vos excursions esthétiques en Italie, une peinture de Mazzuoli qui nous montre la vierge Marie avec l'Enfant Jésus sur ses genoux? La Vierge, vêtue d'un long voile blanc passementé d'or, sourit à l'Enfant divin; et lui, protégeant d'une main le globe terrestre, tend de l'autre à sa mère une belle rose épanouie dont émane, comme parfum, la lumière éclairant le tableau. C'est dans une atmosphère de cet ordre surnaturel que Tasse a construit sa *Jérusalem*; l'artifice règne partout, et l'on ne peut qu'admirer la merveilleuse industrie de ce talent qui substitue l'adaptation à l'imagination et donne tour de création à de pures réminiscences. Ses héroïnes sont des princesses de Ferrare, les jardins d'Armide et leurs enchantemens nous rappellent Belriguardo et Consoldoli, et son Orient cache la barbarie sous l'hyperculture de la renaissance; le rococo de la tragédie de Voltaire est déjà pressenti; Soliman devance Orosmane. Les Turcs enserrent l'Europe de partout, Cosme de Médicis organise contre eux l'ordre de Saint-Etienne, don Juan d'Autriche vient de les battre à Lépante : il semblerait que jamais occasion ne s'offrît plus belle de les peindre au naturel. Non pas, le siècle a son optique imperturbable, il voit « noble, » et le poète, qui n'écrit en quelque sorte son épopée que sous la pression des Turcs, ne cherche même pas à se rendre compte de leurs traits caractéristiques; il néglige les types nouveaux qui se présentent et peuple de visages connus, de poncifs européens, cet Orient dont les religions, les mœurs et les costumes eussent fourni à sa conception tant d'élémens originaux de vie et d'intérêt. Pourquoi l'en accuser, puisque cet amalgame de paganisme et de christianisme, né de l'esprit de cour, et que nos poètes traduiront sur la scène en français, reste un chef-d'œuvre de pur langage et de sentimens élevés, et que ce chef-d'œuvre fut ici-bas l'unique et suprême délivrance d'une pauvre âme si cruellement tourmentée?

III.

Cependant à Florence le bruit courait que la grande-duchesse était grosse, et cette fois, tout le monde y croyait, excepté pourtant le cardinal, chez qui le doute en pareil cas était le commencement

de la sagesse. Retenu à Rome par ses fonctions près du saint-père, il lui fallait à Florence quelqu'un pour surveiller l'événement; son frère don Pier se trouvait justement là de retour d'Espagne, il le prit et s'en fit un espion. Avec une personne comme Bianca Capello, les soupçons avaient toujours quelque apparence de raison; mais don Pier ne pouvait guère prolonger longtemps son séjour, le roi d'Espagne le rappelait et, de son côté, François, informé du complot, avait hâte d'écarter ce jeune frère, décidément trop curieux. La situation de don Pier cessa bientôt d'être tenable. « Je vis céans dans un tel état de suspicion, écrit-il au cardinal, que le plus méchant coin de la terre comparé au palais du grand-duc me semblerait un paradis. » Bianca, lasse de se voir épiée jusque dans son alcôve, avait déclaré à son beau-frère que, si c'était seulement pour la surveiller qu'il différait son départ, il pouvait s'éloigner dès le lendemain, attendu « qu'elle n'était point grosse. » La lettre où don Pier raconte au cardinal cet incident vaut la peine d'être citée : « Le ministre Serguidi m'ayant prévenu au nom de son maître qu'il y avait à Gênes une galère en partance, je me suis à l'instant rendu chez le grand-duc, qui m'a dit que je devais saisir avec empressement cette occasion; d'où je conclus qu'il avait assez de ma présence. La grande-duchesse, que je vis ensuite, m'en dit autant et ne crut pas devoir me cacher le plaisir qu'elle éprouvait de cette favorable circonstance; je la remerciai, mais en regrettant de ne pouvoir l'utiliser, ma consigne étant d'attendre ici jusqu'à ses couches, comme vous l'aviez expressément recommandé. A quoi elle me répondit et me jura sur sa parole de grande-duchesse de Toscane et de patricienne de Venise, qu'elle avait l'intime conviction de n'être pas grosse et que c'était là une erreur dont son mari s'obstinait à se bercer envers et contre tous; bien plutôt pensait-elle avoir affaire à quelque maladie interne ; du reste, l'incertitude ne pourrait plus maintenant se prolonger au-delà de trois mois. Pendant qu'elle parlait, je la regardais attentivement et j'avoue que j'étais frappé de l'altération de son visage. »

François ne voulait, en effet, point en démordre. On connaît cet Anglais de nos jours qui, sous le coup d'une obsession bien autrement bizarre, s'imaginait être lui-même dans un état intéressant et, par crainte d'être pris au dépourvu, se faisait partout accompagner d'une sage-femme. Moins énorme d'absurdité, la chimère du duc François n'en était pas moins très plaisante et de plus fort incommode à ceux qui ne la partageaient pas. Le cardinal en fut pour une vraie disgrâce; sommé de venir assister à des couches imaginaires, il refusa de quitter Rome, alléguant son incrédulité. Le grand-duc répliqua, très mécontent; on échangea ainsi maintes épîtres plus désagréables les unes que les autres, puis

subitement cette correspondance s'interrompit; elle avait duré trois mois, le temps que Bianca avait fixé pour sa propre certitude. Tous les doutes s'évanouissaient, toutes les illusions, et tant de gens intéressés à plaider le pour et le contre furent forcés de couper court à ce procès. Grossesse ou maladie, avait-on dit depuis six mois : il se trouva que c'était la maladie qui triomphait, un mal dont la science d'aujourd'hui n'eût probablement pas été la dupe, mais où les docteurs de ce temps perdirent leur latin. Une crise grave s'ensuivit pour Bianca, qui, après l'avoir heureusement traversée, écrit au cardinal ce billet (9 mai 1587) en lui annonçant, non pas ses relevailles, mais sa guérison : « Me voici rendue à la santé et svelte comme devant. Je vais à Pratolino passer la belle saison et continuer la cure qui m'a si bien réussi. » N'importe, la désunion subsistait toujours entre les deux frères, et cela au grand dommage des Médicis, dont l'influence allait diminuant, surtout à Rome. En 1586, était mort le cardinal d'Este, ami de Ferdinand et l'un des plus fermes soutiens de son parti, belle occasion pour les adversaires de relever la tête et d'entrer en campagne. Mais la chose veut être expliquée, et je cède à l'attrait d'autant plus que la politique du cardinal de Médicis inclina toujours vers la France.

C'était alors le moment de la prépondérance espagnole et du fameux rêve de monarchie universelle que l'imperturbable Philippe II réalisait en conscience avec l'or des Indes et les soldats d'Alexandre Farnèse. En Italie, Naples et Milan lui appartiennent : il marie sa fille au duc de Savoie ; il a conquis le Portugal, son *Armada* menace l'Angleterre, ses cousins gouvernent l'Autriche, un seul pays se dérobe encore à sa domination : la France. Mais le royaume est divisé ; catholiques et protestans se l'arrachent, et son pitoyable Henri III flotte au hasard des deux partis, également haï et méprisé des uns et des autres. Avec lui s'éteignent les Valois, après lui, plus personne qu'un hérétique. Amoindrir, disperser la France et l'amener à soi par lambeaux, voilà le plan où Philippe II s'applique, aidé de son compère le duc de Guise. On avait dans son jeu tous les atouts, il ne s'agissait plus que de se procurer un pape espagnol et, voyez le miracle, le conclave allait s'ouvrir à point nommé. Deux candidats en présence, l'un le cardinal Farnèse, cher à Philippe, l'autre, le cardinal Montalto, l'homme aux béquilles, candidat de la mort. Ce dernier, la France et Venise aussi et Florence le voulaient, par instinct plutôt que sur information, le maître diplomate attendant son heure pour envoyer au diable ses béquilles. Ce qu'on croyait savoir, c'est qu'il ne serait point l'âme damnée de l'Espagne, et cette simple supposition suffisait au cardinal de Médicis, qui fut le principal facteur de l'élection. Rien d'intéressant

comme ses dépêches à son frère le grand-duc de Toscane; on assiste à ce qui se passe dans l'intérieur des coulisses. Il fallait avant tout écarter, annuler le Farnèse, que l'Espagne appuyait ostensiblement et dont Olivarès, son ambassadeur à Rome, organisait d'avance la victoire. A l'intrigue on opposa l'intrigue. Ferdinand de Médicis et son ami le cardinal d'Este, tous les deux acquis à la France, imaginèrent de surprendre le vote, convaincus que, dans l'état des esprits, la procédure accoutumée ne donnerait pas à leur candidat la majorité des suffrages.

Le matin donc du 15 avril 1589, les cardinaux étant rassemblés dans la chapelle Sixtine, Este s'écria soudainement : « Inutile d'aller aux voix, le pape est élu. Allons tous à l'adoration ! » Aussitôt ceux qu'il a gagnés se jettent aux pieds de Montalto en l'acclamant, les incertains suivent entraînés, et les opposans n'ont qu'à s'incliner devant le fait accompli. La comédie était jouée : la part du Saint-Esprit y fut de peu et de beaucoup celle de la politique.

L'avènement de Sixte-Quint sauva l'Europe de la monarchie universelle et la France du démembrement. Ce grand pape n'aimait point l'Espagne, il détestait surtout Philippe II, haine très compliquée, très emmêlée de fils divers et dont un Machiavel pourrait seul débrouiller la trame. Olivarès, parlant de lui à propos de l'expédition de l'*Armada*, écrivait à son maître : « Je le trouve tiède dans l'expression de son contentement quand les nouvelles sont bonnes et médiocrement affligé quand elles sont mauvaises. L'envie que lui cause la grandeur de Votre Majesté et la peur d'avoir à donner son argent le préoccupent bien autrement que le salut de l'église et que l'extirpation de l'hérésie. Son idée en vous promettant des subsides était que jamais l'expédition n'aurait lieu. Aussitôt que les affaires de Votre Majesté commencent de mal tourner, sa morgue s'enfle, il me met le couteau sur la gorge et perd de vue que toutes les tribulations infligées à Votre Majesté sont autant de défaites pour le saint-siège et pour la gloire de Dieu. »

Sixte-Quint, en effet, n'a qu'un fantôme : la grandeur néfaste de l'Espagne; sa politique est celle du petit contre le grand, contre l'énorme, politique de petit prince, entendons-nous, et toute au gré du temporel; l'autre est l'éléphant, lui la mouche : il ne veut pas être avalé, ce qui, dans le moment, nous préservait, nous, de la ruine et préparait à ses successeurs les arrogantes attitudes de Louis XIV. Olivarès devinait juste; l'intérêt de l'église eût été au contraire de se ranger du côté du roi Philippe, d'exterminer les protestans et d'établir la monarchie universelle sous les auspices du catholicisme universel. Au lieu de cela, que fait le pape, ce grand pape? Il oublie le ciel pour la terre, il se ligue avec un Henri de Navarre, une Élisabeth d'Angleterre, un Guillaume d'Orange, sachant bien où cette

politique l'engage, mais incapable de subordonner le monarque au prêtre. Comme Français, ne nous en plaignons point, disons plutôt : *Felix culpa*. C'est le sceau fatal, énigmatique de la double couronne que celui qui la porte devra toujours forcément en renier l'un des deux attributs : ou le roi tuera le moine, ou le moine tuera le roi; d'un côté, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Léon X, les papes-rois, les guerriers, les artistes, les mondains, les libertins et les païens, tyrans superbes et cruels qui ne se distinguent que par le titre des autres princes et grands-ducs italiens; de l'autre, les pasteurs d'âmes et chefs des croyans, les Paul IV et les Pie V.

Peretti, le valet de ferme et l'ancien gardien de pourceaux, fut le politique; sa conception de l'équilibre européen lui vient de Florence et de Venise. Médicis, qui l'a pressenti, le pousse au trône, et plus tard, lorsque le vieux pontife, fléchissant sous les menaces d'Élisabeth, va se déclarer contre la France, c'est un Vénitien, Léonardo Donati, qui le retient en lui montrant de nouveau l'épouvantail de la monarchie universelle. On a reproché à Sixte-Quint son ingratitude à l'égard de notre cardinal; ingratitude est un bien gros mot. Le pape aimait les Médicis et ne voulait pas de brouilles dans la famille; quant aux services rendus lors de son élection, il ne les oublia jamais, pas plus qu'il n'oublia le coup de main que le grand-duc François lui donna dans la terrible expédition contre le banditisme. Les chroniques de Stendhal ne nous parlent que de cette plaie dont les états de l'église étaient infestés; depuis Stendhal, nous avons eu Ranke et Hübner, et la grave histoire n'a rien ôté à ce roman de son pittoresque. Les bandits occupaient en maîtres le centre de la péninsule; Rome et sa campagne, monts et bois, leur appartenaient; du nord, du sud, ils pullulaient; proscrits, malfaiteurs, aventuriers et sacripans, tous ayant leurs griefs et leurs ralliemens : ceux-ci, la haine de l'Espagne, ceux-là, l'horreur du prêtre et de son gouvernement, ce qui prête au tableau je ne sais quel faux air de garibaldisme anticipé, surtout lorsque la France protestante envoie des secours et que l'Italie se soulève indignée aux exploits de l'inquisition espagnole, — car il n'y a pas à dire, terreur ou sympathie, tout le monde est avec eux de connivence ; — le pape n'ose même plus faire exécuter un arrêt de mort. Il se sent menacé jusque dans sa capitale; et de quel ton ses avances sont repoussées ! Un certain Marianazzo, à qui le pape accorde sa grâce, la refuse, « à cause, répond-il, de la sécurité plus grande que son existence de bandit lui procure. » César Borgia et Jules II avaient eu raison des hauts barons, l'honneur revient à Sixte-Quint d'avoir écrasé les bandits. Les cinq années de son trop court pontificat (1585-1590) lui suffirent pour arracher du sol romain la plante empoisonnée et pour achever une tâche qu'il accomplit avec

d'autant plus de vigueur qu'en la poursuivant, il se vengeait lui-même d'un attentat commis jadis contre un membre de sa famille. Je veux parler de son neveu, l'époux de la belle Vittoria Accoramboni, ce Francesco Peretti que le duc de Bracciano faisait assassiner par des bravi à sa solde. Le futur pape ne s'appelait encore alors que le cardinal Montalto; il se souvint et les représailles furent terribles; à peine au Vatican, il tira le glaive : petits et grands, tous y passèrent.

L'aspect de Rome avait à ce moment quelque chose de désespéré. Les bandits campaient devant ses murs; Sixte leva des troupes et refoula les malandrins jusque vers la frontière napolitaine. En même temps, les édits et les exécutions semaient l'épouvante dans la ville. Un comte Attilio Baschi avait assassiné son père, et quoique après quarante ans depuis le crime, le procès fut instruit et le comte décapité sur l'ordre du pape. A Bologne, Giovanni Pepoli, refusant de livrer un bandit réfugié dans son château, Sixte fit arrêter, puis étrangler le vieux baron. Un des chefs les plus redoutés de ces brigands, le prêtre Guerrino, s'intitulait roi de la Campagna; on l'empoigne, on l'égorge, et sa tête, couronnée de carton doré, est exposée au bout d'une pique sur le pont Saint-Ange. Un jeune Transtévérin, presque un enfant, s'entend condamner à mort pour résistance à des sbires qui voulaient lui prendre son pauvre âne. Tout n'était que pitié dans cette affaire; on vient au pape, on l'implore au nom de l'extrême jeunesse du malheureux : « Il n'a pas quinze ans, dites-vous? répond Sixte-Quint, eh bien! ajoutez-y quatre ou cinq ans que je lui donne et ne discutons plus. » Ironie atroce qui nous peint moins l'homme que son temps. Les femmes sont elles-mêmes des énergies; considérez les meilleures de l'époque, humanistes, artistes, politiques, théologiennes, jurisconsultes, — viriles par ce sens qu'elles ont de pouvoir tout lire, Boccace, Rabelais impunément, et d'aborder sans effronterie les plus galans problèmes, et sans pédantisme la raison d'état.

Sixte-Quint recherchait la correspondance de Bianca Capello et s'y trouvait mieux renseigné qu'en lisant les dépêches de ses propres agens. Cette personne étrange l'attirait : tant d'observation pratique, de clairvoyance, d'autorité; ce tact des affaires et du gouvernement, le confondait. Il s'expliquait ainsi sa prodigieuse fortune et, se l'expliquant, il l'admirait; lui, parti de si bas et monté si haut, comment n'eût-il pas réfléchi sur une destinée comparable à la sienne en bien des points? lui, ce vieil artisan d'intrigues, comment n'eût-il pas été séduit par les talens de cette femme? Avoir des talens, chose rare, mais s'imposer au monde, forcer les peuples et les cours à vous reconnaître, à vous admettre, réussir, chose encore plus rare et que tout parvenu appréciera, fût-il pape!

Sixte-Quint savait surtout gré à Bianca de ses efforts pour l'union politique des deux frères ; il l'avait vue à l'œuvre dans maintes négociations, active, intelligente, déployant pour le plus grand avantage des Médicis ce zèle presque toujours heureux des intrus et des bâtards. « Ramener, maintenir la bonne harmonie dans la famille, écrivait-elle au cardinal, je n'ai pas d'autre soin et je m'y applique de manière à contenter l'affection que vous me témoignez. Fiez-vous à moi, qui ne songe qu'à panser vos blessures et à les guérir jusqu'à la dernière cicatrice. Je constate que depuis quelques jours, les dispositions du grand-duc sont beaucoup meilleures. Ne vous inquiétez pas, montrez-vous conciliant, docile même ; je vous promets que nous réussirons à conjurer les cabales de nos ennemis. Mais je ne puis assez vous le répéter, rapprochez-vous du grand-duc, faites cause commune avec lui dans toutes les affaires et ma tâche en sera plus aisée. Je n'ai qu'un désir, vous servir, lui et vous, et contribuer à la prospérité d'une maison à laquelle je suis prête à sacrifier mon existence. C'est pourquoi je vous supplie de me laisser faire et me charge de convaincre le grand-duc que vous êtes l'ami le plus intelligent et le plus sûr qu'il ait dans le sacré collège. »

Bianca Capello voulut aussi recourir à l'entremise de l'archevêque de Florence, personnage à la fois agréable à son mari et favorable au cardinal ; celui-ci n'eut pas de peine à démontrer au grand-duc les périls d'un dissentiment qui d'ailleurs ne reposait que sur des calomnies forgées par ses ministres, Abbioso et Serguidi. Irait-on, pour prêter à rire à deux gredins, encourir plus longtemps la disgrâce du saint-père? L'archevêque ayant habilement préparé la voie, Bianca survint, apportant les vœux du frère, et le traité de paix fut signé. L'admonestation du prélat, les instances de l'épouse, la crainte d'une brouille complète avec Rome, peut-être même quelque excès de rigueur qu'on se reprochait envers un frère au demeurant très considérable, tout cela conspira si bien d'ensemble à détendre la situation que le grand-duc chargea sa femme d'annoncer au cardinal le rétablissement des bons rapports et transmit à son résident à Rome l'ordre d'en confirmer la nouvelle.

On était au commencement de l'année 1587. Don Ferdinand, approuvant tout, heureux de tout, dépêcha sur l'heure à Florence un de ses secrétaires pour remercier le grand-duc et lui promettre sa visite pour l'automne ; quant à ses sentimens envers Bianca, ils ne pouvaient qu'être excellens, toute perspective de grossesse ayant disparu et le mauvais état de sa santé ne laissant guère supposer de ce côté aucun sujet de troubles dans l'avenir. Mais celui que le dénoûment de cette négociation édifia et réjouit à miracle, ce fut le souverain pontife. Bianca reçut à ce propos des félicitations certainement très précieuses, car Sixte-Quint, avare en toute chose, ne les

prodiguait pas. Du fond de son vieux scepticisme, et connaissant comme il les connaissait les intérêts qui divisaient les deux frères, il souriait sournoisement à ce démon, à cette femme capable d'assouplir et de retourner des caractères partout réputés indomptables. Cette Bianca l'avait, à vrai dire, ensorcelé, « médusé; » il voulait maintenant la voir de près, et résolut de faire cette année-là une visite au grand-duc. Son plan était de se rendre à Padoue pour remercier saint Antoine de l'avoir si efficacement assisté dans son expédition contre les bandits. Les divers princes dont il devait traverser les états se disputaient l'honneur de le recevoir à son passage; mais, de toutes les invitations, il n'en avait accepté qu'une : celle du grand-duc. Bianca, triomphante d'orgueil, préparait déjà des magnificences à l'intention d'un pareil hôte, quand on apprit qu'il y avait contre-ordre; cette illustre préférence témoignée à la maison de Toscane avait ému de jalousie les autres dynastes italiens et provoqué le mécontentement du roi d'Espagne. Dans la pensée de Sixte-Quint, ce voyage devait n'être que différé. Le fait est qu'il n'eut jamais lieu, par suite de la mort du grand-duc et de Bianca, survenue peu de temps après.

Objet de l'accueil le plus empressé, comblé d'affections et de prévenances, le cardinal de Médicis était de séjour à Florence pendant les premiers jours d'octobre, les anciennes discordes oubliées, l'entente cordiale à jamais fondée entre les chefs de la famille, François avouant ses torts, ses brusqueries, s'en excusant, reniant ses perfides conseillers, causes de tout mal, et jurant de se conduire à l'avenir en bon et loyal frère. Ainsi restaurés et dispos, on partait pour la villa de Poggio et les grandes chasses d'automne, Bianca toute à sa joie de festoyer le cardinal et la cour sonnant des fanfares. On s'amusait, on buvait, mangeait et dansait à cœur-liesse : divertissemens de jour et de nuit, passes d'armes, nobles seigneurs vêtus de soie et de velours, belles dames empanachées à travers bois et, le soir, ruisselantes de pierreries : tout ce que peut rêver aujourd'hui notre romantisme rétrospectif figurait là depuis une semaine dans le mouvement, le frémissement et le chatoiement de la réalité; tous les portraits de Titien et de Véronèse, descendus de leurs cadres et dansant leurs pavanes, brandissant leurs lances en champ clos et s'escrimant galamment sur la viole d'amour. Le 10 octobre, il y avait eu le matin grande chevauchée pour courre un cerf, et nul parmi la joyeuse bande n'avait eu soupçon que le veneur macabre fût de la partie: il en était pourtant. Le grand-duc, rentrant de la chasse, tombe malade; trois jours après, il était mort : mort de quoi? fièvre ou poison? *Chi lo sà?* La renaissance est féconde en problèmes de ce genre; aucun moyen d'enquête. Le public, prompt aux solutions tragiques, crie à l'empoisonne-

ment, la science inventorie et n'en découvre point la trace. Mais que vaut pour nous sa négation? Qu'est-ce que prouve une autopsie en ces temps d'information rudimentaire où les réactifs sont inconnus, où les toxiques végétaux défient même les conjectures?

Comme François prenait le lit, Bianca se sentait pareillement envahie, foudroyée; si rapide fut le mal, qu'elle ne sut rien du sort de son mari. Le cardinal, déjà saisi du pouvoir et parlant en maître, avait ordonné qu'on tînt l'événement secret pour elle, et ce qu'elle en apprit lui vint par les rumeurs et la consternation ambiante du palais. A ses derniers momens, don Ferdinand la visita, l'exhorta, mais en la laissant toujours dans l'ignorance de la mort du grand-duc; puis, après avoir reçu ses recommandations, ses adieux et l'ayant remise aux soins de l'archevêque et de la comtesse Bentivoglio, sa fille, il courut à Florence pour s'y faire acclamer par la garde et s'occuper des funérailles de son frère.

Le jour suivant, il recevait la nouvelle de la mort de la grande-duchesse, décédée à l'âge de quarante-cinq ans. Bianca n'avait survécu à son mari que l'espace de dix-neuf heures. Le corps du grand-duc fut enseveli dans le tombeau des Médicis; moins d'honneur échut aux tristes restes de sa femme; rien ne manqua d'ailleurs au cérémonial, ni le clergé, ni les gardes, ni le haut personnel de la cour; il y eut des cierges et des psaumes, et des glas de cloches en quantité; mais l'officiel seul apparut, et, dès le principe, on vit bien que cette mise au tombeau était une mise à l'écart. Le cardinal avait expressément réclamé l'autopsie (1); elle eut lieu en

(1) *Carteggio segreto et confidenziale*, 1586-1587. *Carteggio del Cardinal con la granda duchessa*, contenant la correspondance entre don Ferdinand et Bianca pendant la brouille du grand-duc avec le cardinal. Voir, dans l'intéressante compilation de J.-P. Siebenkees (Gotha, 1789), le mémoire de Pietro Capelli sur la maladie du grand-duc et de la grande-duchesse, rapport accompagné d'une description non moins repoussante que détaillée sur l'état où se trouvaient les corps sérénissimes de leurs altesses, lors de l'autopsie opérée par le chirurgien de la cour, Gravina Petro Gallotti, étant présens, comme témoins d'office, les médecins Angelo Pietro Capelli et Giacomo Soldani. Je me contente de donner ici le procès-verbal concernant Bianca. Laissant la science d'aujourd'hui se prononcer sur la science d'autrefois, je détourne la tête avec dégoût et me dis : Tant de mensonges, de perfidies, de crimes et d'abominations pour aboutir à ce procès-verbal de la putréfaction! Qu'est-ce que la parole d'un Bossuet comparée à l'éloquence de cette pathologie? « Uxoris magni Etrusci serenissimæ cadaver post plures, quam super dictum sit, a morte horas hæc habuit : in abdomine, mesenterio vicinisque partibus omnibus, aderat pinguedinis immensa copia. Eo dissecto, evanescente flatu, tumor concidit intusque reperta sunt frustula lactucarum coctarum, quas paucas in fine cœnæ precedentis vesperæ assumpserat, et duo ovorum lutea quæ in exigua ultima cibatione summo fere mane acceperat. Intestina flatu abundabant, innatabantque fere humori seroso circa existente. Lien dissectum manabat sanguine atro quidem qualis est in liene, sed sanguis hic consistentia erat fere purulenta. Jecur omnino male habuit, valde flaccidum et non bene coloratum erat, ita ut tum jecur quam aqua illa supradicta hydropem jam inchoatam

présence de la fille de Bianca Capello et de son fils adoptif, don Antonio. Puis, les médecins ayant déclaré que la très haute et très puissante dame était morte d'une hydropisie, le cortège s'achemina tranquillement vers l'église de Saint-Laurent, où le même service qu'on avait deux jours auparavant célébré pour l'époux fut chanté pour l'épouse. Pendant ce temps, on allait consulter le nouveau grand-duc sur la manière dont le cadavre devrait être exposé. De quels insignes l'ornerait-on? fallait-il mettre la couronne? « Elle l'a portée assez longtemps, » répondit-il. Et, comme on l'interrogeait davantage : « Enterrez-la comme vous voudrez, pourvu que ce ne soit point parmi les nôtres, » ajouta brusquement le cardinal-prince.

Quelques jours plus tard, l'écusson de Bianca Capello était, par ordre souverain, enlevé des monumens publics et remplacé par celui de la grande-duchesse Jeanne d'Autriche. En outre, une enquête ouverte au sujet de don Antonio le ramenait purement et simplement à sa condition véritable d'enfant substitué. Pauvre capucin de baromètre dont le capuchon se relève ou s'abaisse au gré des variations atmosphériques, espérons que le temps lui redeviendra favorable! Toutes les dispositions testamentaires de Bianca reçurent leur exécution; la comtesse Bentivoglio héritant de 30,000 écus et des bijoux, une égale somme de 30,000 écus fut attribuée à don Antonio, ce fils putatif d'une mère et d'un père qui, leur vie durant et même après leur mort, ne devaient pas cesser de le combler comme pour se persuader qu'ils l'avaient fait.

IV.

Cependant, des bruits étranges circulaient. Ces deux catastrophes simultanées, ce grand-duc, cette grande-duchesse disparaissant ainsi coup sur coup du théâtre de la vie, c'était de quoi mettre en éveil les imaginations. Les uns racontaient que Bianca ayant voulu, à table, dans un gâteau, empoisonner le cardinal, celui-ci, prévenu d'avance par ses gens, aurait prudemment refusé d'y toucher, sur quoi le grand-duc, ignorant que la tourte fût médicamentée, se serait écrié : « Supposeriez-vous par hasard que ma femme et moi nous ayons de mauvaises pensées? Vous auriez tort, monseigneur, et je vous en donne ici la preuve en mangeant tout le premier de cette tourte. » Bianca, le voyant faire, l'aurait imité pour mourir avec son mari et se soustraire aux conséquences de son crime. D'autres imputaient au cardinal la tentative d'empoisonnement et voulaient qu'il eût poussé la scélératesse au point d'avoir apposté des gardes pour empêcher ses victimes d'être secourues.

significarent : dissecto thorace, pessima pulmonum constitutio apparuit, erant enim extrinsecus eo fere colore infecti qui in magno duce supra est dictus, etc. »

Rapporter ces deux fables, c'est les réfuter.

Nous connaissons Bianca; est-il un seul instant admissible qu'une personne de son habileté dans le calcul, une ouvrière de son mérite, eût jamais conçu l'idée d'empoisonner son beau-frère à la table de son mari? Et le cardinal, quel rôle joue-t-il dans cette anecdote? Lui aussi, nous le connaissons; un pareil homme, mis sur ses gardes, avertit son frère, s'empare du corps du délit, fait analyser, et quand il tient la preuve, s'en sert pour confondre la femme qu'il déteste et dissiper les dernières illusions du mari. Rien de cela, il laisse le mets empoisonné arriver sur la table et regarde, les bras croisés, le grand-duc y goûter la mort. Qui peut croire de pareilles choses sur le compte d'un Ferdinand de Médicis a des facultés d'ingluition très peu communes. Non moins extraordinaire est la seconde des deux versions, qui nous montre don Ferdinand opérant lui-même. Je ne hais point les anecdotes dans l'histoire, bien au contraire, j'en fais mon régal, mais encore faut-il qu'un récit se rapporte au caractère du personnage qu'on étudie, aux circonstances au milieu desquelles cette figure vous apparaît; or, ce n'est point ici le cas. Ferdinand de Médicis, tel que l'histoire nous le présente, a droit à plus d'égards.

Comme cardinal, sa vie nous offre un ensemble d'autorité, de grandeur même, et, comme souverain, il fut certainement le meilleur prince dont sa maison ait à s'enorgueillir (1). Irons-nous maintenant admettre que cet homme, d'une politique modérée, d'une ambition toujours proportionnée, ait soudain les appétits féroces d'un Macbeth? et, par impossible, les eût-il, sa tactique lui conseillerait encore de s'y prendre autrement; tuer son frère et sa belle-sœur n'est point chose si simple, même pour un Médicis de ce temps-là. Ces sortes de guet-apens réclament généralement l'ombre et le silence, et c'est mal choisir l'heure et le lieu que de les exécuter dans un banquet où siègent l'archevêque de Florence, le comte Bentivoglio et sa femme, propre fille de Bianca Capello, et tout un personnel de cour à la dévotion du grand-duc. Eh quoi! devant cette scène de meurtre, en présence de ce bourreau désignant les deux victimes à ses gardes et leur criant : « Achevez-les! » pas un de ces convives n'aurait bougé de sa place! Mais il faudrait alors supposer que le cardinal avait acheté tout le monde.

(1) Sur ce fait d'empoisonnement, Muratori ne se prononce pas, il s'en tire par un lieu-commun de morale politique : *Ma quanto è facile al popolo il voler intrare nè segreti labirinti de principi, altrettanto facile è in casi tali l'ingannarsi.* Molin est plus explicite, ses mémoires sont pleins de traits concernant Bianca Capello; on y apprend surtout à connaître l'opinion de ses concitoyens sur le décret l'instituant fille de la république. Arrivant à parler de sa mort, Molin se range du parti des accusateurs du cardinal, qui l'aurait empoisonnée, selon le bruit répandu alors dans Venise et qui depuis s'est propagé.

Sixte Quint, parlant à Ferdinand de Médicis, lui avait dit un jour : « Quand mourra votre belle-sœur la grande-duchesse, attendez-vous à bien des bavardages. » C'était pour combattre cette prophétie d'un esprit sage que le cardinal avait ordonné l'autopsie, et nous voyons qu'il y perdit sa peine. Il eut beau faire, le bruit n'en courut pas moins qu'il avait empoisonné son frère et Bianca. Je ne sais, mais cette légende doit s'être formée à Venise (1). Dès que la nouvelle fut connue, il n'y eut dans la ville de Saint-Marc qu'une voix : « Notre fille est morte empoisonnée et par la main du cardinal. » Les argumens sautaient aux yeux : n'était-ce pas la première fois que le couple grand-ducal et lui se rencontraient après la brouille? On prend l'occasion comme on la trouve, il l'avait saisie aux cheveux dans une partie de campagne à Poggio-Cajano ; c'était un maître. Au sénat, régnait le plus profond mystère; on faisait défense à la famille de porter le deuil de Bianca; énigmes sur énigmes; le sénat avait-il ses raisons? voulait-on par là étouffer le souvenir d'une princesse qui, somme toute, s'était montrée médiocrement reconnaissante envers la mère patrie, ou plutôt ne craignait-on pas, en prêtant l'oreille à la rumeur publique, d'offenser le nouveau grand-duc dont Venise recherchait déjà l'amitié (2)? Quoi qu'il en soit, des bruits d'empoisonnement se répandirent aussitôt en Italie et ces bruits n'ont ensuite jamais cessé. Seulement il y eut, comme il y a encore, deux courans, l'un incriminant le cardinal,

(1) Il semblerait en effet que ce soit le guignon historique de Bianca Capello; qu'ils viennent de Venise ou de Florence, les documens sont presque toujours défavorables; les Vénitiens lui en veulent comme compatriote de n'avoir point assez travaillé pour Venise, et les Florentins l'exècrent comme Vénitienne. Voir la *Storia del granducato di Toscana sotto il governo della casa Medici*. Florence, 1581. L'auteur puise à même les archives, seulement il omet les faits à décharge et ne conserve guère que ceux qui peuvent nuire. On devra également n'user qu'avec réserve de l'écrit de Sanseverino : *Storia della vita e tragica morte di Bianca Capello*, 1776, élucubration historique où la fantaisie tient trop de place. On y voit pendant le banquet du couronnement, la Vénus de Médicis provoquer l'admiration des convives, ce qui forcerait à penser que la déesse avait quitté Rome et les jardins de la villa Médicis, qu'elle habitait alors, pour arpenter les grands chemins comme la Vénus d'Ille dans le conte fantastique de Mérimée.

(2) Deux ans après avoir été reconnu grand-duc, il quitta la pourpre cardinalice pour épouser Christine, fille de Charles III de Lorraine. D'un esprit ferme et délié, rompu aux intrigues de Rome et versé dans les secrets de toutes les cours de l'Europe, très autoritaire, comme nous disons aujourd'hui, il coupa court aux dernières franchises républicaines, et pour réduire la ville au silence sur les actes privés du souverain, pour en finir avec les conversations populaires dans les rues et dans les marchés, il employa le système à l'usage des bons tyrans. C'est à partir de ce temps que les marionnettes et les saltimbanques remplacèrent les prises d'armes, les harangues et les entretiens politiques en plein air, que le goût de la musique et des représentations théâtrales se propagea. Au dehors comme au dedans, il changea le tour des choses, se détacha de l'Espagne pour se rapprocher de la France Il est vrai que nous lui devons sa nièce Marie de Médicis, dommageable cadeau qui, pour com-

l'autre, Bianca, selon les villes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le seul document sur lequel s'appuie l'histoire du poison est un document vénitien, qu'on ne la trouve enregistrée que par Molin. Loin de nous l'idée de propager de telles fables! nous connaissons trop bien cette faiblesse humaine qui consiste à chercher la tragédie et le roman partout, même alors que le fait naturel nous présente une explication suffisante. Rapprochons de cette accusation celle dont les historiens ont chargé la mémoire de Cosme. Au retour d'une partie de chasse, Jean de Médicis meurt subitement, son frère Garcias le suit de près, et leur mère, Éléonore de Tolède, cesse de vivre à quelques jours de distance. Aussitôt, la chronique s'empare du fait et l'interprète au sens tragique. Jean et Garcias se sont pris de dispute à propos d'un chevreuil que chacun prétend avoir abattu : au milieu de l'altercation, Garcias tire son couteau et frappe son frère. Cosme intervient en justicier, il tue son fils, et la duchesse Éléonore se laisse choir inanimée, tout cela pour expliquer un triple malheur que peut simplement avoir causé l'air des maremmes, spécialement pestilentiel dans la saison d'automne. Qui nous empêcherait d'en dire autant du double trépas de François et de Bianca? Dans l'état de santé physique où, si nous nous en fions au grimoire médical cité plus haut, se trouvaient alors le grand-duc et la grande-duchesse, le poison n'était d'ailleurs pas nécessaire, l'influence paludéenne et les fatigues de tout genre étaient assez pour avoir raison de deux constitutions atteintes déjà par la maladie et surmenées. Prononçons-nous donc pour la mort naturelle, rayons le poison de nos papiers, et cependant!..

A Florence, on se racontait que Bianca s'était volontairement empoisonnée en comprenant son mari dans son propre suicide. Et pourquoi se disait-on cela? Parce que Bianca souvent avait exprimé le désir de ne pas se survivre l'un à l'autre. Fallait-il que cette femme fût haïe pour qu'un pareil vœu de tendresse conjugale lui valût après sa mort une aussi odieuse imputation! Elle était à peine sortie de ce monde que les plus abominables calomnies circulaient sur son compte, et les plus acharnés étaient, comme toujours, ceux qu'elle avait comblés de ses bienfaits, ministres, chambellans, dames du palais, — instrumens de son règne et de ses intrigues, — qui, pour se racheter de tant d'abus commis en son nom, piétinaient à l'envi sur ses restes. Ils savaient que le nouveau grand-duc n'ignorait rien des tyranniques exactions du passé et, Bianca

pensation à tant de maux qu'il nous apportait, nous aura valu un beau vers de Malherbe :

> Viens-y tel que tu fus quand aux monts de Savoie,
> Hymen en robe d'or te la vint amener.

morte, on l'accusait de tout; on fit à son honneur un immense bouquet de scélératesses variées qui fut tiré à Florence en manière de feu d'artifice et dont l'explosion provoqua chez le cardinal un subit mouvement de réaction contre la défunte. C'est ainsi du moins que je m'explique cette brutalité de geste et de discours peu compatible avec les affectueuses et politiques démonstrations de la veille. Ce prompt revirement d'humeur, cet ostracisme si dur, presque cynique, prononcé à l'endroit de la sépulture, ce cri de haine : *La pessima Bianca!* tout cela dut venir d'une certaine combinaison atmosphérique qui, sans doute, ne tarda guère à se modifier, puisque nous assistons, peu après, au spectacle d'un complet retour aux bonnes intentions. Le père de Bianca richement pourvu, tous ceux qu'à son lit de mort elle avait recommandés soudainement rentrés en grâce, nous sont témoins de ce régime de réparation : don Antonio lui-même en rappelle, la baudruche désenflée se regonfle et surnage (1). Pensons encore au conte d'Hoffmann; petit Zachs ne saurait périr! le voilà légitimé de neuf et, de plus, déclaré Médicis, neveu du cardinal régnant, prince apanagé, et, finalement, grand-prieur de Malte; le destin aime les fantoches, et quand une mémoire trop maltraitée à côté d'eux a besoin de réhabilitation, c'est sur leur tête qu'il accumule les dédommagemens!

Parmi les illustres parvenues de l'histoire il en est une dont Bianca Capello me semble évoquer le fantôme. Cette volonté froide, ce calcul, ce long travail vers la domination, ce plan aussitôt conçu et poursuivi à travers tout de se faire épouser, ne devinez-vous pas? De la beauté, de l'intelligence et point de cœur, l'unique ambition pour mobile avec ses tours et ses détours, ses ruses, ses audaces et ses cruautés stratégiques. Les sens y sont, mais ils se cachent, subordonnés à l'esprit d'ordre et de suite qu gouverne exclusivement; s'ils parlent, ce sera dans l'avant-scène, tout au début, dans cette première aube de la destinée où l'étoile tardant à percer, on prélude en attendant mieux : Buonaventuri, Villarceaux, pelotages avant partie; le diable n'y perdra rien, ni le mari non plus. Si grand monarque qu'il puisse être, on le trompera, mais comme un ministre trompe son maître et non comme une

(1) Lui, sur qui ce même cardinal ne pouvait pourtant conserver l'ombre d'une illusion, ainsi qu'on le verra dans cette lettre à Fra Soderini : « S. A. S. le grand-duc, mon frère, et Bianca, son épouse, ayant en peu de jours passé de vie à trépas, et le gouvernement de l'état m'étant échu, selon qu'il sied que cela soit, j'ai voulu rassurer ma conscience au moyen d'une nouvelle enquête et j'ai désormais l'entière certitude que ce don Antonio ne nous est rien, n'étant l'enfant ni du grand-duc mon frère ni de sa femme, l'exécrable Bianca, — *la pessima Bianca.* »

femme trompe son amant. Les trésors de fourberie et de vice que les autres dépensent pour leur libertinage, ces habiles les prodiguent à leur chimère : monter au pouvoir et, quand elles y sont, y rester. De là cette honnêteté relative qui les signale pendant leur règne, leurs amours ne les gênent pas, on n'en parle jamais qu'au passé : ces femmes-là ont des prologues, elles n'ont jamais d'épisodes.

Bianca Capello avait une de ces beautés à la Maintenon que le temps épanouit. Noble taille, grand air, nature pondérée et consciente, carnation superbe; à Florence, au palais Pitti, à Padoue, casa Capello, à Bologne, palais Caprara, ses différens portraits nous la montrent au plein de son éclat, de sa fortune. On pourrait même insinuer que celui de Florence, à force d'appuyer sur le plantureux, nuit à son modèle, ce qui nous remet en mémoire l'exclamation humoristico-philosophique de la comtesse Hahn-Hahn, dont les voyages et les romans eurent jadis une heure de célébrité, mais qui ne passait point pour être belle : « Ça, Bianca Capello? cette grosse femme avec un double menton et des yeux d'écrevisse; mais alors, moi aussi, bonté céleste! j'aurais pu être adorée et faire commettre des folies aux souverains de mon temps! » C'est pourquoi nous conseillerons aux amateurs de documens sérieux de ne consulter que l'image du palazzo Caprara, la seule authentique. Partout vous apparaît la grande-duchesse, aucun témoignage ne se rapportant à la jeune fille, aucun du moins que nous ayons vu. L'expression est douce, avenante, presque joyeuse, avec un mélange de perfidie dans le sourire. L'attrait divin et pernicieux de la Joconde et de la plupart des héroïnes de cette période où le type saisi par Léonard de Vinci se perpétue comme par atavisme en se maniérant sous l'excès de culture (1). Il est à croire que Bianca resta belle jusqu'à la fin; les vers nombreux que Tasse lui dédie sembleraient l'indiquer, car lorsque le poète vint à Florence, l'illustre dame avait passé la quarantaine, et nous savons qu'à ce moment de la renaissance, la plante humaine poussait et mûrissait vite. Je me la figure svelte et charmante aux jours de son escapade, arrivant dans la cité des fleurs au bras de Buonaventuri. Roméo et Juliette avaient eu leurs noces dans Venise; dès le premier pas sur la terre ferme, le roman commence à bifurquer : toujours les deux sentiers d'Hercule, l'un que vous indique la Poésie une coupe de poison à la main, l'autre que la Fortune vous

(1) Le portrait d'après Alexandro Allori, donné par M. Eugène Plon dans un nouvel Appendice à son *Benvenuto Cellini*, répond à cet idéal énigmatique, mais il ne s'agit encore là que de la femme déjà éprouvée, sinon mûrie, et déjà forte, aux premiers temps de sa liaison avec François de Médicis; quant à la jeune fille avant sa chute, il nous faut, je le crains, renoncer à la connaître, car s'il existait sur elle un seul renseignement, l'habile chercheur l'eût indiqué.

ouvre en chantant. Bianca ne fut point lente à se décider, ni Buonaventuri, que je pense. Son nom seul lui dictait sa conduite et tous les deux se dirent d'un commun accord : A la bonne aventure!

La personne que nous connaissons n'était rien moins qu'une de ces écervelées qui tranchent les difficultés en se tuant; sa faute à peine commise, elle en avait senti l'absurdité, et sans perdre son temps à la regretter, elle se remit à l'œuvre. Telle s'endort ce soir Juliette au lit nuptial, qui se réveillera demain Françoise d'Aubigné. Les Médicis n'ont jamais brillé par leurs vertus conjugales; le règne du premier Cosme semble déjà comme une traduction anticipée du sultanisme de Louis XIV. Laurent le Magnifique épouse Clarisse Orsini et n'en continue pas moins de vivre avec ses maîtresses, — il en avait tout un harem. — Nous venons de voir au cours de cette histoire le mariage morganatique de l'autre Cosme avec la Martelli; pourquoi le grand-duc François, qui, s'il n'avait pas toutes les qualités d'un prince du XVI[e] siècle, en avait tous les défauts, eût-il à son tour menti à la tradition? Sa femme Jeanne d'Autriche l'ennuyait comme Éléonore de Tolède ennuya son père. Toutes ces Autrichiennes et ces Lorraines s'acclimatent mal sur le sol florentin. Les mots dans leurs bouches n'ont plus même sens; leur piété, leur orgueil détonnent; avec les meilleures intentions du monde, elles ne réussissent à séduire ni leurs maris, ni le peuple; les Françaises elles-mêmes ne s'implantent pas : Louise d'Orléans quitte Cosme III et revient à Paris. Jean-Gaston, parlant de sa femme, Anne-Marie de Luxembourg, écrit qu'elle est un « de ces ordinaires qu'un homme ne supporte pas douze mois de l'année. » François ne faisait qu'agir en Médicis lorsqu'il se déclara l'amant de Bianca Capello. A lui non plus « son ordinaire » ne suffisait pas et, librement, il s'invitait ailleurs, ignorant encore à quelle hôtesse il aurait affaire. Pour une sirène des lagunes, attirer, charmer ce prince était un jeu, mais il fallait, après l'avoir séduit, le retenir. La Martelli n'était arrivée qu'à se faire épouser de la main gauche, Bianca voulut être grande-duchesse; elle y parvint au prix d'intrigues sans nombre et de ces mille scélératesses que Machiavel appelle « les crimes nécessaires. » Ses ruses, ses complots, ses talens eurent raison de tous les obstacles; violente aujourd'hui, demain caressante, semant l'or de l'état à pratiquer le : « Qui m'aime me suive, » et s'arrangeant de manière que ses ennemis fussent toujours où elle les voulait, à l'écart, dans la proscription, la ruine ou la mort. Le grand-duc, ensorcelé, ne secouait sa chaîne que pour la reprendre; les hautaines colères de Jeanne d'Autriche, ses larmes, les semonces des confesseurs, peines perdues : Bianca d'une grimace effaçait tout.

J'entends les gens honnêtes s'écrier : « Si encore elle l'eût aimé! »

Sancta simplicitas! Si Bianca Capello eût aimé ce Médicis, elle n'aurait jamais régné. Ce ne sont pas les La Vallière qu'on épouse; la femme qui vous aime, on l'envoie au cloître quand on est le roi très chrétien, et quand on n'est, comme le père de François, qu'un simple grand-duc de Florence, on se retire avec elle bourgeoisement, à la campagne; on abdique. Ce que voulait Bianca, c'était le trône; elle l'obtint et lorsqu'elle y fut parvenue, les talens qu'elle déploya restent hors de cause. Sans doute, elle n'eut guère d'autre politique que celle de son intérêt, mais sa rare et très positive intelligence lui fit comprendre que la meilleure manière d'assurer l'avenir était, en s'imposant à cette famille souveraine, d'y servir de trait d'union. Ainsi la main qui devait tout embrouiller devint la main de fée qui rapproche et réconcilie. En ce sens, les Médicis n'ont eu qu'à se louer d'elle, et Sixte-Quint, qui la vit à l'œuvre, put l'estimer. Non que le sentiment y fût pour rien: Bianca Capello, je le répète, n'aima personne, ou si quelqu'un émut jamais son cœur de pierre, ce fut peut-être ce Buonaventuri, le drôle qui la mit à mal dans Venise, et qui, à Florence, la vendit. Son insistance près du grand-duc pour le sauver, une larme furtive qu'elle eut au coin de l'œil en apprenant sa déconfiture, l'indiqueraient presque, et ce retour vers le passé serait, au demeurant, tout ce qu'en fait d'émotion elle aurait eu de mieux.

Ces femmes-là sont de la race des courtisanes; leur existence ne date que de leur avènement à la fortune, et nous les jugeons sur ce qu'elles sont ce jour-là; mais qui nous dit qu'elles n'avaient pas un cœur comme les autres et qu'elles ne l'ont pas donné ou laissé prendre à cet aventurier qui les a tenues, possédées, gouvernées un moment, comme à cette heure d'expérience acquise et d'impitoyable revendication elles ont gouverné leur proie? On les appelle généralement des femmes supérieures et, dans l'absence de leur cœur, on célèbre leur intelligence; on ne voit surtout que leur succès, sans réfléchir à ce qu'il en a coûté de richesses et de sang humain pour engraisser la fleur de pourpre. Femmes supérieures en effet, mais détestables et néfastes, qui n'ont sur leurs congénères que la supériorité des appétits et dévorent un peuple, un état où les autres se contentent de manger un patrimoine; sphinx mystérieux, monstrueux, dont il faudrait désensorceler l'histoire et que le cardinal de Médicis dénonçait justement quand il s'écriait: *la pessima Bianca.*

HENRI BLAZE DE BURY.

OSWALD HEER

ET

SON ŒUVRE

I.

LA SUISSE PRIMITIVE.

I. *Flora tertiaria Helvetiæ*, 3 vol. Winterthur, 1855-59, fol. C. 156 tab. color. et mappa geol. — II. *Recherches sur le climat et la végétation du pays tertiaire*, trad. par Gaudin. Winterthur, 1861, fol. avec 2 pl. — III. *Vorweltliche Flora der Schweiz.* Zurich, 1875-77, 70 planches. — IV. *Die Urwelt der Schweiz*, 2e édit. Zurich, 1877. — V. *Le Monde primitif de la Suisse*, trad. par Is. Demole. Genève et Bâle, 1872; H. Georg.

C'est en septembre dernier que la Suisse, et l'on peut dire l'Europe, — tellement le renom de l'homme était universel, — ont perdu en Oswald Heer un des naturalistes les plus féconds, les plus acharnés au travail, celui peut-être auquel la science, encore nouvelle, des végétaux fossiles est redevable de ses plus grands progrès. Non-seulement dans son pays, mais bien au-delà, aussi loin que les explorateurs ont pu pénétrer, du Portugal au fond de la Sibérie, de Sumatra au Spitzberg, du Nebraska au Devonshire, en Saxe, en Autriche, en Russie, partout, en un mot, où, depuis trente ans, des plantes fossiles ont été signalées, le nom d'Oswald Heer se trouve invariablement uni à la publication de ces plantes, à la détermination de leur âge, à la définition de toutes les circonstances qui

peuvent aider à les connaître et attacher un sens aux divers ensembles dont elles faisaient originairement partie. La paléontologie, la géographie, les lois qui président à la distribution actuelle et aux migrations des plantes dans les temps antérieurs aux nôtres, enfin les considérations délicates qui tiennent à la filiation des espèces, à l'ordre de succession des flores à travers le passé, les variations de climat, les mouvemens de l'écorce terrestre, toutes ces questions naguère inconnues, maintenant à peine effleurées, relèvent également des travaux persévérans d'Oswald Heer et puisent dans ses recherches des élémens au moins partiels de solution.

Il est donc juste de s'arrêter devant une telle mémoire et, avant même que le temps en ait sanctionné la haute valeur, de l'interroger à l'heure où l'écho de cette voix éloquente vibre encore pour ceux qui l'écoutèrent avec profit. Il y a avantage pour tous, il me semble, à analyser l'œuvre alors que l'artisan, n'acceptant le repos que de la seule main de la mort, vient à peine de laisser tomber la plume. Aimant la science jusqu'à son dernier jour, tranquille et résigné, mais se refusant à l'abandon de sa tâche journalière, mourant, on peut le dire, avec la satisfaction raisonnée d'avoir achevé le septième volume de la *Flore fossile arctique*, une des productions les plus considérables du siècle, Oswald Heer se montre à nous comme un bénédictin de la science, accomplissant pour elle et en vue de la « paléophytologie, » ce que, dans d'autre temps, l'érudition inspira à des moines voués sans relâche à des recherches historiques ou religieuses.

I.

Si l'œuvre est immense et durable, si elle constitue une mine inépuisable dans laquelle puiseront à pleines mains tous ceux que séduira l'attrait des plantes fossiles, l'homme, en revanche, — et le contraste n'est pas nouveau, — était plus que modeste. Retiré en lui-même, fuyant les distractions extérieures, les mouvemens inutiles et tout ce qui pouvait le détourner de sa tâche, il a rarement quitté Zurich, où le retenaient à la fois ses fonctions et ses chères études, où les documens à déchiffrer venaient le trouver des extrémités du monde. On peut dire que c'est dans un calme aussi laborieux que profond que s'écoula cette existence consacrée au culte de la science, qui, chez lui, n'excluait ni les élans vers Dieu, dont il admirait la puissance, ni cet amour de la patrie et des traditions suisses, qui constituait un des côtés de sa nature, à la fois pleine d'élévation et demeurée naïve, ouverte aux émotions de la jeunesse comme à celles de l'esprit et du cœur.

Né en 1809, à Niederuszwylh, petit village du canton de Saint-Gall, fils d'un pasteur originaire de Glaris et qui revint s'y fixer en 1811 pour y fonder un pensionnat, le jeune Heer, destiné, dans la pensée de son père, au ministère évangélique, reçut de sa première éducation une empreinte qu'il garda toute sa vie. De là des convictions spiritualistes qui lui font honneur et, plus encore, des hymnes s'adressant au Dieu créateur et moteur de l'univers, source de cette harmonie universelle que l'on découvre dans ses œuvres et dont notre savant n'a cessé de proclamer le charme mystérieux. La préface, ainsi que les dernières pages du *Monde primitif de la Suisse,* exprime cette pensée que la contemplation de la nature conduit nécessairement à Dieu et permet à l'observateur attentif de découvrir « bien au-dessus du temps et de l'espace » la pensée suprême qui, présidant à tous les changemens, demeure seule immuable et seule aussi livre à l'âme qui l'interroge le dernier mot de l'énigme posée ici-bas. Quelque élevés que soient de pareils sentimens, ils peuvent, à l'insu même de celui qui les professe, influencer le naturaliste qui redoute de ne pas y rester fidèle. De là sans doute l'éloignement que Heer a manifesté jusqu'à la fin pour les idées transformistes et ses efforts pour rencontrer une solution du problème entrevu moins radicale et plus conforme, à ce qu'il lui semblait, à ses propres penchans. Mais, dans cette direction, il est difficile de ne pas se heurter à un écueil en cherchant à en éviter un autre. C'est moins l'inclination que la vraisemblance tirée de l'étude des faits qu'il convient de suivre, et d'ailleurs croire que le spiritualisme, un des élémens nécessaires de l'être pensant, doive sombrer parce que telle solution aura prévalu, serait une illusion aussi grande que celle qui pousse d'autres esprits lorqu'ils s'imaginent procurer par elle au matérialisme un triomphe définitif. Non, la véritable voie consiste à observer; et c'est aussi par l'observation, en entassant analyse sur analyse et document sur document, que Heer a réussi à construire un vrai monument scientifique. Quoi qu'on fasse, l'antagonisme des deux tendances persistera, en dépit des découvertes partielles; le cadre a beau s'agrandir, la lutte se déplace avec lui; l'horizon s'élargit, il est vrai, mais la perspective ne change pas, bien que la proportion des objets ne soit plus la même.

Ce qui fait le naturaliste au début de la vie, alors que les impulsions, encore indécises, commencent à se prononcer, c'est le goût de l'observation, la tendance à percevoir les formes, à saisir ce qui rapproche ou différencie les êtres vivans. Cet instinct, bientôt irrésistible, poussa le jeune Heer à recueillir des insectes et des plantes, à s'efforcer de les décrire et de les classer. Il était écolier de son

père, son seul maître, alors pasteur à Masl, village entouré de hautes montagnes; il y poursuivait son éducation littéraire. Quand il quitta Masl en 1828, ce fut pour se rendre à l'université de Halle, d'où il retourna à Saint-Gall pour y prendre ses grades en théologie. Durant cette période, le naturaliste, chez M. Heer, est toujours doublé d'un théologien; mais celui-ci s'efface et le premier prend définitivement l'essor au moment où M. Escher-Zollikofer, le grand entomologiste de Zurich, lui confie la garde et le classement de ses immenses collections. Plus tard, nous retrouvons le jeune Heer, dont le nom fait bientôt autorité, docteur de l'université de Zurich, puis professeur de botanique, enfin professeur au Polytechnicum fondé à Zurich en 1855 pour servir de centre des hautes études à l'ensemble des cantons suisses. C'est là que sa vie s'est écoulée, vouée tout entière aux grands travaux dont nous allons essayer de rendre compte.

Dans cette carrière de près d'un demi-siècle, aucune distraction, aucune lacune ne saurait être signalée. Les travaux se touchent et s'enchaînent; rien ne les interrompt. C'est une vie intérieure dont sa femme plus tard et sa fille partagent les joies et les préoccupations. Il faut mentionner pourtant, à titre d'épisodes, un séjour à Madère et plus tard un autre à Pise, motivés par l'ébranlement d'une santé qui resta toujours frêle. Cette apparence chétive, cette nature souffreteuse, faite pour inspirer des craintes, c'est encore un trait caractéristique d'Oswald Heer. Chez lui, le corps était débile, mais l'esprit vivant, l'âme tranquille; le travail reprenait toujours ses droits et l'obligation où il se trouva réduit de garder le lit pendant plus d'un an n'amena aucun changement dans ses habitudes, aucun retard dans ses publications. La bonté, la douceur, la sérénité, une sorte de résignation aux accidens de la vie, composaient le fond de son caractère et lui permettaient de marcher au but et, le but une fois entrevu, de ne pas s'en écarter. Sa fin fut celle du sage de La Fontaine; il s'endormit paisiblement, sans ressentir de douleur ni exprimer de regrets, après avoir mis la main jusqu'au bout à un ouvrage sur la *Flore nivale de la Suisse*, que ses amis auront soin de terminer et de publier en son nom.

En jetant les yeux sur la liste des ouvrages de Heer, on reste étonné de leur nombre et de leur importance. Les analyser, les énumérer même serait insuffisant ou mènerait trop loin. Il faut bien choisir le plus saillant dans cette œuvre, qui dépasse de beaucoup ce que les auteurs les plus féconds ont accoutumé de produire. Presque uniquement voué à la botanique fossile, c'est d'elle surtout que notre auteur tire son relief, c'est par elle qu'il acquit promptement une grande notoriété, à partir de la publication de sa

Flore tertiaire de Suisse, dont le premier volume date de 1855. Cette œuvre magistrale ne fut précédée que par un simple essai ou coup d'œil. Divers opuscules sur des insectes fossiles datent de la même période, et si l'on pèse tous les indices, si l'on songe au stade de six années consacré par le jeune Heer au classement des collections de M. Escher-Zollikofer, on sera conduit à admettre que c'est par l'intermédiaire de l'entomologie qu'il aura été conduit à s'occuper des plantes fossiles, qui devinrent presque aussitôt l'objet à peu près unique de son activité scientifique.

Il existe, non loin de Zurich, mais sur la rive droite du Rhin, après sa sortie du lac de Constance, un gisement célèbre, celui d'OEningen, dont les plaques minces, accumulées comme les feuillets d'un livre gigantesque, renferment d'innombrables empreintes d'insectes et de plantes. C'est là que Scheuchzer, il y a près d'un siècle et demi, avait signalé « le squelette d'un homme noyé par le déluge » (*homo diluvii testis*), que Cuvier, mieux avisé, assimila plus tard à une énorme salamandre. Tschudi donna au genre le nom d'*Andrias*, et, de nos jours, il a été démontré que ce genre existait encore dans les eaux douces du Japon, d'où il a été ramené vivant en Europe. Les lacs américains renferment également, sous le nom de *Menopoma*, un type salamandroïde à peine différent de celui d'OEningen et du Japon. Ainsi tout se tient, et, une fois exploré, le présent se trouve n'avoir rien à envier au passé, auquel des liens affaiblis, mais non toujours brisés, le relient assez fréquemment. OEningen a fourni de nos jours plus de six cents plantes et près de mille insectes fossiles, les uns et les autres décrits par l'infatigable Heer. Le plus riche dépôt du monde aura rencontré le savant le plus capable d'interpréter et d'illustrer ses trésors. Après avoir appris à épeler ce manuscrit, il en a lu toutes les pages et n'a cessé de les traduire jusqu'à la dernière heure de sa vie.

Il est peu de pays, je ne dirai pas en Europe, mais dans le monde, qui n'aient eu recours à Oswald Heer pour obtenir de lui la description de plantes fossiles recueillies sur une foule de points, à défaut de savans indigènes doués de connaissances assez spéciales. En Angleterre, ce sont les Lignites de Bovey-Tracey, dans le Devonshire, dont les plantes fossiles paraissent au jour sous le patronage de miss Burdett Coutts en 1863. L'Amérique lui est redevable, en 1866, des *Phyllites crétacées* du Nébraska; l'Autriche, de la Flore de Moletein, en Moravie; l'Allemagne, de celle de Quedlinburg; la Prusse, de la Flore miocène baltique (Kœnigsberg, 1869); la Hongrie, d'une Flore des lignites de Zsély-Thales (Pest, 1872); la Norvège, de la Flore d'Andö. Je termine une énumération forcément

incomplète en mentionnant les *Contributions à la flore fossile du Portugal.* (Lisbonne, 1881.) Tout ce qui touche à la Russie, à la Suède, au Danemark et se rattache au cercle des études sur l'ancienne végétation polaire reste naturellement en dehors. C'est un cycle à part que nous aborderons plus tard. On voit que le génie de Heer avait quelque chose d'international et d'universel. Pour lui, avec raison, la science n'avait pas de frontières. On se tromperait pourtant si l'on croyait qu'il se fût éparpillé en prodiguant les forces de son esprit à des travaux secondaires. A regarder de près, il faut bien revenir de cette pensée; tous ces ouvrages multipliés ne furent pour lui que des épisodes; ils constituèrent une sorte de gymnastique tenant son esprit en éveil, mais au sortir de laquelle il revenait avec plus d'ardeur au véritable but qu'il s'était proposé et qu'il se gardait bien de perdre de vue. En effet, lorsqu'au lieu de s'attacher aux détails, on considère l'ensemble et que l'on observe la marche entière des travaux que Heer a eu la chance de mener à bout avant de mourir, on distingue immédiatement deux desseins principaux qu'il a dû se proposer de suivre et de compléter : l'un, plus ancien, d'où est sorti ce qu'il a nommé *le Monde primitif de la Suisse*; l'autre, né de circonstances inattendues, qui vinrent un peu plus tard lui ouvrir un immense horizon; de là la *Flore fossile des régions polaires.* Ainsi, décrire, d'une part, le passé paléontologique de sa patrie et, de l'autre, tracer l'histoire de l'ancienne végétation des terres arctiques, telle fut la double tâche que s'imposa Oswald Heer. En essayant de le suivre, nous commencerons notre examen par celui du premier de ces deux cycles de recherches. Ce ne sera pas trop des pages suivantes pour en exposer, en les condensant, les curieux résultats.

II.

Heer n'a pas consacré moins de trois grands ouvrages à la connaissance de l'ancienne flore et du passé géologique de la Suisse. Ces ouvrages sont de véritables monumens. La *Flore tertiaire de Suisse* (1855-1859) compte cent cinquante six planches distribuées en trois volumes petit in-folio; la *Flore fossile de Suisse*, qui comprend tout ce qui n'avait pas été décrit dans le premier ouvrage, est accompagnée de soixante-dix planches. Les insectes fossiles, particulièrement ceux d'Œningen, furent l'objet de publications spéciales; enfin toutes les notions d'ensemble se trouvent condensées dans *le Monde primitif de la Suisse*, paru en 1865, et dont il existe une seconde édition de 1879 et une traduction française datant de 1872. C'est là, on peut le dire, que Heer se retrouve

tout entier avec son érudition de bon aloi, sa puissante faculté d'analyse, sa clarté dans l'exposition des phénomènes, sa chaleur communicative qui associe le lecteur à ses propres pensées, enfin son amour pour les œuvres de la nature, dans laquelle il découvre et bénit l'action divine. On y remarque bien aussi certains défauts inhérens à la méthode de l'auteur ou à son caractère, contre-partie presque inévitable de ses qualités d'analyste : trop de penchant à accepter des théories et des explications toutes faites, à présenter comme assuré et définitif ce qui, à bien des égards, demeure controversable; enfin, çà et là, des partis-pris dans la manière de voir et de juger. Tout cela n'enlève rien à la façon magistrale dont l'œuvre a été évidemment conduite.

Le trait le plus original de la Suisse primitive, ou, si l'on veut, de l'histoire géologique de ce pays, c'est qu'elle est justement l'opposé de ce qui semblerait qu'elle dût être au premier abord. La Suisse est maintenant le centre et le nœud orographique du continent européen. C'est là que les Alpes, comme en Asie l'Himalaya, toutes proportions gardées, dressent leurs plus hautes cimes et constituent l'ossature puissante de la chaîne principale dont les ramifications courent ensuite en s'abaissant peu à peu et président à la distribution des eaux courantes dans les directions les plus divergentes. C'est effectivement des Alpes ou de leurs dépendances que partent, séparés d'abord les uns des autres par un assez faible intervalle, le Rhône, le Rhin, le Danube, le Pô, qui s'engagent, eux et leurs affluens, dans des vallées différentes pour aboutir finalement, au sud, au nord et à l'est, dans autant de mers isolées par d'immenses étendues interposées. Ces montagnes sembleraient devoir être les plus anciennes, celles qui auraient surgi les premières, formant un massif autour duquel l'espace continental serait venu s'accoler par zones successives au fur et à mesure que d'autres chaînes plus humbles se seraient rangées, comme autant d'accessoires, à une certaine distance de la chaîne maîtresse. Élisée Reclus, dans sa *Géographie*, dit effectivement que la Suisse doit être considérée comme le milieu de la véritable Europe. Eh bien! si juste que soit cette appréciation en ce qui concerne les temps actuels, elle ne saurait s'appliquer aux époques reculées auxquelles nous fait immédiatement remonter l'étude des faits que la stratigraphie et la paléontologie ont mis à notre disposition. Ici, l'apparence actuelle serait plutôt faite pour dérober l'ancienne réalité à des yeux moins exercés que ceux de la science moderne. Mais nous ne sommes plus au temps où, le granit et les autres élémens cristallins étant la roche primordiale, il suffisait que la masse d'une montagne en fût composée pour qu'on la fît remonter à l'origine des choses. On sait

maintenant que l'action des soulèvemens, à toutes les époques, peut avoir érigé jusqu'aux hauts sommets des masses cristallines auparavant cachées sous des couches plus récentes, ou bien encore n'ayant longtemps donné lieu qu'à de faibles ondulations de niveau. — En un mot, ainsi que nous l'apprend Heer, la région des Alpes suisses, avant de comprendre les plus hautes cimes du continent, a été d'abord une terre basse, aisément occupée ou traversée par les eaux. Quant à la plaine suisse, celle qui est encadrée par le Jura à l'ouest, le lac de Constance au nord-est et que le Rhin au nord sépare de l'Allemagne, elle a longtemps servi de cuvette à une méditerranée centrale donc nous allons tracer l'histoire et décrire les vicissitudes. Une île basse, allongée, courant du sud-ouest au nord-est, perdue au sein d'un océan immense, parsemée de flaques d'eau et hantée par cette végétation à la fois puissante et monotone à laquelle nous devons la houille, tel est l'aspect sous lequel s'offre à nous la Suisse primitive, dans l'âge le plus lointain auquel il soit possible de remonter. Ce sont les phases diverses et les modifications successives de cet état de choses dont nous tâcherons d'esquisser le tableau en prenant pour guide les livres de Heer.

L'Europe elle-même, au sortir du silurien (1), était bien différente de ce qu'elle est devenue. C'est à l'aide de changemens incessans, amenant, en définitive, une longue série d'adjonctions aux terres primitivement émergées, que l'Europe s'est formée. Elle a pu et dû posséder des montagnes spéciales à chacune des périodes qu'elle a traversées, montagnes effondrées plus tard ou réduites à de plus modestes proportions; mais elle a vu surgir aussi et se compléter les chaînes qui la dominent sous nos yeux, auxquelles elle doit sa physionomie, ses frontières naturelles, et les versans d'où partent les rivières, pour suivre la route que leur ouvrent les vallées dépendant de ces chaînes. Il est bien certain cependant que ces montagnes, si diverses par leur direction générale, leur attitude moyenne et les allures mêmes qu'elles présentent, les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Carpathes, pour ne citer que les principales, n'ont pas surgi à la fois ni par suite d'un seul et même phénomène, mais que chacune a son histoire à part, histoire qui est également celle des plaines et des vallées étendues à leur pied.

M. de Lapparent, dans une récente conférence sur « l'écorce terrestre, » a fait, au sujet des montagnes, cette remarque curieuse qu'en dépit des différences qui les distinguent, elles présentaient constamment cette particularité d'avoir « leur ligne de relief con-

(1) Époque des plus anciennes manifestations de la vie.

stituée par la rencontre de deux versans *inégalement* inclinés; » et tandis que de ces deux versans le moins raide s'abaisse sous forme d'ondulations modérées et successives, le plus abrupt plonge vers une grande dépression habituellement occupée par la mer. La mer, ajoute M. de Lapparent, ne s'étend pas toujours au pied du versant abrupt, comme le fait le Pacifique le long des Andes, la plus moderne de nos grandes chaînes; mais alors il se trouve qu'une dépression remplace la mer autrefois présente au moment où l'érection a eu lieu. Quand les Pyrénées se soulevèrent, c'était la mer miocène qui battait le pied de leurs escarpemens, de même que la mer pliocène couvrait les plaines lombardes lors du soulèvement des Alpes. Il en a été de même pour le versant nord du Caucase et le versant sud de l'Himalaya. Les montagnes fumantes et probablement en voie de formation de l'archipel japonais baignent encore immédiatement leurs pics au sein des flots océaniques. Les grandes chaînes naissent à portée des eaux de la mer; ce voisinage est sans doute nécessaire à la réalisation du phénomène; mais le surexhaussement du sol a pour résultat prochain l'éloignement de la mer, remplacée alors par des plaines. — Telle est la loi qui préside à la genèse des continens; mais l'îlot suisse de l'âge carbonifère n'annonçait par rien ses futures destinées, et la mer devait longtemps en baigner les rives sans obstacle et imprimer à l'Europe entière une physionomie très différente de celle que ce continent a fini par revêtir.

Les plantes carbonifères recueillies en assez petit nombre et sur des points restreints dans le sud-ouest du territoire suisse, prouvent que ce pays ne différait pas, à cette époque, des autres contrées insulaires où les eaux douces, ruisselant sur un sol faiblement accidenté, se réunissaient dans des lagunes aux bords encombrés par une puissante végétation. La région des Alpes était dès lors émergée, puisque les plantes terrestres, amies des plages inondées, avaient pu s'y multiplier et donner naissance à des couches d'anthracite exploitées çà et là dans le Valais et, ailleurs, à des empreintes teintées d'argent qui se détachent sur le fond obscur des plaques ardoisières de la même région. Heer n'a pas manqué de faire ressortir l'universalité et l'uniformité de cette flore houillère qui s'étendait alors sans diversité appréciable des alentours du pôle jusqu'aux approches du tropique. Il en conclut fort légitimement l'égalité absolue des climats dans l'âge carbonifère, à travers toutes les zones maintenant échelonnées et décroissantes du sud au nord. L'élévation de la température, la présence d'un sol marécageux et d'une atmosphère chargée de vapeurs humides ne lui semblent pas moins évidentes; Heer a même retiré d'ingénieux indices sur la lumière plus pâle et le

ciel constamment nébuleux de l'âge des houilles, de l'abondance de certains insectes dans les lits charbonneux. Ces insectes, tels que les termites et les blattes, qui existent encore et dont on connaît les mœurs, mènent une vie nocturne; ils fuient obstinément et redoutent la lumière, comme si, adaptés originairement à l'obscurité, encore accrue par l'ombre épaisse des plantes au pied desquelles ils vivaient au milieu des résidus accumulés, ils eussent conservé les instincts d'autrefois au sein d'une nature renouvelée et sans rapport direct avec celle des temps primitifs.

Heer assimile la formation de la houille à celle des tourbes. Les deux phénomènes sont effectivement du même ordre, et la tourbe représente le combustible minéral de notre époque et de notre zone. Mais, sans compter que, par sa composition chimique, la tourbe diffère totalement de la houille, bien plus riche en carbone et plus pauvre en oxygène, les conditions extérieures et les végétaux eux-mêmes s'écartent tellement de part et d'autre, il y a si loin des sphaignes, des scirpes, des laiches, aux puissantes sigillaires, aux calamites, aux cordaïtes de la houille; le ciel, les élémens, les tièdes ondées et les ruissellemens mêlés de vapeurs qui présidèrent à l'enfouissement des plantes primitives s'écartent tellement de ce que nous avons sous les yeux, que tout ce que l'on peut affirmer des tourbes, c'est qu'elles reproduisent une dernière et pâle image de l'un des phénomènes les plus grandioses dont le globe ait jamais été le théâtre.

Bien qu'à partir de l'âge carbonifère, le sol de la Suisse n'ait plus jamais été entièrement recouvert par les eaux, son relief était pourtant assez peu prononcé pour que les moindres oscillations fissent varier ses rivages. La mer, constamment voisine, pénétrait sans peine dans la contrée, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, entraînant de fréquens changemens dans la configuration générale.

C'est à la mer du trias, dont les dépôts disséminés le long des Alpes et sur les deux versans témoignent des découpures dues à ses empiétemens, que la Suisse doit ses mines de sel, entre autres celle de Bex, exploitée depuis des siècles dans le canton de Vaud. Des prêles géantes (*equisetum arenaceum*, Jæg.) croissaient alors près de Bâle aussi bien que dans les Vosges. Les plantes houillères avaient presque entièrement disparu; le climat aussi n'était plus le même. De grandes forêts de conifères, ayant l'aspect de nos araucarias, s'élevaient sur les hauteurs. Les cycadées, rares actuellement partout, même dans les pays chauds, tendaient à s'introduire et à se multiplier, destinées qu'elles étaient à obtenir bientôt la prédominance.

Nous arrivons ainsi au « lias, » c'est-à-dire à la première moitié des temps jurassiques. L'aspect de l'Europe centrale a changé de nouveau; elle n'est cependant toujours qu'un archipel de grandes îles; mais ces îles, déjà agrandies, tendent à se rejoindre. Elles se souderont peu à peu et l'ensemble prendra graduellement une configuration variable à plusieurs reprises, mais toujours très éloignée assurément de ce qui est devenu enfin notre continent. Le milieu de l'Europe, il faut le dire, est resté infiniment plus longtemps tel que nous le montre Heer, c'est-à-dire constituant un bassin maritime intérieur, que sous sa forme actuelle et continentale, qu'il n'a prise que récemment et seulement à la suite du soulèvement des Alpes. On sait que ce dernier événement, si important par lui-même et ses conséquences, n'a précédé pourtant que de fort peu l'apparition de l'homme.

A l'époque liasique, l'espace continental, en Europe, recule à l'ouest jusqu'à la Bretagne, visiblement réunie, ainsi que la Normandie, à l'Angleterre occidentale. Au nord, on n'aurait rencontré le continent qu'en abordant la Scandinavie continue avec les plaines russes, dont la partie ouest, de la Courlande à Kalouga et de Smolensk à Arkhangel, était certainement émergée. La mer, à l'est et au sud de ces limites, s'avançait par l'Oural et couvrait toute l'Europe centrale. Mais, dans cet océan jurassique, se groupaient trois grandes îles : l'une, au nord, était formée par les Ardennes et les Vosges unies à la région Hercynienne, ou Allemagne du Sud, attenante elle-même à la Bohême. Cette première île était découpée par de nombreux fiords et présentait deux golfes étroits, l'un allant de Bâle à Francfort par la vallée du Rhin, l'autre situé au nord de Munich et s'avançant jusqu'à Culmbach. — La seconde île, placée à l'ouest, était celle du plateau central, comprenant l'Auvergne et ses dépendances; elle s'avançait jusqu'à Lyon et prolongeait au nord une péninsule répondant au massif actuel du Morvan. — Enfin la troisième île était la région des Alpes actuelles; étroite, allongée, découpée sur plusieurs points, elle courait de l'ouest à l'est, séparée de la seconde île par la vallée du Rhône, de l'île Hercynienne par la mer du Jura et celle de la plaine suisse jointe à la vallée du Haut-Danube. Elle s'avançait au moins jusqu'à Vienne, qui marquait l'emplacement d'un détroit. Cette configuration se prêtait à l'existence d'une petite mer intérieure dont Munich indique le centre : limitée par des bords capricieux, avec des passes étroites ouvertes dans trois directions, elle offrait un rapport frappant avec l'archipel japonais de nos jours. L'analogie est extrême et peut-être ne manque-t-elle pas de base sérieuse, s'il est vrai que les régions soient soumises, à mesure que leurs traits s'accentuent,

à traverser les mêmes vicissitudes avant d'aboutir aux mêmes résultats.

On a de la peine à quitter en esprit cette méditerranée gracieuse, et, au risque de nous attarder le long de ses bords, nous mentionnerons une circonstance heureuse à laquelle est due la connaissance d'une partie au moins des êtres vivans qui fréquentaient ses rivages.

Nous avons parlé d'un fiord de l'île Hercynienne qui, dans la direction du Rhin actuel, remontait de Bâle à Francfort. La rive orientale de ce fiord, à partir de Carlsruhe, et de là jusqu'en Argovie, formait une langue étroite qui se terminait au sud par une plage basse où un cours d'eau prenait son embouchure, probablement au fond d'une petite baie et à l'abri de l'action immédiate des flots. C'est ainsi que, dans une vase molle, accumulée lit par lit, de nombreux débris des êtres vivans de l'époque, particulièrement des insectes, sont allés s'ensevelir, et leur étude permet de se faire une idée approximative de ce qu'était la nature sur le sol voisin, d'où les eaux les ont entraînés. Le gisement se nomme Schambelen, et Heer n'a pas manqué de reconstituer le paysage liasique d'après les documens retirés de ce gisement; il est allé plus loin, puisque l'observation raisonnée des mœurs et des aptitudes des insectes de l'ancienne localité, comparées à celles de leurs correspondans actuels, lui a fourni l'occasion d'émettre des présomptions presque assurées à l'égard de certaines particularités qui, sans ce moyen ingénieux, seraient restées inconnues. Il faut le dire, ce ne sont jamais que des vues partielles et incomplètes que la paléontologie parvient à obtenir lorsqu'elle cherche à établir ce qui se passait autrefois à la surface du sol terrestre. Les anciennes mers, avec leurs coquilles demeurées en place, leurs coraux, échinides et spongiaires, dévoilent assez clairement les états successifs dont elles présentent le spectacle; la comparaison directe de ces fonds de mers avec ceux de nos jours éclaire et facilite singulièrement la tâche poursuivie par le géologue. Il n'en est pas de même du sol émergé de chaque période. Il a fallu l'action du vent ou celle des eaux courantes, jointe à la chute naturelle des anciens débris, pour que les animaux ou les plantes d'un lieu déterminé aient laissé des vestiges, toujours clairsemés par rapport à ce qu'était l'ensemble. Les arbres dominans, à condition qu'ils n'aient pas vécu trop à l'écart des eaux, les animaux les plus répandus, avant tout les plantes et animaux aquatiques ou amis des bords marécageux ont eu évidemment, et sauf les cas exceptionnels, le plus de chances de survivre en laissant après eux des traces matérielles de leur existence. Il faut bien accepter cette pénurie relative

et en tenir compte; il faut surtout se garder de croire à l'indigence absolue d'une nature que nous ne réussirons au plus qu'à entrevoir à la dérobée. N'y a-t-il pas lieu, au contraire, de s'étonner de la profusion accidentelle de certains dépôts riches en fossiles, et les cent quarante-trois espèces d'insectes recueillies dans les marnes de Schambelen ne suffisent-elles pas pour donner une vue de la richesse probable de l'ensemble contemporain?

Il ressort d'un certain nombre de résidus végétaux que l'arbre forestier principal était alors une sorte d'araucaria (*Araucarites peregrinus*), dont l'extension devait être grande, puisqu'on le rencontre à la même époque dans la Lozère, près de Metz et en Angleterre. Il faut y joindre un thuya, quelques cycadées, et des traces de fougères. C'est tout, en ce qui concerne le règne végétal, et certainement cette végétation jurassique, toujours la même partout où l'on parvient à l'observer, avait un cachet d'indigente monotonie, sans être cependant dépourvue d'originalité ni de grâce. Ainsi l'atteste effectivement la mode, qui, de nos jours, peuple les serres, les salons et les sites abrités du littoral méditerranéen de ces mêmes végétaux : araucarias, cycadées, grandes fougères, qui formaient à eux seuls tout le fond ornemental de la flore jurassique. Mais un ensemble a beau être pauvre, il a beau être incomplet par le défaut de toute une catégorie de plantes, celles à fleurs apparentes, il ne se trouve jamais réduit à une douzaine au plus de végétaux. La masse des insectes recueillis à Schambelen le prouve surabondamment, et c'est par eux que Heer a pu deviner une partie du reste. Ces insectes n'ont rien de remarquable par eux-mêmes; ils ne dénotent pas l'existence de conditions très favorables au développement de leurs formes; ils sont généralement petits et aisément assimilables à leurs congénères de l'ordre actuel, dont ils ne sont ordinairement séparés que par d'assez faibles nuances. Ce sont des sauterelles, des blattes, des termites, de grandes libellules, mais surtout des coléoptères ou scarabées, et, parmi ceux-ci, des carabiques qui sont carnassiers, des gyrins qui courent en tournoyant à la surface de l'eau, enfin, des buprestes, dont les larves vivent enfermées dans le bois et qui, à l'état parfait, sont ornés des plus vives couleurs métalliques. Le régime lignivore des buprestes est bien en rapport avec ce que nous savons de la prédominance des espèces arborescentes dans la flore du lias. D'autres types, plus rares il est vrai, se nourrissent actuellement de champignons ou de mousses et donnent à penser que ces deux classes qui, jusqu'ici, n'ont laissé aucun vestige, étaient cependant représentées dans la flore du lias inférieur.

Le trait le plus saillant de la faune entomologique de Scham-

belen résulte de l'extrême rareté des hyménoptères, comprenant les abeilles, les guêpes et les fourmis, enfin de l'absence des papillons et des mouches, qui manquent complètement. Ces catégories les plus brillantes, les plus élevées par l'intelligence ou les plus communément répandues de nos jours, ne s'introduisirent que bien plus tard en Europe. Vivant du suc des fleurs, des substances sucrées, gommeuses ou nectariennes sécrétées par les organes des plantes supérieures, elles n'ont apparu qu'avec celles-ci. Dans le lias inférieur, il n'existait encore que des végétaux rigides aux appareils épais et résistans, dénués de parties délicates, et incapables de fournir à la subsistance des insectes suceurs et melliphages. Avant le tertiaire, selon M. Scudders, savant autorisé, aucun papillon authentique ne s'est encore montré. Ceux qu'on a signalés seraient des phryganides. Il est vrai qu'un Allemand, Muller, soupçonne les lépidoptères de n'être qu'une branche cadette dérivée de ces mêmes phryganides.

III.

Qu'advint-il, pendant le cours des temps jurassiques, de cet archipel de trois grandes îles dont nous avons comparé le groupement à celui de la région japonaise? Des agrandissemens successifs et des soudures, résultats de l'extension progressive du sol émergé, en modifièrent la configuration et constituèrent enfin, pour la première fois, au centre de l'Europe, un continent d'une certaine importance qui n'était pas sans analogie de forme avec la Nouvelle-Guinée. L'île du plateau central se souda à l'ouest avec la Bretagne, par la Vendée et le Poitou; à l'est, avec l'île Hercynienne, vers Langres, par l'émersion de ce qu'on a nommé le seuil de Bourgogne. Il exista dès lors une séparation définitive entre la mer des Alpes et celle du bassin de Paris. Celui-ci devint un golfe largement ouvert au nord, entre Cherbourg et Bruxelles. L'île Hercynienne s'étendit au sud en ne laissant subsister à la fin qu'un canal étroit et sinueux, parsemé de quelques îlots, et allant de Genève à Vienne. Le mouvement d'émersion partielle, si marqué à la fin de la période jurassique par la prédominance des eaux douces sur une foule de points, lors du purbeck et du véaldien, fait place à une réaction lors de la craie inférieure. A l'époque du néocomien et de l'urgonien, c'est-à-dire dans la période qui coïncide avec le dépôt des étages inférieurs de la craie, la mer occupe de nouveau, de la vallée du Rhin à celle du Haut-Danube, l'emplacement que nous lui avons assigné antérieurement. Seulement elle tend ensuite à décroître; elle se scinde en plusieurs bassins secon-

daires; elle se retire et disparaît finalement, du moins à l'ouest, de telle sorte qu'à partir du « cénomanien, » l'Allemagne du Sud, le plateau central, la région des Alpes, jusqu'en Carniole, composent une seule terre. La mer du Nord et celle du bassin de Paris sont alors distinctes de celle du sud de l'Europe; sans communication directe, ces mers n'offrent ni le même aspect ni les mêmes fossiles, et leur sédimentation diffère autant que les êtres vivans dont elles présentent les vestiges. Au nord-ouest, c'est la craie blanche et le moment des dernières ammonites; au sud, ce sont des calcaires d'un tout autre facies et des bancs de rudistes. Nous sommes encore loin de l'Europe moderne et pourtant il existe déjà un continent européen aux plages nettement découpées, courant de l'ouest à l'est, du Devonshire et de la Bretagne aux Carpathes, avec des golfes, des anses, des sinuosités et de nombreuses péninsules. C'est alors que le règne végétal accomplit la principale de ses évolutions. Auparavant inconnus, les arbres feuillus et les plantes à fleurs apparentes s'introduisent partout, se multiplient rapidement, et donnent à la flore renouvelée le caractère d'opulence, de fraîcheur et de variété qu'elle a depuis conservé et qui la distingue de celle des âges antérieurs. Sous le rapport des plantes, l'espace chronologique qui s'étend de l'âge des houilles à la craie moyenne est une sorte de moyen âge obscur, de temps d'indigence et d'infériorité relative. Jamais le règne végétal, malgré l'originalité de ses formes, ne fut plus qu'alors réduit à des élémens restreints et monotones. Mais la Suisse, il faut le dire, a conservé peu de vestiges appartenant à cette période. La mer absente n'a pu lui laisser ses dépouilles, et les eaux douces, par l'effet de circonstances impossibles à préciser, n'ont donné lieu, à ce qu'il paraît, à aucun gisement de plantes ou d'animaux terrestres.

Vers la fin de la craie, l'espace continental s'était donc partout accru, et l'Europe, prise dans son ensemble, était peut-être plus étendue, plus continue qu'elle ne l'est maintenant. Le midi, du cœur de l'Espagne au fond de la Provence, avait de puissantes nappes lacustres alimentées par des fleuves considérables. La mer abandonnait, à la longue, une partie du bassin de Paris et se cantonnait en Belgique dans un étroit périmètre. Les eaux douces jouaient un rôle prépondérant et favorisaient l'essor d'une végétation luxuriante. La nature animée s'était complétée, dans toutes les directions, par les oiseaux, par les mammifères, désormais prédominans sur le sol. Pourtant l'ordonnance géographique qui semblait prévaloir n'avait encore rien de stable ni de définitif. Sans doute des mouvemens violens, précurseurs des changemens qui allaient suivre, agitèrent le sol au commencement de l'ère ter-

tiaire. De nouvelles chaînes de montagnes s'établirent ou s'exhaussèrent; on le devine par la façon dont la mer se trouva distribuée à la suite de ces événemens. En consultant le périmètre, maintenant et à tout jamais inaccessible, occupé alors par elle, on est conduit à croire que ces montagnes n'avaient rien de commun avec l'orographie actuelle. Là où des hauteurs médiocres se rencontrent maintenant, des cimes de premier ordre ont pu se dresser, tandis que les régions alpines et pyrénéennes n'auraient encore offert qu'un sol faiblement accidenté. Bien des particularités donnent à croire, par exemple, que les montagnes de la Provence centrale et septentrionale, telles que le Ventoux et Lure, le Léberon, Sainte-Victoire et la Sainte-Baume, dont l'importance est tout à fait secondaire, représentaient alors un système orographique puissamment accentué. La contrée attenante était elle-même aménagée comme l'est actuellement la Suisse. De grands lacs baignaient le pied des principaux escarpemens : il en était ainsi, par rapport à Lure, du lac de Manosque, qui, d'Apt ou de Grambois à Peyruis, ne mesurait pas moins de 40 kilomètres. Le lac d'Aix était dominé à l'est par le massif de Sainte-Victoire; ses profondeurs, en partie comblées par des amas détritiques arrachés aux flancs de la montagne, ont gardé jusqu'aux vestiges des plantes qui l'habitaient et qui diffèrent de celles dont la foule se pressait au fond des vallées inférieures. Il a donc existé des générations de montagnes qui se sont succédé, et les plus jeunes sont celles qui atteignent de nos jours la plus haute élévation; de même que les mers se déplacent et que les fleuves s'amoindrissent, les montagnes s'effondrent et retombent sur elles-mêmes. Les Pyrénées et les Alpes sont certainement postérieures à l'époque que nous venons d'atteindre et qui coïncide avec le début des temps tertiaires.

La mer de l'éocène, premier terme de cette ère divisée en trois parties par les géologues, correspond à un retour offensif de l'océan; on lui donne le nom de mer « nummulitique. » Elle s'étendait, comme une méditerranée immense, du fond de l'Inde et de la Cochinchine jusqu'au golfe de Gascogne et au Maroc; de l'Égypte elle remontait, toujours avec les mêmes caractères et le même facies, jusqu'au-delà de Vienne et des Carpathes, découpant l'Europe centrale et méridionale en une foule d'îles et de péninsules. La mer nummulitique contournait le pâté montagneux de la Provence; mais elle couvrait les Alpes occidentales non encore soulevées. D'autre part, la même mer occupait au sud toute la Haute-Italie, la Styrie, l'Istrie et la Dalmatie et prolongeait au nord, par l'Autriche, le Haut-Danube, la Bavière et la Suisse, un bras qui laissait le Jura pour aller aboutir en s'atténuant en Savoie et au

sud-est du lac de Genève. Par son rivage méridional, ce bras longeait la région des Alpes réduite à une bande mince, à une sorte d'isthme étroit et long qui s'élargissait insensiblement à l'est, formant le col d'une vaste péninsule qui comprenait, non-seulement la Carniole, la Basse-Autriche et la Galicie, mais la Hongrie presque entière, la Bosnie, la Thrace, une grande partie de la Grèce, s'étendant jusqu'en Crète et empiétant même sur l'Asie-Mineure. Cette mer était large et profonde; ses dépôts disloqués, reportés plus tard au sommet des plus hautes montagnes, ont une puissante épaisseur. La nummulite, petite coquille ronde et plate, comparable à une pièce de monnaie, les caractérise; elle constitue parfois des accumulations surprenantes et on la trouve aussi bien auprès des pyramides qu'au nord des Alpes et en Bavière.

C'est à cette mer que Heer rapporte les poissons et les tortues fossiles des ardoisières de Matt, dans le canton de Glaris. La nature du gisement indique un dépôt de mer profonde qui a dû pourtant s'opérer à une petite distance du rivage, puisqu'on y a découvert aussi deux oiseaux. Plusieurs poissons appartiennent à des genres encore vivans ou peuvent en être rapproches, tellement ils leur ressemblent. L'un d'eux, l'*Anenchelum latum*, rappelle le « drapeau » (*Lepidotus argyreus*) des côtes africaines et méditerranéennes, remarquable par ses couleurs brillantes et dont les évolutions rapides imitent les replis d'une banderole d'argent subitement déployée au fond de l'eau. Outre les combéréidiens et les percoïdes, on a reconnu parmi les poissons de Matt des salmonidés et des harengs, enfin des plectognathes, type actuellement relégué dans les mers tropicales ou tout au plus dans la Méditerranée. Les tortues marines de Matt ressemblent à celles qui fréquentent les mers chaudes et servent à l'alimentation dans les pays voisins de la zone tropicale.

C'est à la partie supérieure des dépôts nummulitiques que se placent les amas connus sous le nom de *flysch* ou schistes à fucoïdes. Ces schistes tiennent une grande place et pénètrent fort avant sur toute la lisière nord des Alpes. Les minces feuillets du flysch sont tapissés d'innombrables empreintes d'algues, la plupart accumulées comme si elles avaient vécu sur place, et disposées par touffes délicates, indéfiniment subdivisées. On n'a pas rencontré d'autres fossiles qui aident à la détermination de l'âge du flysch; mais sa liaison avec la formation nummulitique qu'il surmonte confirme l'opinion de ceux qui voient en lui le dernier terme de la série éocène. A nos yeux, il est probable, en dépit de ce qu'on a allégué sur l'origine des fucoïdes comme se rapportant à des vestiges de vers se traînant sur la vase, que le flysch représente le dernier état

de la mer nummulitique sur le point de se dessécher. La configuration même de cette mer étroite et longue explique sa conversion, au moment où s'opéra son retrait en une caspienne isolée et basse, ne recevant peut-être les eaux d'aucun fleuve considérable et offrant un degré de salure assez intense pour en écarter les animaux, mais favorable encore au développement de certaines algues qui l'auraient envahie sur une large étendue. Une circonstance curieuse vient à l'appui de cette hypothèse : les algues du flysch sont en étroite relation de forme avec celles des mers antérieures de la craie et du Jura, mais presque sans affinité avec celles des mers actuelles, dont l'absence doit être notée d'autant plus qu'elles se montrent justement sur l'autre versant des Alpes dans le gisement contemporain de Monte-Bolca. Ces types d'algues jurassiques et crétacées paraissent ici pour la dernière fois ; ils touchent à leur entière disparition. Il semble que ce bassin fermé du flysch, d'où la plupart des autres organismes vivans auraient été exclus, serait devenu un asile pour toute une catégorie de végétaux marins en voie d'extinction.

Après le dessèchement de la mer du flysch, la région des Alpes et l'Allemagne furent de nouveau réunies ; sans doute un exhaussement graduel et continu avait amené ce résultat. Une ceinture de sol émergé était venue s'ajouter aux précédentes et la masse continentale, définitivement soustraite à l'invasion des eaux, se trouvait avoir acquis plus d'étendue et plus de relief. — A ce moment, du reste, par une combinaison des conditions climatologiques et de la configuration du sol, dans l'Europe du sud principalement, les grands lacs prévalurent, et l'influence d'une humidité tiède favorisa l'essor de la végétation, qui, sans rien perdre de sa richesse ni de sa variété, devint plus luxuriante et plus fraîche. Dans aucun temps elle ne confondit dans une alliance plus harmonieuse les formes caractéristiques de la zone tempérée avec celles qui font l'ornement des régions voisines du tropique.

Dans cet âge, nommé « aquitanien » et auquel se rattachent la plupart des lignites tertiaires, les arbres qui sont demeurés l'apanage de l'hémisphère boréal, les aulnes, les peupliers, les ormes, les érables, les chênes, même les bouleaux et les saules, s'introduisent ou se multiplient. En même temps, l'Europe, et par conséquent la Suisse, sont peuplées de séquoïas, de cyprès chauves, de *Glyptostrobus*, de *Chamæcyparis*, de liquidambars, de tulipiers et de bien d'autres types aujourd'hui perdus pour nous, mais que l'Amérique ou l'Asie ont conservés et que la culture s'attache à nous rendre. Parmi les palmiers encore nombreux, il faut distinguer les sabals, maintenant relégués aux Antilles ou dans la partie

la plus chaude des États-Unis, les dattiers devenus africains, les *Flabellaria*, qui font songer aux *Thrinax* de l'Amérique centrale. D'autres encore, comme le *Manicaria formosa* et le *Calamopsis Bredana*, sont assimilés par Heer au pisang et au rotang des forêts vierges de l'Amérique équatoriale. Il convient de mentionner enfin les dernières cycadées sur le point de nous abandonner pour jamais.

Durant cette période, postérieure au flysch, mais antérieure à la molasse marine, la plaine suisse, semée de lacs profonds vers le milieu, marécageux et encombrés de végétaux le long des bords, n'avait gardé de la mer précédente que quelques flaques d'eau saumâtre au fond de la dépression qui suivait la région des Alpes. Heer s'est demandé où se rendaient les eaux qui alimentaient ces cuvettes lacustres, assez creuses pour recevoir, sans en être comblées, des épaisseurs de sédiment atteignant jusqu'à 300 et 400 mètres. Mais s'il est possible d'esquisser les limites des anciennes mers, comment jalonner la direction des cours d'eau d'autrefois à leur sortie des lacs dont ils entraînaient le trop plein? — On peut dire d'une façon générale que les oscillations du sol ont été le plus ordinairement l'effet de mouvemens de bascule, et le point immobile d'où part l'impulsion s'appelle « la charnière : » il en fait effectivement l'office. La région des Alpes, avant de redresser ses puissantes arêtes, a dû présider à de pareils effets et remplir le rôle de charnière. — En effet, le desséchement de la mer éocène, remplacée par des lacs dans le centre et le sud de l'Europe, eut pour contre-coup dans le nord-ouest l'extension d'une autre mer, la mer « tongrienne ou oligocène, » celle des sables de Fontainebleau, qui couvrit la Belgique, s'étendit de Cherbourg en Westphalie, et, par Cassel, pénétra dans la vallée du Rhin et l'occupa jusqu'au-delà de Bâle, peut-être plus loin encore. Il est vraisemblable que c'est dans la direction de cette mer que s'opérait l'écroulement des cuvettes lacustres qui couvrirent la Suisse centrale jusqu'au moment de l'invasion de la mer molassique.

IV.

Heer a appliqué le nom de « molasse » non-seulement aux sédimens de la mer miocène, dont nous tracerons bientôt les contours, mais à l'ensemble des formations soit lacustres, soit marines ou d'eau saumâtre, qui se succédèrent, en Suisse, dans le cours entier du miocène. Ces formations ont, il est vrai, pour trait commun de comprendre des grès marneux, le plus souvent tendres au moment de l'extraction, se durcissant à l'air et pouvant servir de matériaux de construction, mais passant aussi sur d'autres points à l'état incon-

sistant; d'où le nom de « molasse » qui leur a été appliqué. Ces formations superposées ou intercalées couvrent la plaine suisse, qu'elles ont autrefois comblée. Elles s'étendent de la lisière des Alpes au Rhin et au Jura, et du Léman au lac de Constance, n'ayant au-dessus d'elles que le manteau superficiel des déjections glaciaires. Sur d'autres points, mais principalement au contact des Alpes et sur ses premiers gradins, la roche ordinaire fait place au « nagelfluh, » amas de cailloux de toutes formes, dimensions et provenances, réunis par un ciment marneux arénacé ou gréseux, qui varie suivant les localités et constitue parfois des masses énormes, comme au Righi, qui en est presque entièrement composé. Le nagelfluh consiste donc dans des amas d'élémens détritiques charriés, remaniés, et accumulés par les eaux qui sillonnaient la région des Alpes durant la période du soulèvement de cette chaîne qui, certainement, n'a pas surgi en une fois. On conçoit que les eaux courantes et torrentielles, descendues des nouvelles cimes, aient entraîné des débris, abattu les angles et les crêtes, émoussé les aspérités, déblayé les obstacles avant que leur lit définitif ait été établi. A en juger par les déjections qui s'accumulent sous nos yeux au pied des montagnes, on peut se faire une idée de l'immensité des détritus que le massif alpin a dû livrer à l'action des eaux avant d'être façonné par elles.

Le surgissement des Pyrénées est généralement placé à la fin de l'éocène, les lits de la molasse miocène se trouvant horizontalement étendus au bas de cette chaîne. Au contraire, la même molasse a été sensiblement disloquée au nord des Alpes et reportée parfois à une altitude considérable. Il est donc incontestable que c'est seulement après le dépôt de la molasse que les Alpes auront acquis la structure qu'elles ont encore et qui fait d'elles le système orographique dominant de l'Europe entière.

Le soulèvement des Pyrénées, en accentuant le relief, non-seulement de cette chaîne, mais de bien d'autres points du sol européen, eut pour contre-coup un affaissement corrélatif auquel correspondit un dernier retour de la mer; c'est lui qui mit fin à la période lacustre ou « aquitanienne » dont nous venons de parler. — La mer molassique, dans son invasion, ne suivit pas exactement le tracé de la mer antérieure ou nummulitique. D'une façon générale, elle échancra plus largement le continent européen. Pénétrant par la vallée du Rhône, elle força l'entrée de la Provence intérieure et mit fin aux nappes lacustres qui parsemaient depuis longtemps ce pays. S'avançant entre le Jura et les Alpes, elle occupa la plaine suisse, réunie de nouveau en un seul bassin avec la vallée du Haut-Danube, ne laissant à sec en Austro-Hongrie que la chaîne des Carpathes, disposée en une île contournée en croissant. Au sud des Alpes, elle couvrit la vallée entière du Pô et presque toute l'Italie centrale.

A une époque où les régions polaires commençaient à peine à se refroidir, où pourtant, à raison même des progrès de ce refroidissement, une foule de végétaux quittaient l'extrême Nord pour chercher sous des latitudes plus clémentes les conditions qui leur faisaient défaut sous leur ciel natal, la mer molassique fut pour l'Europe entière une cause active d'égalisation des climats. Elle contribua efficacement à maintenir au centre du continent une température exempte de saisons extrêmes, une chaleur humide en été et des hivers à peine sensibles. Aussi c'est seulement après son retrait que l'on constate la marche définitive de l'abaissement calorique qui amena l'Europe aux conditions destinées à prévaloir dans le quaternaire. Heer applique la désignation d'île « pennino-carnolique » à la grande terre, très irrégulièrement découpée, dont la région des Alpes faisait alors partie et dont le tracé, au sud par Turin, au nord par Berne et Munich, s'allongeait en pointe jusqu'à Vienne, pour faire corps ensuite, par la Carniole et l'Illyrie, avec les Balkans, la Macédoine et une partie de la péninsule hellénique. Il n'est pas certain cependant, en dépit des sinuosités qui échancraient les rivages de cette terre, qu'elle fût une île véritable. Dans le midi de la France, elle se soudait au massif triasique et cristallin des Maures, dont la continuation masquée par les flots de la Méditerranée nous demeure inconnue. En Grèce, cette même terre semble avoir présenté vers l'Archipel et la côte attenante de l'Asie-Mineure un prolongement dont il serait impossible de marquer la terminaison.

C'est là qu'il faut placer les animaux et les plantes de la faune et de la flore mollassiques, les plus riches de toutes celles qui aient été encore observées à l'état fossile dans aucune autre contrée. Il est vrai que ces êtres n'ont pas tous vécu simultanément et qu'ils proviennent de gisemens distribués sur divers points de la Suisse actuelle. De même que, dans le cours entier du miocène, les lacs, après avoir succédé à la mer, ont plus tard cédé devant celle-ci, destinée à se retirer à son tour et à faire place à de nouveaux lacs, de même la végétation et la nature animée, loin de rester immuables, ont éprouvé d'un bout à l'autre de la période bien des changemens. Heer a étudié minutieusement ces modifications, dont il a fait ressortir le caractère et qui se traduisent par un certain abaissement de la température. La moyenne annuelle, estimée à 20 degrés centigrades au début de la période, n'est plus évaluée qu'à 18 degrés centigrades à la fin. Ce n'est là pourtant qu'un calcul approximatif et l'on voit qu'au total la décroissance aurait été peu sensible, même en acceptant l'évaluation comme rigoureuse.

Comme les modifications organiques ne sont elles-mêmes que partielles et graduelles, qu'elles n'ont rien qui dénote l'existence d'un ou plusieurs renouvellemens successifs, mais plutôt des oscil-

lations dues à l'introduction de certains types, au déclin et à l'élimination de plusieurs autres, s'effaçant devant les nouveau-venus, Heer a préféré ne pas tenir compte de subdivisions aussi peu tranchées et procéder à l'examen de l'ensemble, en embrassant dans un seul cadre la nature vivante tout entière de la Suisse miocène. Déjà, en se reportant à la fin de l'âge éocène antérieur, l'étude de ce que l'on nomme le terrain sidérolithique du Jura avait permis de constater l'identité des animaux terrestres qui fréquentaient le versant suisse de cette chaîne, palæotheriums, anoplotheriums, xyphodons, etc., avec les types correspondans retirés du gypse de Montmartre. — Au bord des lagunes aquitaniennes, on rencontre l'anthracotherium qui caractérise si bien le miocène inférieur. Pourtant, plusieurs des genres antérieurs continuent alors à se montrer et servent de lien entre les deux époques. Avec la taille d'un bœuf, l'anthracotherium magnum avait le port et le groin d'un porc; comme celui-ci, il aimait à se vautrer dans la vase. MM. de La Harpe en ont retiré des squelettes entiers des lignites du canton de Vaud. Les tapirs, les rhinocéros commencent à se montrer, ainsi que les premiers ancêtres des ruminans, encore à l'état d'ébauche; mais à mesure que l'on redescend les étages, le mouvement continue, les séries se prononcent et se caractérisent. Ce sont les chevrotains, puis les cervidés (*Cervus Scheuchzeri*) qui vont en se spécialisant. Les antilopes laissent soupçonner leur présence par celle des coléoptères coprophages, qui vivent de leurs déjections. L'existence des mastodontes et des dinotheriums, ces prédécesseurs des éléphans, n'a été signalée que dans les parties récentes de la mollasse. Il en est de même de l'hipparion, qui précède en Europe le cheval proprement dit. — Le plus grand carnassier de la molasse, l'hyænælurus, dépassait le tigre par la taille, et tenait du tigre et de la hyène par la denture. — Enfin, un singe anthropoïde, voisin du siamang de Sumatra, habitait la Suisse molassique; il mesurait environ un mètre de hauteur et se distinguait du siamang actuel par quelques détails secondaires.

Heer a reconstitué le paysage aquitanien du lac de la Pandèze, auprès de Lausanne. Tandis que les tapirs se baignent dans l'eau du lac, que les rhinocéros errent en troupe et que les anthracotheriums rôdent le long des bords, on voit des lotus étalés à la surface de l'eau; des papyrus, des laiches, de grands roseaux garnissent les bords ombragés par un groupe de palmiers dont le large feuillage se marie à la verdure lustrée des camphriers, des lauriers, des figuiers, de plusieurs chênes à feuilles persistantes. Des fougères volubiles (*Lygodium*), des salsepareilles grimpantes s'enroulent autour des tiges et des branches, tandis que, dans le lointain, on

entrevoit des érables, des noyers et des pins. Ce n'est pas là un tableau imaginaire; il est fondé sur les déductions raisonnées de la science. La plupart des anciennes localités de la molasse suisse fournissent à Heer les traits d'une reconstitution semblable : bien plus, il va jusqu'à décrire la marche des saisons et il détermine le temps de la floraison de chaque espèce, d'après des indices qui n'ont rien d'illusoire. Mais nous avons hâte d'arriver à la principale de ces localités de la Suisse molassique, à celle qui, par la profusion des élémens qu'elle a fournis, les éclipse toutes, nous voulons parler d'OEningen, déjà mentionné au commencement de cette étude.

OEningen, avec ses plaques accumulées, aux minces feuillets peuplés d'innombrables vestiges d'animaux et de plantes, déposés lits par lits, de saison en saison, représente à lui seul une longue durée de siècles. Toutes les circonstances réunies s'accordent pour faire croire que les carrières d'OEningen, maintenant exploitées à ciel ouvert, se sont formées au fond d'un lac, dans des eaux tranquilles et pures, sur un point où des sources puissantes, peut-être thermales, avaient leur embouchure à portée de rives heureusement situées, couvertes d'une végétation luxuriante qui s'avançait jusqu'au lac, et empiétait plus ou moins sur son domaine. Les géologues croient que des phénomènes éruptifs ont précédé et accompagné l'établissement du lac d'OEningen et influé sur la sédimentation ; ces phénomènes n'auraient pas été étrangers aux particularités qui se rattachent au passage à l'état fossile d'un si grand nombre d'êtres organisés. OEningen appartient au dernier et au plus récent des cinq étages de la molasse. Il marque la terminaison de cette grande période, et la mer s'était retirée au moins partiellement de la plaine suisse et tendait à délaisser le centre de l'Europe, lorsque les plages de ce petit lac étaient ombragées de puissans végétaux et fréquentées par une faune aussi riche que variée. En dehors des plantes et des insectes, les reptiles recueillis à OEningen s'élèvent à douze; les mammifères comptent six espèces, les poissons trente-deux. Aucun gisement du monde ne peut soutenir la comparaison, si l'on considère l'ensemble.

Bien que nous nous trouvions placés à la fin du miocène et sur un point éloigné du sud de l'Europe, nous devons constater la douceur des hivers de l'ancienne localité. La flore d'OEningen comporte pourtant une association singulière, au premier abord, de types des pays chauds, à feuillage ferme et pérennant et de types de la zone tempérée, se dépouillant chaque année au retour de la saison froide. D'une part, ce sont des camphriers, des canneliers, de vrais acacias, plusieurs palmiers, des savonniers, des tamariniers; de l'autre, ce sont des saules, des peupliers, plus nombreux qu'en aucun autre temps, des ormes, des charmes, des bouleaux, des ambriers, etc.

Heer a fait voir que ce mélange était surtout l'indice d'une température égale, s'abaissant peu en hiver, mais dont la chaleur estivale était amortie par l'humidité; il compare OEningen aux jardins de Madère, où l'on observe la réunion des mêmes catégories végétales, harmonieusement confondues. Sous un semblable climat, les laurinées fleurissaient au cœur de l'hiver; les peupliers, les saules, les platanes, les ormeaux développaient de très bonne heure leurs chatons et leurs feuilles. C'est cette ordonnance qu'atteste justement la coincïdence, à la surface d'une seule et même plaque, des fleurs de camphrier, des fruits des canneliers, des chatons de saules et de peupliers, des samares d'ormeaux et des feuilles nouvelles de platane. L'hiver était donc très doux à OEningen et le printemps des plus précoces. — L'été est également reconnaissable à un indice tiré de la présence à la surface des feuillets des ailes de fourmis. C'est au milieu de la saison chaude que les fourmis ailées prennent leur volée en troupes immenses et vont s'accoupler dans les airs. Elles meurent ensuite, après avoir abandonné leurs ailes et tombent par milliers au sein des lacs. Les mouches, les termites ont eu le même sort : à côté, se montrent les fruits d'un tamarinier (*Podogonium*), qui mûrissait, par conséquent, dans la même saison, avec les samares des bouleaux et des frênes, les gousses des acacias, etc. Les platanes et les ambriers disséminaient leurs fruits en automne et ne perdaient leurs feuilles que très tard, dans l'arrière-saison. — Au bord immédiat des eaux, se pressait à OEningen une lisière épaisse de peupliers, d'aulnes, de saules, de figuiers. Plus loin, s'élevait une forêt puissante où dominaient les érables, les noyers, les chênes verts, les lauriers. Sur les lisières et dans les endroits abrités, s'étalaient les casses, les césalpiniers, les gommiers, entremêlés de palmiers moins nombreux et moins élevés que dans l'âge précédent, mais encore élégans et variés. De nombreuses fougères, des plantes aquatiques complétaient cet ensemble, qui exigerait de longues pages s'il fallait pour le décrire en préciser les détails.

V.

Après OEningen, la nuit se fait subitement dans le passé de la Suisse; les fossiles manquent et les formations régulières font elles-mêmes défaut. On ne trouve d'autre indication que des masses de nagelfluh. C'est pourtant à ce moment qu'il faut placer le plus grand événement géologique dont la Suisse ait jamais été le théâtre, le surgissement et la constitution définitive des Alpes. Le monde

primitif se termine à ce moment. C'est une ère qui se clôt et un nouvel ordre de choses qui commence pour se perpétuer ensuite jusqu'à nous. Cependant, s'il fallait mesurer par siècles, nous nous trouverions rejetés dans un passé encore très lointain, et d'immenses événemens se sont déroulés entre ces deux dates si rapprochées en apparence, en ne considérant que l'histoire du globe : le soulèvement des Alpes et l'apparition de l'homme.

Esquissons à grands traits ce qui dut se passer lorsque les Alpes, finalement exhaussées et configurées comme elles le sont encore, peut-être même plus élevées, eurent atteint leur relief, dans un âge où rien ne faisait conjecturer que l'homme dût bientôt se montrer. Cet âge est celui où les mastodontes, et bientôt après les éléphans, étaient les rois incontestés de la nature vivante. Ce fut l'époque aussi où la végétation européenne, dépouillant sa richesse antérieure, s'appauvrit graduellement pour revêtir enfin l'aspect et se réduire aux élémens qui la caractérisent encore sous nos yeux.

A partir d'une époque déterminée, mais très éloignée de la nôtre, antérieure même au tertiaire, la température terrestre, d'abord sensiblement égale par tout le globe, commença à s'abaisser, et cet abaissement, parti des pôles, ne cessa de faire des progrès, d'abord à l'intérieur des cercles polaires, pour s'étendre ensuite au-delà de proche en proche. La dépression du climat de la région arctique, la seule que nous ayons à considérer, n'eut d'abord d'autre résultat immédiat que d'exclure de la zone circumpolaire les types des pays chauds, tels que les cycadées, les palmiers, et avec eux la plupart des arbres à feuillage persistant, en favorisant au contraire l'essor des végétaux qui se dépouillent à l'entrée de l'hiver et pour lesquels la saison froide marque une période de repos. On peut même dire que cette dernière catégorie doit ses aptitudes aux conditions que l'abaissement du climat fit naître pour la première fois aux environs du pôle, avant de les propager de plus en plus loin; mais les progrès de cet abaissement furent tels à la longue qu'après l'établissement d'une saison froide annuelle, un moment vint où l'eau se solidifia sous forme de neige et de glace au sommet des montagnes arctiques. L'accumulation de ces élémens auparavant inconnus constitua enfin des glaciers dont la marche vers les vallées inférieures, une fois inaugurée, continua sans jamais s'arrêter. Ce ne fut donc plus seulement les types des pays chauds et les arbres verts, mais la végétation ligneuse tout entière qui se trouva menacée par cet envahissement des glaces, né fatalement de l'abaissement du climat, mais destiné à en aggraver les effets et à en précipiter les résultats, non-seulement à l'intérieur du cercle polaire, mais, par contre-coup, bien au-delà et dans la

zone tempérée limitrophe. — De là, effectivement, des courans marins et atmosphériques réfrigérans propageant au loin l'influence des régions arctiques, non plus seulement brumeuses et relativement froides en hiver, mais désormais glacées durant l'année entière. On conçoit donc qu'il ait suffi de certaines circonstances géographiques, comme le retrait de la mer molassique, pour altérer la température européenne et transformer un climat insulaire et maritime en un climat à saisons de plus en plus prononcées et tendant à devenir extrême. A ces causes vint s'en ajouter une troisième, et celle-ci spéciale à la région même des Alpes, constituant désormais le massif central de l'Europe; c'est l'altitude de ce massif, qui, presque immédiatement après son érection, dut se couvrir de neiges permanentes, puis de glaciers, d'abord restreints aux hautes cimes, mais ensuite, à mesure que les circonstances favorisèrent leur extension, destinés à descendre dans les vallées inférieures et à déboucher plus tard de ces vallées jusque dans les plaines situées à leur pied.

Nous savons qu'il en fut ainsi par l'ensemble des observations suscitées par l'étude des phénomènes glaciaires; nous savons que, vers la fin du pliocène, plusieurs glaciers alpins avaient acquis l'extension dont ils étaient susceptibles. Nous savons que, par l'accumulation de toutes les causes qui viennent d'être mentionnées et que la permanence des glaces au sommet des Alpes ne put qu'aggraver, la plupart des chaînes secondaires, les Carpathes, les Vosges, les montagnes d'Auvergne, et les Pyrénées eurent également leurs glaciers et que le quaternaire ne fut, pour ainsi dire, que l'expression dernière, le *summum*, suivi d'un retour par atténuation graduelle, de tous les phénomènes d'où était sortie l'extension glaciaire. De même qu'une très grande humidité et des précipitations aqueuses d'une extrême abondance, jointes à l'abaissement du climat, allant pour la première fois jusqu'à la congélation de l'eau, avaient amené l'extension glaciaire, de même l'atténuation de l'humidité et l'intensité moindre des précipitations, dans la zone tempérée boréale, durent entraîner à la longue le retrait des glaciers et la réalisation de l'ordre de choses actuel. C'est la théorie que nous avons exposée ici même et qui nous semble toujours la vraie (1).

Mais ce qui est également certain, c'est que, loin d'avoir été brusque, l'abaissement du climat européen, de même que l'extension des glaciers, furent lents et graduels et qu'ils n'atteignirent

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1883, *les Temps quaternaires*, par G. de Saporta.

leur terme qu'avec la fin du pliocène. Rien ne ressemble, il faut le dire, au miocène récent comme le pliocène ancien, ainsi que l'atteste l'étude des riches flores de Meximieux, près de Lyon, et des pentes montagneuses du Cantal. On se dirait transporté dans la forêt vierge d'Agua Garcia, aux Canaries. — D'abord le retrait de la mer ne s'opéra que peu à peu. Même après avoir quitté la plaine suisse, elle s'attarda à l'est, en Autriche, à l'ouest dans la vallée du Rhône; au sud, dans l'Italie septentrionale. Puis, sur bien des points, des lacs parfois d'une étendue considérable succédèrent, comme à OEningen, à la mer et occupèrent les dépressions qu'elle abandonnait. C'est ainsi que, déjà refroidie au nord, quand elle était relativement tiède dans le Midi, l'Europe pliocène n'arriva que par degrés insensibles à cette uniformité dans les conditions d'abaissement thermométrique qui semble caractériser notre continent vers l'origine des temps quaternaires.

Le glacier le plus gigantesque était celui du Rhône, dont nous avons tracé la marche dans ce recueil, d'après M. Falsan. Après avoir comblé le Léman et être venu buter contre les pentes du Jura, il avait donné lieu à deux branches, dont l'une, par la vallée de l'Aar, s'avançait au nord jusqu'en Argovie, tandis que l'autre, gagnait Lyon par la Savoie et le pays de Gex, pour aller s'épanouir en une masse frontale dont le large éventail s'étalait de Vienne aux environs de Trévoux. Ce glacier n'était pas le seul. A l'est, vers le lac de Constance et au-delà, le glacier du Rhin lui servait de pendant, tandis que, dans l'espace intermédiaire, ceux de l'Aar, de la Reuss et de la Linth s'étendaient à travers la plaine suisse, en affectant des proportions beaucoup plus modestes. Quelle qu'ait été l'extension obtenue par tous ces glaciers à un moment donné, quelque complète que l'on suppose leur invasion le long du versant septentrional des Alpes, il y aurait une évidente exagération à admettre qu'ils aient jamais exclu toute végétation de la plaine suisse et que dans les vallées attenantes aux fleuves glacés, mais soustraites à leur action immédiate, il n'ait pu exister des bois couvrant les déclivités qui servaient de lisière aux eaux courantes et aux lacs tourbeux établis dans le fond.

Ces sortes de vallées et de cantons boisés, situés à l'abri des masses glaciaires, ont pu d'ailleurs n'avoir qu'une durée limitée. Ils ont pu éprouver des vicissitudes, servir d'abord de passage à des eaux torrentielles, puis être le siège d'une végétation fraîche et luxuriante, en dernier lieu être envahis à leur tour par les glaces. Tous les accidens que comporte une région soumise à l'action des glaciers ont dû se présenter dans le cours d'une période aussi longue que le quaternaire et l'on conçoit très bien que l'accès de

certaines vallées boisées et fertiles, de certains cantons arrosés et couverts de pâturages, au voisinage même des glaciers et en aval des cimes inaccessibles, soit demeuré ouvert aux grands animaux de l'époque, qui, sans y habiter toute l'année, pouvaient s'y rendre pendant la belle saison, en remontant les plaines à la recherche des endroits qui leur offraient une nourriture abondante et par des passages à eux connus. Ces observations s'appliquent dans notre pensée aux charbons feuilletés d'Utznach et de Durnten, la plus récente des formations examinée par Heer, celle qui termine la longue série d'étages et de gisemens d'où il a exhumé *le Monde primitif de la Suisse*. Il s'agit de lits tourbeux d'une puissance variable, intercalés dans des sédimens argileux d'origine lacustre, recouverts eux-mêmes par des amas de sable, de cailloux et d'élémens erratiques et reposant sur une couche détritique plus ancienne. Cette tourbe, exploitée sur plusieurs points des cantons de Zurich et de Glaris, a plus de consistance et de pouvoir calorifique que les tourbes modernes. L'examen suivi de tous les débris reconnaissables qu'on en a retirés a appris qu'elle avait dû se déposer sur le pourtour d'un lac subalpin à la cuvette profonde dans le milieu, évasée vers les bords, et cerné par une large lisière de plantes marécageuses. Des noisetiers, des chênes, des bouleaux, le sapin, le pin sylvestre et celui des tourbières formaient alentour un rideau sinueux sur un sol herbeux et imbibé, où le rhinocéros de Merk et l'éléphant antique séjournaient en troupes pendant les longs jours, se baignant à loisir dans l'eau fraîche des mares et vers l'embouchure des ruisseaux.

Le caractère tiré des plantes joint à celui que fournissent l'éléphant et le rhinocéros, espèces qui précèdent en Europe l'arrivée du mammouth (*El. primigenius*) et du rhinocéros à narines cloisonnées (*Rh. tichorhinus*), cette association reporte les charbons d'Utznach sur l'horizon du « Forest-Bed » de la côte de Norfolk, c'est-à-dire aux premiers temps de la période quaternaire, à un âge relativement tempéré, où le laurier et le figuier s'avançaient au nord jusqu'auprès de Paris, tandis que, par contraste, le climat du sud de l'Europe était plus humide et plus égal qu'il n'est devenu depuis. On sait que l'homme s'était alors déjà multiplié. La race de Chelles et de Saint-Acheul, celle qui taillait le silex à larges éclats et vivait en plein air, habitait à ce moment les bords de la Somme et ceux de la Seine. Cet homme primitif vit arriver le mammouth et disparaître l'éléphant antique, si voisin de celui des Indes. Il assista aux transformations du climat, devenu graduellement plus excessif, et plus tard lui ou une autre race chercha dans les cavernes un refuge à la fois contre les grands carnassiers et les rigueurs du

froid. Les vallées suisses, accessibles aux grands pachydermes, sur les points que ne couvraient pas les énormes glaciers quaternaires, étaient trop sauvages, trop reculées; elles offraient trop peu de ressources alimentaires pour que l'homme primitif ait cherché à s'y introduire. Aussi aucun vestige de son séjour ni de l'industrie humaine de ce premier âge n'a encore été retiré des charbons d'Utznach. Ce n'est qu'après un long intervalle, lorsque le retrait définitif des glaciers eut rendu à elle-même la plaine suisse, que les lacs délivrés de leur pesant couvercle purent réfléchir de nouveau la lumière dans leur azur profond, que les prairies eurent partout repris possession du sol des vallées, que l'homme vint à son tour se rendre maître d'une nature et d'un pays renouvelés. Ce fut alors le temps des cités lacustres et de la pierre polie. En l'interrogeant, on se place, il est vrai, bien avant l'histoire, avant même l'usage des métaux, en présence d'une industrie et d'une agriculture rudimentaires, mais enfin dans un cadre où rien ne rappelle désormais ni les traits ni les êtres à jamais effacés du *monde primitif de la Suisse*.

VI.

Avant de fermer ces annales des anciens âges rédigées par Heer avec un charme si pénétrant, un coloris si vif, et un tour si gracieux, il est naturel de s'enquérir des idées générales du savant et du penseur, soit qu'il ait invoqué les théories des autres, soit qu'il en ait proposé de nouvelles, en développant à certains égards des vues originales. — Esprit clair, cherchant les explications et accueillant avec faveur celles qui lui paraissaient vraisemblables, Heer en revanche renonçait difficilement à une opinion une fois adoptée. Il lui semblait que rien ne dût jamais prévaloir contre une démonstration considérée par lui comme acquise. La science pourtant ne marche guère qu'à l'aide de compromis résultant d'affirmations et de démentis successifs. Les hypothèses et les systèmes, entachés le plus souvent d'une part d'erreur, et heureux si cette part est petite! ne se produisent un jour que pour céder la place à d'autres que l'avenir corrigera à leur tour, avant d'obtenir la formule définitive. Il en est surtout ainsi de la paléontologie, dont les documens presque toujours incomplets demandent à être interprétés pour être mis en pleine valeur. Ce n'est pas tout que de constater des faits, il s'agit ensuite d'en fixer le vrai sens et la raison d'être; mais, dans beaucoup de cas, on se heurte à des problèmes dont la grandeur étonne, bien qu'il soit difficile de se soustraire à la tentation d'essayer au moins de les résoudre.

Heer avait été frappé de l'importance de l'élément américain dans la flore molassique. Il n'était pas question de vagues analogies; mais une foule d'espèces dominantes et caractéristiques de la molasse se trouvaient avoir des « homologues » ou correspondans directs, exclusivement propres à l'Amérique septentrionale, tandis que l'Europe actuelle, et même l'ancien continent, ne possédaient plus ces types végétaux, sinon à l'état fossile. Il en était notamment ainsi du séquoïa de Californie, du cyprès chauve de la Louisiane, du sabal ou palmier-parasol des Antilles, du tulipier, du platane, de plusieurs érables et peupliers, dont les formes fossiles européennes reproduisaient l'apparence comme si elles eussent été tracées sur le modèle des formes américaines actuelles. Heer a vu dans ces rapprochemens, qui impliquent une communauté d'espèces répandues à la fois dans les deux pays à un moment donné des siècles antérieurs, l'indice d'anciennes connexions territoriales; mais par où l'Europe et l'Amérique auraient-elles ainsi communiqué? — Heer, dans sa *Flore fossile tertiaire* et, plus tard, dans *le Monde primitif de la Suisse*, a exposé les raisons qui lui faisaient croire que ce continent de jonction avait été l'Atlantide, dont les Canaries, Madère, et les Açores ne seraient qu'un reste et la tradition mentionnée par Platon un dernier souvenir. L'homme primitif aurait assisté à la disparition au sein des flots de l'Atlantide, graduellement submergée. Mais, si l'on est assuré, par l'extrême ressemblance des forêts canariennes avec celles de l'Europe pliocène, de l'attenance de notre continent avec les îles de l'océan, l'hypothèse d'une Atlantide allant rejoindre l'Amérique du Nord à travers l'espace maritime interposé a perdu toute vraisemblance depuis les derniers soudages, qui ont révélé d'immenses profondeurs là justement où l'on aurait dû rencontrer, à une faible distance de la surface, les vestiges de la région récemment engloutie. La solution préférée par Heer semble donc devoir être abandonnée; mais il est curieux d'observer que celle qui tend à prévaloir et qui consiste à faire arriver du Nord les espèces distribuées à travers les continens de l'hémisphère boréal, n'a pu s'établir qu'à la suite des travaux de Heer sur l'ancienne végétation polaire. Nous mettrons ce fait en lumière lorsque nous rendrons compte de ces travaux. C'est donc toujours à lui que l'on doit avoir recours, alors même qu'il est nécessaire de substituer une vue plus juste, réalisant un progrès réel, à une théorie devenue insuffisante. Cette façon de fournir des armes contre soi, à la faveur de ses propres découvertes, est encore, de toutes les manière de se tromper, la plus noble et la plus féconde en résultats définitifs.

Heer a professé une opinion fort tranchée au sujet de l'époque

glaciaire, dont il a longuement décrit la marche et analysé le caractère dans *le Monde primitif de la Suisse*. Peut-être n'a-t-il pas assez compris que, placé en observateur au pied des plus grandes alpes, au centre de la région où le phénomène glaciaire avait agi avec le plus d'intensité, il était moins à même d'en apprécier les épisodes secondaires et les phases partielles que d'autres explorateurs plus à l'écart, mais plus à portée aussi de saisir la perspective des événemens et l'ordre relatif de leur succession. D'Archiac a fait cette remarque curieuse que le célèbre Saussure, en dépit de son génie actif, en s'attachant aux masses les plus grandioses des chaînes alpines, n'avait pu réussir à déterminer les véritables lois de la stratigraphie, comme le firent plus tard ceux qui, plus modestes, abordèrent, en Angleterre et en France, l'étude des lits en place, qu'aucune dislocation n'avait encore fracturés.

En Suisse, la formation glaciaire encombre toute la scène et ne laisse presque aucune place aux autres élémens d'appréciation d'une période qui, selon la pensée d'E. Lartet, au lieu d'être, « comme bien des esprits persistent à l'envisager, une transition critique et violente, a vu se développer des milliers de générations successives de ces mammifères qui peuplent encore notre Europe, associés à d'autres qui depuis ont abandonné notre sol. » Le remplacement graduel de l'éléphant méridional et du rhinocéros à narines minces par l'éléphant antique et le rhinocéros de Merk, s'éloignant à leur tour devant le mammouth et le rhinocéros à narines cloisonnées, ces substitutions toujours ménagées dans les alluvions quaternaires de Paris, dans le Forest-Bed de la côte de Norfolk, aussi bien que dans les formations synchroniques du midi de la France et du Val d'Arno, en Italie, démontrent bien que les changemens qui s'opérèrent alors dans le climat et dans la faune se firent par enchaînement et furent exempts de soubresauts. La flore elle-même, prise dans son ensemble, ne s'appauvrit que peu à peu et elle conserva jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au retrait des glaciers, assez d'opulence pour procurer à des herbivores comme les éléphans et les rhinocéros les quantités de nourriture qui leur sont nécessaires en toutes saisons. C'est, en définitive, sur d'assez faibles indices, appuyés d'observations purement locales, que Heer en est venu à supposer l'existence d'une période « interglaciaire, » sorte de retour momentané à une température clémente, favorable au développement des animaux et des plantes. Pendant cette période supposée, les glaciers et le froid, après avoir envahi l'Europe, auraient reculé momentanément pour réaliser ensuite un nouveau mouvement offensif. Rien ne justifie à nos yeux une pareille hypothèse, dès qu'au lieu de la

restreindre à des accidens locaux ou à la marche particulière de certains glaciers, on voudrait la généraliser en l'appliquant à l'Europe entière.

VII.

Dans le domaine de la paléontologie, toutes les notions, si élevées qu'elles soient, cèdent la place à celle de l'espèce, qui les domine et les efface. L'espèce, c'est l'être individuel qui se perpétue par la propagation et persiste pendant des générations, toujours semblable à lui-même, au moins en apparence. Si l'espèce, ainsi entendue, varie dans le cours des siècles, c'est assurément à l'aide de l'individu et par l'affermissement des variétés individuelles. Ainsi seulement ont pu se produire des branches collatérales, ramifiées à leur tour. Finalement, l'espèce elle même, d'où est-elle sortie originairement, et son origine, faut-il la concevoir comme une création de toutes pièces des individus qui la représentent, ou bien comme un enchaînement d'actes modificateurs successifs accentués peu à peu dans une ou plusieurs directions sensiblement divergentes? — Ce sont là des questions qui se posent d'elles-mêmes en paléontologie et qu'on ne saurait éluder entièrement, même en prétextant l'ignorance. Cette ignorance ne saurait être absolue en présence des élémens partiels qui nous viennent des fossiles; elle est plutôt synonyme de doute et d'incertitude; et comment l'esprit de l'homme, une fois en éveil, sollicité même par des doctrines contradictoires, pourrait-il se soustraire à la nécessité de faire un choix entre des théories qui semblent s'exclure, mais qui, à travers leur choc, ne sont pas sans laisser entrevoir ce demi-jour qui précède la pleine lumière et permet au coup d'œil exercé de se diriger du côté où elle apparaîtra?

Heer a abordé avec beaucoup de franchise et de bonne foi cette question de l'espèce. Il comprend bien qu'on ne saurait invoquer ni une création primordiale unique, ni une suite de destructions totales et de renouvellemens successifs du monde organisé. Tout concourt à démontrer que la nature vivante a changé dans le cours des siècles, sans que pourtant les terres ni les mers aient jamais cessé d'être habitées par des plantes et des animaux. On est bien encore forcé d'admettre que des espèces ont souvent péri soit violemment, soit éliminées par l'effet du temps et la concurrence d'espèces rivales.

Il semble que la conséquence logique de cette extinction de certaines races, aux prises avec des circonstances défavorables ou des

espèces plus jeunes et plus vigoureuses, devrait être la possibilité, pour celles-ci ou quelques-unes d'entre elles, de se modifier à la suite de l'ébranlement qui leur ouvre de nouvelles destinées et de donner naissance à des races nouvelles susceptibles de se multiplier à leur tour. Ces races nouvelles, il est tout simple de concevoir qu'elles se constituent à l'écart, qu'elles soient d'abord obscures et ne se manifestent qu'une fois formées et caractérisées, puisque nous ne possédons guère, en fait de fossiles, que les êtres les plus répandus de chaque époque. D'ailleurs quel moyen aurions-nous, à l'aide des seuls individus tombés entre nos mains, de distinguer les races naissantes et en voie de développement de l'espèce mère dont elles tendent à se détacher? Les individus offrant quelques vestiges de ce phénomène seraient toujours, aux yeux des classificateurs, ou une espèce distincte qu'ils rangeraient à part, ou une simple variété d'une espèce déjà connue. Pour agir autrement, il faudrait avoir sous les yeux et au complet tous les termes d'une longue série de variations individuelles. Mais c'est là justement ce que la paléontologie n'obtiendra jamais, et nous serons toujours amenés à admettre, par hypothèse, les nuances intermédiaires servant à rejoindre deux termes spécifiques séparés par un faible intervalle, de même que, bien souvent, la distinction entre deux espèces voisines se trouve purement conventionnelle, tellement les caractères différentiels énumérés par les naturalistes se réduisent à peu de chose.

Mais Heer, préoccupé de cette idée que l'espèce a dans l'ordre naturel une existence objective, qu'elle ne change pas sous nos yeux et que certaines espèces ont montré au contraire une remarquable fixité à travers deux ou plusieurs périodes successives (ce que personne ne conteste), n'est pas disposé à admettre qu'à côté de races très fixes il y en ait aussi de variables et de plastiques. Il repousse énergiquement le système de Darwin, et pourtant, pressé par la réalité, il en propose un autre bien moins vraisemblable puisqu'il ne repose ni sur l'expérience des faits actuels ni sur l'observation du passé.

Heer suppose qu'à des époques indéterminées, les espèces auront changé, mais dans un temps relativement court, pour demeurer ensuite immuables jusqu'au moment où une crise semblable aurait entraîné une nouvelle « refonte des espèces. » Il est vrai que l'auteur lui-même ne saurait ni assigner le nombre ni définir le caractère de phénomènes aussi étranges, dont rien de ce qui nous est connu n'autorise à soupçonner l'existence. Heer retire de son hypothèse, qui n'est au fond que du darwinisme mitigé, l'avantage considérable à ses yeux de pouvoir nier la transformation insensible et constante des espèces; mais c'est là justement un point

que les partisans de l'évolution se sont toujours défendus de soutenir. La transformation darwinienne a pu être lente ou relativement rapide dans ses effets; elle s'est manifestée dans une mesure très inégale selon les êtres que l'on considère et, parmi les espèces, les unes, flottantes et variables, ont donné lieu à des races plus tard converties en types définitifs; tandis que les autres, une fois fixées, sont demeurées sans changement, incapables de se modifier à l'avenir, destinées à vivre plus ou moins longtemps, mais destituées de la faculté de donner naissance à une postérité. — Les cèdres, les séquïoas, les tulipiers, les magnolias, arrêtés depuis des myriades de siècles dans leurs traits décisifs, sont demeurés à peu près invariables. D'autres types plus plastiques, tels que les pins et les chênes, sans sortir d'un cadre déterminé, ont cependant produit des races locales plus ou moins différenciées et continuent sous nos yeux à présenter des sous-espèces. Il en est d'autres encore, les botanistes le savent bien, qui varient sans trêve et sans mesure, tout en ne constituant pas des espèces au sens propre du mot, c'est-à-dire auxquelles il soit possible d'assigner des limites. La prétendue fixité des espèces est donc une illusion et un trompe-l'œil. On se paie de mots en la proclamant, et ce qui le prouve plus que tout le reste, c'est que Heer lui-même, observateur sagace, admettait « une refonte » soit partielle, soit totale. Sa formule, exclusive au premier abord, correspond en dernière analyse à un aveu des effets de la variabilité que les transformistes traduisent par le terme d'évolution, en les considérant comme une propriété de l'être organisé, pour lequel le changement constitue une sauvegarde vis-à-vis des conditions extérieures, elles-mêmes sujettes à changer.

Bientôt nous suivrons Oswald Heer sur un plus vaste théâtre et sur un horizon plus étendu que ceux de sa terre natale. Nous le retrouverons aux prises avec les mystérieuses profondeurs des pays arctiques, jusqu'à lui inaccessibles à la science. Là aussi ses puissantes facultés, sa lucidité, sa persévérance dans le travail, sa méthode analytique sûre et pénétrante, le guideront et lui feront, comme à Colomb, découvrir un monde nouveau, le passé des régions circumpolaires.

G. DE SAPORTA.

L'ABYSSINIE ET SON NÉGUS

D'APRÈS UN VOYAGEUR ALLEMAND.

Tout le monde sait ou devrait savoir que le roi Salomon eut de la reine de Saba un fils nommé Menelek, qui lui ressemblait tant que ses sujets les prenaient quelquefois l'un pour l'autre. Il en conçut de l'humeur, et pour se débarrasser de ce fils incommode, il le chargea d'aller gouverner en son nom le royaume d'Abyssinie. En quittant Jérusalem, Menelek emporta l'arche d'alliance et les deux chérubins d'or qui la couvraient de leurs ailes. La caravane arriva un jour de sabbat au bord d'un fleuve. Menelek et une partie des Juifs qui l'accompagnaient n'hésitèrent pas à le passer, et de ce jour ils furent chrétiens, bien avant la naissance du Christ. C'est à ces pieux mécréans que les chrétiens d'Abyssinie doivent leur origine, tandis que les Falaschas ou Juifs abyssins descendent de ceux qui, fidèles aux prescriptions de Moïse, refusèrent de transgresser la loi du sabbat.

Ce qui témoigne de la parfaite vérité de ce récit, c'est que l'arche d'alliance se trouve encore enfermée dans une cachette de l'église métropolitaine d'Aksoum, ville sainte du Tigré. Si jamais les hasards de vos voyages vous conduisaient à Aksoum, ne demandez pas à la voir. Il n'est permis de la contempler qu'au grand-prêtre ou *nébreïd;* lui seul pourrait vous enseigner où elle se trouve, et il ne dit son secret à personne. D'ailleurs, quand il consentirait à vous la montrer, cela ne vous servirait de rien, elle n'est visible qu'aux yeux des vrais croyans, c'est-à-dire des chrétiens abyssins monophysites. Mais, sous peine de vous attirer beaucoup d'embarras et quelques avanies, n'ayez pas l'air de douter de ce que vous dira le *nébreïd.* L'Abyssinie est un pays où l'on juge les étrangers sur la facilité avec laquelle ils croient tout ce qu'on leur dit. Pour voyager avec agrément dans les alpes éthiopiennes, il faut croire qu'un *nébreïd* ne ment jamais et que l'arche d'alliance est à Aksoum. Il faut croire aussi que les Abyssins descen-

dent de Juifs qui furent chrétiens mille ans avant Jésus-Christ, d'où il résulte qu'ils ont autant de dévotion pour l'Ancien-Testament que pour le nouveau, pour les psaumes de David que pour les Évangiles. Avant tout, il faut tenir pour un fait indubitable que les négus ou souverains d'Éthiopie sont les petits-fils de Salomon. Le maître actuel de l'Abyssinie, l'empereur Jean II, négus négesti ou roi des rois, était un simple gouverneur d'Adoua dans le Tigré, lorsque les Anglais firent la guerre à Théodore, et il s'appelait Lidj-Kassa. Il sut se ménager la bienveillance des vainqueurs, et par l'habileté de sa politique autant que par son courage, il parvint à réduire sous sa domination toutes les provinces de l'Éthiopie. Son premier soin fut de démontrer qu'il descendait en droite ligne de Salomon; cette démonstration lui demanda peu d'efforts, bien d'autres l'avaient faite avant lui : — « Depuis que je suis monté sur le trône de mes pères, que j'ai vaincu les infidèles et soumis à mon obéissance mes sujets révoltés, disait-il à un voyageur allemand, M. Rohlfs, j'ai rétabli le vieil empire éthiopien tel qu'il existait lorsque le premier de mes ancêtres, Menelek, fils de Salomon, le tint en héritage de sa mère la reine de Saba (1). »

Il est permis de douter de beaucoup de choses quand on ne voyage pas en Abyssinie; mais on aurait tort de ne pas reconnaître que c'est un remarquable et intéressant petit peuple que ces 1,500,000 Abyssins qui, enfermés dans leurs hautes vallées comme dans une forteresse, ont su défendre contre les entreprises de voisins très remuans leur indépendance et leur foi. En vain la marée montante de l'islamisme bat de toutes parts les rochers de leurs montagnes, ils sont restés ce qu'ils étaient. Au fanatisme musulman ils opposent un fanatisme égal. Divisés entre eux, en proie aux guerres civiles et changeant souvent de maître, on les voit toujours prêts à s'unir pour faire tête à Mahomet; la haine et le mépris du croissant leur créent une patrie. Dans ces dernières années, ils ont fait parler d'eux, ils ont eu un rôle à jouer. Ils attirèrent sur leur pays l'attention sympathique de l'Europe quand le vice-roi d'Égypte, à l'instigation d'un Suisse très distingué et très ambitieux, qui aspirait, dit-on, à devenir négus, s'avisa, en 1875, de conquérir l'Abyssinie et de l'annexer au Soudan. Les deux sanglantes défaites de Gudda-Guddi et de Gura le dégoûtèrent à jamais de cette périlleuse fantaisie. Ceux de ses soldats qui survécurent, cruellement mutilés, répandirent dans la vallée du Nil la terreur du nom abyssin.

On conçoit facilement que les Anglais, depuis qu'ils ont occupé l'Égypte, aient songé à nouer des rapports avec le négus pour obtenir sa coopération contre le mahdi, qui leur cause de si vifs déplaisirs.

(1) *Meine Mission nach Abessinien im Winter 1880-1881*, von Gerhard Rohlfs. Leipzig; Brockhaus, 1883.

On prétend qu'ils ont réussi dans leur négociation, qu'un traité a été conclu, dont on ne connaît pas encore exactement la teneur. Il y a un moyen sûr d'obtenir l'alliance d'un négus, c'est d'exaucer le plus ardent de ses souhaits en lui procurant un port sur la Mer-Rouge. « On objecte, écrivait Gordon en 1881, que les Abyssins sont un peuple trop sauvage pour être digne d'avoir un port; mais on ne parviendra à les apprivoiser qu'en les tirant de leur isolement. Quand on examine les registres de la douane de Massouah, on s'aperçoit que la plupart des marchandises qui passent par cette ville vont en Abyssinie ou en viennent. » Si les Égyptiens ont toujours refusé au négus la satisfaction qu'il leur demandait, c'est qu'une prophétie musulmane annonce qu'avant le jour de la résurrection, la kaaba sera détruite par les Abyssins. Les Anglais, qui se soucient peu de la kaaba et des prophètes, pourront être plus coulans; mais il faut savoir ce qu'en retour le négus peut leur offrir. Les Abyssins, qui se défendent très bien, sont-ils capables de rendre des services dans une guerre offensive, de se créer des titres à la gratitude de leurs alliés? Après leur victoire de Gura, ils n'ont pas su poursuivre leurs avantages ni reprendre la province du Bogos. Il y a des peuples qui ne se battent bien que chez eux.

Depuis le temps où les Portugais et les jésuites y formèrent un établissement que rappellent encore des palais ruinés et des ponts en pierre qu'on n'entretient plus, l'Abyssinie a été souvent parcourue, souvent décrite. Les voyageurs s'accordent tous à célébrer les grâces merveilleuses de cette Suisse ou de cette Auvergne africaine, presque aussi grande que l'Allemagne. Au-dessus de ses terres basses et brûlantes ou *kollas*, pays de coton et de fièvres, s'élèvent par étages des terres tempérées, qu'embellissent leurs sycomores gigantesques, leurs citronniers, leurs baobabs, leurs pâturages embaumés par la rose et le jasmin, leurs lacs bleus emplissant le cratère de volcans morts. Plus haut règne toute la sauvagerie des scènes alpestres. On ne voit plus que des gorges profondes où mugissent des torrens se précipitant en cascades, des murailles rocheuses festonnées de lianes, d'euphorbes et de mimosas, des pitons plutoniens surmontant la croupe aplatie des montagnes de grès. En s'élevant plus haut encore, on ne tarde pas à atteindre la limite des frimas éternels, et, aux enchantemens de la flore tropicale succèdent la nudité des rocs où rien ne pousse, et la blancheur des neiges qui ne fondent pas. L'altitude moyenne de la région dépasse 2,000 mètres, et c'est ainsi qu'on trouve au-dessous du tropique du Cancer un climat salubre et fortifiant, des vallées aussi fraîches que parfumées. L'Abyssinie est un pays qui sent bon, et l'homme s'y porte aussi bien que le lion et l'hippopotame; c'est une justice que tout le monde rend à cette contrée si riche en productions diverses, vrai paradis si on la délivrait de ses fourmis, de ses termites et de la fureur des guerres civiles.

A l'égard des mœurs, du caractère des habitans, les rapports des voyageurs diffèrent davantage, et leurs contradictions s'expliquent souvent par les bonnes ou les mauvaises rencontres qu'ils ont faites, par le plus ou moins d'agrément qu'ils ont eu dans leurs couchées. Presque tous accusent les Abyssins de tenir la malpropreté pour une vertu agréable à Dieu et de se persuader qu'il n'est pas de spectacle plus édifiant que la sainte crasse d'un anachorète qui a été vingt ans sans se laver. On est allé jusqu'à prétendre qu'en Abyssinie personne ne se lave, à l'exception des gens zélés, qui, par dévotion, recherchent la sanctifiante cérémonie d'un second baptême. Plût au ciel qu'on les rebaptisât tous les jours! On reproche aussi à ces montagnards leur passion pour la viande crue ou le *brondo* et le plaisir qu'ils prennent à se graisser les cheveux. Dès leur plus tendre jeunesse, ils ont la tête ruisselante de beurre frais; ce beurre, venant à fondre, leur dégoutte sur le visage et leur cause des ophtalmies. On leur reproche encore leur rage de discourir, leur verbeuse faconde, leur goût excessif pour le *palabre*. M. Rohlfs, qui est resté sept mois et demi en Abyssinie, affirme que, si l'on jugeait les différens peuples de la terre sur la quantité de mots et de phrases qu'ils sont capables de prononcer d'un lever à un coucher de soleil, il faudrait accorder sans conteste la palme aux Abyssins, « lesquels surpassent en loquacité les Français eux-mêmes. » C'est une épigramme qu'il nous décoche en passant, car il est aigre-doux à notre endroit, et, dans toutes les contrées qu'il parcourt, il ramasse volontiers des pierres pour nous les jeter. Mais il ne veut pas notre mort; ses pavés ne sont que des cailloux.

Strabon disait que, de son temps, les Éthiopiens reconnaissaient deux dieux, l'un invisible et éternel, qu'ils considéraient comme l'auteur de toutes choses, l'autre mortel, sur lequel ils ne s'entendaient pas. Les modernes Éthiopiens s'entendent très bien sur le dieu visible et mortel : « C'est l'argent, représenté par le thalari d'Autriche à l'effigie de Marie-Thérèse, nous dit un voyageur français. Le son des thalaris a sur eux une puissance magique qui fait cesser toutes les hésitations, capituler toutes les consciences, ouvrir toutes les portes, tous les cœurs et le reste. » Dans le Tigré comme dans l'Amhara, la mendicité a été réduite en art; elle y met en pratique toute sorte de méthodes savantes. On y trouve des mendians à cheval; les rosses efflanquées et fourbues qui les portent savent dans l'occasion déraidir leurs jointures ankylosées pour rejoindre en temps opportun le voyageur qui s'échappe. Mais si les Abyssins mendient, il n'y a chez eux que les brigands qui volent. Les domestiques sont très fidèles; s'ils n'ont pas les mains propres, ils les ont nettes. On prétend que les ecclésiastiques éthiopiens se distinguent par leur cupidité autant que par leur robe jaune et leur turban de haute forme. Cependant M. Rohlfs nous rapporte un trait de délicatesse dont il fut le témoin attendri. Il trouva dans l'église

très vénérée d'Amde Uork un prêtre qui priait avec ferveur et qui lui dit : « Tout à l'heure j'ai ramassé sur le chemin trois écus. Satan me souffla à l'oreille qu'ils étaient à moi ; mais un regard jeté sur l'église me fit rougir de ma coupable pensée, et j'entendis la voix de l'ange Gabriel qui me disait d'entrer dans la maison de Dieu pour le remercier d'avoir pu résister à une tentation diabolique. Voici les trois thalaris, peut-être les avez-vous perdus. » — « Parmi tous les récits de voyage en Abyssinie, ajoute M. Rohlfs, il en est à peine un sur dix où le clergé abyssin ne soit pas maltraité, et, catholiques ou protestans, les missionnaires ne tarissent pas en médisances sur son compte. Je suis bien aise de dire ce que j'ai vu. »

On impute souvent aux peuples comme une tare originelle des défauts ou des vices qu'ils ne doivent qu'à leurs gouvernemens. Rien n'est plus propre à corrompre le cœur de l'homme que les dures servitudes et les mauvaises obéissances. Quand on voyage en Abyssinie, on s'étonne de trouver cet admirable pays si peu peuplé et si mal cultivé. On y traverse d'immenses solitudes où la terre en friche semble attendre une charrue qui ne viendra jamais, et on est tenté d'en conclure que l'Abyssin est le plus mou, le plus paresseux des peuples. Mais en tout pays le travail est dur, et certains gouvernemens s'appliquent à en dégoûter leurs sujets. Cette Suisse éthiopienne est soumise à un tout autre régime que la Suisse d'Europe; on y voit succéder à des temps de désordre et d'anarchie des périodes plus ou moins longues de despotisme arbitraire. Elle est à la discrétion d'une caste de barons féodaux, qui se croient tout permis et qu'on pourrait traiter de brigands de grands chemins, s'il y avait des chemins en Abyssinie. C'est dans cette caste que se recrutent les gouverneurs de provinces. Chacun se fait fort de prouver qu'il descend de Salomon et caresse le secret espoir de profiter quelque jour des malheurs publics pour se faire proclamer négus. Si l'un d'eux, grâce à son industrie ou aux complaisances de la fortune, parvient à accomplir son rêve, il ne connaîtra pas d'autre loi que son bon plaisir. L'homme qui a seul le droit de porter un parasol rouge se regarde comme le maître absolu de toutes les vies, de tous les biens et de toutes les consciences. Pour avoir le goût du travail et de l'effort, il faut s'appartenir et croire à un lendemain. Quiconque n'est sûr de rien se croise les bras et ne les décroise que pour tendre la main aux passans.

Le plus grand malheur de l'Abyssinie est son armée. Ses soldats n'ont pas d'uniforme; ils vont tête nue, les cheveux tressés, et, comme les pékins, ils s'habillent d'un *schama*, ou grande pièce d'étoffe de coton blanc à bandes rouges. Ils n'ont pour signe distinctif que l'anneau qu'ils portent au bras et la peau de mouton, de lion ou de panthère qu'ils jettent sur leurs épaules. Ainsi équipés, ils regardent l'univers de haut en bas; la terre leur appartient, c'est pour eux que le paysan

travaille. Leurs capitaines et leurs généraux affectent volontiers des allures de tranche-montagnes : — « Je suis le redouté Balata Gebro, disait l'un d'eux à M. Rohlfs. Il me suffit de mon visage pour mettre en fuite deux mille Turcs. J'ai tué de ma main cent Égyptiens et de ma main j'ai châtré vingt-cinq infidèles. Je suis le fort et l'invincible, celui qu'on reconnaît à sa peau de léopard tachetée de noir. On me nomme le maigre Balata Gebro; mais le maigre Balata est un lion qui châtre ou égorge tous ses ennemis. » — Gras ou maigres, les généraux éthiopiens ne reçoivent aucun traitement et leurs soldats ne touchent point de solde. Les uns et les autres en sont réduits à se payer par leurs mains. Ils vivent de maraude, de pillage; le butin se partage régulièrement: tant pour les chefs, tant pour les officiers, tant pour la troupe. Quand on se bat avec l'Égypte, on pille les Égyptiens; en temps de paix, on pille les Abyssins, et le gouvernement de l'Abyssinie, comme le remarque M. Rohlfs, est un état de guerre permanent de quelques-uns contre tous. Fénelon écrivait en 1710, dans un temps de malheurs où les soldats n'étaient plus payés : « Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer. On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohèmes et non de gens qui gouvernent. » Tant que le négus ne se décidera pas à payer ses soldats, le royaume d'Éthiopie mènera une vie de bohèmes.

L'empereur Jean avait écrit à plusieurs reprises à l'empereur d'Allemagne ou de Prusse, comme on l'appelle dans les pays lointains, pour solliciter ses bons offices dans sa lutte avec l'Égypte. L'empereur Guillaume confia à M. Rohlfs le soin de lui porter sa réponse. Il ne pouvait mieux choisir son ambassadeur; M. Rohlfs avait accompagné les Anglais dans cette fameuse campagne contre le roi Théodore, où les éléphans de l'Inde ont prouvé à leurs frères encore incultes de l'Afrique quels services essentiels un éléphant bien élevé peut rendre à l'homme. Avec sa lettre, M. Rohlfs portait au négus de fort beaux présens. En 1878, il était parti pour une exploration dans le bassin du Haut-Congo, et on l'avait chargé de déposer en passant aux pieds du sultan d'Ouaday un magnifique parasol de soie verte, enrichi de franges d'or et dont le manche mesurait deux mètres de hauteur. M. Rohlfs avait essuyé dans son expédition de désastreuses mésaventures, dont nous avons parlé ici même. Il fut arrêté, dévalisé dans une des oasis de la Tripolitaine par de perfides Suyas, qui se partagèrent sans vergogne les franges d'or de l'impérial parasol vert. Dès son retour à Berlin, il les fit remplacer par d'autres encore plus belles, et il n'attendait qu'une occasion de placer quelque part sa gigantesque ombrelle raccommodée. N'ayant pu arriver jusqu'au sultan, à qui il l'avait destinée, il s'avisa d'en faire hommage au roi très chrétien d'Éthiopie. Partout, en Afrique, on fait grand cas des parasols. Les sultans les aiment

mieux verts, les rois très chrétiens les aiment mieux rouges, mais ils sont accommodans, ils ne refusent jamais ce qu'on leur offre.

M. Rohlfs a été beaucoup plus heureux en Abyssinie qu'en Tripolitaine; on savait ce qu'il venait faire, on ne pouvait que le bien accueillir. Il parcourut sans fâcheux accident tout le Tigré, rejoignit dans le district de Debra Tabor le négus et sa cour, et fut l'objet des empressemens les plus flatteurs. Il remit sa lettre et son parasol, dont les dorures firent sensation. Il visita le lac Tana, les palais ruinés de Gondar. Il eut à Aksoum des entretiens intimes avec le *nèbreïd*, qui ne poussa pourtant pas l'obligeance jusqu'à lui montrer l'arche ni même jusqu'à lui dire où il la tient. La curiosité germanique éprouva ce jour-là une défaite. Après avoir passé en Éthiopie l'hiver de 1880 à 1881, M. Rohlfs arrivait en parfaite santé à Massouah, laissant les Abyssins fort contens de lui et lui-même assez content des Abyssins, disposé à leur pardonner leurs défauts en faveur de leurs excellentes intentions et de l'admirable beauté de leur pays. Il ne rapportait qu'une fâcheuse impression mêlée aux bonnes. Tout le long de sa tournée, il s'était fait une loi d'être fort poli, et partout on l'avait tutoyé, sans qu'il songeât à s'en formaliser. Ayant beaucoup vécu avec les Arabes, il prenait cette familiarité pour une marque de gracieuse bienveillance; il n'apprit qu'à son retour que c'était une marque de mépris. Les Abyssins en usent les uns à l'égard des autres avec beaucoup de cérémonie; leurs enfans eux-mêmes se traitent d'altesse, d'homme bien né, de *right honourable*. Ils réservent le tutoiement aux étrangers et aux domestiques. Cette découverte tardive mortifia M. Rohlfs, qui aurait bien voulu reprendre ses politesses. Il se console en pensant qu'il n'y a que les sots qui soient impolis. Au surplus, l'Abyssinie est si loin, on a tant de peine à y entrer et surtout à en sortir qu'on ne peut y retourner tout exprès pour obliger les gens à ne pas vous tutoyer.

M. Rohlfs ne nous aime pas beaucoup; mais cet intrépide voyageur a de la mesure dans l'esprit et le jugement très aiguisé; c'est un de ces sages ennemis dont les avertissemens sont plus utiles que des flatteries. On ne s'étonnera pas qu'il soit peu gracieux pour nos missionnaires lazaristes, si zélés, si courageux, si entreprenans, qui représentent dans les montagnes de l'Abyssinie comme ailleurs l'influence et l'action de la France. Si notre gouvernement voulait se concilier ses bonnes grâces, il devrait renoncer désormais à les protéger; mais nous espérons qu'il n'achètera pas à si haut prix une amitié douteuse, qui ne lui profiterait guère. En Afrique comme en Orient, qui dit Français dit catholique, qui dit catholique dit Français, et M. Rohlfs en éprouve quelque dépit. — « Au patronage que la France accorde à ses missionnaires, écrivait-il dans un de ses précédens ouvrages, elle doit toute l'influence qu'elle exerce en Orient et qu'elle exploite avec art, protégeant au loin les jésuites qu'elle chasse de Paris. Peu importe à cet

égard qu'elle soit gouvernée par un roi très chrétien, un empereur, un président ou un communard. En matière de politique étrangère, ce dernier deviendra bien vite un communard très chrétien pour ne pas compromettre le prestige de son pays sur tous les rivages de la Méditerranée. » — Puisse-t-il nous reprocher longtemps cette bienheureuse inconséquence! Que deviendrait le gouvernement d'un grand pays s'il sacrifiait ses intérêts au fanatisme de la logique?

Un autre voyageur, M. Maltzan, disait de nos missionnaires en Abyssinie : « Ces moines rusés sont haïs et redoutés, et cependant ils prennent pied partout. Quand on les chasse, ils reviennent par des chemins détournés et recouvrent bientôt leur ancien crédit. On l'a vu dans le Tigré, d'où le prince Kassa, aujourd'hui l'empereur Jean, avait expulsé tous les prêtres catholiques. Les voici de nouveau en possession de leurs stations perdues, et ils ont converti récemment onze villages. » M. Rohlfs accuse les Français d'une incorrigible fatuité, qui leur fait croire qu'on les adore : « Nous sommes tellement aimés par ces peuples! » lui disait un de nos lazaristes. Il reconnaît toutefois que les catholiques sont infiniment mieux vus des Abyssins que les protestans anglais ou allemands. L'Abyssin n'est pas seulement monophysite, il est avant tout mariolâtre. Notre consul à Massouah, M. Raffray, remarquait déjà, dans son livre sur l'Abyssinie, qu'elle a pour la mère de Dieu et pour ses miracles une dévotion toute particulière. On embarrassa plus d'une fois M. Rohlfs en lui demandant ce qu'il pensait de Marie; il tâcha de faire comprendre à ces indiscrets, sans se brouiller avec eux, qu'il n'en pensait ni bien ni mal. Les protestans sont pour les Éthiopiens des ennemis de Marie, et ils leur reprochent aussi de ne pratiquer ni le jeûne, ni la confession, ni le culte des saints. Aussi n'est-il pas étonnant que les missionnaires suédois d'Hotumlu n'aient jamais converti personne, et que le Bogos, la Mensa aient passé au catholicisme, qui grossit de jour en jour le nombre de ses prosélytes dans l'Hamasen.

Mais si nos missionnaires s'insinuent facilement dans la faveur des populations abyssines, il leur sera beaucoup plus difficile de se gagner le cœur et le bon vouloir du négus. L'obstacle n'est pas une question de croyance, mais de constitution ecclésiastique. Quoique l'empereur Jean soit un monophysite endurci et qu'il ait fait arracher la langue à quelques prêtres du Choa qui s'étaient laissé persuader qu'il y a deux natures dans le Christ, il est trop intelligent pour considérer un dogme comme une affaire d'état. Mais bien habile qui l'amènerait à reconnaître pour chef de l'église un pape résidant à Rome! C'est une tradition séculaire dans l'empire d'Éthiopie que l'*abuna*, ou primat de l'église abyssine, seul autorisé à ordonner des prêtres, soit un étranger résidant en Abyssinie. On l'emprunte à l'église copte, ou plutôt on l'achète au gouvernement égyptien. Le négus entend avoir dans sa

main le chef spirituel de son royaume, celui qui lie et qui délie, celui qui absout par une parole et détrône par un anathème. Jadis l'*abuna* se permit d'excommunier dans une assemblée publique l'empereur Théodore. Celui-ci arma son pistolet et, couchant l'évêque en joue, lui dit avec une respectueuse tendresse : « Mon bon père, donnez-moi votre bénédiction. » L'*abuna* s'exécuta sur-le-champ; il est vrai que cette bénédiction extorquée n'a pas porté bonheur à Théodore.

C'était ce même Théodore qui disait : « D'abord arrivent les missionnaires, puis les consuls, enfin les soldats. » Il en a fait la triste expérience. Il laissa entrer les missionnaires, qu'il employa à fabriquer de la poudre et des canons. Il reçut les consuls et les mit en chartre privée. Enfin arrivèrent les soldats, et il en fut réduit à se donner la mort. Son successeur, nous affirme M. Rohlfs, a hérité de ses opinions et répète volontiers ses adages. L'empereur Jean est un partisan résolu de l'unité religieuse autant que le roi Louis XIV. Il a contraint tous ses sujets musulmans à se faire baptiser; il tolère encore les juifs ou Falaschas, à cela près qu'il les tracasse de temps à autre. Au culte des saints et de Marie, il joint un profond respect pour toutes les leçons de sainte intolérance que renferme l'Ancien-Testament; il se pique d'être lui-même un *summus episcopus* et de connaître la Bible encore mieux que son *abuna*. En 1881, il a sévi avec énergie contre les lazaristes de la province d'Agamé, qu'on soupçonnait d'avoir trempé dans une intrigue. M. Touvier, évêque de Keren, qui était accouru pour protéger son troupeau, fut maltraité, déshabillé; on ne lui laissa que sa chemise de flanelle et son pantalon. Le village et l'église furent livrés aux flammes. M. Raffray eut beaucoup de peine à obtenir la délivrance de ses nationaux, et l'indemnité qu'il réclamait pour eux n'a jamais été payée. « La France, remarque malicieusement M. Rohlfs, s'est attiré quelquefois, par le zèle intempérant de ses missionnaires, de grands ennuis sans pouvoir obtenir aucune réparation; mais, d'autre part, elle en tire souvent de grands profits. » La moralité de cette aventure et de beaucoup d'autres est qu'il faut nous défier des illusions de l'amour-propre, ne pas croire trop facilement qu'on nous adore et joindre la discrétion à l'esprit d'entreprise.

Dans les violences qu'il exerce contre les catholiques, l'empereur Jean obéit à la raison d'état. De son naturel, il n'est point sanguinaire; en plus d'une occasion, il a étonné ses peuples par sa clémence. Quand son rival Gobezieh tomba dans ses mains, l'usage du pays l'autorisait à lui remplir les oreilles de poudre et à lui faire sauter le crâne comme par l'explosion d'une mine. Il se contenta de lui crever les yeux avec un fer rouge. En 1879, il fit grâce à plus d'un rebelle. Il se montra indulgent pour les enfans de Théodore, conserva sa charge à l'aîné, donna une situation princière au plus jeune. Lorsque le roi de

Choa, Menelek, parut à sa cour avec une pierre au cou pour implorer son pardon, il l'embrassa en pleurant, le couronna de ses mains, lui rendit son royaume en exigeant un tribut annuel.

Quant à sa politique étrangère, c'est une politique de négus qui consiste à se ménager des intelligences avec les souverains de l'Europe, pour pouvoir s'en servir au besoin soit dans ses luttes avec l'Égypte mahométane, soit dans les difficultés intérieures qui pourraient survenir. Mais il est permis de conclure des conversations qu'il eut à Debra Tabor avec M. Rohlfs que ses idées sont un peu confuses, qu'il prend volontiers les rats pour des éléphans et les éléphans pour des souris. Les Abyssins croient qu'il y a trois mondes : l'Éthiopie, l'Europe et la Turquie. Ils considèrent l'Europe comme un empire à peu près aussi grand que l'Abyssinie, mais privé de l'avantage de posséder un négus négesti. Ils se font une haute idée de l'empereur de Russie; ils estiment qu'il est presque aussi puissant que le roi de Tigré. Ils ne méprisent point l'Allemagne; l'empereur Jean félicita M. Rohlfs d'avoir pour maître un vrai négus, c'est-à-dire un souverain qui a des rois dans son obéissance. Il lui demanda comment il se faisait que la France n'eût plus de gouvernement. M. Rohlfs l'assura qu'elle en avait un, mais il ne s'étend pas sur les explications qu'il s'empressa de lui donner à ce sujet. L'instant d'après, il découvrit, à son vif étonnement, que le négus regardait comme la première puissance de l'Europe, même avant la Russie, le petit royaume de Grèce, qui, selon lui, avait contraint les Turcs de faire la paix avec le tsar et de céder à leurs ennemis des royaumes entiers. M. Rohlfs chargea son interprete de lui expliquer comment les choses s'étaient passées; mais le négus ne se laissa pas convaincre : « Il n'en est pas moins vrai, dit-il par forme de conclusion, que la Grèce est plus puissante que l'Allemagne. » Cette étrange opinion lui avait été inoculée par un consul grec, M Mirzaki, très habile homme, qui avait conquis sa faveur et entrepris de lui persuader que les évêques koptes sont une piètre marchandise qui ne vaut pas le transport, que les meilleurs des *abunas* sont ceux qu'on fait venir d'Athènes.

Somme toute, M. Rohlfs a gardé une impression favorable du négus d'Éthiopie. Il vaut mieux que la réputation que lui ont faite les missionnaires et ceux de ses sujets qui ne peuvent lui pardonner de défendre qu'on fume à sa cour. Il a exprimé au voyageur allemand son vif désir de civiliser les Abyssins, dès qu'il aura réglé son différend avec l'Égypte; il voudrait à cette fin posséder un port sur la Mer-Rouge. Les nations qui vivent près de l'onde amère sans y avoir accès ne respirent pas à l'aise, elles se sentent emprisonnées, il semble qu'on leur interdise la possession et la jouissance du monde. L'empereur Jean annonce aussi l'intention de construire des routes,

des chemins de fer pour faciliter le commerce entre l'Abyssinie et l'Europe; il ne demande pas mieux, disait-il à M. Rohlfs, que d'attirer dans ses états des ouvriers, des artistes, même des savans. De si beaux desseins lui font honneur; faut-il les prendre au sérieux? Les souverains intelligens et éclairés de pays à demi sauvages y pensent à deux fois avant d'exécuter les réformes qu'ils projettent. Ils sont partagés entre le désir d'emprunter ses industries à l'Europe et la peur de la voir arriver chez eux, le fusil à la main; leurs ambitions généreuses sont combattues par les inquiétudes, par les ombrages. Ils craignent en travaillant à leur gloire de travailler à leur servitude et que les routes qu'ils ouvriront ne leur amènent un maître ou un malheur.

A la fin de 1859, la France dépêcha en Abyssinie un de ses plus dévoués serviteurs, le commandant Russel, dont on vient de publier le Journal précédé d'une intéressante préface de M. Gabriel Charmes (1). Le commandant Russel était comme travaillé par l'inquiétude que la grande révolution maritime et commerciale qui allait s'accomplir par le percement de l'isthme de Suez ne prît notre pays au dépourvu et ne tournât à son préjudice, et il pressait le gouvernement impérial de parer au danger en acquérant des positions sur la côte éthiopienne. « S'il devait en être autrement, disait-il, à quoi bon percer Suez? Ce ne serait plus que le conduit d'une souricière anglaise. » Chargé d'une mission par M. de Chasseloup-Laubat, il fit des reconnaissances, des relevemens, des sondages, et jeta son dévolu sur cette baie de Zulla ou d'Annesley, que convoite aujourd'hui le négus Jean. A l'idée dont il était tourmenté et qui témoignait de sa patriotique clairvoyance, le comte Russel en joignait une autre d'une justesse beaucoup plus contestable. Il rêvait d'établir en Abyssinie le protectorat français. Sa mission fut malheureuse. Le négus Négoussié, avec qui il traitait et qui avait recherché l'appui de la France, était traqué par l'usurpateur Théodore. Il ne put le joindre et dut rester sur la frontière de l'Abyssinie, à Halaye, centre des missions catholiques. Il eut besoin de tout son sang-froid, de tout son courage pour sauver sa vie et celle de ses officiers et ramener sa petite escorte à Massouah.

Malgré les embarras et les périls de sa situation, il ne laissait pas de caresser sa chimère. Il se persuadait que les Abyssins étaient prêts à se contenter de leur indépendance nominale et à tendre les mains à un protecteur, que la France s'établirait sans difficulté en Éthiopie, qu'un bataillon de chasseurs en ferait l'affaire, et qu'avant peu, on verrait la population tout entière se convertir au catholicisme comme par enchantement. Il n'avait fréquenté, en Abyssinie, que des laza-

(1) *Une Mission en Abyssinie et dans la Mer-Rouge*, par M. le comte Stanislas Russel, capitaine de frégate. Paris, 1884; Plon.

ristes; il voyait les Abyssins par les yeux des missionnaires. Personne n'est plus optimiste que ces hommes de foi, qui bravent tant de dangers, et on ne saurait trop admirer l'intrépidité de leurs espérances; mais il faut en rabattre. Ils comptent sur l'assistance du ciel : le miracle est le fond de leur politique. Le vénérable Mgr de Jacobis raconta un jour au commandant Russel que, voyageant avec un de ses prêtres et deux serviteurs, il s'était rencontré face à face avec un énorme lion abyssin, qu'il avait fait son acte de contrition, prié Dieu de prendre sa vie et d'épargner celle de ses compagnons, et que tout à coup il avait vu s'adoucir le regard du monstre, qui, tournant le dos, s'était éloigné majestueusement. En rapportant cette histoire, le commandant ajoute : « Le lion avait déjeuné, diront les naturalistes. C'est possible, c'est même probable; mais j'aime mieux croire à l'intervention divine en faveur de Mgr de Jacobis. » En politique, il est bon de ne pas compter sur l'intervention divine et de tenir pour certain que les lions et les négus, quand ils sont en appétit, ne se font aucun scrupule de manger un évêque.

S'il est permis de regretter que le gouvernement impérial n'ait pas pris possession de la baie de Zulla, il faut lui savoir gré de la sagesse qu'il a montrée en renonçant à ses projets sur l'Abyssinie. On peut voir, par les récits fort instructifs de M. Rohlfs, que son entreprise eût essuyé quelques difficultés et sous le règne de Théodore et plus tard. Dans le haut pays abyssin croît et prospère l'*echinops giganteus*. C'est un chardon colossal, grand comme un arbre, dont les capitules épineux sont aussi gros que la tête d'un homme. Avant d'établir son protectorat dans un pays lointain, il convient de mesurer la taille des chardons. Mais la France se doit à elle-même de seconder les efforts de ses missionnaires et de ne laisser péricliter nulle part son influence. Notre gouvernement s'est enfin décidé à occuper dans le golfe d'Aden, à l'entrée de la Mer-Rouge, Obock et son territoire, qui nous appartenaient en vertu d'une convention conclue dès le 11 mars 1862. Nous y voilà établis, et cette récente installation nous oblige à entretenir des rapports suivis non-seulement avec Menelek, roi de Choa, mais avec son suzerain, le négus négesti. Le ciel nous garde de vouloir le protéger malgré lui, et n'allons pas nous imaginer qu'il est prêt à nous donner son cœur! Mais nous aurions tort de souffrir qu'il nous oublie. Tâchons de prouver à cet empereur que nous pouvons lui servir à quelque chose et que, si la France n'a pas de négus, elle ne laisse pas, quoi qu'il en dise, d'avoir un gouvernement.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA LÉGENDE ET LE CULTE DE KRICHNA.

I. *Les Religions de l'Inde*, par M. A. Barth, 1re édition. Paris, 1879; Fischbacher, et 2e édition. Londres, 1882; Trübner. — II. *Essai sur la légende du Buddha, ses origines et son caractère*, par M. E. Senart. Paris, 1882; Leroux. — III. *Le Bhagavata Purana, ou Histoire poétique de Krichna*. traduit et publié par Eugène Burnouf, t. IV, par M. Hauvette-Besnault. Paris, 1884; Imprimerie nationale.

On désigne dans l'histoire de la littérature indienne, sous le nom générique de *Pouranas*, lequel veut dire *Antiquités*, dix-huit grandes compositions poétiques, d'inégale étendue, formant ensemble le total énorme de seize cent mille vers; de date relativement récente, puisque la plus ancienne d'elles toutes ne saurait remonter au-delà du VIIIe siècle de notre ère; et dont le caractère général, facile à reconnaître, est assez difficile à déterminer avec exactitude pour que les Hindous eux-mêmes n'y fussent point parvenus sans le secours des Européens. Mais, depuis bientôt un demi-siècle, deux *Pouranas*, — les plus importans, sinon les plus volumineux de tous, — ont été traduits, l'un en anglais, le *Vichnou Pourana*, par le célèbre Horace Hayman Wilson, et l'autre en français, le *Bhagavata Pourana*, par Eugène Burnouf, notre plus illustre indianiste. Eclairées par les traditions des brahmanes et les éclairant à leur tour de bien plus de lumière qu'elles n'en ont reçu, les notes précieuses que Wilson a mises à sa traduction et les larges introductions dont Burnouf a fait précéder les volumes de la sienne permettraient presque de dire que le caractère d'un *Pourana* est de n'en pas avoir qui lui soit

essentiel. Cosmogonie, mythologie, théologie, métaphysique, morale, traditions, histoire, poésie même, il n'est rien, en effet, — ou peu de chose, comme l'on voit, — qu'un *Pourana* ne puisse contenir. Figurez-vous *la Divine Comédie* de Dante, cette « Somme » poétique de la théologie du moyen âge, étendue, par l'insertion d'une douzaine de nos *Chansons de geste*, jusqu'aux proportions de soixante ou quatre-vingt mille vers : c'est à peu près l'impression de désordre et de confusion que donne d'abord le *Bhagavata*.

Il y a toutefois un premier point de vue d'où cette confusion se débrouille, et un second d'où l'on peut dire qu'elle se laisse ramener à une espèce d'unité. C'est en premier lieu si l'on considère les *Pouranas* dans leur ensemble comme une encyclopédie de la science brahmanique mise à la portée des castes que la discipline sociale de l'Inde n'admettait pas à la connaissance des *Védas*. Et c'est ensuite si l'on fait attention qu'ils ont tous été rédigés dans un esprit de secte hautement avoué, pour la glorification d'une personne divine : tantôt Brahma, tantôt Siva, tantôt Vichnou. Les Hindous se servent même communément de cette indication pour classer les *Pouranas*. Six d'entre eux sont consacrés à Brahma; ils passent pour les moins importans, Brahma n'ayant jamais occupé dans aucune des religions de l'Inde le haut rang que nous lui attribuons, et ne possédant aujourd'hui même qu'un ou deux temples et de très rares adorateurs (1). Six autres sont placés sous l'invocation de Siva, dont on dit que les sectateurs sont, en réalité, bien moins nombreux dans l'Inde actuelle que ne tendrait à le faire croire le grand nombre de ses sanctuaires. Enfin, les six derniers, dont le *Vichnou* notamment et le *Bhagavata* font partie, sont autant d'apothéoses de Vichnou, le Dieu conservateur, sous les espèces de Krichna, son huitième avatar et son avant-dernière incarnation. Le lecteur a déjà compris que, si l'intérêt littéraire des *Pouranas* était médiocre (au moins pour ceux qui ne sauraient les aborder dans leur langue originale), l'intérêt historique et philosophique, en revanche, en est considérable. Les *Védas* eux-mêmes sont à peine des documens plus importans pour l'histoire des religions de l'Inde. Je veux dire par là que les religions dont les *Pouranas* sont les livres sacrés sont toujours des religions vivantes; et, des religions qui ne comptent pas aujourd'hui beaucoup moins de cent quatre-vingts millions de fidèles sont peut-être quelque chose d'assez considérable dans l'histoire de l'humanité pour que l'ennui de lire les *Pouranas* n'en détourne pas la curiosité.

C'est au moment même où Burnouf arrivait au dixième livre du

(1) *Les Religions et les Langues de l'Inde*, par M. Robert Cust; du service civil de sa majesté l'impératrice des Indes; Leroux, éditeur.

Bhagavata, le plus important du poème, celui qui répond au sous-titre de l'œuvre : *Histoire poétique de Krichna*, que la mort est venue l'interrompre, il y aura de cela trente-cinq ans bientôt passés. Comme si l'on avait reculé moins encore devant la difficulté de la tâche que devant les obligations que le nom d'un tel homme imposait à celui qui la continuerait, la publication du texte et la traduction sont demeurées depuis lors en suspens. D'autres œuvres, à la vérité, le *Bhagavadam*, traduit du tamoul en français, dès 1788, par Foucher d'Obsonville; le *Bhagavata Dasam Askand*, traduit de l'hindoui par M. Théodore Pavie, dont je n'ai point à faire l'éloge aux lecteurs fidèles de cette *Revue* (1) ; et le *Prem Sagar*, traduit en anglais par M. Edward Eastwick, traductions elles-mêmes, réductions, amplifications, remaniemens populaires de ce dixième livre, pouvaient en quelque manière en tenir lieu, sinon le remplacer. Mais ce n'était pas l'original, — on peut aujourd'hui s'en convaincre, — et c'était absolument l'original qu'il nous fallait. M. Hauvette-Besnault vient de nous le donner, élégamment rendu, précédé d'un substantiel mais trop court *Avant-propos*, somptueusement imprimé. En y joignant quelques livres récemment parus, au premier rang desquels nous avons déjà signalé *les Religions de l'Inde*, de M. Barth, et l'*Essai sur la légende du Bouddha*, de M. Senart, nous allons essayer de dire à quel point la question en est venue depuis le temps déjà lointain où Ampère, ici même, rendait compte du premier volume de la traduction de Burnouf (2).

Toutes les origines sont obscures, et celles d'un dieu particulièrement. On sait toutefois avec certitude que dans la littérature des *Védas*, Vichnou n'est pas encore un dieu du premier rang, et que Krichna n'y figure même point parmi ceux du second. Si son nom s'y rencontre, s'il y est déjà le fils de Devaki, — la mère qu'il conservera dans la légende du *Bhagavata*, — c'est tout à fait incidemment, et il n'y est que le simple disciple du brahmane Ghora. Mais en un ou deux autres endroits de la littérature védique il est parlé de troupeaux de krichnas poursuivis, traqués, et massacrés avec leurs femmes et leurs enfans. Comme c'est en punition de leurs crimes qu'ils sont ainsi frappés, et comme d'autre part le mot même de « krichna » veut dire « noir, » on a vu, non sans vraisemblance, dans le souvenir de ce massacre, historique ou fabuleux, une commémoration poétique des longues guerres de races que les Aryas ont dû livrer avant de s'établir en maîtres dans l'Inde primitive. La présomption s'est donc accréditée par là qu'il pourrait être entré dans la composition ultérieure du per-

(1) Voyez, dans la *Revue* des années 1856, 1857, 1858, les *Études sur l'Inde ancienne et moderne* et notamment : *Krichna, ses aventures et ses adorateurs*.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1840.

sonnage divin de Krichna quelques traits d'un antique dieu des populations anaryennes de la péninsule. Cela ne vaut-il pas mieux, au moins, que de voir dans la légende krichnaïte un mythe solaire de plus ? Philologues, mythologues et autres astrologues ont décidément trop abusé des mythes solaires; et il leur faudrait maintenant tâcher d'en trouver de plus neufs, — ou bien retourner franchement à l'auteur de *l'Origine de tous les cultes*.

S'il n'est pas très certain que nous ayons le droit de confondre le Krichna de la littérature védique avec le dieu qu'on adore aujourd'hui des bouches du Gange à celles de l'Indus et du pied de l'Himalaya jusqu'au détroit de Ceylan, en est-il autrement du Krichna qui figure dans la grande épopée du *Mahabharata*? Pour répondre à cette question, il nous faudrait plus de renseignemens que les indianistes ne peuvent nous en fournir sur le *Mahabharata* lui-même, ses remaniemens successifs, et les interpolations enfin de toutes mains que l'on y cru voir. Comme *l'Iliade* et *l'Odyssée* peut-être, comme nos *Chansons de gestes*, incontestablement, et quoiqu'il soit placé sous le nom de Vyasa, le *Mahabharata*, de l'aveu même des Hindous, n'est pas tant un poème proprement dit que le recueil anonyme des plus vieilles traditions d'une race. Or Krichna s'y présente au moins sous trois aspects, et trois aspects si différens que l'on pourrait presque douter s'ils conviennent au même personnage. Tantôt ses exploits ne passent pas le pouvoir ordinaire d'un mortel; tantôt, en déployant des forces ou des facultés plus qu'humaines, il ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la taille accoutumée d'un héros de la fable; tantôt enfin, comme dans l'épisode célèbre de la *Bhagavat Gita*, ses actes et ses paroles sont d'un dieu, et non pas seulement d'un dieu, mais du seul Dieu : « Quand la justice languit, Bhârata, quand l'injustice lève la tête, c'est moi qui m'incarne dans la créature et qui nais d'âge en âge pour la défense des bons, pour la ruine des méchans. » Mais il est communément admis que l'épisode est une interpolation de date bien postérieure à la rédaction primitive du poème, et, par une conséquence assez logique, on infère de là que, d'une manière générale, tous les passages où Krichna manifeste sous ses traits mortels la divinité suprême, s'ils ne sont pas de la même date, procèdent toutefois de la même origine et de la même politique. On les y aurait introduits, ensemble ou successivement, pour donner au culte de Krichna l'antiquité de tradition et la noblesse de race qui lui faisaient originairement défaut. Quant aux autres passages dont nous avons brièvement indiqué le caractère douteux, on dispute sur le point de savoir si Krichna s'y montre sous la figure d'un héros en voie de devenir dieu ou sous celle d'un dieu consentant à revêtir parmi les hommes la forme d'un héros. La différence n'est peut-être pas très profonde. Et c'est pourquoi, sans nous donner le ridicule d'intervenir dans une controverse

de ce genre, nous nous rangerions indifféremment à l'une ou l'autre opinion. Il suffit que le point important soit acquis : le Krichna du *Mahabharata*, sans aucun doute, est bien le dieu des *Pouranas*, et quelque longueur de temps qu'il ait mis à dépouiller son humanité pour entrer dans l'apothéose, c'est jusque dans le plus ancien *Mahabharata* qu'il faut aller chercher les premiers traits connus de sa légende.

Ce qui passe pour être encore plus assuré, c'est que son culte était constitué dès le IIe siècle avant notre ère, puisque sa légende était matière à des représentations ou solennités dramatiques du genre de nos mystères. On voudrait toutefois que M. Barth, à qui nous empruntons l'indication, nous eût, en passant, donné sur ces « mystères » quelques renseignemens précis. On voudrait aussi, puisqu'il considère l'identité de Krichna « avec l'Héraclès dont Mégasthène, au début du IIIe siècle avant Jésus-Christ trouva le culte dominant dans la plaine gangétique » comme extrêmement probable, qu'il eût produit plus longuement les raisons de son opinion. C'est en effet ici, quand nous approchons des temps historiques proprement dits, que la question devient intéressante et que le problème chronologique, en se précisant, se transforme et devient humain, si je puis ainsi parler, d'uniquement érudit ou savant qu'il était.

Les élémens métaphysiques du culte de Krichna n'ont rien de très original, c'est-à-dire qui ne se retrouve à peu près dans tous les systèmes philosophiques et dans toutes les religions de l'Inde, — sauf peut-être celle des premiers âges, la religion des Aryas pasteurs et laboureurs. Partout même horreur du temps, partout même croyance à la transmigration des âmes ou métempsycose, partout même désir de se soustraire au recommencement de l'existence, et partout enfin même idéal d'anéantissement de l'existence individuelle au sein de l'existence totale. Poètes ou philosophes, orthodoxes ou athées, toutes les fois qu'ils sont mis sur ce sujet, — et en dépit de quelques imaginations gigantesques ou puériles qui se mêlent toujours à leur réflexion, — ils atteignent tous, par l'intensité de la conviction intérieure et par l'étrangeté de l'expression, la plus haute, la plus remarquable, la plus singulière éloquence. Les exemples en abonderaient dans le *Bhagavata Pourana* comme ailleurs :

IV, XXIX, 32. — L'esprit individuel ne peut s'affranchir d'aucune des trois espèces de douleurs qui lui viennent des dieux, des élémens ou de lui-même.

33. — En effet, comme un homme qui porte sur sa tête un lourd fardeau le fait passer sur son épaule, ainsi les moyens par lesquels l'esprit résiste à la douleur ne font que la déplacer.

34. — Car c'est toujours une action que le moyen que l'on emploie pour se débarrasser de l'action, et ce moyen n'est pas définitif; l'une et l'autre action sont, en effet, le fruit de l'ignorance, et la première ressemble à un songe dans un songe.

35. — Car, quoique les objets n'aient pas de réalité véritable, le cœur, enveloppé par la forme du corps subtil, ne peut arrêter le cours de la transmigration, pas plus qu'un songe n'interrompt le cours d'un autre songe.

36. — Puisque donc l'esprit, qui est la réalité véritable, est retenu au sein du monde, qui n'est qu'une succession de vaines apparences, *le seul moyen qu'il ait de s'affranchir de ce monde est une dévotion absolue au précepteur suprême.*

C'est le panthéisme orthodoxe dans sa pureté, tel que l'expose le système védanta, par exemple, l'un des systèmes classiques de la philosophie de l'Inde. Mais dans les derniers mots de ce dernier verset, dans cette idée de la « dévotion absolue au précepteur suprême, » quelque chose de nouveau se laisse démêler; d'une loi de désespoir, il semble que l'on soit au moment de passer sous une loi d'amour; et, en effet, tel est bien, dans ses origines au moins, le caractère du krichnaïsme. C'est une religion pour les humbles et pour les femmes, en réaction contre la dureté du brahmanisme antique. Elle séduit par la persuasion, elle conquiert par la douceur, elle retient par le charme décevant du mysticisme; et l'âme s'y anéantit littéralement dans la personne de Hari; — Hari, « auquel sont chers les pauvres, dont il est l'unique bien, » tandis qu'il est méconnu des « brahmanes, ces faux sages, ces coryphées de la science humaine. » D'où vient ce souffle nouveau? La réponse était facile quand on admettait, avec Eugène Burnouf, l'antériorité du bouddhisme sur le culte de Krichna (1). Si c'est, au contraire, comme on a dans ces derniers temps essayé de le démontrer, le culte de Krichna qui serait antérieur au bouddhisme, la question se complique et devient singulièrement difficile à résoudre.

Nous n'avons heureusement pas besoin d'interroger la science étrangère sur l'état présent des questions relatives au bouddhisme, et le livre de M. Senart, étant à la fois le mieux fait et le plus modéré dans l'expression de son scepticisme, est sans doute le meilleur que nous puissions suivre. — Le personnage du Bouddha semblait s'être dégagé des admirables recherches de Burnouf avec des caractères si particuliers, des traits si précis, une physionomie si réelle, si vraie, si vivante, que l'on avait pu dire que l'histoire du bouddhisme nous était désormais

(1) Eugène Burnouf, *Introduction à l'Histoire du bouddhisme indien.*

presque aussi sûrement connue dans ses origines que l'histoire même du christianisme ou de l'islamisme (1). On revient aujourd'hui de cette confiance. Et si quelques-uns y persistent, la tendance commune est plutôt de se représenter le Bouddha comme une figure allégorique, symbolique, mystique, imaginée pour les besoins d'une religion déjà constituée, jalouse de se créer des titres de noblesse, puisqu'il paraît que les plus démocratiques ne sauraient s'en passer. Tout de même donc que le christianisme aurait composé la personne de Jésus de tous les traits de l'ancienne loi qui promettaient aux Juifs la venue d'un Messie de la race de David, ainsi, ou à peu près, selon M. Senart, de tout ce qu'il trouvait de significatif à son gré dans les légendes brahmaniques, et nommément dans celle de Krichna, le bouddhisme aurait dessiné la physionomie de son fondateur. Cette comparaison, dont M. Senart n'est pas responsable, en reportant l'esprit du lecteur à des discussions aujourd'hui bien connues, nous dispensera d'entrer dans de plus longs détails, qui seraient ici trop particuliers. Bornons-nous donc à dire que l'auteur de ce brillant *Essai* n'a vraiment rien négligé de ce qui pouvait servir à la démonstration de sa thèse, et que, dans sa seconde partie surtout, son livre témoigne d'autant de vigueur d'esprit que d'étendue d'érudition. — L'auteur des *Religions de l'Inde* accepte la plupart des conclusions de M. Senart; le récent traducteur du *Bhagavata Pourana*, si nous entendons bien une ou deux phrases de son *Avant-propos*, y souscrirait déjà moins pleinement; elles sont donc discutables, et nous avons à notre tour, le droit de ne pas les admettre. Où les textes formels et les dates authentiques ne tranchent pas souverainement les questions, il appartient toujours à la critique de faire valoir ses raisons générales.

D'autres que nous, M. Renan, par exemple, dans le *Journal asiatique*, à deux reprises, et plus récemment dans ses *Nouvelles Études d'histoire religieuse*, ont insisté sur la nécessité, trop oubliée peut-être par M. Senart, « de conserver le rôle des individus, sans lesquels rien ne s'explique dans le passé. » Quel que soit, en effet, ce pouvoir anonyme, et par conséquent mystérieux, qui semble résider dans les masses, rien de grand cependant ne s'est accompli dans l'histoire qui ne soit en principe une œuvre individuelle. Et l'on conviendra bien que, réduite à ce minimum de réalité positive, il ne subsiste plus grand chose de la personne de Bouddha... Mais ceci regarde uniquement le fondateur du bouddhisme, et nous n'avons à nous en occuper que pour autant que l'on assimile sa légende à celle du dieu Krichna. Dirons-nous que, sous ce rapport, il ne nous paraît pas que la coïncidence entre les deux légendes soit toujours si parfaite? Comme Krichna, par exemple, naître au fond d'un cachot, et au contraire, comme Bouddha,

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha et sa Religion*; Didier, éditeur.

naître dans les luxueux jardins de Loumbini, est-ce bien là naître tout à fait de la même manière? ou encore, que voit-on de commun entre les six enfans de Devaki dont la naissance a précédé celle de Krichna, et le dogme consacré de la virginité de Mayadevi, la mère de Bouddha? Mais les ressemblances fussent-elles plus frappantes encore, puisqu'elles s'expliqueraient assez si bouddhistes, d'une part, et krichnaïtes, de l'autre, ont puisé leurs légendes à la source commune des antiquités brahmaniques, pourquoi vouloir que le bouddhisme se soit modelé sur le krichnaïsme ou le krichnaïsme sur le bouddhisme?

Or, voici le point important du débat. Si c'est le bouddhisme qui a précédé le krichnaïsme, on voit parfaitement, et nous allons les dire, les raisons d'être et de naître que conservait le krichnaïsme. Mais, au contraire, et si le rapport, comme on le prétend, devient inverse, alors le bouddhisme apparaît dans l'histoire de l'Inde comme un effet sans cause; et l'on ne discerne pas plus les raisons qui l'y ont fait naître que celles qui l'y ont fait définitivement mourir. Supposé que le krichnaïsme ait élargi le premier, comme on dit, les voies du salut, à quoi bon le bouddhisme, et comment rendre raison de ces huit ou dix siècles d'empire qu'il a exercé dans l'Inde même? Quoi de plus naturel au contraire si, selon l'ancienne hypothèse, la littérature des *Pouranas* nous représente l'effort du brahmanisme pour reconquérir le pouvoir échappé de ses mains? Supposé que les anciens *Pouranas*, non pas ceux qui nous sont parvenus, mais ceux que l'on croit qui les auraient précédés, eussent mis à la portée des femmes et des castes inférieures une religion d'amour, et même de charité, d'où viennent alors les légendes bouddhiques, de quelle nécessité sociale sont-elles l'expression, à quelle révolution nouvelle des esprits répondent-elles? Mais quoi de plus facile à dire, si nous les supposons au contraire nées les premières, et comme d'elles-mêmes, au milieu d'un peuple opprimé par le régime des castes? Supposé enfin que le krichnaïsme ait précédé le bouddhisme, et la morale sensuelle, corruptrice même, du *Bhagavata* la morale étroite, mais pure, du bouddhisme, comment et pourquoi le bouddhisme a-t-il perdu le terrain qu'il avait conquis, jusqu'à disparaître à peu près entièrement du sol natal de l'Inde, et ne trouver à réparer ses pertes qu'au Thibet et en Chine? Mais, au contraire, quoi de plus simple, si Çakyamouni n'avait oublié que de tenir compte, en prêchant sa doctrine, du tempérament de la race qu'il voulait réformer, et si c'est en faisant droit aux pires exigences de ce tempérament que le krichnaïsme a supplanté la religion rivale?

Assurément ce ne sont là que des conjectures, mais, conjectures pour conjectures, n'est-il pas permis de préférer celles qui nous donnent une explication provisoire des faits à celles qui ne peuvent s'établir que sur des contestations de faits, toujours un peu « subjectives, » comme disent

les philosophes, et, à ce titre même, toujours plus ou moins arbitraires? C'est de constructions, si l'on veut bien me passer ce mot bizarre mais expressif, que nous avons aujourd'hui besoin, un peu partout, et non pas de démolitions. Nous continuerons donc de croire, avec Burnouf, que si peut-être les élémens du culte futur de Krichna flottaient épars, dans l'ancien panthéon brahmanique et dans les superstitions des races anaryennes de l'Inde, longtemps avant Çakyamouni, cependant « l'extension considérable que ce culte a prise depuis lors n'a été qu'une réaction populaire contre celui de Bouddha, réaction qui a été dirigée ou pleinement acceptée par les brahmanes. » Si maintenant on demande comment cette réaction s'est opérée, nous pouvons nous le représenter d'une manière assez vraisemblable.

Le bouddhisme avait mis en danger, d'une part, l'antique suprématie des brahmanes; et, d'autre part, le culte qu'il avait institué ne parlait pas assez aux sens des castes populaires. Sa morale, fondée sur une métaphysique essentiellement athée, pouvait bien convenir, et on l'a vu par la suite, à une race positive, pratique, ennemie née du rêve et de la spéculation, tels enfin que sont les Chinois; mais, tels que sont les Hindous, la race la plus avide peut-être qu'il y ait jamais eu des plus étranges inventions de la théosophie, cette morale trop abstraite contrariait également leurs pires et leurs meilleurs instincts. Il ne semble pas, à la vérité, que, comme on l'a cru longtemps, le bouddhisme ait été victime d'une persécution générale, violente et sanguinaire; d'abord, par la bonne raison qu'aucun souverain à cette époque n'eût eu le pouvoir d'exciter un tel fanatisme d'un bout à l'autre de la péninsule; et puis parce que les Hindous sont naturellement plutôt portés vers la tolérance. Mais, retournant contre lui ses moyens mêmes de propagande, et, comme lui, mettant les traditions de l'antique sagesse à la portée des castes inférieures, amalgamant ensemble les dieux de la superstition populaire et le dieu unique du brahmanisme, on finit par triompher du bouddhisme, et de ce triomphe sortirent les *Pouranas*, l'un après l'autre, pendant plusieurs siècles, chacun d'eux, pour ainsi dire, marquant une victoire nouvelle et s'exaltant à mesure du succès de ceux qui l'avaient précédé. La composition des *Pouranas* coïncide en effet avec le temps de l'affaiblissement du bouddhisme, et cette coïncidence ne laisse pas d'être à son tour une confirmation de l'ancienne hypothèse. Ce sont les derniers monumens de la littérature indienne classique (si toutefois ce mot a un sens bien précis dans l'Inde), et comme, dans l'Inde, l'histoire de la littérature ne se peut séparer de celle de la spéculation religieuse, on voit la conséquence. Quels que fussent au moment de l'apparition du bouddhisme dans l'Inde les élémens du culte à venir de Krichna, je crois qu'il est permis de dire que ce culte ne s'est constitué comme culte que postérieurement au bouddhisme.

Et voici un nouvel avantage de la supposition. Le temps de la plus grande splendeur du bouddhisme dans l'Inde tombe à peu près dans le IIIe siècle avant notre ère. Si le culte de Krichna, comme nous le pensons, est postérieur au bouddhisme, ses commencemens tomberont donc aux environs du Ier ou du IIe siècle après Jésus-Christ; les religions ne se développant pas, en général, du jour au lendemain, et les cultes qui doivent durer, comme c'est ici le cas, se constituant avec lenteur, invisiblement et insensiblement. Ce rapprochement de dates suffit, lui seul, à ruiner la thèse des prétendus emprunts que le christianisme naissant aurait pu faire au krichnaïsme. Je ne pense pas, au surplus, qu'ainsi posée, personne aujourd'hui la soutienne. Mais on peut la poser autrement, et si l'on admet que la métaphysique de Plotin ait exercé quelque influence sur la formation de la métaphysique chrétienne, il y aurait lieu de rechercher, dans ce grand laboratoire d'idées qui fut l'antique Alexandrie, l'influence que la métaphysique hindoue, directement ou indirectement, pourrait avoir exercée sur la genèse du néo-platonisme.

Le fait est du moins qu'entre les livres qui nous sont ou qui devraient nous être si familiers, et ce *Bhagavata Pourana* qui nous semble d'abord et qui nous est, en somme, si parfaitement étranger, on relève de curieuses ressemblances. M. Hauvette-Besnault en indique plusieurs; d'autres en ont déjà signalé d'autres. S'il y en a qui sont de pure forme, comme celle-ci : « Qu'importent aux gens de bien les hommes méprisables, les hommes fiers de leurs richesses, *vains et s'appuyant sur des choses aussi vaines* qu'eux-mêmes? » que M. Hauvette-Besnault rapproche heureusement de la parole célèbre : *Et receperunt mercedem suam, vani vanam;* il y en a qui vont plus profondément, comme celle-ci : « Celui qui, confiant en ta miséricorde, et jouissant avec simplicité du fruit de ses vertus, passe sa vie à t'honorer en esprit, en paroles, et en actions, voilà l'homme qui a part à ton héritage dans le séjour de la délivrance; » et l'on en citerait enfin qui semblent aller plus loin encore, et presque à fond, comme quand, dans ce dixième livre du *Bhagavata*, le dieu ne demande plus à ses fidèles que de croire en lui et d'aimer sa personne. « Le bonheur, c'est de la dévotion à ta personne qu'il découle, ô maître, et ceux qui la dédaignent pour acquérir l'intelligence de l'absolu en sont pour leur peine, comme des gens qui écosseraient des gousses vides. » Ces ressemblances, qui sont indiscutables, on tend à les expliquer aujourd'hui par une influence du christianisme sur le krichnaïsme. Selon la tradition chrétienne, en effet, deux apôtres au moins, saint Thomas et saint Barthélemy, passent pour avoir, dès le premier siècle, évangélisé les Indes. Saint Thomas y aurait même été martyrisé, dans les environs de Madras, et Marco Polo raconte qu'il y vit son tombeau. Quelque cent ans plus tard, un saint Pantène y fut député d'Alexan-

drie, et en rapporta, selon saint Jérôme, un évangile hébreu qu'y avait laissé saint Barthélemy. On ne s'explique pas bien, dit à ce propos un docteur gallican du XVIIe siècle, pour quelle cause l'apôtre parmi des populations indiennes, avait laissé cet évangile hébreu. Le grave et pieux Tillemont fait observer en outre que chez les anciens, d'une manière générale, et en particulier, chez les historiens de l'église, les Indes ne sont pas plutôt l'Hindoustan que toute autre contrée d'Orient. C'est une appellation vague dont on semble user librement toutes les fois qu'il s'agit d'une région qui n'est administrativement comprise ni dans l'empire romain ni dans celui des Parthes. Mais si la mission de saint Thomas, de saint Barthélemy, de saint Pantène enfin dans l'Inde est douteuse, il en est autrement de l'établissement d'une colonie de nestoriens syriens, vers le Ve siècle de notre ère, sur la côte de Malabar, où leur petite église existe encore aujourd'hui. C'est d'eux que daterait l'influence du christianisme sur le krichnaïsme, et ce serait par eux que certaines coutumes chrétiennes auraient pris place dans les cérémonies du culte de Krichna.

C'est surtout M. Albert Weber, l'un des savans indianistes de l'Allemagne contemporaine, qui a soutenu cette thèse. Une simple observation suffira peut-être à montrer que M. Weber s'est au moins trop pressé de conclure. Lorsqu'il reconnaît, par exemple, dans les représentations figurées du culte de Krichna, l'imitation des images catholiques de « la Vierge allaitant l'Enfant, » il oublie, comme le fait justement remarquer M. Senart, que le sujet lui-même de « la Vierge allaitant l'Enfant, » s'il n'est pas inconnu de la primitive iconographie chrétienne, y est du moins extrêmement rare. Ne pourrait-on pas peut-être ajouter que l'hérésie de Nestorius ayant précisément consisté dans la négation du caractère divin du Fils de l'Homme et la dénégation formelle à la Vierge du titre de mère de Dieu, il serait difficile à croire que des nestoriens eussent importé dans l'Inde la représentation plastique du dogme même qu'ils rejetaient? D'autres n'en sont pas moins allés beaucoup plus loin encore que M. Weber. Dans ce même épisode de la *Bhagavat Gita* que nous avons cité, tel indianiste a reconnu l'œuvre d'un homme profondément versé dans l'écriture et dans les pères. Il ne faudrait pas sans doute le pousser beaucoup pour qu'il ne vît là-dessus dans le krichnaïsme qu'un christianisme dégénéré. Ainsi ceux de nos missionnaires qui ne peuvent pas rencontrer dans les pratiques religieuses d'un grand peuple, — ou d'une tribu polynésienne, — une ombre de morale ou un commencement de monothéisme, sans y reconnaître aussitôt des traces, ou, comme ils disent, des vestiges d'influence chrétienne...

Ces théories ne semblent pas jusqu'à présent avoir fait en France la même fortune qu'en Allemagne. Et, en effet, ces ressemblances ou ces analogies, pour curieuses qu'elles soient, sont-elles donc si frappantes,

si profondes surtout? mais, quand elles le seraient encore davantage, prouveraient-elles si démonstrativement ce que l'on veut qu'elles prouvent : l'adaptation de la légende chrétienne, par quelque voie que ce soit, à la légende de Krichna? Nous ne le croyons pas, et pour bien des raisons. Si c'est au merveilleux, tout d'abord, que l'on s'arrête, la mythologie brahmanique, après vingt-cinq siècles d'élaboration peut-être, et accrue, comme nous l'avons dit, de tout ce qu'elle empruntait à la superstition populaire, était assez riche d'un tel fonds pour suffire à défrayer, sans autre secours, la biographie miraculeuse d'un nouveau dieu. Si c'est à la pensée que l'on regarde, nous croyons avec M. Barth « que la théorie des avatars, ou incarnations, devait sortir comme d elle-même de la conception védantique de l'immanence divine; » tôt ou tard, mais fatalement. Et si c'est à la morale enfin que l'on s'attache, du moment que le bouddhisme a précédé le krichnaïsme, n'est-il pas plus naturel d'expliquer par son influence presque tout ce que l'on explique par l'influence du christianisme? Resterait, à la vérité, ce que l'on a nommé le caractère « idyllique » de ce dixième livre au moins, du *Bhagavata Pourana*, — Krichna, dieu des bergers et surtout dieu d'amour, « dont le sourire dissipe la douleur des mondes, » conquérant à sa personne les pharisiens eux-mêmes du brahmanisme, entraînant les cœurs sur ses pas, et promenant ses enseignemens sous un ciel, au milieu d'une nature dont les séductions s'ajoutent à celles de sa personne et de ses leçons. Seulement c'est peut-être ici l'autre terme de la comparaison qui fait faute à son tour, et c'est dans les Évangiles que l'on chercherait inutilement ce caractère « idyllique; » s'il n'avait plu jadis à M. Renan de l'y mettre.

Mais surtout, dans toutes les comparaisons, dans tous les rapprochemens de ce genre, il me semble qu'il y a deux ou trois points dont décidément on ne tient pas assez de compte. Le premier, — c'est que les analogies ou les rencontres en elles-mêmes n'importent guère, et que toute la question est de savoir sous quelle influence particulière, comme en chimie, si la métaphore ne paraît pas trop grossière, une combinaison nouvelle et originale s'est formée. S'il y a dans la légende de Krichna des traits qui rappellent manifestement les anciennes légendes de Vichnou, s'il y en a qui rappellent la légende d'Héraclès, s'il y en a qui rappellent l'histoire de Çakyamouni; s'il y en a qui rappellent enfin l'évangile, sans compter tout ce que nous omettons dans le dénombrement, tout cela ne fait rien à l'indépendance du culte de Krichna et ne prouve, après tout, qu'une chose, à savoir l'identité de l'esprit humain dans ses opérations. — C'est le second point auquel on devrait faire attention. — L'esprit humain, pour divers qu'il soit, n'est pas inépuisable; le cercle de ses inventions n'est pas illimité; mais si l'imagination se heurte promptement quelque

part à l'infranchissable, c'est, à coup sûr, dans l'ordre du merveilleux. Lorsque l'on a fait une fois participer, pour ainsi dire, toute la nature à l'émotion de la naissance d'un dieu sur la terre, « gronder les mers ou pleuvoir les fleurs, » on a comme épuisé le miracle, et ceux qui viennent après les premiers ne peuvent guère que redire ce que l'on avait dit avant eux. De même, lorsque l'on a fait une fois descendre un dieu parmi les hommes, comme il faut bien qu'il remonte au ciel, on ne peut guère se dispenser d'opérer sa « transfiguration; » mais, comme on le sent bien, cela ne veut nullement dire que toutes les transfigurations soient imitées ou inspirées l'une de l'autre successivement. — Il en résulte, et c'est le troisième point, — qu'en pareille matière souvent, pour ne pas dire presque toujours, le principal est précisément ce que nous appelons l'accessoire; et l'essentiel tout justement ce que nous prenons pour l'accident. Ce qui fait l'originalité d'une religion nouvelle, d'une métaphysique, d'une morale, c'est le détail, c'est le petit trait, c'est l'accent particulier; et c'est malheureusement ce que l'on commence par y étouffer, ou en éliminer, quand on prétend les réduire à ce qu'elles ont de substantiel.

La légende même de Krichna pourra, je l'espère, en servir d'exemple et de preuve à ceux qui la liront dans la traduction de M. Hauvette-Besnault : j'entends à ceux qui la liront consciencieusement, d'un bout à l'autre, et qui se souviendront, en la lisant, qu'ils n'en ont encore là qu'une moitié. Toutes ces ressemblances qui frappent, qui surprennent, qui étonnent quand on a soin de les extraire, de les isoler et de les proposer en quelque manière toutes sèches, on ne les retrouve plus, elles disparaissent au courant de la lecture, et finalement s'évanouissent. L'impression de nouveauté, qui n'était d'abord produite que par quelques métaphores bizarres ou quelques comparaisons singulières, grandit, et nous sentons que nous nous enfonçons à mesure dans un monde plus original. Sans doute, ce sont bien les idées qui servent aussi de support à d'autres religions, parce qu'en effet une religion ressemble plus à une autre religion qu'à un système de philosophie pure ou de morale indépendante, comme un homme, aussi, ressemble plus à un autre homme qu'à tout autre être vivant. Mais, de même que cette ressemblance ne fait pas que nous n'ayons chacun notre physionomie individuelle, laquelle ne doit rien à celle de notre prochain, tout de même les mêmes idées, traitées dans un esprit différent, aboutissent à une formule qui diffère autant de celle du bouddhisme ou du christianisme que celles-ci diffèrent des formules de l'hellénisme. Quel que soit le personnage, historique ou mythique, aryen ou anaryen, dont le brahmanisme s'est emparé pour en faire, sous le nom de Krichna, l'avant-dernière incarnation de Vichnou, sa biographie, sa légende, sa religion se sont développées d'elles-mêmes dans une entière indépendance des actions du dehors, à la façon d'un organisme, pour user du

mot à la mode; et c'est ce qui ressort de chacun des soixante ou quatre-vingt mille vers du *Bhagavata Pourana*.

Si maintenant, l'indépendance historique du krichnaïsme, d'une part, et de l'autre l'identité fondamentale des opérations de l'esprit humain étant une fois bien établies, on veut faire des comparaisons, — et des comparaisons instructives, — la matière n'y manque pas. Seulement, ce n'est plus aux origines du christianisme, et dans les récits de l'évangile, qu'il en faut aller chercher le premier terme, c'est hors du christianisme, et dans l'histoire des sectes diverses qui s'en sont tour à tour détachées. Dira-t-on peut-être aussi que la fameuse M[me] Guyon, l'auteur des *Torrens* et de l'*Explication du Cantique des cantiques*, se soit inspirée, dans le siècle de Bossuet, des stances érotiques de la *Gita Govinda*? Ou bien prétendra-t-on que les sectes vichnouvites de l'Inde contemporaine, celle des *Vallabhacaryas* ou celle des *Ramanandis*, y doivent leur existence à l'apostolat de saint François Xavier? Mais plus simplement, et plus raisonnablement, on dira que, s'il y a dans toutes les religions d'amour un principe d'erreur et de corruption prochaine, l'esprit du christianisme n'a rien négligé de ce qui pouvait en contrarier, en gêner, en étouffer enfin le développement, tandis que dans l'Inde, au contraire, le tempérament d'une race également superstitieuse et sensuelle, ayant suivi sa pente, n'a retenu du krichnaïsme que ce qu'il avait de plus dangereux. Entre les quatre Évangiles qui sont entrés au canon du Nouveau-Testament et les évangiles apocryphes, l'Inde n'aurait pas un instant hésité; entraînée par son goût du merveilleux et du surnaturel, c'est l'*Évangile de l'enfance*, avec ses miracles ridicules ou indécens, qu'elle eût certainement choisi. Entraînée par son sensualisme, elle a choisi de même, parmi toutes les conséquences de la doctrine du pur amour, les plus foncièrement immorales et les plus répugnantes à l'essence de toute religion.

Burnouf avait déjà noté, comme propre au krichnaïsme (1), ou plutôt comme caractéristique de son enseignement même, cette idée corruptrice « qu'il importe peu de quelle manière et avec quels sentimens on songe au Dieu que l'on adore, pourvu que l'on y songe, » et nous en voyons dans le *Bhagavata* d'étranges conséquences. Tantôt c'est un brahmane sauvé de l'existence et réuni à l'essence de Hari pour avoir prononcé le nom divin sans le vouloir, sans le savoir, en appelant son fils, dont le nom de naissance était celui du dieu. — « Quand est-on obligé d'avoir actuellement affection pour Dieu? » se demandait un jour le vénérable Escobar, et il se répondait : « Suarez dit que c'est assez si on l'aime avant l'article de la mort. » — L'auteur du *Bhagavata Pourana*, Vopadéva le grammairien, ou de quelque autre

(1) *Bhagavata Pourana*, t. I, introduction.

nom qu'on le nomme, avait du premier coup dépassé l'indulgence de Suarez et la facilité d'Escobar. Il y a mieux, cependant, ou pis encore. Car, dans ce dixième livre du poème, nous voyons que, pour être sauvé de l'existence, il suffit non-seulement d'avoir touché la personne de Hari, mais d'en avoir été touché soi-même, dans le temps qu'on l'insultait et que l'on essayait de le détruire sous la forme de son incarnation mortelle. La terrible Poutana, « la meurtrière des petits enfans, » essaie de l'empoisonner en lui donnant le sein; mais, parce que « Bhagavat a sucé le lait de ses mamelles, » cette Yaduthani n'a pas moins le ciel en partage. Le démon Agha, sous la figure d'un boa gigantesque, « long d'un yojana, massif comme une montagne, » essaie de l'avaler et s'étouffe dans son effort, mais il ne « s'en confond pas moins avec l'âme suprême » pour avoir été purifié, jusque dans sa tentative criminelle, par le contact de Bhagavat... C'est la doctrine de l'inutilité des œuvres élevée à la hauteur d'un dogme.

Quant à la doctrine de l'amour, telle qu'elle est exposée dans ce dixième livre ou, pour parler plus exactement, telle qu'elle y est représentée au vif par Krichna dans le cours de sa carrière mortelle, il suffira de dire que la brune fiancée du *Cantique des cantiques* est modeste en comparaison des amoureuses gopis, ou bergères, des bords de la Yamouna. On s'est demandé quelquefois comment l'ancienne critique avait pu prendre le *Cantique des cantiques* pour un livre pieux et une œuvre d'édification. Le *Bhagavata Pourana* ne jetterait-il pas peut-être comme un trait de lumière sur ce problème délicat de psychologie religieuse? Car il n'est pas douteux que nous soyons ici en présence d'une réelle inspiration religieuse. Mais il n'est pas douteux non plus que si quelque allégorie philosophique s'est jadis enveloppée sous ces voiles, le sens en ait été perdu bien vite et qu'il n'en ait subsisté, qu'il ne s'en soit répandu, qu'il n'en demeure encore aujourd'hui que la lettre. Les traductions populaires dont nous avons parlé, le *Bhagavata Dasam Askand* et le *Prem Sagar*, — ou *Océan d'amour*, — le prouveraient surabondamment. De l'un comme de l'autre de ces poèmes on peut dire, en effet, que toute métaphysique a disparu pour ne plus laisser place qu'à ce que l'original contenait de mystique, mais surtout d'érotique et de miraculeux.

Ces conséquences toutefois n'éclatèrent pas immédiatement, et les premiers apôtres du krichnaïsme, — Ramanouja, Ramanand, Kabir, — sembleraient les avoir, en général, assez habilement évitées. On attribue à Ramanouja, qui vivait environ vers le milieu du XIIe siècle de notre ère, la fondation de sept cents monastères. C'est à peu près dans le même temps, par une rencontre assez curieuse, que se constituait en Europe la grande milice des ordres mendians. Ramanand, qui vécut au XIIIe siècle selon les uns, et selon les autres au XIVe, affecta de choisir

ses disciples parmi les castes populaires, à l'exclusion des brahmanes et des kchattriyas. Sa prédication et celle des tisserands ou des barbiers qu'il envoyait de son couvent de Bénarès aux extrémités de l'Inde, passent pour avoir exercé une grande influence sur la révolution qui éleva l'hindoui du rang d'un bas dialecte à celui d'une langue littéraire. Kabir, qui suivit Ramanand, non content de prêcher les Hindous, eut en outre l'ambition de porter la foi parmi les gentils. Il essaya notamment d'une conciliation de la foi krichnaïte avec la foi musulmane (1). L'enseignement d'aucun d'eux n'exerça de mauvaise influence. Et l'on peut même dire que celle de Kabir fut particulièrement heureuse, au moins si l'on y peut rattacher la prédication de Nanak, l'apôtre des Sikhs. Mais, au commencement du XVI[e] siècle, deux autres sectaires, brahmanes cependant tous les deux, Chaitanya, né à Nadiya, dans le Bengale, et Vallabhacarya, du district de Camparan, sur la frontière du Népaul, purgèrent le krichnaïsme de ce qu'il pouvait encore conserver des pratiques de l'ascétisme antique, et ne retenant uniquement de la légende que ce qu'elle avait de plus conforme aux pires instincts d'un peuple sensuel, en tirèrent toutes ses conséquences. On trouvera dans le livre de M. Barth de curieux renseignemens sur l'une et l'autre secte dont Chaitanya et Vallabhacarya furent les fondateurs. S'il y en a beaucoup d'autres, une vingtaine au moins de principales, elles-mêmes subdivisées en un nombre infini, toutes ou presque toutes sont infectées du même érotisme mystique et de la même superstition grossière. La théorie des avatars ayant d'ailleurs permis de considérer chaque fondateur de secte comme une incarnation de son Dieu lui-même, le culte s'est transporté du Dieu à la personne humaine de ses prophètes, et, ce qui est plus curieux encore, à la personne de leurs descendans. « En 1861, dans la seule présidence de Bombay on comptait soixante-dix de ces hommes-dieux, de la seule secte de Vallabhacaryas. » Leurs fidèles buvaient avidement « la salive qu'ils rejetaient en mâchant le bétel, ou l'eau qui avait servi à laver leurs pieds; » et pour les femmes de la secte, c'était « la plus grande bénédiction que d'être distinguées par eux et de servir à leurs plaisirs. »

Je ne voudrais pas laisser le lecteur sur cette fâcheuse impression. J'aime donc mieux dire en terminant que quelques sectes, malgré tout, ont su se préserver de cette abjection et de cette immoralité. Telle est celle qui s'honore de descendre d'une reine d'Udayapura, Mira Bai, qui vivait dans le temps d'Akbar. Pressée d'abjurer son Dieu, elle aima mieux, dit la légende, quitter le trône et la vie que de renier Krichna.

(1) Nous empruntons tous ces renseignemens à l'excellent ouvrage de M. W.-W. Hunter : *the Indian Empire : its history, people and products;* 1882, Trübner, éditeur.

Elle vint se jeter aux pieds de la statue du dieu et lui fit cette prière : « J'ai quitté mon amour, mes biens, ma royauté, mon époux. Mira, ta servante, vient à toi, son refuge : prends-la auprès de toi. Si tu me sais pure de toute tache, accepte-moi. Excepté toi, nul autre n'aura compassion de moi. Aie donc pitié! Seigneur de Mira, son bien-aimé, accepte-la, et permets qu'elle ne soit plus séparée de toi à jamais. » L'image s'entr'ouvrit et Mira disparut dans ses flancs; la secte qui se fonda en mémoire d'elle subsiste encore sous son nom. Voilà le plus pur du krichnaïsme, et, si l'on veut être équitable envers lui, ce qu'il n'en faut pas oublier.

Nous n'ajouterons plus que quelques mots. Cette curieuse histoire du krichnaïsme et de Krichna, dont nous n'avons puqu' à peine indiquer quelques traits, c'est au traducteur du *Bhagavata Pourana* qu'il appartient de l'écrire. Il ne reste plus à M. Hauvette-Besnault que deux chants à traduire de l'énorme poème. Nous espérons qu'il ne voudra pas tarder trop longtemps à les mettre en lumière, et qu'ayant ainsi complété une partie de l'œuvre de Burnouf, il tiendra sans doute à honneur de compléter aussi l'autre. Une édition du *Bhagavata Pourana* dans son texte original, ne s'adresse uniquement qu'aux orientalistes; une traduction même d'un poème de ce genre ne va guère qu'à quelques curieux; mais le commentaire va jusqu'aux profanes, et les profanes ici, c'est le grand public, juge définitif et souverain, après tout, des travaux d'érudition eux-mêmes, puisque après tout, leur intérêt dépend en dernier ressort de la nature et du degré d'intérêt qu'il y prend. Les érudits se plaignent quelquefois, et ils n'ont pas toujours tort, que l'attention se détourne d'eux et de leurs travaux, comme si l'on en méconnaissait l'importance. La faute ne leur en serait-elle pas trop souvent imputable? Lorsque du chinois, du sanscrit, ou de l'arabe même ils font passer en français une œuvre jusqu'alors inconnue des lecteurs d'Occident, prennent-ils bien toute la peine qu'il faudrait pour nous en expliquer la signification, nous en faire sentir la valeur, nous obliger enfin d'en avouer l'universel intérêt? C'est une question qu'ils sont sans doute mieux que nous en état de résoudre. Ils peuvent être assurés au moins, et le passé leur est ici garant de l'avenir, que toutes les fois qu'ils nous donneront des traductions comme celle de ce *Bhagavata Pourana*, — des résumés aussi savans, aussi pleins, aussi curieux que celui de M. Barth, — et des livres enfin comme l'*Essai* de M. Senart, ils trouveront immanquablement un public pour les lire et des critiques pour les louer.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Quand, depuis des années déjà, par des idées fausses et de faux calculs, on est entré dans la voie scabreuse des aventures politiques, il n'est plus facile de s'arrêter ni même de se reconnaître. On est entraîné quelquefois sans le vouloir, presque toujours par une sorte d'impulsion irrésistible. Les excès ou les erreurs de la veille conduisent aux erreurs et aux excès du lendemain. Il faut marcher sous l'aiguillon de la logique impérieuse qui pousse les partis et les pouvoirs abusés.

Vainement, de temps à autre, on voudrait faire une halte, se retenir devant les mécomptes qui s'accumulent et les avertissemens qui se multiplient; on est lié par tout ce qu'on a fait, par les gages qu'on a donnés, par les solidarités qu'on a subies, par les passions qu'on a enflammées et qu'on n'a pu satisfaire qu'à demi, par les promesses et les programmes qu'on a prodigués. On ne peut plus reculer, et, chemin faisant, on finit par se créer une vie tellement factice qu'on voit tout sous un faux jour. On ne s'aperçoit pas que ce qu'on représente comme le vœu du pays n'est le plus souvent que le vœu des partis qui s'efforcent de lui imposer leur volonté, que, sous prétexte de réformes chimériques et mal conçues, on désorganise tout, le gouvernement et les institutions, qu'au lieu de s'occuper des vrais et sérieux intérêts publics, on perd son temps à soulever toute sorte de questions oiseuses ou dangereuses. On se débat dans une impuissance remuante et turbulente, sans prendre garde qu'on joue perpétuellement cette comédie, devenue assez monotone, de beaucoup de bruit pour rien. C'est, en

vérité, la politique du jour. Depuis six mois, les chambres françaises sont réunies, et d'ici à quelques semaines elles se disperseront de nouveau pour l'automne. Sauf les courtes vacances d'avril, elles auront eu six longs mois de session pour le travail. Pendant ce temps, et surtout depuis le retour du parlement au 20 mai, qu'a-t-on fait réellement? Oh! sans doute, le sénat s'est occupé du divorce; il le vote sans entrain, sans enthousiasme, parce qu'on le lui a présenté, et ce n'est pas là apparemment ce qui peut passer pour une réforme démocratique; c'est une fantaisie à laquelle le sénat se prête moins par conviction que par résignation. La chambre des députés, pour sa part, est depuis un mois tout entière à cette loi de recrutement, chimère ruineuse de l'esprit de parti ou de secte, et elle se perd si complètement dans ses conceptions égalitaires qu'elle finit par ne plus savoir où elle en est, par tout voter, sans se rendre compte de ce qu'elle vote. D'un autre côté, il y a aussi certainement la revision constitutionnelle, cette revision que personne n'a demandée, au dire de M. le président du conseil, et qui, par cela même, a été jugée si opportune qu'on s'est mis aussitôt à la discuter. Ajoutez à ceci les questions parlementaires, les interpellations, les incidens bruyans : ce sont là assurément des occupations faites pour relever et illustrer une session! Malheureusement, tandis qu'on perd un temps précieux à des œuvres de parti ou de fantaisie, à des débats qui prouvent justement ce qu'il y a d'artificiel dans notre vie publique, on ne s'occupe pas de bien d'autres choses pourtant assez sérieuses. On ne s'occupe pas d'une situation financière qui reste toujours précaire, du budget qu'on ne trouvera même pas le moyen d'examiner avant les vacances. On ne s'occupe pas des mesures pratiques qui pourraient être utiles à notre armée, qui seraient le préliminaire naturel et nécessaire d'un nouveau système de recrutement. On ne s'occupe pas de l'agriculture, de l'industrie. On va les yeux fermés dans cette voie où l'on s'est engagé, où, en négligeant ce qui intéresse le pays, on ne s'occupe que de ce qui le laisse indifférent, — de ce qui l'atteint quelquefois dans sa sécurité, dans sa vie morale et intellectuelle : témoin cette double discussion d'hier sur la revision constitutionnelle, qui ne répond à rien, et sur une loi militaire, qui menace tout.

S'il est, en effet, une question notoirement inutile, oiseuse, c'est cette revision, qui est livrée à la discussion depuis quelques jours, qui n'est point encore votée, — et, chose curieuse, ce n'est pas seulement le pays qui reste froid; c'est le parlement lui-même, dont beaucoup de membres ont inscrit cette réforme dans leurs programmes; c'est le parlement qui ne peut réussir à s'échauffer. On a beau se mettre en campagne, réveiller les souvenirs du 16 mai et de l'assemblée monarchique qui a fait la constitution, discuter sur la revision limitée ou illimitée, sur le droit constituant, sur les pouvoirs et le rôle du congrès :

le débat se traîne et languit. On ne s'y intéresse pas. M. Madier de Montjau déploie son éloquence surannée de vieux tribun dans le vide. M. Léon Renault parle avec art pour flatter ceux qui l'écoutent et réussit à peine à piquer la curiosité par un discours qui, en démontrant l'inutilité de la revision, conclut pour la revision. C'est qu'en définitive on comprend que la situation est équivoque et fausse pour tout le monde, que c'est là une question qui ne répond à rien ou qui est mal engagée.

Il y avait à choisir entre deux systèmes de conduite : ou bien on reconnaissait que, dans les circonstances présentes, une réforme constitutionnelle ne répondait ni à un mouvement sensible d'opinion ni à une évidente nécessité publique, et alors il fallait dès la première heure se prononcer nettement, résolument contre toute tentative revisionniste, pour l'intégrité de la constitution; ou bien, si l'on voulait une revision, il fallait la préparer avec une certaine ampleur, proposer une réorganisation sérieuse du sénat, revenir, par exemple, aux premiers projets très libéralement conçus de M. Dufaure. M. le président du conseil a cru plus habile de procéder en tacticien, de faire lui-même ce qu'il jugeait inutile, d'enlever par politique aux radicaux une arme dont ils pouvaient abuser et de proposer une revision aussi atténuée, aussi mitigée, aussi inoffensive que possible. M. le président du conseil, avec sa tactique, est arrivé naturellement à ne contenter personne, ni les partisans systématiques et absolus, ni les adversaires réfléchis de la revision. Il n'a sûrement pas satisfait et il ne pouvait satisfaire ceux qui restent convaincus que la constitution, telle qu'elle est, suffit à tout, qu'elle a le double avantage d'être assez flexible pour se prêter à tous les mouvemens de l'opinion et d'être l'expression visible d'une pensée de stabilité dans les institutions. Il pouvait encore moins se promettre de désarmer par une diversion les revisionnistes à outrance. Si M. le président du conseil a cru, avec un peu de revision, prendre ses garanties contre les revendications des radicaux, il s'est fait peut-être une illusion singulière. Il a beau payer rançon par une concession, il a toujours devant lui ce qu'on peut appeler le parti des agités et même des demi-agités. Ceux-là ne sont jamais satisfaits. Ce qu'ils réclament, ce n'est pas la modification de la première chambre, c'est la suppression du sénat, et après la suppression du sénat, ils demanderaient la suppression de la présidence de la république, et, après la disparition de la présidence de la république, ils demanderaient que le pouvoir exécutif passât tout entier dans des comités au sein d'une convention nouvelle. Ils poursuivent leur rêve de constitution républicaine. Les agités sont toujours des agités, et ils n'ont pas caché à M. le président du conseil qu'il se flattait vainement d'éteindre la question, qu'on procéderait pour la réforme constitutionnelle comme pour l'amnistie, qu'on s'était servi il y a quelques années d'une première concession pour obtenir l'amnistie

plénière, qu'on se servirait aujourd'hui de la revision partielle pour arriver à la revision illimitée. M. le président du conseil espère être plus heureux cette fois, et il est vrai qu'il a déjà obtenu de la chambre un vote favorable à une revision limitée. Seulement ce n'est qu'un premier pas; la question est maintenant de savoir ce que sera cette revision limitée, en quoi elle consistera, comment on pourra rallier le sénat à une réforme dont il doit, après tout, payer les frais. C'est là la difficulté qui ne laisse pas d'être sérieuse, d'autant plus qu'au premier vote qui a repoussé la revision illimitée, la majorité n'a point été bien triomphante. Si l'on ne se met pas d'avance d'accord sur des propositions sagement précisées, il se peut fort bien que le sénat refuse de souscrire à une revision indéfinie, menaçante, et alors qu'arriverait-il? La stabilité des institutions aurait été mise en doute, le sénat resterait plus que jamais livré à toutes les animadversions des radicaux encouragés à de nouveaux assauts. Et remarquez que, si le sénat cède, si la revision se fait, la situation ne sera pas meilleure; la brèche sera ouverte dans la constitution, le sénat sortira nécessairement affaibli de cette crise. Voilà le résultat d'une proposition mal conçue et d'une discussion mal engagée !

Le malheur est que le pays reste l'éternelle victime de ces expériences, d'une fausse politique qui l'atteint dans sa sécurité par la revision, qui le menace bien plus encore peut-être par cette loi de recrutement maintenant discutée et votée à une première délibération. Ici tout se réunit pour rendre plus sensibles la présomptueuse frivolité des réformateurs, l'aveuglement hébété des partis et la faiblesse d'un gouvernement qui se prête à la plus malfaisante aventure. Qu'on veuille établir le service de trois ans, soit encore; c'est un système vraisemblablement, même sûrement des plus dangereux avec lequel on ne fera jamais une armée, — qui a du moins ses partisans, même parmi les militaires. Dans tous les cas, ceux qui l'ont voulu sérieusement ne l'ont jamais cru possible que dans certaines conditions, avec certaines garanties, et M. Gambetta qu'on invoque si souvent, M. Gambetta lui-même, déclarait d'un ton péremptoire que la réforme devait être « précédée d'une constitution des cadres inférieurs à l'abri de toute espèce de défaillance comme de toute espèce de lacune. » La première condition, pour les partisans sérieux du service de trois ans, était donc le recrutement assuré des sous-officiers, la constitution des cadres, et une autre condition aussi aujourd'hui, c'est la création d'une armée coloniale, si on ne veut pas mettre le désordre et le désarroi partout. Est-ce là ce qu'on fait? Pas le moins du monde, on ne s'est pas même arrêté à ces préliminaires jugés jusqu'ici indispensables pour une réforme conduite avec quelque prudence. L'intérêt militaire n'est pour rien dans ces malencontreux débats d'une loi incohérente. Il s'agit avant tout de satisfaire la plus vulgaire passion d'égalité, de courber inflexiblement

sous le même joug toute la jeunesse française, de capter une popularité malsaine auprès de ce qu'on appelle les masses démocratiques. Cette loi, en un mot, n'est pas faite pour organiser une armée; c'est une œuvre de passion de secte et de calcul électoral : c'est son caractère. M. le ministre de la guerre, qui, au lieu de rester dans son rôle, s'est livré à la plus étrange sortie, l'a dit brutalement en menaçant les députés du ressentiment du pays, des électeurs, s'ils ne votaient pas la loi sans distinction, sans exception. Une fois dans cette voie, on ne tient plus compte des divers intérêts de la société française. Les élèves de l'École normale, les élèves de l'École polytechnique, les instituteurs, les séminaristes bien entendu, — surtout les séminaristes, — tout va à la caserne pour trois ans. Tout y passe, et si on demande à M. le ministre de la guerre comment il fera pour encadrer de si gros contingens, où il trouvera des ressources, il répond lestement qu'il n'y a qu'à voter d'abord, qu'on verra ensuite. Et la chambre, hébétée, ne sachant plus ce qu'elle fait, s'exécute. De sorte qu'on en est là : pourvu que la passion de secte soit satisfaite, peu importe que l'armée ne soit plus qu'une agglomération sans lien et sans tradition, que l'éducation intellectuelle et scientifique du pays soit compromise, que les finances soient menacées.

Qu'en sera-t-il définitivement? Cette informe et triste loi n'en est, il est vrai, qu'à la première épreuve; elle a encore à passer par deux délibérations au Palais-Bourbon avant d'arriver au sénat. Dans cet intervalle il y a heureusement place pour la réflexion. Il est cependant un fait dont on devrait se rendre compte dès ce moment : c'est qu'avec tous ces débats agitateurs, ces projets chimériques, ces menaces désorganisatrices, on répand l'incertitude dans la nation et dans l'armée elle-même. On met tout en suspens et en doute, et lorsqu'on aura diminué la confiance du pays dans son organisation militaire, comme on travaille à diminuer sa confiance dans la stabilité de ses institutions, dans la magistrature nouvelle qu'on lui a donnée, dans ses finances, que restera-t-il? C'est à M. Jules Ferry, qui a la charge du crédit de la France à l'extérieur, de se demander s'il n'est pas plus que temps de s'arrêter dans cette dangereuse voie.

Comment M. le président du conseil, avec les difficultés qu'il se crée ou qu'il se laisse imposer dans les affaires intérieures de la France, conduira-t-il jusqu'au bout toutes ces affaires de politique extérieure dont il a la direction, qui ne sont pas toujours des plus simples? Il a eu jusqu'ici des apparences, des commencemens de succès, ou, si l'on veut, les bonnes fortunes d'un homme qui a été quelquefois plus heureux que sage. Rien n'est fini cependant ni au Tonkin, ni à Madagascar, ni en Égypte, et toutes ces entreprises de diplomatie ou de guerre poursuivies depuis quelques années à travers mille péripéties nous réservent peut-être encore bien des surprises.

L'imprévu est dans toutes les affaires : témoin cet incident inattendu qui vient de se produire au Tonkin. Le traité de Tien-Tsin paraissait en avoir fini avec toutes les complications, du moins avec les chances d'un conflit lointain. On croyait n'avoir plus qu'à régulariser, à coordonner une situation nouvelle créée par la paix avec la Chine et par le récent traité signé à Hué avec l'Annam. Pas du tout! une petite colonne française, envoyée pour prendre possession de la ville de Lang-Son, à la frontière, a rencontré inopinément sur son chemin des forces chinoises qui ne sont pas évaluées à moins de dix mille hommes. Cette colonne, après un combat où elle a eu des morts et des blessés, a dû prendre position à Bac-lé pour se mettre en sûreté en attendant les renforts qui lui ont été aussitôt expédiés de Hanoï sous les ordres du général de Négrier. Ce qu'il y a là de surprenant et de singulièrement équivoque, c'est la présence de forces régulières chinoises commandées, dit-on, par des généraux chinois. Est-ce là un de ces accidens d'indiscipline et d'incohérence toujours possibles dans des pays où les ordres du pouvoir central sont facilement méconnus? De toute façon, la France est obligée de demander compte à la Chine de cette violation du traité de Tien-Tsin, qui peut n'être qu'un contretemps tout fortuit, — qui peut fort bien aussi être un acte de duplicité du gouvernement de Pékin, signant la paix d'une main et de l'autre envoyant des ordres de guerre à la frontière. Tel qu'il est, ce malencontreux incident a du moins un avantage; il est venu fort à propos au moment où déjà l'on se disposait à rappeler en France une partie du corps expéditionnaire; il prouve, et c'est là sa moralité, que le rapatriement prématuré de nos soldats pourrait être étrangement dangereux, que, si l'on veut être en sûreté, il faut se décider ou se résigner à maintenir longtemps encore peut-être des forces suffisantes au Tonkin. C'est un préservatif contre les illusions qu'on a pu trop promptement se créer au lendemain du traité de Tien-Tsin, et ce qu'il y a de plus clair, c'est que, pour éviter des surprises nouvelles, il n'y a pas d'autre moyen que d'être toujours en mesure d'agir.

Les affaires sérieuses, surtout celles qui ont l'Orient pour théâtre, ne finissent pas si vite, et M. le président du conseil en fait aujourd'hui l'expérience, non-seulement au Tonkin, mais avec cette question égyptienne qui, en entrant depuis quelques jours dans une phase nouvelle, ne s'est peut-être pas simplifiée. On a fait, il est vrai, un grand pas; on l'a cru du moins. Les négociations engagées depuis deux mois entre la France et l'Angleterre ont eu pour résultat un arrangement préliminaire accepté par les deux cabinets. La conférence, — à laquelle le ministère britannique a été le premier à faire appel, puisqu'il en avait besoin, — se réunit en ce moment même à Londres pour délibérer sur la situation de l'Égypte, devenue assez triste depuis l'intervention anglaise. Qu'en est-il cependant et de cet arran-

gement préliminaire de l'Angleterre et de la France, dont le secret n'a été divulgué qu'à la dernière heure, et de l'œuvre éventuelle de la diplomatie européenne? C'est là justement le problème autour duquel des doutes se sont élevés aussitôt à Paris comme à Londres, à Saint-Pétersbourg comme à Vienne et à Berlin. Les impressions semblent avoir été assez confuses, peut-être même peu favorables.

En réalité, cet accord anglo-français, qui était la condition première de la réunion de la conférence européenne, touche à divers points politiques et financiers dans la situation de l'Égypte telle que les événemens l'ont faite. La France a certainement montré une extrême bonne volonté dans cette négociation; elle est allée avec une bonne grâce un peu empressée au-devant de toutes les susceptibilités anglaises en renonçant pour sa part à cette prépondérance partagée qui s'est appelée le *condominium* et en prenant l'engagement de n'intervenir désormais en Égypte que d'accord avec l'Angleterre elle-même. L'Angleterre, de son côté, s'oblige à ne pas prolonger son occupation dans la vallée du Nil au delà du 1er janvier 1888, sauf des événemens sur lesquels l'Europe aurait à se prononcer, et elle s'engage de plus à présenter des projets consacrant la neutralisation de l'Égypte, la liberté du canal de Suez. Ainsi, du côté de la France, renonciation à d'anciens droits de prépondérance et d'intervention, — du côté de l'Angleterre, renonciation à toute idée de protectorat ou d'annexion, c'est là ce qu'on peut appeler la partie politique de l'arrangement. Pour la partie financière, le contrôle à deux ayant disparu, on cherche des garanties dans la réorganisation de la commission internationale de la dette égyptienne, dans une extension plus ou moins sérieuse des pouvoirs de cette commission. Au-delà ou en dehors de ce qui a été adopté en commun reste la question particulière des propositions que l'Angleterre a l'intention de soumettre à la prochaine conférence pour obtenir les moyens de remédier aux difficultés financières de la situation présente de l'Égypte. C'est là ce qui a été négocié entre la France et l'Angleterre, ce qui va être soumis à la diplomatie et ce qui, avant même la réunion de la conférence européenne, vient d'être coup sur coup l'objet de discussions animées, pressantes, presque inquiétantes, dans les parlemens de Londres et de Paris.

A parler franchement, cet accord préliminaire que la France a négocié laborieusement avec l'Angleterre, qui est, pour ainsi dire, le programme ou le prélude de la conférence, cet arrangement n'a pas eu, au premier moment, une brillante fortune. S'il a excité des défiances en Angleterre, où, depuis quelques mois, l'opinion est déraisonnablement agitée, il a provoqué aussi en France de vives critiques. M. le président du conseil, le négociateur de ces arrangemens, a été accusé de s'être montré prodigue de concessions, d'avoir renoncé légèrement au *condominium*, à l'influence privilégiée et traditionnelle de la France,

au droit d'intervention, d'avoir aliéné la liberté de notre politique, d'avoir livré d'avance les intérêts des créanciers français de l'Égypte, que l'Angleterre se dispose à pressurer. M. le président du conseil aurait tout sacrifié au plaisir de rentrer dans les affaires d'Égypte et de se montrer l'ami, l'allié de l'Angleterre! C'est beaucoup dire; peut-être s'est-on montré bien sévère. Assurément, cet accord récemment conclu n'est point un succès brillant. La France n'a pas reconquis ce qu'elle avait perdu, elle ne retrouve pas sa position privilégiée sur les bords du Nil; elle aurait pu mettre moins de candeur dans son empressement, quelque mesure dans ses concessions. La question, après tout, est de savoir ce qui était possible dans les conditions d'abaissement et d'effacement où la politique française se trouvait placée depuis le jour où elle avait subi l'humiliation d'un aveu d'impuissance, d'une abdication imprévoyante dans les affaires de l'Égypte. Ce droit d'intervention qu'on regrette, la France a pu l'exercer un jour utilement, avec profit pour elle comme pour l'Égypte, et elle a laissé les Anglais aller seuls au Caire; ce *condominium* auquel elle a été associée, elle l'a laissé périr. Ceux qui ont décidé de sa politique ce jour-là lui ont infligé cette épreuve de n'avoir plus qu'un rôle diminué, difficile dans une contrée où, depuis près d'un siècle, elle n'avait cessé de paraître avec éclat, avec une autorité bienfaisante. Après ce qui s'est passé il y a deux ans, on ne pouvait évidemment prétendre rétablir une situation qui a cessé d'exister par l'intervention anglaise. — Mieux valait alors, dira-t-on, continuer à s'enfermer dans une complète réserve, s'abstenir de prendre part à une délibération diplomatique et laisser les Anglais aux embarras de leur prépotence. Cette politique négative d'abstention et de bouderie pouvait n'être pas sûre pour tout ce qu'on veut sauvegarder, et, sans réparer les fautes du passé, elle risquait de compromettre l'avenir. A défaut de ce qu'on a perdu par une désastreuse défaillance de politique, ce qu'il y avait de mieux encore, c'était de s'attacher aux résultats possibles, de chercher une force dans ces souvenirs, dans ces traditions, dans ces intérêts nombreux que la France représente sur les bords du Nil, pour réserver l'avenir, pour assurer à l'Égypte des conditions suffisamment préservatrices.

Ce qu'on a obtenu ne répond pas à tous les vœux, c'est possible. Il faut cependant s'entendre. N'est-ce donc point un fait sérieux qu'une puissance comme l'Angleterre se liant par un acte synallagmatique devant l'Europe, désavouant toute arrière-pensée d'annexion ou de protectorat, acceptant sous la forme diplomatique le principe d'une occupation limitée, s'engageant à faire consacrer la neutralisation de l'Égypte, la liberté du canal de Suez? Une parole ainsi donnée est une garantie, et à ceux qui s'étudiaient à en atténuer la valeur par toute sorte d'interprétations subtiles M. Gladstone répondait tout récemment avec fierté que, si l'Angleterre pouvait être soupçonnée de vouloir se

dérober par quelque subterfuge à ses obligations, le temps serait passé de parler de l'honneur du pays. C'est donc un engagement qui a son importance, que notre diplomatie a dû prendre au sérieux, et, après cela, si notre gouvernement, dans ses négociations, dans ses concessions, s'était inspiré de cette pensée qu'il y avait pour la France un intérêt supérieur à renouer une cordiale et virile entente avec l'Angleterre, ce serait une politique qu'il n'y aurait point à désavouer. C'est la tradition libérale, c'est la vraie politique. Chose curieuse ! tandis qu'en France on accuse notre gouvernement d'avoir tout abandonné, tout sacrifié à l'Angleterre, d'avoir livré les intérêts français pour le plaisir de rentrer dans les affaires d'Égypte, à Londres l'opposition reproche passionnément à M. Gladstone et à lord Granville d'avoir fait trop de concessions à la France, d'avoir lié la politique anglaise, de compromettre la domination et les intérêts britanniques dans la vallée du Nil. Que signifient ces contradictions? Cela veut dire tout simplement que cet arrangement, comme tous les arrangemens possibles, est le résultat de concessions mutuelles, qu'il faut le prendre pour ce qu'il est, pour une transaction qui n'est une victoire pour personne. A Paris comme à Londres, on peut sans doute voir aisément ce qu'il a de défectueux, d'incomplet ou de vulnérable; on ne voit pas bien comment on pourrait le remplacer. On voit encore moins l'intérêt qu'il y aurait pour l'Angleterre comme pour la France à désavouer cette œuvre d'hier, à se séparer encore une fois pour laisser plus que jamais les affaires égyptiennes aller à l'aventure.

Et maintenant que va décider la conférence réunie à Londres au lendemain de cette négociation anglo-française et des interprétations, des contestations dont elle a été déjà l'objet dans les parlemens des deux pays? Officiellement elle n'est réunie que pour se prononcer sur les propositions financières qui vont lui être soumises par l'Angleterre. La loi de liquidation égyptienne, la commission internationale de la dette, les garanties instituées en faveur des créanciers étrangers en Égypte, tout cela a été fait par l'Europe et ne peut être modifié que par l'Europe appelée à délibérer sur les demandes du gouvernement de la reine Victoria. C'est une œuvre essentiellement financière. Il est cependant assez difficile que la conférence se réunisse à Londres uniquement pour sanctionner un programme d'expédiens financiers ; il est peu vraisemblable que la diplomatie des plus grandes puissances se contente de se prêter aux propositions du gouvernement anglais, aux emprunts qu'il veut réaliser, aux réductions des intérêts de l'ancienne dette qu'il veut opérer, aux modifications de garanties qu'il veut accomplir, sans examiner de plus près la situation politique de l'Égypte, sans arriver en un mot à ce qui est l'objet de l'arrangement préliminaire de la France et de l'Angleterre. Les finances et la politique se lient si

intimement que les diplomates de la conférence ne peuvent guère les séparer dans leurs délibérations. Ils ne feront qu'une œuvre vaine, peu sérieuse, ou ils seront conduits à embrasser l'ensemble des affaires égyptiennes. Or c'est ici que la situation devient singulière, bizarre, qu'elle se complique d'une circonstance imprévue, d'un phénomène absolument nouveau qui n'est qu'un grand désordre ou qui peut être, en vérité, le commencement d'une révolution dans la politique et dans la diplomatie.

Qu'on veuille bien considérer ce fait qui se produit, si nous ne nous trompons, pour la première fois. La conférence, dans sa sphère, est assurément souveraine; ce qu'elle décide avec les pouvoirs qu'elle a reçus est censé lier les gouvernemens. D'un autre côté cependant, à Paris et à Londres, les ministères, assiégés de défiances parlementaires, se sont laissé imposer l'obligation de soumettre aux chambres ce qu'aura décidé la conférence réunie en ce moment. M. Gladstone l'a promis à la chambre des communes, M. Jules Ferry l'a promis à la chambre des députés de France. Ils l'ont dit : rien ne sera définitif qu'après l'approbation des chambres; de sorte que les parlemens se trouvent par le fait associés à l'œuvre de diplomatie; ils ne la contrôlent pas seulement, ils peuvent au besoin l'annuler. Ce que la délibération collective des grandes puissances aura fait, les parlemens de Paris et de Londres peuvent le défaire par un vote. La conférence n'est plus qu'un bureau consultatif dont les décisions n'ont rien d'assuré et de définitif. C'est tout simplement l'anarchie par la confusion de tous les pouvoirs, par l'invasion de l'autorité parlementaire dans les affaires de diplomatie, par l'abdication des gouvernemens, par le morcellement des responsabilités. Après cela, qu'on ne s'y trompe pas, toutes les négociations deviennent difficiles, si elles ne sont pas impossibles. Supposez un instant qu'à Paris ou à Londres le parlement repousse absolument ou modifie partiellement les décisions de la conférence : il est douteux que la diplomatie accepte le rôle qui lui aura été fait et se prête à recommencer son travail. L'œuvre diplomatique n'existe plus; l'arrangement même conclu entre les cabinets de Paris et de Londres n'a plus de valeur. C'est une situation toute nouvelle, d'autant plus qu'il y a bien des chances pour que les ministères disparaissent dans ces complications, et la France se retrouve dans l'isolement d'où elle a voulu sortir, plus que jamais séparée de l'Angleterre, peut-être aussi des autres puissances, réduite à reconquérir péniblement une position dans ces affaires d'Égypte de plus en plus aggravées.

Ce qui ajoute peut-être à l'obscurité dont cette question égyptienne reste enveloppée au moment même où s'ouvre la conférence, c'est l'attitude que les gouvernemens du continent ont gardée jusqu'ici. Ils ne se sont prononcés ni sur les propositions financières de l'Angleterre, ni

sur les combinaisons concertées pour l'avenir entre Paris et Londres; ils ont réservé leur opinion. Une seule chose est certaine, c'est que pour aucun d'eux, pas plus pour M. de Bismarck que pour les autres représentans de la politique européenne, l'Égypte ne semble devoir être l'occasion d'un conflit prochain. Et M. de Bismarck, lui aussi, a sa politique coloniale, dont il a eu dernièrement à parler à propos d'un crédit demandé au Reichstag pour la création de paquebots transatlantiques. Au milieu des préoccupations de ses affaires intérieures, de la reconstitution récente du conseil d'état, de la loi sur les assurances ouvrières qui vient d'être votée, le chancelier de Berlin a ses idées sur l'expansion allemande. Il ne veut pas précisément créer un empire colonial, fonder des établissemens lointains et coûteux; il entend seulement protéger ses compatriotes partout où ils iront s'établir, et pour les Allemands il répète fièrement le *Civis Romanus sum* que lord Palmerston prononçait autrefois pour les Anglais. M. de Bismarck n'a point, il est vrai, une marine puissante à promener sur les mers pour la protection de ses nationaux : qu'à cela ne tienne, il s'est laissé aller à dire d'un ton dégagé, dans une commission, que, si on lui donnait des griefs, il n'avait pas besoin d'aller si loin, que les portes de Metz s'ouvraient sur la France! Le mot était étrange, presque menaçant, et il a fait du bruit, même au Reichstag. Le sens en avait été évidemment dénaturé ou exagéré, et, à la première occasion, le chancelier s'est plu à dire avec une sorte d'ostentation que, depuis longtemps, entre l'Allemagne et la France, il n'y a que des relations cordiales. Si M. le président du conseil n'était pas rassuré, il serait difficile. Le chancelier de l'empereur Guillaume l'a comblé, lui et ses prédécesseurs, des témoignages de sa confiance. M. de Bismarck l'a déclaré : « Les deux gouvernemens ont pleine confiance dans leur loyauté et leur sincérité réciproques! » S'il y a eu quelquefois des craintes à Paris, un mot du chancelier a toujours suffi pour dissiper les doutes. Pourvu que nos gouvernemens ne se proposent pas « le rétablissement d'un état anormal datant de Louis XIV, » il n'y a rien à craindre. Les populations peuvent se rassurer « pour le présent et pour l'avenir, autant que la sagesse humaine peut prévoir, sur la possibilité d'une guerre entre l'Allemagne et la France! » Voilà qui est au mieux; M. de Bismarck est un grand messager de paix, et nous pouvons être tranquilles.

Quelque importance qu'aient ces problèmes de la paix et de la guerre où la destinée des nations est engagée, il est cependant d'autres questions qui ont aussi leur intérêt, qui touchent à la direction des grands courans de la politique, à des luttes de partis et d'opinions communes à tous les pays. Les dernières élections belges ont eu cet intérêt. Elles ont été la défaite des libéraux, qui avaient mal usé de leur règne, et la

victoire des catholiques, qui ont profité des fautes de leurs adversaires. Les vainqueurs du scrutin du 10 juin ont conquis le pouvoir; ils ont aussitôt formé un ministère avec M. Malou pour président du conseil, M. Beernaert, M. Jacobs, M. Woeste, M. Moreau d'Andoye, M. Van den Peereboom, le général Pontus. Quelques-uns de ces hommes ont une position considérable dans leur parti et dans le pays. M. Malou est un des vieux parlementaires de la Belgique, connu pour ses lumières, pour son esprit modéré et ses aptitudes financières. Un des premiers actes du nouveau cabinet a été de supprimer le ministère spécial de l'instruction publique et de replacer la direction de l'enseignement au ministère de l'intérieur, où elle était autrefois ; cette modification d'ailleurs n'implique nullement une diminution de l'importance attachée à l'enseignement, elle tient simplement à une idée différente sur la prépotence de l'état et sur les droits des communes dans l'enseignement. Le ministère a tenu aussi à dissoudre le sénat, où demeurait une majorité libérale de quelques voix. Il reste à savoir si les élections sénatoriales qui vont se faire dans quelques jours compléteront la victoire du 10 juin. Le ministère a dans tous les cas à la chambre des députés une majorité qui lui crée une position assez forte pour être en pleine possession des affaires et gouverner sans embarras. La question est maintenant tout entière dans la politique qu'il suivra.

Que les catholiques extrêmes, qui existent en Belgique comme partout, revendiquent pour eux le succès du 10 juin; qu'ils réclament passionnément, bruyamment l'abrogation de toutes les lois faites par les libéraux, le rétablissement de toutes les influences cléricales, et qu'ils en soient déjà à se plaindre de la modération, de la circonspection du ministère Malou, ils sont dans leur rôle; ils ont tous les emportemens des partis violens. Le ministère, lui, ne s'associe point évidemment à ces exagérations; il comprend sa position. Il sait que, si les catholiques, qu'il représente au pouvoir, ont triomphé dans les élections dernières, c'est parce qu'ils ont su être modérés et gagner par cette modération même l'alliance de beaucoup de libéraux fatigués de la politique violente de leur ancien parti. Cette alliance qui a fait la force des catholiques dans les élections, le ministère semble bien décidé à la maintenir, en donnant satisfaction au sentiment catholique et conservateur, mais aussi en évitant toute réaction, en assurant surtout la liberté à tout le monde. C'est la politique qui l'a aidé à vaincre, c'est aussi la seule politique qui puisse l'aider à vivre avec honneur pour son parti, avec profit pour la libérale et sage Belgique.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les deux rentes 3 pour 100 ont baissé de deux unités et le 4 1/2 de 1 fr. 50 pendant la seconde quinzaine, ou, plus exactement, pendant la dernière semaine de juin. Une chute si violente et si rapide ne serait pas suffisamment expliquée par la seule annonce des événemens qui en ont été le signal, c'est-à-dire l'apparition du choléra dans un port de France et une reprise fort inattendue des hostilités au Tonkin. C'est la situation particulière dans laquelle se trouvait la place depuis le commencement du mois qui a fait la soudaineté et la rapidité de la réaction. Le marché ne se soutenait plus que par la rareté, on a pu même dire quelquefois par l'absence des transactions. Il était ainsi livré à la merci du premier incident.

La hausse qui, en avril et en mai, avait porté nos trois rentes aux cours ronds de 108 francs, 79 francs et 80 francs, paraissait cependant justifiée par un retour manifeste de confiance des capitaux. On avait vu l'épargne se jeter avec une sorte d'engoûment sur les obligations qu'émettaient nos grandes compagnies de chemins de fer, émission effectuée par voie d'écoulement continu soit aux guichets des compagnies, soit par l'intermédiaire des grandes institutions de crédit et qui portait sur des chiffres considérables. Les obligations, malgré cette incessante création de nouveaux titres, étaient si avidement recherchées que les prix se sont élevés en quelques semaines d'une vingtaine de francs.

Il y avait donc de fortes réserves d'épargne, la preuve en était faite. Quoi de plus raisonnable que de penser que les capitaux, arrachés enfin à leur méfiance des dernières années, se porteraient des obligations aux actions mêmes de chemins de fer, et, plus certainement encore, aux fonds publics? La spéculation, s'étant avisée que l'heure des rentes ne tarderait pas à sonner, a devancé l'épargne en établissant le 4 1/2 pour 100, le 3 pour 100 et l'Amortissable aux prix élevés que l'on a vus inscrits à la cote immédiatement après la liquidation de fin mai. Les acheteurs à terme se croyaient assurés contre toute surprise par le calme de l'atmosphère politique, par le bon marché et l'extrême abondance de l'argent, par la proximité du mois de juillet,

où le paiement des coupons semestriels allait rendre tant de millions disponibles pour les achats de titres à la Bourse.

La spéculation n'avait commis ni imprudence ni excès, la hausse ayant été sagement conduite et contenue dans des limites raisonnables. Elle ne s'était point trompée dans ses prévisions sur le bon marché de l'argent, puisque la Banque d'Angleterre s'est vue obligée, par l'afflux des capitaux, d'abaisser à 2 pour 100 le taux de son escompte. L'épargne, cependant, n'a pas donné tout le concours que l'on en avait attendu. De nouveau, l'argent se montrait timide, réservé; ce qui s'était passé pour les obligations ne s'est point reproduit pour les actions et pour les rentes. Le marché du comptant a conservé une tenue simplement satisfaisante, mais l'activité et l'ardeur ont fait complètement défaut.

Bien des motifs justifiaient cette froideur des capitaux de placement. Toutes les indications que le public aime à consulter sur le mouvement des affaires et sur le degré d'activité des forces économiques de la nation ne lui révélaient qu'un état de crise général, un ralentissement universel des transactions : les chiffres du commerce extérieur sont en diminution ; le rendement des impôts ne présente que des moins-values ; le commerce, l'industrie, se plaignent. Soit que les fortunes s'amoindrissent, soit que les dispositions à la dépense soient moins fortes, il y a décroissance dans les besoins de la consommation. Qu'il s'agisse du canal de Suez ou de nos grandes compagnies de chemins de fer, les recettes s'affaiblissent. Il ne faut pas oublier que le public s'inquiète en outre, très justement, — la situation économique étant si peu satisfaisante, — de voir la chambre témoigner une telle indifférence à l'égard des questions budgétaires. On a commencé sur la revision un débat dont la stérilité éclate à tous les yeux, et l'on rejette, de propos délibéré, à la fin de l'automne, la discussion du budget de 1885, notoirement en déficit de plus de cent millions.

C'est donc un fait certain que la spéculation n'a pas eu le concours espéré de l'épargne pour le maintien des hauts cours obtenus dans les premiers jours du mois. Dès lors une réaction devenait inévitable. Mais, comme les acheteurs voulaient attendre, sans désarmer, le mois de juillet et ses puissantes réserves de capitaux, et que les vendeurs, d'autre part, ne voyant rien d'immédiatement inquiétant à l'horizon, n'osaient tenter aucune entreprise contre les cours aussi longtemps que les événemens ne leur offriraient pas une occasion propice, les transactions se sont trouvées de fait presque entièrement suspendues, le niveau des cours étant maintenu par un équilibre dont le moindre accident devait démontrer le peu de stabilité.

Les événemens sont survenus de tous côtés, terribles pour les haussiers, que rien n'avait préparés à une telle déconvenue. Un groupe de

spéculateurs à la baisse s'est immédiatement formé pour exploiter ce revirement inattendu de situation; la résistance a été nulle et tout l'échafaudage de la dernière hausse a été démoli en quelques séances.

Des événemens qui ont bouleversé les calculs des haussiers, nous avons signalé ceux qui ont paru exercer l'action la plus directe sur les mouvemens des cours, le choléra et l'incident de Lang-son. Mais la tournure singulière prise par les affaires d'Égypte avait déjà causé de vives alarmes au public financier. On s'était ému des projets attribués au gouvernement anglais relativement à une réduction d'intérêt des titres de la Dette unifiée, ainsi que du mystère qui enveloppait les négociations engagées entre les cabinets de Londres et de Paris.

L'Unifiée d'Égypte a donc fléchi d'une dizaine de francs depuis le 15 courant. On peut s'étonner de la voir encore si ferme, alors que l'on connaît les points suivans du programme financier que lord Granville va soumettre aux représentans des puissances : 1° réduction des intérêts de la Dette unifiée à 3 1/2 pour 100; 2° réduction des intérêts de la Dette privilégiée à 4 1/2 pour 100; 3° réduction éventuelle de 1/2 pour 100 des intérêts de la Dette de la Daïra; 4° suspension de l'amortissement tant de la Dette unifiée que de la dette privilégiée; 5° emprunt de 8 millions de livres sterling garanti par le gouvernement britannique au gouvernement égyptien, avec priorité sur tous les emprunts existans.

Le public financier conserve l'espoir que le cabinet français s'opposera avec la plus vive énergie à l'adoption d'un programme qui consacrerait une violation si flagrante de la loi de liquidation.

Le 5 pour 100 Turc et les autres valeurs ottomanes ont baissé sur l'annonce que le sultan venait enfin d'apposer sa signature à l'iradé autorisant l'échange des titres pour l'unification de la dette. L'Extérieure d'Espagne a été entraînée dans le mouvement général de recul, et a perdu plus d'une unité. L'Italien avait été poussé à 97.50; il a reculé à 95 francs. Malgré le vote de confiance obtenu par M. Depretis, il devient de plus en plus improbable que le vote des conventions relatives aux chemins de fer puisse avoir lieu au cours de la session actuelle.

La cote des valeurs se négociant principalement au parquet fait ressortir pour la plupart des titres des écarts considérables en baisse entre les prix actuels et ceux du milieu du mois. Il faut se contenter de signaler les différences sans chercher à les expliquer par d'autres raisons que la mauvaise tenue générale du marché et l'empressement que la spéculation a mis à liquider tous ses engagemens. La Banque de France a perdu 170 francs, le Crédit foncier 36, la Banque de Paris 50, le Suez 105, le Lyon 30, l'Orléans 25, le Nord 32, le Midi 17, la

Banque d'escompte 20, le Crédit lyonnais 10, la Banque franco-égyptienne 18; la Banque ottomane est en baisse de 30 francs, malgré l'assemblée qui vient de se tenir à Londres et où la répartition d'un dividende de 25 francs a été votée.

Les Chemins étrangers ont subi l'influence de ce découragement général.

L'Autrichien a reculé de 7 francs, le Lombard de 15, le Nord de l'Espagne de 20, le Saragosse de 12.

La liquidation de fin juin va donc s'effectuer en grande baisse. Il est peu probable qu'elle se heurte à de grosses difficultés, les plus importantes positions ayant été dégagées à l'avance. Quelque gravité que puissent présenter les faits qui ont provoqué cette panique de bourse, ils ne justifieraient nullement les exagérations auxquelles certains baissiers voudraient sans doute entraîner la spéculation. Il est à espérer que le monde financier va recouvrer promptement le sang-froid et la réflexion, et que, d'autre part, l'épargne, qui s'est montrée justement indécise et réfractaire dans les hauts cours, jugera que les prix actuels lui offrent plus d'une occasion de placemens intelligens et avantageux. Il y a certainement des valeurs qui n'ont baissé, dans la tourmente des derniers jours, que par suite d'une atonie extraordinaire des transactions et de l'absence momentanée de toute contre-partie. Le retour à des prix plus raisonnables, pour ces valeurs, sera aussi rapide que la dépréciation dont elles ont été frappées.

Le Comptoir d'escompte a émis, le 26 courant, un emprunt en rente 3 pour 100 du gouvernement portugais. Il est douteux que cette opération ait obtenu le moindre succès. On ne pouvait, en vérité, choisir, pour lancer une souscription de ce genre, un moment moins favorable.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

yp-
'as-
ivi-

ent

Es-

est
or-
que
rse,
ins
pé-
l et
ste-
orix
et
s la
ire
tie.
ssi

nte
pé-
oi-
vo-